هكذا من الأصل

Le Monde

Le Monde des livres
Enquêtes sur Jean Paul II
Un cahier de 8 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16059 – 7 F | VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le drame de Marseille est exploité par le FN

Manifestations après le meurtre d'un collégien

MICHEL BOURGAT, le père de l'adolescent tué lundi 9 septembre à Marseille, a regretté, mercredi 11 septembre, que Jean-Marie Le Pen vienne manifester dans la ville le jour des obsèques de son fils et que ce drame soit *« politisé »*. *« Je voudrais que tout le monde se mobilise pour tenter d'arrêter les fabriques d'assassins*, a ajouté le docteur Bourgat. *Il ne faut plus que des jeunes vivent dans des conditions intolérables et soient laissés à l'abandon comme des fauves. »*

Informé de la volonté de la famille qu'il n'y ait pas de manifestation, Jean-Marie Le Pen a déclaré : *« Cela n'a pas d'importance. »* Le Front national, qui a dénoncé ce meurtre commis *« par deux voyous immigrés d'origine maghrébine »*, présente cette initiative comme une *« mise en accusation des responsables politiques »*. Des manifestants du FN ont troublé le rassemblement silencieux qui a eu lieu, mercredi 11 septembre, sur les lieux du drame, distribuant des tracts et chantant *La Marseillaise*. Des slogans racistes ont été scandés lors de la manifestation qui a suivi et un passant d'origine maghrébine a été violemment apostrophé.

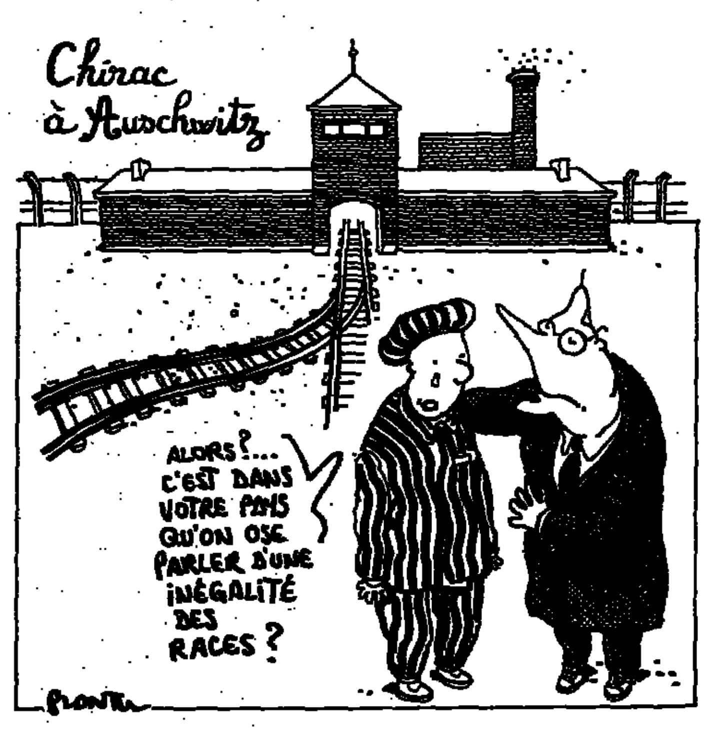
Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, a critiqué le caractère *« politicien »* de l'initiative du Front national mais a précisé qu'il n'avait pas les *« moyens d'empêcher M. Le Pen ni d'organiser une réunion, ni de prendre la parole »*. Cette polémique se produit alors que le Parti socialiste et le MRAP demandent au garde des sceaux, Jacques Toubon, de poursuivre Jean-Marie Le Pen après ses déclarations sur *« l'inégalité des races »*.

Le meurtrier présumé de Nicolas, un jeune homme de quinze ans, a été interpellé, jeudi 12 septembre, après la diffusion de son portrait-robot dans la presse. L'autre protagoniste du drame, un adolescent de dix-sept ans qui accompagnait le meurtrier, a été interpellé, mercredi 11 septembre.

Lire page 28

M. Chirac veut accélérer l'ouverture de l'Europe aux pays de l'Est

Le chef de l'Etat souhaite l'adhésion de la Pologne dès l'an 2000



EN VISITE à Varsovie, Jacques Chirac a déclaré, jeudi 12 septembre, devant les deux Chambres réunies du Parlement polonais, qu'il souhaitait voir la Pologne adhérer à l'Union européenne *« dès l'an 2000 »*. C'est la première fois qu'un haut responsable français s'exprime aussi concrètement sur le sujet. Cette phrase devrait répondre aux souhaits des Polonais qui, sous la présidence de François Mitterrand, soupçonnaient Paris de chercher à ralentir le processus d'intégration de leur pays dans l'Union. M. Chirac s'est également efforcé de lever tout soupçon à propos de l'élargissement vers l'Est de l'OTAN, en affirmant que le processus d'adhésion de la Pologne devra être engagé *« de façon irréversible en 1997 »*. Après ses entretiens à Varsovie, M. Chirac se rendra à Cracovie et visitera l'ancien camp nazi d'Auschwitz.

Lire page 5 et notre éditorial page 12

Journées du patrimoine : un guide des lieux d'écriture



LA TREIZIÈME ÉDITION des journées du patrimoine a lieu samedi 14 et dimanche 15 septembre. A cette occasion, *Le Monde* a sélectionné dans toutes les régions françaises des itinéraires qui conduiront ses lecteurs sur la trace de nombreux écrivains et de leurs œuvres.

Lire notre cahier spécial

Le bonheur d'être prof

AVEC près de 4 000 élèves, *la cité scolaire Joffre de* Montpellier est l'un des plus importants établissements de France. Du collège aux classes préparatoires, le parcours de la « réussite » est parfaitement balisé dans ce lycée « chic » de centre-ville, qui bénéficie de conditions privilégiées. Malgré des classes encore trop chargées, les enseignants expriment leur satisfaction d'exercer leur métier. *Mais ils partagent l'inquiétude* des élèves quant à l'avenir.

Lire page 10

L'homme à « tout jouer »



DARRY COWL

QUARANTE ET UN ANS de carrière au cabaret, au cinéma, au théâtre, *après des débuts de musicien* : André Darricau, dit Darry Cowl, a promené *partout son humour* et la figure du *« bègue loufoque dont on se moque »*. Il a toutefois dû attendre d'être septuagénaire pour être récompensé par un Molière du meilleur second rôle, en 1995. *« Il peut tout jouer »*, résume Pierre Franck, directeur du théâtre de l'Atelier, qui l'a choisi pour *La Panne*, de Friedrich Dürrenmatt.

Lire page 24

L'idole gauloise qui dormait sous la ZAC

RIEN N'ÉVOQUE ICI la Gaule chevelue. Nous sommes à Bobigny (Seine-Saint-Denis), *aux confins de Pantin, sur le site dit de la* Vache-à-l'Aise, dans la plaine des Vertus. *Noms pittoresques pour un décor trop banal :* un semis de tours et de barres, coupé de voies *plus ou moins rapides.* C'est pourtant là, dans cet environnement très fin de XXe siècle, que des archéologues viennent d'exhumer une grande idole gauloise. Taillée dans un bois dur, elle mesure un mètre cinquante environ. Sa surface brune, presque noire, est rongée, ravinée, mais il s'agit incontestablement d'une figure *anthropomorphe, à laquelle il* ne manque que les avant-bras et les pieds. La *facture semble assez rustique.* Son âge ? un peu plus de deux mille ans : *« On peut la dater avec une certaine précision vers 180 avant notre ère »*, explique Yves Le Bechennec, l'archéologue chargé du chantier, qui fonde son estimation sur des objets mobiliers trouvés à proximité. A cette époque, les Celtes, partis d'Europe centrale, ont achevé leur migration (civilisation de la Tène) et se sont enracinés *en Gaule. Leurs établissements agricoles sont* nombreux en Picardie et en Ile-de-France. Celui-ci a été trouvé par hasard.

La Vache-à-l'Aise est une ZAC (zone d'aménagement concertée), endormie en raison de la crise immobilière. Le promoteur a néanmoins jugé utile de creuser autour de la parcelle un *« fossé anti-nomades »* pour empêcher les gens du voyage d'y camper. Comme le département de la Seine-Saint-Denis est doté d'un service d'archéologie, ses représentants ont examiné l'excavation, repéré des traces de fossés gaulois et obtenu l'autorisation d'entreprendre des fouilles plus sérieuses. Un chantier s'est donc ouvert, depuis novembre 1995, sur 1 500 m². Il occupe deux ou trois permanents, quelques vacataires et une *poignée de bénévoles issus d'associations* locales. Ils mettent au jour des fossés, des silos à nourriture, des trous de poteaux. Ils repèrent un important mobilier – bracelets en pâte de verre ou de lignite, balles de fronde, céramiques, os travaillés, débris alimentaires –, 200 à 300 kilos de matériels, sans compter des meules à moulin qui attestent de l'importance de l'exploitation agricole.

Lundi 9 septembre, vers 10 heures, les chercheurs mettent la main sur ce qu'ils pensent être *un morceau de poutre. Très vite, celle-ci* se révèle être une sculpture. *« C'est une pièce très rare en France. D'abord à cause de sa matière, le bois, qui ne survit que rarement,* explique Olivier Meyer, responsable du service archéologique de la Seine-Saint-Denis. *Elle est à rapprocher des ex-voto trouvés aux sources de la Seine. Mais ces dernier sont plus récents. Ils datent du Ier ou du IIe siècle après Jésus-Christ. La seule référence sérieuse est sans doute ces poteaux trouvés dans la région du Rhin, en Allemagne, enfoncés dans des marécages, et dont seule la tête était travaillée. Mais la statue trouvée à Bobigny est beaucoup plus élaborée. »*

Est-ce vraiment une idole ? A quel culte renvoie-t-elle ? Par qui a-t-elle été fabriquée ? Autant de questions encore sans réponse. Avant de la faire « parler », ce qui sera long, il va falloir assurer une très délicate conservation, car le matériau est fragile. Quant au terrain, il va être ausculté avec plus de précautions encore, et les fouilles seront vraisemblablement étendues sur près d'un hectare. A croire que cette parcelle de Seine-Saint-Denis était prédestinée : à la fin des années 50, le dessinateur Uderzo habitait l'une des cités voisines, celle du Pont-de-Pierre. *C'est là qu'avec son ami Goscinny il élabora le* personnage d'Astérix !

Emmanuel de Roux

Le mythe de l'inégalité des races

EN AFFIRMANT, à deux reprises, sa *croyance en l'inégalité des races* – chose au monde, à l'en croire, la mieux partagée –, Jean-Marie Le Pen remet à l'ordre du jour une alliance politique douteuse mais séculaire entre une idéologie scientifique et l'extrême droite.

La préhistoire en est ancienne. Dès la fin du siècle de Louis XIV, le comte de Boulainvilliers avait tenté, dans son *Essai sur la noblesse de France* (1732), de défendre la thèse de l'origine franque de ces grandes familles, *dont le pouvoir se voyait* peu à peu rongé par la monarchie absolue. Il n'exprimait là *que la ran*coeur d'un groupe social en perte de vitesse.

Pourtant, à leur manière, certains révolutionnaires français n'ont pas évité de renverser l'argument en proposant de renvoyer nobles et monarque dans leurs *« forêts de Franconie »*.

Nostalgie d'un « âge d'or » où l'exaltation du « sang bleu » le dispute à l'obsession du *déclin : à cette* catégorie appartient bien évidemment le tristement célèbre *Essai sur l'inégalité des races humaines*, de Joseph Arthur de Gobineau (1816-1882), publié au milieu du XIXe siècle, épopée de la prétendue race aryenne submergée par l'histoire.

Mais c'est surtout à la Belle Epoque que le préjugé scientifique devient mythe politique. A l'origine, il y a la rencontre entre un vieux professeur de psychophysiologie au *Collège de Fance, Jules Soury*, vulgarisateur du darwinisme, et un jeune écrivain célèbre, Maurice Barrès, future figure de proue de l'antidreyfusisme, qui popularisera le nationalisme fondé sur la race dans ses *Déracinés* de 1896, livre-culte *pour des générations de nationa*listes.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, il s'est trouvé bon nombre de savants français pour mettre leur discipline ou leur réputation au service d'un préjugé d'ordre politique.

Nicolas Weill

Lire la suite page 12

■ Opération vérité au PCF

A la veille de la Fête de *L'Humanité*, le PCF revendique 300 000 adhérents. Quoique *surestimé*, le chiffre est inférieur de moitié à celui dont les communistes se prévalaient jusqu'ici. p. 6

■ Tension en Irak

Bagdad vit sous la menace de nouvelles représailles américaines. p. 3

■ Référendum au Maroc

Les Marocains votent vendredi pour réformer la Constitution dans un sens *plus démocratique*. p. 2

■ Les élections en Bosnie

Un reportage à Pale, « Karadzic-ville », envahie par la morosité. p. 4
et notre analyse p. 12

■ La prévention du sida

Les pouvoirs publics veulent améliorer la protection du personnel médical en contact avec les malades du sida. p. 8

■ Réorganisation au sein d'EDF

Edmond Alphandéry impose de nouvelles structures pour renforcer son pouvoir. p. 13

■ Lyon à l'heure de la samba

La Biennale de Lyon accueille cinq cents danseurs brésiliens, du folklore à l'avant-garde contemporaine. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 913 - 7,00 F

MAGHREB Plus de onze millions de Marocains sont appelés, vendredi 13 septembre, à approuver par référendum une nouvelle réforme constitutionnelle, qui prévoit, notamment, la mise en place d'un système bicaméral avec la création, aux côtés de la Chambre des représentants, élue au suffrage universel, d'une Chambre des conseillers, élue au suffrage indirect. ● HASSAN II entend ainsi préparer, d'ici à mai 1997, grâce à l'organisation d'élections législatives, locales et professionnelles, l'alternance politique avec l'opposition parlementaire, dont les deux principales formations, l'USFP et le parti de l'Istiqlal, ont appelé à voter « oui ». ● LE TAUX DE CROISSANCE de l'économie marocaine devrait dépasser, cette année, les 10 % grâce, entre autres, à une excellente récolte céréalière, mais ce développement en dents de scie continue d'être très inégalitaire.

Le roi du Maroc prépare la voie à l'alternance politique

La réforme constitutionnelle que la population est appelée à approuver par référendum, vendredi 13 septembre, prévoit la mise en place d'un Parlement composé de deux Chambres. Elle devrait être suivie, d'ici à mai 1997, par l'organisation d'élections législatives, locales et professionnelles

LA QUESTION, toujours recommencée – *« A quand une monarchie constitutionnelle au Maroc ? »* – avait le don de l'irriter. Hassan II supportait mal de se voir donner pour modèle Juan Carlos, son voisin espagnol. *« Mais nous sommes déjà une monarchie constitutionnelle »*, se lassait-il de répliquer. D'un genre un peu particulier cependant puisque, se référant aux interdits de l'islam, il écartait l'idée de régner sans gouverner.

Mais il y a manière et manière de gouverner. La nouvelle réforme constitutionnelle que Hassan II soumet à référendum, vendredi 13 septembre, a pour ambition, comme il l'a déclaré en la présentant à « son » peuple, de répondre aux *« exigences de l'époque »*. Ainsi la Chambre des représentants sera désormais entièrement élue au suffrage universel tandis que la nouvelle « Chambre des conseillers », composée des *« forces vives qui travaillent et qui produisent »*, le sera au suffrage indirect.

Le souverain chérifien semble vouloir presser le pas. Sitôt la Constitution amendée et les projets de loi sur la régionalisation et le mode de scrutin votés par l'actuel Parlement, il entend dissoudre celui-ci et organiser des élections législatives, locales et professionnelles, *« dans un délai ne dépassant pas les quatre mois »*. C'est dire que, d'ici à mai 1997, le Maroc devrait avoir politiquement fait peau neuve, et l'opposition, compte tenu du rapport des forces, arriver aux affaires par la voie des urnes.

Un développement inégalitaire

Tanger
Rabat
Casablanca
Marrakech
SAHARA OCCIDENTAL
300 km

Superficie — 712 000 km²
Population (95) — 28 millions
Capitale — Rabat
PNB/hab — 1 150 $
Principales productions (1994)
Phosphate — 19 500 t
Argent (259 t), zinc, cuivre, charbon (en baisse)

moyenne annuelle
Proclamation de l'indépendance : 2 mars 1956

Soucieux de « coller » – au moins pour l'effet d'image – aux réalités démocratiques du monde européen auquel il souhaite amarrer son pays, Hassan II avait cru possible d'exploiter le succès relatif de l'opposition aux élections législatives de juin 1993 pour imposer une alternance quelque peu boiteuse. Les deux principales formations de cette opposition, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le parti de l'Istiqlal, dont la traversée du désert avait déjà duré dix ans, n'en refusèrent pas moins de se laisser forcer la main.

L'USFP et le parti de l'Istiqlal ont aujourd'hui appelé à voter « oui » avec l'*« espoir »* que ce référendum s'inscrive dans une *« réforme démocratique globale »*, et que les prochaines élections soient *« libres, saines et crédibles. » « Ce sera un « oui » radieux mais vigilant »*, assure Mohamed Guessous, membre du bureau politique de l'USFP. *« Un « oui » un peu coincé, un « oui » de respect »*, corrige un universitaire.

Certes, l'opposition se fait à l'idée qu'elle ne peut rester indéfiniment sur ses gardes, qu'elle doit maintenant se jeter à l'eau dans la mesure notamment où le roi a pris en considération certaines des revendications qui lui tenaient à coeur. Premier secrétaire de l'USFP, Abderrahmane Youssoufi a donc invité les siens à *« donner un signal fort »* à l'opinion publique, à la jeunesse, aux investisseurs. *« Va-t-on continuer à laisser les autres accaparer le champ politique ? »*, s'interroge M. Guessous. A ses yeux, *« le « non » serait une solution de facilité »*.

> Dans tous les bouleversements qui s'annoncent, le roi devra se remettre en question s'il veut demeurer un « point de repère » et un « facteur d'unité »

Il est vrai aussi que l'opposition ne se sent pas tout à fait prête à prendre la relève, n'ayant pas encore réglé au fond les luttes d'influences entre modernistes, populistes ou traditionalistes ni les conflits de générations entre jeunes et caciques qui agitent et divisent ses différentes composantes. *« Les dirigeants des partis doivent maintenant batailler dur pour convaincre leur base*, raconte un journaliste local. *Impossible pour eux de se réfugier derrière la formule : nous avons pensé que... »*

Or, pour une bonne part, cette base nourrit une solide méfiance à l'encontre du pouvoir, jugeant que le loyalisme de ses chefs n'a pas été payé de retour – ou l'a été par des faveurs plutôt que par des avancées démocratiques significatives –, que la réforme en profondeur des mœurs politiques s'est soldée par des campagnes – contre la corruption, le trafic de drogue, etc. – habilement orchestrées mais sans lendemains. Au seul bénéfice des islamistes, qui capitalisent les faux pas et les timidités de leurs adversaires, et n'hésitent plus à placer des pions sur l'échiquier politique, notamment au sein du Mouvement populaire constitutionnel démocratique (MPCD).

La création d'une Chambre des conseillers, censée représenter les « forces vives » qui composent les différentes régions du royaume, devrait permettre d'élargir sensiblement le champ du débat politique et de grossir le nombre de ceux qui pourraient être tentés d'y participer. Signe des temps : « A la campagne, dans certaines provinces, constate un universitaire, *les jeunes comme les femmes semblent s'être inscrits plus volontiers qu'auparavant sur les listes électorales. »*

Ce pari n'est pas gagné d'avance. Le tout-puissant ministère de l'intérieur, *« dont l'indépendance à l'égard des institutions les plus établies ne cesse de croître »*, comme le souligne le propre neveu de Hassan II, le prince Hicham Ben Abdallah El Alaoui, dans la dernière livraison du *Monde diplomatique*, peut tourner la réforme en cours à son avantage. L'existence de deux Chambres, différemment élues mais à égalité de pouvoirs – notamment celui de censurer le gouvernement – risque en outre de se révéler conflictuelle et de renforcer – probablement à dessein – le pouvoir d'arbitrage d'un roi qui, en tout état de cause, n'est pas disposé à jouer les utilités.

Il n'empêche que le choix d'un libéralisme économique accru ne manquera pas de menacer certaines catégories sociales – des fellahs aux petits entrepreneurs en passant par les jeunes sans emploi – et de retentir sur les comportements politiques. *« L'accord de libre-échange* [signé, en février, avec l'Union européenne] *va précipiter l'inévitable renégociation de nouvelles allégeances (...), provoquer des modifications dans les relations de pouvoir et dans les alliances »*, écrit Béatrice Hibou dans une étude du CERI sur « Les enjeux de l'ouverture au Maroc ».

Dans tous les bouleversements qui s'annoncent – que l'on prenne ou non en compte dès maintenant la succession de Hassan II –, le roi devra se remettre en question s'il veut demeurer un *« point de repère, un facteur d'unité »*. *« Il est évident*, note le prince Hicham, *que la monarchie du XXI[e] siècle régnera autrement. »*

Jacques de Barrin

■ **Cinq cadres du Parti de l'avant-garde socialiste et démocratique (PASD)**, formation d'extrême gauche, ont été arrêtés à Mohammédia, à 70 kilomètres au sud de Rabat, a-t-on appris mercredi 11 septembre. Ils avaient diffusé des tracts qui appelaient au boycottage du référendum, jugeant que cette nouvelle réforme constitutionnelle *« n'instituera qu'une démocratie de façade avec un nouvel emballage »*. – (AFP)

« Représentants » et « conseillers »

La réforme constitutionnelle prévoit la mise en place du bicaméralisme. Jusqu'alors, le Parlement se composait d'une seule Chambre de 333 membres, dite des *« représentants »*, élue aux deux tiers au suffrage universel direct. Le troisième tiers était désigné de manière indirecte. C'est devant cette Chambre, désormais entièrement élue – pour cinq ans au lieu de six – au suffrage universel direct, que le premier ministre pourra engager la responsabilité de son gouvernement. La nouvelle *« Chambre des conseillers »* aura cependant, elle aussi, le pouvoir de censurer le gouvernement. Mais elle ne pourra le faire qu'après avoir lancé un *« avertissement »* au premier ministre, qui devra venir se justifier devant elle. Elue pour neuf ans au suffrage indirect et renouvelée par tiers, elle sera composée de conseillers communaux, d'élus des chambres professionnelles et de représentants des salariés, qui composaient le troisième tiers de l'ancien Parlement.

Des Francais spécialistes d' « ingénierie » constitutionnelle

TROIS PROFESSEURS FRANÇAIS ont aidé les Marocains a rédiger leur nouvelle Constitution : Georges Vedel, grand spécialiste de droit public et de sciences politiques, ancien membre du Conseil constitutionnel ; Yves Gaudemet, qui commença sa carrière à la faculté de Rabat avant d'enseigner à l'université de Panthéon-Assas ; Michel Rousset, qui, lui aussi, enseigna au Maroc avant d'être président de l'université des sciences sociales de Grenoble.

« JOUEUR DE BILLARD »

Comme toujours en pareil cas, ces « consultants » ne sont pas des « décideurs » mais des « experts ». Leurs « clients » leur indiquent ce qu'ils souhaitent ; en réponse, ils leur indiquent la meilleure manière d'y parvenir. Avec beaucoup de modestie. Dans sa préface au livre de Guy Carcassonne, *La Constitution* (Seuil), M. Vedel écrit à propos de ce qu'il nomme lui-même *« l'ingénierie constitutionnelle »* : *« Malheur à l'ingénieur qui croit que chaque norme est une flèche volant vers sa cible et, sur cette foi, se forge une âme d'archer ! Plus prosaïquement, qu'il se fasse joueur de billard, préoccupé du sort que réservent à la boule qu'il lance les autres boules et les quatres bandes... »*

En clair, une Constitution n'est qu'une règle du jeu qui doit s'efforcer de prévoir les réactions des équipes en compétition, sans pouvoir tout « verrouiller » à l'avance, la pratique, fruit du caractère et du tempérament des hommes, faisant forcément évoluer les choses. C'est là un constat qu'ont parfois du mal à comprendre les dirigeants des pays naissant à la démocratie. De même, une règle qui paraît s'imposer dans le contexte français peut être parfaitement déplacée dans un pays à l'histoire et aux traditions différentes. Ainsi, les juristes français ont dû, dans le cas du Maroc, intégrer la possible dissolution de la nouvelle Chambre des conseillers, qui représente les collectivités locales et les forces économiques et sociales, ce qui n'est pas envisageable en France.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Les juristes français sont devenus de grands spécialistes de cette « ingénierie ». Le doyen Vedel a déjà, à de nombreuses reprises, travaillé pour la Maroc, sur les problèmes constitutionnels mais aussi sur le droit administratif ; il fut l'avocat du royaume chérifien devant les juridictions internationales dans l'affaire du Sahara occidental. Il a aussi travaillé sur la Constitution de Monaco.

Lorsque les anciens pays du bloc soviétique se sont dotés d'institutions démocratiques, ils furent nombreux à demander une assistance technique à Robert Badinter et à d'autres membres du Conseil constitutionnel. D'autres professeurs de droit, comme Gérard Conac ou Jean-Claude Colliard, interviennent fréquemment en Afrique noire. Cette nouvelle activité a même conduit l'Association française des sciences politiques à organiser, récemment, un colloque sur l'« ingénierie » constitutionnelle.

Thierry Bréhier

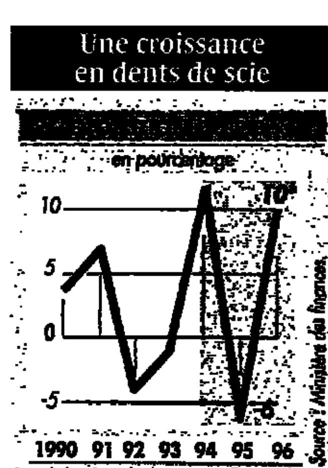
La croissance économique dépassera 10 % pour l'année 1996

Grâce aux fortes pluies de l'hiver, le royaume a enregistré une récolte céréalière record. Mais les inégalités sociales continuent de se creuser

AUTANT 1995 avait été exécrable, autant 1996 sera une année exceptionnelle pour l'économie marocaine, avec une croissance supérieure à 10 %. Le ciel est responsable de cette embellie : les fortes pluies de l'hiver ont permis au pays d'engranger des récoltes records. Maïs compris, la production de céréales dépassera légèrement 100 millions de quintaux. Du jamais vu dans le royaume. La précédente récolte, contrecoup d'une année de sécheresse, n'avait pas dépassé 17 millions de quintaux.

Dans un pays dont la moitié des habitants vivent de l'agriculture, d'aussi bons résultats ne vont pas manquer de revigorer l'économie tout entière et redonner espoir à une population dont le niveau de vie ne décolle pas. La sagesse des prix observée ces derniers mois en est une première illustration. Ils ne devraient pas augmenter de plus de 5 % en 1996.

Il reste que, depuis des années, les dirigeants marocains cherchent à s'affranchir d'une économie trop dépendante des caprices du ciel. Le développement du tourisme participe de cette stratégie. Mais ce secteur, deuxième source de devises du royaume après les transferts des travailleurs immigrés, a subi une crise dont il commence à peine à sortir. En dépit d'une hausse de la fréquentation étrangère de 10 % au cours des six premiers mois de l'année, le Maroc a tout juste retrouvé le niveau de 1988.



La croissance démographique impose au pays un développement économique rapide. Faute de pouvoir mobiliser une épargne interne insuffisante, les dirigeants marocains courtisent les investisseurs étrangers. Tâche de longue haleine qui suppose au premier chef une bonne image du pays à l'extérieur.

Le petit cercle de conseillers de Hassan II qui, davantage que le gouvernement, détermine la politique s'y est attelé. Après dix ans ou presque de politique d'ajustement, le Maroc est devenu un modèle de gestion en matière de finances publiques. Cette année, le déficit public ne devrait pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB). Le programme de privatisations, après avoir connu quelque retard, suit son cours. Faisant leurs les idées libérales du FMI et de la Banque mondiale, les autorités marocaines sont disposées à confier à des groupes étrangers jusqu'à la fourniture de certains services de base comme l'électricité et l'eau. Un code des investissements attractif a été publié.

Toutes ces mesures ont donné des résultats encourageants. Au cours de la décennie, les investissements étrangers directs ont été multipliés par dix. Mais leur montant, en baisse régulière ces trois dernières années, n'a guère dépassé 4 milliards de dirhams en 1995.

> Augmentation du trafic automobile, modernisation du réseau téléphonique, multiplication des cartes bancaires : le royaume se modernise, mais le niveau de vie de la population ne décolle pas

Ceux de la France, principal partenaire commercial, ont chuté d'un tiers l'an passé, après avoir diminué de 7 % en 1994. Les lourdeurs de l'administration et, plus encore, la corruption, l'arbitraire de la justice sont fréquemment mis en avant pour expliquer cette désaffection. Cette année marquera-t-elle un renversement ? Le Maroc peut se targuer d'une jolie réussite avec la signature en juillet, par le groupe coréen Daewoo, d'un accord-cadre qui porte sur un investissement de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) d'ici à la fin du siècle, et qui entraînera la création de plusieurs milliers d'emplois. Le groupe sud-coréen a fait part de son intérêt pour de multiples secteurs de l'économie marocaine : hôtellerie, électroménager, électronique, téléphonie, automobile. Peut-être le verra-t-on demain être partie prenante à la création de la première banque d'affaires ?

Après avoir construit, à l'abri de solides barrières protectionnistes, une économie dominée par le secteur public et la puissance publique, le Maroc a fait le choix inverse. La libéralisation du marché – l'appel aux capitaux étrangers – est trop récente pour être jugée. Croissance du trafic automobile, mise en service d'autoroutes, modernisation du réseau téléphonique, multiplication des cartes de crédit bancaire... Le royaume se modernise.

Mais, dans le même temps, les inégalités sociales se creusent. Les grandes villes se hérissent d'immeubles de bureaux tandis les bidonvilles se développent à la périphérie. Dans l'intérieur du pays, des régions restent à la traîne du développement. Comparé aux pays d'un niveau économique voisin, note la Banque mondiale, le Maroc affiche des indicateurs sociaux *« nettement inférieurs »*. Le régime sera-t-il à même de les améliorer ?

Jean-Pierre Tuquoi

Les Etats-Unis brandissent la menace d'une nouvelle opération en Irak

Un missile a été tiré contre deux avions américains

La situation reste tendue entre l'Irak et les Etats-Unis, une semaine après les bombardements américains qui avaient suivi les mouvements de troupes irakiennes dans le Kurdistan. Après le tir d'un missile irakien contre deux avions américains, mercredi 11 septembre, les Etats-Unis ont envoyé des bombardiers B-52 stationnés dans le Pacifique et dans l'océan Indien, et évoqué une riposte « disproportionnée ».

LES COMBATS ont cessé dans le nord du Kurdistan irakien après la victoire de la faction soutenue par Bagdad, mais ils n'ont pas mis un terme à la tension entre l'Irak et les Etats-Unis. Selon la Maison Blanche, un missile irakien a été tiré sans succès, *mercredi 11 septembre, sur deux* F-16 américains qui patrouillaient dans la zone d'exclusion du nord de l'Irak que ne reconnaît plus le président Saddam Hussein depuis les bombardements des 3 et 4 septembre. Au sud de Bagdad, un chasseur et un hélicoptère irakiens ont, en outre, violé la seconde zone d'exclusion aérienne.

Les Etats-Unis n'ont pas répliqué *militairement à ces deux* actions mais le secrétaire à la défense, William Perry, a fait part de la *« volonté »* et de la *« capacité »* de Washington de protéger ses intérêts et ses pilotes. *« Notre réplique sera disproportionnée par rapport aux provocations faites contre nous »*, a ajouté M. Perry. En tournée électorale en Arizona, le président Bill Clinton, a assuré qu'il fera *« tout ce qui est nécessaire »* pour que les pilotes américains puissent *« effectuer leurs missions en toute sécurité. »* Dans le Delaware, le candidat républicain à la vice-présidence, Jack Kemp, a dénoncé le caractère *« vague »* de la politique irakienne du président Clinton et souhaité que celui-ci en clarifie les objectifs avant tout autre initiative dans la région.

A la suite des propos de M. Perry, Washington a multiplié les signes d'éventuelles représailles. Après avoir signalé, mardi, que les Irakiens tentaient de reconstituer les défenses antiaériennes détruites au cours des bombardements de la semaine dernière, au sud de l'Irak, le Pentagone a annoncé l'envoi de bombardiers B-52 stationnés dans le Pacifique vers l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien. Lors du précédent raid, ces avions avaient déjà effectué un ravitaillement en carburant sur cette île avant de larguer leurs bombes sur l'Irak. Des chasseurs-bombardiers furtifs F-117 ont aussi été envoyés dans le Golfe.

Les Etats-Unis disposent déjà d'un porte-avions croisant à proximité, le *Carl-Vinson*, qui transporte plus de 80 avions de combats. Plus de 200 avions américains sont en outre stationnés en Arabie saoudite mais le ministre de la défense du royaume wahabite, le prince Sultan, a rappelé, mercredi, que *« les Etats-Unis ne nous ont pas demandé d'utiliser notre territoire pour lancer leurs dernières attaques contre l'Irak et que s'ils avaient déposé une telle demande, nous l'aurions rejetée. »*

FLAMBÉE DU BARIL

Cette escalade et ces préparatifs militaires ont eu un effet immédiat sur les cours du pétrole. Au marché de Londres, le prix du baril a terminé la journée de mercredi à son plus haut niveau depuis la fin de la guerre du Golfe à 23,59 dollars, après avoir grimpé jusqu'à 23,82 dollars. La crise irako-américaine plonge les courtiers dans l'embarras car ces derniers escomptaient une baisse des prix qui aurait été la conséquence du retour du brut irakien sur le marché, grâce à l'application de la résolution 686, dite *« pétrole contre nourriture »*.

Alors que les organisations humanitaires non gouvernementales américaines sont en train de quitter le nord de l'Irak pour la Turquie, le sort des opposants au régime de Saddam Hussein réfugiés dans le Kurdistan irakien et pris au piège par l'offensive du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) allié à Bagdad, reste toujours incertain. C'est notamment le cas pour trois à quatre mille civils chiites irakiens originaires de la région située au confluent du Tigre et de l'Euphrate, au sud du pays, plus connus sous l'appellation d'*« Arabes des marais »*.

Selon Leïth Kouba, opposant chiite indépendant, membre de la Fondation religieuse et socio-caritative El Khoï – du nom de l'ancien ayatollah Abou el Qasim el Khoï –, basée à Londres, ces personnes travaillaient pour les différents services administratifs du Congrès national irakien (CNI), *groupement d'opposants irakiens* créé à l'instigation des Etats-Unis. Accompagnés par les membres de leur famille, ces civils terrorisés se sont dispersés dans le Kurdistan et vivent une véritable tragédie. Aussi M. Kouba va-t-il saisir de leur cas le rapporteur spécial des Nations unies.

La Chine cherche à contrôler les accès au réseau Internet

PÉKIN
de notre correspondant

Que ce soit à l'importation des idées, à leur exportation, ou dans la production locale, les policiers pékinois veillent. Leur garde est parfois purement idéologique, parfois plutôt intéressée économiquement parlant. Mais ils veillent.

La Chine vient ainsi de bloquer *l'entrée sur ses réseaux informatiques* d'une centaine de sites d'Internet gérés par des agents externes : grands médias américains, dissidents chinois ou militants tibétains en exil, propagande gouvernementale de Taiwan, etc. Les revues *Playboy* et *Penthouse*, tombant sous le coup de la lutte contre la pornographie, ont aussi vu leurs accès à la Chine fermés par le réseau ChinaNet, le plus officiel des fournisseurs sur la place, qui dépend du ministère des postes et télécommunications.

La mesure, qui suit les directives repétées visant à contrôler la diffusion en Chine des informations financières livrées par *des agences étrangères, est plutôt* de nature économique : il s'agit de protéger le monopole du pouvoir sur un marché fructueux. D'autres sont franchement idéologiques : des oukazes à l'encontre de productions télévisées étrangères jugées *« malsaines »* ou de nature à porter atteinte à la *« sécurité nationale »*, des saisies de revues aux frontières.

S'ajoutent à tout cela des admonestations à l'encontre de câblo-opérateurs clandestins qui paraissent sourds à l'obligation de s'enregistrer auprès de la police – et qui sont souvent accusés de diffuser des œuvres *« vulgaires »*. Le même mobile avait été utilisé, il y a quelques années, dans un combat mené par le gouvernement contre les antennes de réception de télévision par satellite. Combat dans une bonne mesure perdu à en juger par le nombre de champignons blancs qui ornent le paysage chinois.

« POLLUTION SPIRITUELLE »

Les édits pékinois ont aussi tendance à condamner des productions légères qui défient la morale communiste et des vecteurs de communication aussi peu portés sur la gaudriole que le *Wall Street Journal* (par son site Internet). Le gouvernement a même annoncé son intention de généraliser son verrouillage de l'espace cybernétique pour les quelque 500 000 utilisateurs que servent les divers fournisseurs (ChinaNet n'en fournit que 20 000, les autres passant par des réseaux qui relèvent de l'Académie des sciences et de la Commission d'Etat à l'éducation). Deux traits peuvent être jugés préoccupants dans ce raidissement. Chinois ou non, les milieux d'affaires vont désormais être privés d'une information cybernétique disponible en temps réel sur le reste de la planète. L'ambassade des Etats-Unis s'en est émue. Plus préoccupant est de voir les autorités recourir à des slogans exhumés d'un âge très ancien : la *« lutte contre la pollution spirituelle »*.

Côté exportation, c'est-à-dire communication avec le monde extérieur, la situation n'est pas tellement plus brillante. Le ministère des affaires étrangères s'est vu imposer l'obligation de ne plus communiquer qu'en langue chinoise avec le reste de la planète. Le porte-parole de la diplomatie de Pékin, qui répond aux questions de la presse chinoise et étrangère, a affiché une gêne visible, conscient des risques d'incompréhension.

JEU DE MASQUES

Mais l'ordre venait de plus haut. Mobile de cette mesure : promouvoir l'usage international de la langue chinoise – tentation contre laquelle, pourtant, au même moment, l'ancien premier ministre de Singapour, Lee Kwan Yew, avait tenté de mettre en garde Pékin. Les armées de traducteurs formés pour servir d'interface avec le monde extérieur peuvent au moins se consoler à l'idée que la mesure sera, en toute logique, graduellement ignorée.

Enfin, en matière de production intérieure, les critiques à l'encontre du *« politiquement incorrect »* façon chinoise ne manquent pas. Selon des informations publiées à Hongkong, cinq publications sont dans le collimateur des gardiens de la pureté conceptuelle : deux périodiques – *L'Est* et *Tradition et Modernité* – pour un long passé d'insubordination idéologique ; une revue, *Stratégie et Management*, qu'on croit liée à la famille Deng Xiaoping, pour soupçon de complaisance envers Taïwan ; un mensuel célèbre, *Dushu* (Lire), d'inspiration libérale, se voit reprocher paradoxalement d'en avoir ajouté dans l'éloge de Mao Zedong.

Enfin, le comble vient de la critique pesant apparemment sur le quotidien *Chinese Industrial and commercial Times*, lié à l'embryon de bourgeoisie reconstituée, pour avoir réfuté les critiques gauchistes contre la réémergence d'une *« classe capitaliste. »* Ce jeu de masques a toutes les chances de continuer tant que les problèmes politiques liés à la succession de Deng Xiaoping sont suspendus comme une épée au-dessus du trône pékinois.

Francis Deron

Les talibans afghans enlèvent une ville proche du Pakistan

LES TALIBANS (« *étudiants en religion* ») se sont emparés, mercredi 11 septembre, de la ville de Djallalabad, située à proximité de la frontière avec le Pakistan. Précisant que les talibans avaient attaqué la cité depuis le territoire pakistanais, un porte-parole des autorités de Kaboul a accusé Islamabad d'avoir monté une *« conspiration »*. La prise de Djallalabad est un revers pour les autorités de Kaboul, que l'on avait crues fortifiées par la réconciliation entre le Jammiat-e-islami du président Rabbani et le Hezb-e-islami de Gulbuddin Hekmatyar. Après Kandahar et Herat, Djallalabad est la troisième ville afghane d'importance tombée aux mains des talibans. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : le gouvernement a déjoué une tentative de coup** d'Etat d'officiers, a-t-on appris, lundi 9 septembre, de source officielle. Le *pays fait face à une rebellion armée depuis mars 1991*. – *(AFP)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas)** a annoncé, mercredi 11 septembre, sa décision de participer à la *« conférence de l'entente nationale »* qui doit rassembler, samedi et dimanche, à Alger, le pouvoir et l'opposition légale. – *(AFP)*

■ **TUNISIE : un journaliste néerlandais,** Henk Ruyssenars, a été *« prié de quitter le territoire »*, le 1er août, indique, dans son dernier bulletin bimensuel, Reporters sans frontières. M. Ruyssenars préparait un livre sur la mort du diplomate néerlandais Robert Akkerman, assassiné, à Tunis, au lendemain de la guerre du Golfe.

ÉCONOMIE

■ **MATIÈRES PREMIÈRES : la production mondiale de cacao** recule *de 11 % et ne parviendra pas à couvrir la totalité de la consommation* lors de la saison 1996-1997 (d'octobre à septembre), prévoit l'Organisation internationale du cacao (ICCO). – *(AFP)*

Confusion autour de la mort du primat de l'Eglise catholique au Burundi

TANDIS QUE L'ARMÉE BURUNDAISE et les rebelles hutus continuaient, mercredi 11 septembre, *de se rejeter la responsabilité de l'assassinat de* Mgr Joachim Ruhuna, archevêque du Gitega, Radio-Burundi a rapporté le témoignage du chauffeur du prélat, qui a raconté que le véhicule avait été *« criblé de balles »* par un groupe de *« criminels »*, terme désignant les rebelles hutus dans le vocabulaire officiel. Jean Minani, président du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), principal parti politique hutu, a condamné les responsables de l'assassinat, *« quels qu'ils soient »*. – *(AFP)*

A la veille des élections en Bosnie, « Karadzic-ville » est envahie par la morosité

La « capitale » serbe apparaît de plus en plus isolée

Dans le village de Pale, « capitale » des Serbes de Bosnie, la population s'apprête à participer aux élections générales du 14 septembre. Même si le parti nationaliste de Radovan Karadzic apparaît comme le vainqueur probable du scrutin, il ne convainc guère des électeurs qui se savent les perdants de la paix, et craignent de rater le train de la reconstruction économique du pays.

PALE
de notre envoyé spécial

« Vivre avec des Musulmans ? Jamais plus ! », s'exclame le commerçant. *« Heureusement, mon parti va gagner les élections,* poursuit-il. *Le Parti démocratique serbe (SDS) de Radovan Karadzic. »* Pourtant, la vie à Pale n'est pas gaie, et l'heure n'est pas à l'enthousiasme. *« La vie est dure, nous avons peu d'argent, j'aimerais bien partir à l'étranger. »* Alors, pourquoi voter pour le SDS si le parti au pouvoir n'est pas apte à améliorer la vie des gens ? *« Pour le peuple serbe, pour un Etat serbe. »* *« Les gens sont convaincus que le SDS est un parti de bandits,* commente Dragana. *Ils voteront pourtant pour le parti de Karadzic, car ils pensent que les élections sont la dernière bataille pour un Etat serbe. Notre télévision ment chaque soir en affirmant que l'accord de Dayton a reconnu la République serbe. Le seul Etat est la Bosnie-Herzégovine. Ici, nous n'avons pas de passeport. D'ailleurs, ici, nous n'avons rien. »*

A la veille des premières élections bosniaques, la morosité envahit Pale. En fait, il y a longtemps que le fief des séparatistes serbes a cessé de se croire le centre du monde, même s'il en a gardé une certaine arrogance. Il y a longtemps que Jimmy Carter ou Alain Juppé ne font plus le voyage à Pale tandis que les canons serbes harcèlent Sarajevo. Le village de montagne est isolé, montré du doigt par la communauté internationale pour son intransigeance, dénoncé par le grand frère serbe belgradois qui lui a imposé un embargo, et haï par Banja Luka, qui lui revendique le statut de « capitale » de la République serbe (RS).

A 20 kilomètres, Sarajevo panse ses plaies et reprend goût à la vie. Pale demeure coupé du monde, envahi par les réfugiés qui ont dû quitter leurs positions d'assiégeants de la capitale bosniaque. Aucun expulsé de Pale, musulman ou croate, ne peut y revenir. En revanche, les Serbes commencent à s'aventurer à Sarajevo. *« Récemment, je suis allée à Sarajevo acheter de la tapisserie,* dit Dragana. *Si mon gamin était malade, je n'hésiterais pas une seconde à l'amener à l'hôpital de Sarajevo. Et, si ça continue ainsi, j'irai bientôt chercher un passeport bosniaque. Tant pis pour la République serbe. »*



Dragana ne mâche plus ses mots pour dénoncer « Karadzic-ville ». La police est entièrement au service du « président », officiellement retiré de la vie politique mais qui continue à gouverner dans l'ombre. *« Sa fille, Sonja, dirige le centre de presse international et une radio privée. Sa femme, Lilijana, veut ouvrir une clinique privée et, comme par hasard, la police a fermé l'hôpital public. Son principal collaborateur, Momcilo Krajisnik* (le président du « parlement » de la RS) *se comporte en véritable parrain. Pale est aux mains des intouchables de Karadzic. Ce n'est pas une ville, c'est une propriété privée ! La Sicile devrait venir ici en apprentissage. »*

RÉVEIL DOULOUREUX

Les affiches électorales du SDS, clamant *« on a réussi, on continue »*, ne parviennent plus à convaincre la population. *« Quel avenir avons-nous ? Mon fils ne saura pas ce qu'est un train, un cinéma, un ascenseur,* dit la jeune femme. *Et si la guerre reprenait, je tirerais une balle dans le genou de mon mari plutôt que de le voir repartir au front. Combattre pour qui ? Pourquoi ? Que le fils Karadzic y aille, la prochaine fois ! »* Les gens de Pale estiment avoir perdu la guerre, même si l'objectif de diviser la Bosnie-Herzégovine a été atteint sur le terrain. Aujourd'hui, ils sont les perdants de la paix, et craignent de rater le train de la reconstruction économique du pays. *« Notre problème est notre inaptitude à renverser nos leaders,* regrette Dragana. *Nous ne savons pas descendre dans la rue, dynamiter la station de télévision... Je suis absolument certaine que si les médias affirmaient haut et fort que les Musulmans sont nos frères, les gens d'ici y croiraient, et seraient favorables à une Bosnie multiethnique. »*

Dans ce haut lieu de l'intolérance ethnique, les programmes télévisés préélectoraux ont commencé à re[illegible] consciences. L'OSCE oblige la télévision locale, *SRNA*, à organiser des débats où sont invités des candidats musulmans ou croates. Ils viennent à Pale protégés par l'IFOR. Récemment, un nationaliste serbe évoquait *« la défense de la terre ancestrale serbe et des os de nos ancêtres »*. Haris Silajdzic, l'ancien premier ministre bosniaque, a interrompu l'orateur. *« Quoi ? Les os ? Si cela ne gêne personne, pourrions-nous parler ici du XXe siècle, de la paix, et des préoccupations quotidiennes des gens ? »* Dans les cafés de Pale, on en rigole encore. *« C'est vrai que les politiciens de Sarajevo tiennent souvent des discours apaisants et intelligents,* remarque Dragana, *tandis que les nôtres sont tellement ridicules. » « Je ne voterai pas pour un Musulman, il ne faut pas exagérer,* ajoute-t-elle. *Il faudrait un parti serbe modéré... »* En République serbe, aucun parti politique ne fait campagne pour la vie commune, et l'opposition évoque, elle aussi, la division ethnique du pays.

Le maire de Pale, Vojislav Milutinovic, a aussi deux visages. Le visage du SDS, fidèle à Radovan Karadzic, et le visage du citoyen ordinaire, peu éloigné d'une Dragana. *« Le destin de la Bosnie-Herzégovine est d'être divisée. Personne ne veut plus vivre ensemble, et les réfugiés ne veulent pas rentrer chez eux,* affirme-t-il. *Des Etats nationalistes offrent une certaine sécurité aux gens. »* Le vieil instituteur communiste estime désormais que *« le modèle yougoslave, Unité et Fraternité* (slogan de l'ancienne Fédération), *a démontré qu'il ne valait rien »*.

Puis, au fil du dialogue, il admet que *« les futures institutions communes de la Bosnie-Herzégovine sont primordiales afin de préserver la paix »*. M. Milutinovic, le maire de Pale ultranationaliste, confie finalement que sa sœur et ses cousins vivent à Sarajevo. *« Ils sont serbes, et n'ont aucun problème avec les Musulmans »*, confie-t-il. *« Ils viennent parfois déjeuner à la maison, depuis que les routes ont été ouvertes par l'IFOR. Moi, je n'ose pas encore descendre à Sarajevo, car je suis sur la liste des membres du SDS. »* S'il n'était pas maire de Pale, irait-il déjeuner à Sarajevo ? *« Evidemment... »*, murmure-t-il. *« Ne nous pressons pas, il faut donner du temps au processus de paix. Rien n'est définitif »*, conclut-il, souriant.

Vojislav Milutinovic a l'air franchement paumé. Il est devenu nationaliste presque par hasard, puis il y a eu la guerre... Aujourd'hui, le réveil est douloureux. Et les leaders du SDS n'économiseront pas leurs efforts pour retarder l'échéance de la réconciliation.

Rémy Ourdan

Le tribunal pour l'ex-Yougoslavie a repris ses travaux à La Haye

LA HAYE
de notre correspondant

Le premier procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité devant le tribunal pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a repris, mardi 10 septembre à La Haye, après trois semaines d'interruption. La procédure devait toutefois être à nouveau suspendue, mercredi, jusqu'à ce que les élections générales du 14 septembre soient terminées. Pendant trois mois, Michaïl Wladimiroff, l'avocat de Dusko Tadic, premier inculpé à passer en procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, a écouté et contre-interrogé les soixante-quinze témoins à charge présentés par le bureau du procureur. L'ancien cafetier serbe est accusé de treize assassinats, de persécutions, de tortures et de sévices sexuels.

En présentant sa défense, mardi, l'avocat a avancé deux catégories d'arguments : d'une part, des incohérences entre divers témoignages à charge et, d'autre part, des différences entre les dépositions de certains d'entre eux près d'enquêteurs du TPI et pendant leurs auditions sous serment à l'audience. La défense a aussi commencé l'audition du premier témoin expert, Robert Mc Beth Hayden, professeur de droit constitutionnel à l'université de Pittsburgh et spécialiste de la Yougoslavie. L'objectif de M. Wladimiroff est de démontrer que les événements en Bosnie relevaient de la guerre civile et non du conflit entre Etats, ce qui rendrait infondée l'accusation par une juridiction internationale de crimes de guerre. La défense prévoit de présenter une trentaine de témoins à La Haye (cinq autres devant déposer d'ex-Yougoslavie au moyen d'une liaison vidéo-satellite) et plaidera l'erreur sur la personne. L'avocat ne nie pas l'existence d'atrocités dans les camps de Bosnie, mais affirme que les faits reprochés ne peuvent avoir été commis par l'homme présent dans le box des accusés.

Alain Franco

Ouverture houleuse du congrès des syndicats britanniques

Le Parti travailliste prend ses distances

LONDRES
de notre correspondant

La réunion annuelle des syndicats britanniques, ou TUC, s'est ouverte à Blackpool, lundi 9 septembre, en pleine polémique sur le droit de grève et sur le salaire minimum, non seulement entre les TUC et le gouvernement conservateur, mais aussi avec le Parti travailliste, qui leur est pourtant historiquement proche. Intervenant à la suite d'un été marqué par des grèves à répétition dans les transports et la poste, elle témoigne du malaise qui secoue le monde syndical à la veille d'un probable retour au pouvoir du Labour nouvelle formule.

C'est peu de dire que les relations sont tendues entre le TUC et le chef du Labour. Tony Blair, avant tout préoccupé par les élections du printemps prochain, fait feu de tout bois pour rassurer les classes moyennes et le patronat, se présentant même comme le *« parti du business »*. Il se livre à une surenchère avec les conservateurs pour paraître le plus ferme avec les syndicats. Suivant l'avis de ses conseillers en relations publiques – ou *spin doctors* –, il tente de dissocier son image de celle de syndicats, qui n'ont pas toujours été populaires dans l'opinion.

AGGIORNAMENTO SYNDICAL

M. Blair a aussi critiqué mercredi la décision des postiers de reprendre leurs grèves de vingt-quatre heures. Il a appelé leurs dirigeants à organiser une consultation sur les ultimes propositions *« raisonnables »* de la Royal Mail. Cette prise de position, mal reçue par les grévistes, est intervenue à la suite de deux journées de valse-hésitation du Labour sur la réglementation d'un droit de grève déjà largement bridé depuis Mme Thatcher. Responsable de l'emploi au cabinet fantôme, Devid Blunkett a été contraint de reculer sur son projet d'arbitrage contraignant des conflits sociaux et d'obligation de faire voter les syndiqués sur toute proposition *« substantielle »* des employeurs. Il a aussi choqué en dénonçant les *« les révolutionnaires en fauteuil qui cherchent tous les moyens pour créer des ennuis »*.

Tony Blair a affirmé *« ne pas chercher à se livrer à des manœuvres politiques ni à dénigrer systématiquement les syndicats »*, comme il en a été accusé. Il a lancé un appel au calme et à la consultation tout en mettant en garde contre une attitude rétrograde : *« Nous n'allons pas résoudre les défis d'un nouveau siècle en répétant les batailles des années 70 ou 80. (...) Nous vivons dans un climat économique global différent, dans lequel nous devons travailler ensemble pour répondre à ces défis. (...) La force des syndicats ne s'y mesurera pas en nombre de grèves, mais par le succès d'un travail commun avec le monde de l'industrie »*. *« Les relations entre le Labour et les syndicats ont changé, pour le meilleur : elles sont plus raisonnables et réalistes »*, a-t-il ajouté.

Reste à savoir si la phobie des grèves manifestée par le dirigeant travailliste aura convaincu des syndicalistes outrés par cette bordée médiatique. Certains n'ont pas mâché leurs mots : Lew Adams, chef du syndicat des cheminots ASLEF, a dénoncé *« le coup de pied dans les gencives »* du Labour. *« Ce serait une tragédie si le premier discours de la reine* [suivant une victoire travailliste] *annonçait un renforcement des lois antisyndicales »*. Même le secrétaire général du TUC, John Monks, pourtant proche de M. Blair, a manifesté son irritation à l'égard de *« déclarations confuses* [du Labour] *qui représentent un pas en arrière plutôt qu'en avant »*.

Polémique sur le salaire minimum

Discret sur les liens organiques, même s'ils ne sont plus aussi étroits que jadis, entre le Parti travailliste et la Confédération des syndicats (TUC) – le premier finançant la seconde à près de 50 % –, M. Tony Blair refuse de s'engager sur un montant précis pour le salaire minimum, qu'il s'est engagé à rétablir et dans lequel il *« croit passionnément »*.

Le TUC s'est pourtant massivement prononcé, mercredi 11 janvier, en faveur d'un SMIC de 4,26 livres par heure (33,6 francs). Ce vote apparaît comme un défi au président du Parti travailliste. *« Vous avez tout à fait le droit de choisir un montant,* avait-il répliqué par anticipation mardi. *Mais notre tâche est de nous assurer qu'il ne nuira pas à ceux qui devraient en bénéficier et qu'il aura l'appui du plus grand nombre. »*

M. Monks est le prototype du réformiste syndical. Il a compris que les syndicats à l'ancienne avaient vécu, mettant en garde ses camarades lundi contre leur *« état d'esprit étroit, négatif, frustré »*. Le cas de la poste est typique : l'accord conclu avec la direction a été rejeté par le comité syndical, qui se refuse à consulter la base. A la suite de quoi, profitant de la lassitude de l'opinion face à un conflit qui s'enlise, le gouvernement a menacé de lever à nouveau le monopole de la poste et de prendre de nouvelles mesures contre le droit de grève.

« Nous devons montrer que nous pouvons être partie à une solution, et pas seulement à un problème. (...) Il y a des moments où nous devons nous demander non pas ce que le pays peut faire pour nous, mais ce que nous devons faire pour lui. Ce n'est pas notre boulot de bloquer le changement. » Ces termes très durs employés par M. Monks symbolisent l'aggiornamento syndical qu'il entend imposer, avec M. Blair, à ceux de ses collègues qui rêvent encore aux conflits d'antan. Il veut entreprendre une reconquête syndicale, convertir de nouveaux militants et reconvertir ceux qui n'ont pas renouvelé leur carte ; car le nombre de syndiqués a chuté de 13 à 8 millions depuis 1979.

M. Blair pense qu'il fait face à un baroud d'honneur, le TUC n'ayant pas vraiment le choix : il n'est en effet pas question que les syndicats fassent voter pour des conservateurs qui ont tout fait pour les casser. En même temps, ils savent que M. Blair refuse de devenir leur otage. A ce dernier de jouer un jeu délicat entre les deux organisations tout en se montrant capable aux yeux des Britanniques de gérer le pays au mieux de leurs intérêts. Et de ne pas s'aliéner les plus défavorisés en paraissant s'intéresser plus à ses relations avec le patronat et au sort des classes moyennes qu'à son électorat traditionnel.

Patrice de Beer

Les médias belges sont dopés par les « affaires »

BRUXELLES
de notre correspondant

Avec un soin presque masochiste, les médias belges citent ce que *La Libre Belgique* appelle *« une presse européenne déchaînée »* à propos des affaires Cools et Dutroux. De *Die Welt* au *Financial Times*, les articles présentant le royaume sous un jour peu flatteur n'ont pas manqué. Les Belges s'irritent parfois de ce que *La Nouvelle Gazette*, quotidien de Charleroi, appelle *« le style ethnographique de certains chroniqueurs, persuadés d'avoir quitté la civilisation quand ils quittent leur capitale »*. Mais, dans l'ensemble, ils paraissent paradoxalement excités par l'intérêt soudain des médias étrangers pour un petit pays trop souvent réduit à l'image d'une contrée ayant pour seul intérêt d'abriter la « capitale de l'Europe ».

Les journaux belges sont eux-mêmes dopés par l'actualité nationale. Jamais, depuis la mort du roi Baudouin, les quotidiens ne s'étaient aussi bien vendus. Radios et télévisions gagnent aussi en audience. Pour la rentrée de septembre, la RTBF devait innover en diffusant un journal télévisé à 12 h 45, afin de conquérir le terrain occupé par les chaînes françaises dans cette tranche horaire. L'affaire Dutroux l'a amenée à avancer de quelques jours le début de cette expérience. Avec un succès dépassant les espérances. Et parfois dans des conditions acrobatiques : le 3 septembre, quand le présentateur a annoncé la diffusion d'images montrant la découverte des ossements d'An et d'Eefje à Jumet, il n'avait même pas eu le temps de visionner ce document, sans doute bien payé à un voisin de Dutroux opérant depuis sa fenêtre. D'où l'invite – en quelque sorte préventive – du présentateur à éloigner les enfants de l'écran, ce par quoi il a paru s'ingénier à dramatiser encore plus les choses, alors que son intention était louable.

EXAMEN MÉDICAL

Chaque jour ou presque, sans être démenti, un journal belge « sort » quelques petits faits qui en disent plus long que tous les éditoriaux. Par exemple, mercredi 11 septembre, *La Libre Belgique* a révélé que, depuis sa sortie de prison, en 1993, Dutroux touchait tous les mois une indemnité d'incapacité de travail de quelque 7 000 francs français. Normalement, une telle indemnité n'est allouée qu'après un examen médical. Cet examen n'eut pas lieu, faute de moyens. *« Nous devrions disposer en principe d'un contrôleur adjoint par province, comme c'est le cas en Flandre,* a expliqué un responsable au quotidien catholique. *Mais nous en avons exactement deux pour toute la Wallonie ! »* Une personne ayant signalé, au début de 1995, les travaux de terrassement de cet étrange handicapé, dans les maisons où il se préparait à séquestrer ses victimes, il fallut attendre un an et demi pour qu'un contrôleur vienne enquêter. Il est vrai que le malheureux fonctionnaire n'avait qu'un vélo pour tout moyen de locomotion.

Pour sa part, dans son numéro du jeudi 12 septembre, l'hebdomadaire satirique *Pan*, parfois bien informé, revendique un scoop relatif à Serge Dassault, le patron français contre lequel la Belgique a délivré un mandat d'arrêt international, puisqu'il est accusé d'avoir autorisé le versement de pots-de-vin au Parti socialiste pour obtenir des contrats militaires. Ce mandat d'arrêt résulte des multiples investigations menées à Liège pour essayer d'élucider l'affaire Cools. Selon *Pan*, M. Dassault avait l'intention de se rendre au Salon aéronautique de Farnborough, le 1er septembre, après que ses conseillers juridiques lui eurent indiqué que le protocole d'extradition anglo-belge ne joue pas en cas de simples accusations de corruption.

Mais, après divers contacts entre Londres et Liège, une autre interprétation de l'accord parut possible et, selon *Pan*, Scotland Yard avait finalement promis à un magistrat liégeois de procéder à l'arrestation de M. Dassault. Ce magistrat en avertit le gouvernement belge. Toujours selon *Pan*, Scotland Yard effectua comme promis une visite au pavillon Dassault le 1er septembre. En vain. Le « piège » n'avait pas fonctionné. Parce que, soutient l'hebdomadaire, un membre du cabinet du premier ministre belge avait alerté Paris en expliquant que Bruxelles ne voulait pas une réédition de l'affaire Didier Pineau-Valencienne, le PDG de Schneider incarcéré douze jours par un juge d'instruction bruxellois en 1994.

Jean de la Guérivière

Publication judiciaire

« Par jugement du 15 Janvier 1996, de la 17ème Chambre du Tribunal correctionnel de Paris, la SOCIETE L'OREAL a été condamnée à verser à M. Jean et M. David FRYDMAN la somme de 1 F, à titre de dommages-intérêts en réparation de leur préjudice moral, à la suite de la plainte déposée contre eux par cette société pour chantage et extorsion de fonds, plainte ayant fait l'objet d'une ordonnance de non-lieu »

هكذا من الأصل

M. Chirac prône à Varsovie l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne « dès l'an 2000 »

Le processus d'intégration à l'OTAN doit s'engager dès 1997

Le président de la République Jacques Chirac a répondu au vœu des Polonais en déclarant, mercredi 11 septembre, lors de son entretien avec le président Aleksander Kwasniewski, puis jeudi matin dans son discours devant la Diète, souhaiter l'adhésion de leur pays à l'Union européenne dès l'an 2000. M. Chirac devait se rendre vendredi à Cracovie et visiter l'ancien camp d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau (lire notre éditorial page 12).

VARSOVIE
de nos envoyés spéciaux

« Je souhaite que dès l'an 2000, la Pologne ait rejoint notre Union ». Par cette simple phrase, prononcée jeudi matin 12 septembre au lendemain de son arrivée pour une visite d'Etat à Varsovie, Jacques Chirac est allé au devant des attentes de ses hôtes.

S'adressant aux deux chambres du Parlement polonais, le président de la République s'est en effet distingué de la longue cohorte des visiteurs occidentaux – y compris français – qui évitaient soigneusement de parler d'une date concrète. Que cette date, relativement proche – et déjà mentionnée par le chancelier Kohl –, soit donnée par le président français est d'autant plus appréciable, vu de Varsovie, que la France a longtemps été soupçonnée d'un certain manque d'empressement.

Allant jusqu'à se présenter comme *« le premier responsable politique d'Europe occidentale »* à plaider *« sans réserve »*, dès 1989, pour l'adhésion de la Pologne à l'Union, M. Chirac a ajouté : *« Notre devoir, notre intérêt, notre amitié nous commandent de vous aider à nous rejoindre, dès les prochaines années. La Pologne y sera le partenaire naturel de la France, sa sœur de l'Est. »*

Dès son premier entretien, mercredi soir, avec le président Alexandre Kwasniewski, M. Chirac avait précisé, selon son porte-parole Catherine Colonna, qu'il considérait nécessaire pour l'équilibre de l'Europe que la Pologne soit à l'intérieur de l'Union, même si une *« forte volonté politique »* est nécessaire pour surmonter les difficultés de l'élargissement. Au sein de cette Union, le président français souhaite développer la *« relation intime »* que la France, la Pologne et l'Allemagne ont commencé à mettre en œuvre dans ce qu'il est convenu d'appeler le « triangle de Weimar », où il voit l'ossature de la nouvelle Europe.

CONVICTION

Chaleureux et ne ménageant pas ses compliments (on l'a entendu parler à plusieurs reprises de la Pologne *« grande puissance européenne »*), le président français a également tenu à rassurer ses interlocuteurs sur l'attitude de la France à l'égard de l'élargissement de l'OTAN.

« 1997 doit engager de façon irréversible le processus d'adhésion de la Pologne à l'OTAN », a-t-il déclaré devant les députés : *« Je souhaite que cette négociation aboutisse rapidement. »* Il a réitéré à cette occasion le souhait, formulé entre autres par la France et les Etats-Unis, d'associer au prochain sommet de l'OTAN, au début de l'été 1997, non seulement les candidats à l'adhésion, mais aussi *« les futurs partenaires de l'Alliance »*. Son souci de ménager la Russie a été exprimé de manière particulièrement nette au cours d'une allocution devant la communauté française de Varsovie : *« Il faut réorganiser l'OTAN (...), et ensuite l'élargir dans le cadre de négociations globales avec la Russie et la CEI. Il est hors de question d'avoir une attitude qui pourrait être considérée comme agressive ou humiliante à l'égard du grand pays qu'est la Russie. »*

Jacques Chirac a, par la même occasion, encouragé les Français à venir travailler et à investir à Varsovie, reconnaissant que *« l'image de la France, en Pologne et dans cette partie du monde, est encore celle d'un entrepreneur timide » : « Nous devons et nous pouvons faire mieux. »*

M. Chirac, qui s'était fait accompagner de sept dirigeants de grandes entreprises françaises déjà engagées en Pologne ou s'y intéressant de près, devait visiter jeudi un forum réunissant des représentants de régions françaises et polonaises engagées dans des programmes de coopération.

Près de trois cents élus ou responsables de collectivés locales françaises sont venus pour la circonstance à Varsovie, à l'invitation de la Fondation France Pologne, qui s'attache aussi à développer un vaste programme de formation des cadres et de coopération universitaire.

M. Chirac doit consacrer la dernière journée de sa visite, vendredi, à une visite à Cracovie et au camp d'extermination d'Auschwitz – où il sera accompagné par le président Kwasniewski (il a fait venir pour la circonstance cent lycéens français de Drancy auxquels se joindront cent jeunes Cracoviens).

Dès les premières heures de son séjour, il avait tenu à exprimer la détermination de la France à défendre un projet *« qui permette à notre continent de construire la paix, d'unir nos économies, de rapprocher nos cultures »*. Des paroles pas vraiment nouvelles, mais prononcées avec une conviction qui devrait satisfaire tous ceux, assez nombreux en Pologne, qui regrettent que la France ait manqué jusqu'à présent d'audace, voire de « générosité» dans sa vision de l'Europe. *« Ce qui nous manquait,* a déclaré M. Chirac devant la Diète, *c'était un projet plus ambitieux, plus généreux, plus mobilisateur, qui donne enfin tout son sens et toute sa réalité au rêve européen. »*

Dans son élan, le chef de l'Etat a exhorté la jeunesse à se mobiliser autour du projet européen, et il a proposé que des assises réunissent l'an prochain à Strasbourg des représentants de toute la jeunesse d'Europe.

Henri de Bresson et Jan Krauze

« Un projet ambitieux, généreux, mobilisateur »

« La France a toujours su – elle l'a exprimé avec éclat par la voix du général de Gaulle – que l'Europe ne pourrait s'accomplir que le jour où elle serait tout entière rassemblée.

» Depuis sept ans, beaucoup a été fait : affirmation de la vocation de votre pays à adhérer à l'Union, partenariat pour la paix avec l'Alliance atlantique, adhésion de la Pologne au Conseil de l'Europe. Et pourtant, chacun voit bien que l'essentiel reste à faire. Ce qui nous manquait, c'est un projet plus ambitieux, plus généreux, plus mobilisateur, qui donne enfin tout son sens et toute sa réalité au modèle européen (...). Il s'agit d'édifier une architecture européenne de paix et de sécurité, de réussir ensemble l'élargissement de l'Union européenne (...). Ce n'est plus une perspective vague ou lointaine. Dans un peu plus d'un an, les négociations d'adhésion devraient s'engager. Je souhaite que, dès l'an 2000, la Pologne ait rejoint notre Union. »

VERBATIM

Varsovie accumule des résultats économiques impressionnants

IL Y A deux ans encore, la Pologne attirait peu les investisseurs étrangers. Ses déséquilibres macroéconomiques étaient de taille, sa dette extérieure élevée, alors que d'autres pays de la région, Hongrie ou République tchèque, semblaient plus rassurants. L'élection de l'ancien communiste Alexandre Kwasniewski, en novembre 1995, suscita dans un premier temps quelques inquiétudes sur l'orientation de la politique économique.

Moins d'un an après le scrutin présidentiel, le virage libéral pris au début des années 1990 a été confirmé et Varsovie accumule des résultats économiques impressionnants : un taux de croissance de 7 % l'an dernier, une inflation annuelle ramenée de 40 % à 25 % en l'espace de trois ans, une monnaie, le zloty, en appréciation régulière, une dette extérieure réduite de moitié grâce aux accords passés avec les pays créanciers (le Club de Paris) et les banques commerciales (le Club de Londres). Plus de 60 % de la production nationale est désormais fournie par le secteur privé, et le pays réalise les trois quarts de son commerce extérieur avec l'Union européenne. Après avoir atteint 16 % de la population active en 1994, le taux de chômage a commencé à refluer l'an dernier. Longtemps réticents, les investisseurs étrangers ont récemment afflué dans le pays. Avec ses quelque 40 millions d'habitants, la Pologne est le marché le plus vaste d'Europe centrale, et sa situation géographique favorise le développement d'un commerce régional en direction notamment de la Russie. Le nouveau gouvernement entend plus que jamais intégrer l'Union européenne. En juillet, la Pologne a rejoint le groupe des pays industriels en devenant, quelques mois après la République tchèque et la Hongrie, le vingt-huitième membre de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). Le long processus d'adhésion a contraint le pays à amorcer quelques-unes des réformes structurelles encore nécessaires pour que la Pologne ne soit plus considérée comme une *« économie en transition »*. Les secteurs bancaires et immobiliers ont été plus largement ouverts. Reste que certains grands chantiers ont à peine été ouverts – en premier lieu la désétatisation des grandes entreprises et le financement des retraites.

F. L.

Londres remet en cause son plan d'abattage du cheptel bovin

LONDRES. La Grande-Bretagne envisage de réduire le plan d'abattage de ses bovins approuvé en juin à Florence par l'Union européenne, au risque d'une nouvelle confrontation avec Bruxelles. Les Britanniques ont dû accepter au sommet européen de Florence la mise en place d'un abattage *« sélectif »* prévoyant l'élimination prioritaire des bêtes nées entre 1989 et 1993 dans des troupeaux touchés par la maladie. *« Nous allons réexaminer la question parce que deux faits sont apparus : premièrement, des preuves scientifiques supplémentaires sur une transmission possible de la mère au veau »* et, deuxièmement, *« des données scientifiques sur la réduction de la propagation de l'encéphalopatie spongiforme bovine (ESB) »*, a déclaré John Major. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : les parlementaires russes ont refusé,** mercredi 11 septembre, de transmettre une invitation du Conseil de l'Europe au chef militaire des indépendantistes tchétchènes, Aslan Maskhadov, dénonçant une ingérence *« inacceptable dans les affaires intérieures de la Russie »*. La délégation russe à l'assemblée parlementaire a annoncé son intention de boycotter l'audition du 23 septembre sur la Tchétchénie où le général Lebed et Aslan Maskhadov doivent intervenir. – *(AFP.)*

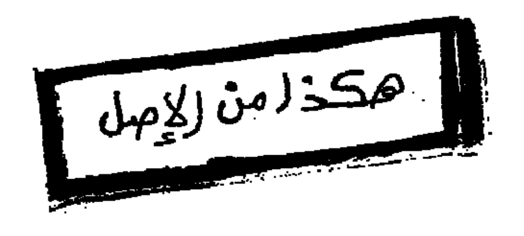
AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : l'ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, James Jones,** a déclaré mardi 11 novembre que son pays était prêt à aider le Mexique à combattre un nouveau mouvement de guérilla. *« Les Mexicains n'ont qu'à demander »*, a-t-il dit. Mais, interrogé sur cette proposition, le ministre des affaires étrangères, Jose Angel Gurria, a répondu que, *« pour l'instant »*, cette affaire était *« purement intérieure »*. Depuis le 28 août, les attaques de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR) ont fait, selon un bilan officiel, dix-neuf morts et trente-deux blessés dans plusieurs Etats mexicains. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'ancien premier ministre français Pierre Mauroy** a été réélu, mercredi 11 septembre, à la présidence de l'Internationale socialiste (IS), réunie en Congrès du 9 au 11 septembre au siège des Nations unies, à New York. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***ÉTATS-UNIS :* un « Livre beige » de la Réserve fédérale,** paru mercredi 11 septembre, conclut que l'activité est globalement *« bonne et en croissance modérée »*, que les signes d'inflation sont *« variés et généralement non concluants »*. Les tensions se manifestent davantage sur les salaires que sur les prix, note la Banque centrale. – *(AFP.)*



GAUCHE La préparation du 29e Congrès du Parti communiste, prévu pour décembre, donne lieu à des débats au sein du comité national, réuni jeudi 12 septembre, débats qui devraient transparaître au cours de la Fête de *L'Humanité*, organisée du 13 au 15 septembre à La Courneuve. ● CETTE TRADITIONNELLE MANIFESTATION fera cette année une place à toutes les sensibilités communistes. Robert Hue doit en effet naviguer entre l'aile refondatrice et l'aile orthodoxe, qui mettent l'une et l'autre des conditions à un accord avec le PS. ● LE NOMBRE DES ADHÉRENTS du parti, évalué à 590 000 en janvier 1994, est officiellement estimé, aujourd'hui, à 300 000. ● LA QUESTION DE L'IMMIGRATION révèle des sensibilités différentes dans les rangs des communistes, comme en témoignent les difficultés rencontrées par Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil.

Robert Hue écarte un « contrat de gouvernement » avec le PS

Le secrétaire national du Parti communiste prépare le congrès de décembre, en naviguant entre refondateurs et orthodoxes. Les débats organisés à la Fête de « L'Humanité » devraient porter notamment sur les relations avec les socialistes

C'EST UNE GROSSE « BIBLE » de cent pages, sans photos ni couleur, que les militants communistes ont reçue, cet été, durant leurs congés. C'est avec ce document intitulé « Vingt-neuvième congrès », qui constitue le procès verbal des « *questions posées et textes versés au débat* » par le comité national (*Le Monde* du 22 juin), qu'ils feront leur rentrée à la traditionnelle Fête de *L'Humanité*, les 13, 14 et 15 septembre à La Courneuve, dans la Seine-Saint-Denis.

Autour de cinq « questions » se retrouvent consignées, pour la première fois, toutes les interventions des membres du comité national, y compris celles de la minorité refondatrice ou de l'aile ultra-orthodoxe du parti. A la fête, la nouvelle « commission nationale chargée de la transparence des débats », qui vient d'entendre le philosophe refondateur Lucien Sève et s'apprête à recevoir l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors, tiendra même un stand, ouvert à tous ceux qui s'intéressent « *à la progression de la discussion jusqu'au 29e Congrès* » et où s'arrêtera, samedi, le secrétaire national du PCF. « *Débats* », « *transparence* », « *diversité* » : tels sont les nouveaux mots d'ordre du Parti communiste avant l'ouverture, le 19 décembre, du premier congrès présidé, de bout en bout, par Robert Hue.

Quatre mois avant cette échéance, la Fête de *L'Humanité* constitue une étape importante. Depuis quelques années, ce rendez-vous rituel, qui renflouait traditionnellement un parti dont les cotisations chutent régulièrement, perd de l'argent. En 1995, le déficit s'est élevé à 2 millions de francs. L'organisation de la manifestation n'en devrait pas moins donner un avant-goût de la manière dont s'amorce aujourd'hui la « *mutation* » du PCF, toujours soumise à des tiraillements entre les refondateurs et les plus orthodoxes. Les uns prônent la constitution d'un « *pôle de radicalité* » pour pouvoir, ensuite, discuter en position de force avec le PS. Les autres considèrent comme un préalable le rejet de Maastricht par les socialistes et refusent toute « *union* » avec eux, fût-elle « *nouvelle* ».

« NOUVELLE GÉNÉRATION »

Pour la première fois, les refondateurs du parti se retrouveront à la Fête autour du stand de leur journal, *Futurs*. M. Le Pors a même été autorisé à signer son livre, *Pendant la mue, le serpent est aveugle* (Albin Michel, 1994), qui constitue pourtant une attaque en règle de l'appareil du parti. De son côté, l'aile ultra-orthodoxe devrait profiter de ce rassemblement pour faire circuler une pétition, intitulée « Faire du neuf dans l'esprit du congrès de Tours », et qui appelle à un « *renouveau du PCF dans le sens de son identité marxiste et révolutionnaire* » (*Le Monde* du 17 avril). Le texte, dont la publication n'a jamais été acceptée par *L'Humanité*, aurait, selon ses initiateurs, d'ores et déjà recueilli 572 signatures.

La « Fête de L'Huma » 1996 se distingue aussi par la profusion des débats programmés et un éclectisme, au sein des sensibilités de gauche, voire républicaines, qui rappelle celui entamé depuis décembre 1995 par le quotidien communiste. Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France Libertés, participera au débat sur le Chiapas avec l'écrivain Régis Debray. Daniel Bensaïd, philosophe et membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), débattra des nouvelles lectures de Marx.

L'écrivain Gilles Perrault sera au côté d'Edmonde Charles-Roux pour apporter son soutien à la nouvelle société des Amis de *L'Humanité* (*Le Monde* daté 1er-2 février), le sociologue Emmanuel Todd donnera son point de vue sur le mouvement social de décembre 1995, et Roger Fauroux, président de la commission de réflexion sur l'école, son avis sur la réforme du système scolaire français...

En revanche, aucun débat ne constituera, à proprement parler, la redite du forum unitaire organisé le 2 avril, à Bercy, à l'initiative du PCF, même si la rencontre consacrée à « *l'initiative et la politique* », à l'Espace 1936-1996, recevra Jean-Christophe Cambadelis, membre du secrétariat national du Parti socialiste, Yves Cochet, porte-parole des Verts, et Emile Zuccarelli, président délégué du Parti radical socialiste.

Figure emblématique de cette « *nouvelle génération* » que M. Hue entend faire promouvoir dès décembre au sein du parti, Marie-Georges Buffet, rapporteur au congrès (comme les premiers secrétaires de la fédération d'Ille-et-Vilaine, Paul Lespagnol, et de la Corrèze, Dominique Grador, eux aussi promis à une prochaine ascension), conclura officiellement la fête. La réunion du conseil national, jeudi, sur le thème « Le point de la situation politique, le point de vue des communistes », devrait être l'occasion de « cadrer » le discours, en rappelant le nécessaire engagement du parti dans les « luttes », sans laisser à la seule CGT, comme en décembre, le monopole de la rue (*Le Monde* du 28 août).

Le secrétaire national du PCF devrait également corriger, comme il l'avait fait le 2 septembre, sur France-Inter, le mauvais effet produit, chez de nombreux militants, par le débat organisé le 30 août avec Lionel Jospin et Dominique Voynet et l'ex-communiste Charles Fiterman à Sanguinet, dans les Landes, lors de l'« université d'été » des Verts. Les débats préparatoires témoignent, en effet, des réserves de la base vis-à-vis du dialogue entamé avec les socialistes. Robert Hue devrait donc affirmer avec force, dans les prochains jours, son refus de l'établissement, avant les élections législatives de 1998, d'un « *contrat de gouvernement* » avec le PS.

Ar. Ch.

300 000 adhérents revendiqués

L'aveu est d'importance : le PCF vient de reconnaître officiellement le chiffre de 300 000 adhérents. Avancé en juin par Jean-Paul Magnon, secrétaire à l'organisation, il a été confirmé le 9 septembre par le directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka. Effectué à la demande du secrétaire national, Robert Hue, ce nouveau comptage est encore, vraisemblablement, « gonflé », mais il corrige considérablement les 590 000 adhérents annoncés au 28e Congrès, en janvier 1994. Roger Martelli, directeur du journal des refondateurs, *Futurs*, parle dans son ouvrage *Le Rouge et le Bleu*, (Editions de l'Atelier, 1995), d'effectifs *« se situant entre 200 000 et 300 000 »*. Selon la revue *Communisme* (no 18-19, 1988), un pic avait été atteint en 1978, avec 520 000 adhérents réels.

Les mots à la mode – et ceux qui ne le sont plus – place du Colonel-Fabien

C'EST DANS LES MOTS qu'on pense. Et, accessoirement, dans les mots communistes qu'on continue le mieux à penser l'absence de « ligne » dont se prévaut désormais le PCF. Place du Colonel-Fabien, on récuse, à tout jamais, la vocation de « *parti-guide* », et « *avant-garde* » est devenu un mot déplacé. Mais les habitudes éclairées sont parfois plus tenaces qu'on ne l'imagine, et le bois des langues plus robuste qu'on ne croit.

Face à la complexité des choses – « *le monde a changé* » –, il y a, d'abord, ces mots qui tiennent lieu de programme. En 1995, c'était « *mutation* ». Des réunions de cellules aux débats d'intellectuels, le titre-phare du *best-seller* de Robert Hue (*Communisme : la mutation*, 60 000 exemplaires vendus selon l'éditeur Stock) se conjuguait sur tous les modes, sujets et conversations. Le terme est pratique, qui s'adapte aux diverses sensibilités. Dans le Pas-de-Calais ou le Val-de-Marne, deux fédérations réputées orthodoxes, on date volontiers le phénomène du milieu des années 80, tandis que, dans le Val-d'Oise, fief du nouveau secrétaire national, on fait démarrer cette mutation de janvier 1994, date du 28e Congrès, qui avait vu Robert Hue succéder à Georges Marchais.

L'automne communiste s'ouvre sous le signe de la « *diversité* », « *diversité de la gauche* » ou « *des communistes* ». On aménage aussi, en les déclinant, quelques classiques : la gauche devient « *les forces de gauche, de progrès, écologistes* ». On apprend de nouveaux adjectifs et, depuis que le parti rencontre régulièrement les Verts, le développement doit être « *durable* », « *soutenable* » ou, simplement, « *humain* ».

« MARX » PLUTÔT QUE « LE MARXISME »

... Sont à proscrire définitivement, en revanche, les mots qui sentent l'après-guerre et la lutte de classes, dont les contours sont devenus flous : « *les masses* », « *les travailleurs* », le « *capital* ». Selon le sujet, leur préférer « *les citoyens* », « *les gens* », « *l'ultralibéralisme* ». Substituer au « *patronat* », qu'il ne faut plus diaboliser, les « *chefs d'entreprise* » ou les « *entrepreneurs* ». De même, à l'adjectif « *marxiste* », devenu encombrant, préférer le retour à un « *Marx* » vierge et pur : l'Institut de recherches marxistes (IRM) est devenu cette année Espace Marx.

Les « *membres de la direction du parti* » – ainsi s'appelle-t-on de plus en plus souvent dans *L'Humanité*, délaissant les termes officiels de « *bureau* » ou de « *conseil national* » – se prêtent volontiers au jeu de la traduction. « *La diversité des communistes* » ? Ce n'est pas seulement « *celle des refondateurs ou des plus orthodoxes* ». « *Aucun adhérent du parti n'est semblable* », précise même un membre fidèle de l'appareil.

Les militants ne répondent plus comme un seul homme, mais c'est pour être considérés désormais comme tous différents. Pas question que ceux qui se ressemblent s'assemblent un jour en « courants » derrière des « motions ». La « novlangue » communiste n'est pas un sabir socialiste.

Ar. Ch.

Les élus PCF de Montreuil s'opposent au maire, ancien membre du parti, au sujet des immigrés

LE PARTI COMMUNISTE tiendrait-il enfin sa revanche sur le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard ? Trois mois après la décision de ce dernier de quitter le parti, le conflit entre la mairie et les résidents africains du foyer Nouvelle France vient de donner l'occasion aux communistes de passer à l'offensive. Après des années de conflits à l'intérieur du parti, et quelques mois d'observation, les communistes montreuillois ont clairement sorti les armes à l'occasion d'un conseil municipal, mardi 10 septembre.

Ce soir-là, l'atmosphère promet d'être tendue à la mairie. Non que l'ordre du jour – le plan de redressement de la société d'économie mixte de la ville – passionne particulièrement le conseil municipal, mais l'intervention policière de la veille est dans toutes les mémoires. Le 9 septembre, les forces de l'ordre, intervenant à la demande de Jean-Pierre Brard, avaient brutalement délogé, vers 21 heures, une cinquantaine d'anciens résidents de Nouvelle France de l'esplanade de la bourse du travail, face à la mairie. Troisième action policière en quatre jours contre les travailleurs africains, l'évacuation avait cette fois été plus violente. Un blessé côté policier, six parmi les manifestants soutenant les résidents : la soirée allait laisser des traces. Le lendemain, SOS-Racisme, le MRAP et Droits devant ! dénonçaient le recours à la force. Quelques élus faisaient part de leur émotion.

Au bureau municipal, auquel assistent de nombreux conseillers, tout s'accélère. Une fois évacuées les questions financières, Jean-Malik Lemaire, maire-adjoint et chef de file des communistes réclame la parole. Calmement, il prend à partie le maire, lui reproche sa gestion du dossier du foyer Nouvelle France et le recours systématique à la force publique. Enfin, il réclame ce que M. Brard refuse obstinément depuis quelques jours : la reprise des négociations. Les autres groupes de la majorité municipale interviennent à leur tour. Les socialistes, les Verts et « Avec » – qui regroupe des personnalités de la vie locale – interviennent dans le même sens. Assez tranquillement pour certains (PS, Avec), plus violemment pour d'autres (Verts). M. Brard accuse le coup . Puis réplique. A la fin du bureau, il achèvera la discussion en menaçant de « *prendre à témoin les Montreuillois* ».

Le 9 septembre, à la demande de M. Brard, les forces de l'ordre avaient brutalement délogé des anciens résidents du foyer d'une esplanade qui fait face à la mairie

Pour le maire, le coup est dur, en effet. D'abord parce qu'il est convaincu d'avoir géré ce dossier de façon « *exemplaire* ». Des années de négociations avaient en effet précédé la destruction, en juillet, du foyer Nouvelle France. A l'écouter, ce sont les résidents, un temps d'accord pour rejoindre les six foyers construits par la mairie de Montreuil à Paris et en proche banlieue, qui auraient changé d'avis. Les travailleurs africains assurent avoir toujours réclamé sinon un, du moins trois foyers : à moins de quatre-vingt, expliquent-ils, la « *solidarité communautaire* » entre riches et pauvres ne peut plus jouer... Au-delà du fond du dossier, il y a la situation politique. Depuis quelques semaines, ce sont les « forces vives » de la ville, ceux qui avaient préparé avec lui la plate-forme municipale de 1995, qui se trouvent aux avants-postes des manifestations en faveur des travailleurs Africains. Pis : Convergence pour une alternative progressiste (CAP), petit parti essentiellement constitué d'ex-communistes comme Charles Fiterman, dont M. Brard est désormais l'une des figure de proue, réclame « *une reprise, sous une forme ou une autre, du dialogue entre les parties concernées* », dont la municipalité de Montreuil. C'est là une manière polie de dénoncer la politique du maire sur *ce dossier*.

Cette mise en minorité informelle ne semble pas gêner M. Brard, qui rappelle que dans la charte municipale, la majorité s'engage seulement à un accord sur le vote du budget. En revanche, le maire se dit « *préoccupé de la fracture que cette affaire a réussi à créer entre la communauté malienne de la ville et le reste de la population* ». Il indique qu'une rencontre est prévue avec la préfecture pour visiter deux nouveaux sites susceptibles d'accueillir les travailleurs africains.

D'ici là, le maire devra encore surmonter quelques obstacles . Vendredi 13 au soir, une manifestation, organisée par un collectif unitaire des unions locales CGT et CFDT, du PCF, des Jeunesses communistes, de SOS-Racisme, de SUD, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), des Verts, d'Alternative libertaire, etc., se rendra de la Croix-de-Chavaux à la mairie. Un *sit-in* est prévu toute la nuit sur l'esplanade afin de « *rendre cette place aux Montreuillois* » . Une partie de la majorité de M. Brard y participera. Lundi 16 septembre, la CAP se réunira de manière exceptionnelle afin de tenter d'éviter l'implosion. Enfin le 17 septembre, un conseil municipal devrait aborder officiellement ce dossier, avec la possibilité d'une mise en minorité de M. Brard. Au même moment, un rassemblement est prévu devant la mairie.

La direction du Parti communiste, quant à elle, conserve un silence prudent. Cette dernière vient en effet de tirer gloriole de son engagement aux côtés des sans-papiers de Saint-Bernard, rompant ainsi avec la position ambiguë qu'elle tenait depuis des années sur la question de l'immigration. Le PCF sait aussi que le député de Seine-Saint-Denis est au Parlement et, notamment, au moment de la discusion budgétaire, un allié de poids. Toutefois, alors que *L'Humanité* se félicitait en mai de l'apparentement de M. Brard au groupe communiste de l'Assemblée nationale, c'est désormais sous le sigle « divers gauche » que le quotidien communiste cite le maire de Montreuil...

Ariane Chemin et Nathaniel Herzberg

La majorité et l'opposition sont partagées sur les actions à engager contre le Front national

M. Millon suggère de « compléter » l'arsenal juridique

Si tous les responsables politiques, à droite comme à gauche, condamnent les propos de Jean-Marie Le Pen sur *« l'inégalité des races »*, ils sont partagés sur la réplique, politique ou judiciaire, à apporter à ses déclarations. Le ministre de la défense, Charles Millon, comme le Parti socialiste, envisage un renforcement des lois contre le racisme, *« pour empêcher cette dérive, qui est inacceptable »*.

LONGTEMPS hésitants, les responsables politiques, de droite comme de gauche, condamnent aujourd'hui publiquement et fermement les propos de Jean-Marie Le Pen sur l'*« inégalité des races »* mais se montrent partagés sur les réponses à apporter.

L'interdiction du Front national, demandée mardi 10 septembre par l'ancien premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, n'a pas déclenché d'enthousiasme, même au sein de son parti. Le socialiste Dominique Strauss-Kahn, le président de Force démocrate, François Bayrou et le secrétaire national du PCF, Robert Hue ont été les premiers à trouver cette suggestion inappropriée (*le Monde* du 12 septembre). Mercredi, Alain Madelin (UDF-PR), président d'Idées-Action a estimé que *« l'interdiction et la coercition »* sont les *« armes des faibles »*. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagemant du territoire et maire (UDF-PR) de Marseille, a égratigné *« ceux qui demandent l'interdiction »* et qui *« lorsqu'ils ont eu des responsabilités gouvernementales auraient pu* [la] *décider »*.

« Pas plus qu'on ne combat la fièvre en cassant le thermomètre, on ne fera disparaître par une mesure administrative les peurs, fantasmes et positionnements politiques des électeurs », a déclaré Thérèse Rabatel, porte-parole nationale de la Convention pour une alternative progressiste (CAP). Pour Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, il *« vaut mieux qu'il* [le FN] *soit représenté à l'Assemblée nationale pour que l'on puisse le combattre sur le terrain »*. Selon M. Mazeaud, *« constitutionnellement parlant, on ne peut pas dissoudre le Front national »*.

Le fait, selon lui, que la Constitution stipule que la République *« respecte toutes les croyances »*, *« n'interdit pas à un individu de faire une distinction scandaleuse entre les races »*. Et l'article 10 de la Convention des droits de l'Homme précise que *« nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »*. M. Mazeaud pose la question : *« Est-ce que le Front national trouble l'ordre public ? C'est au gouvernement de le décider »*. Mais comme le Parti socialiste, il se prononce *« pour des poursuites pénales contre Le Pen* intuitu personae *»*.

Interrogé mercredi 11 septembre, à la sortie du conseil des ministres, Jacques Toubon, ministre de la justice, a déclaré que, *« comme citoyen »*, il *« réprouve, dénonce, condamne toutes ces idées et ces propos qui reposent tout simplement sur la pulsion, les sentiments, l'idéologie raciste, d'où qu'ils viennent »*. En même temps, il a laissé entendre qu'il serait difficile d'interdire le Front national en raison des *« règles constitutionnelles et légales »*. *« On ne joue pas avec les principes de la démocratie »*, a-t-il lancé en ajoutant : *« mais on ne peut pas non plus mettre en cause la dignité de la personne humaine et ça je m'y refuserai et je combattrai tous ceux qui s'efforcent à travers leurs propos ou leurs actes de le faire »*.

Jeudi 12 septembre, sur RTL, Charles Millon, ministre de la défense est allé plus loin en proposant, comme le PS, un renforcement des lois contre le racisme. *« Je souhaite que tout l'arsenal juridique et judiciaire soit utilisé pour empêcher cette dérive qui est inacceptable*, a affirmé M. Millon. *Si l'arsenal juridique et judiciaire d'aujourd'hui n'est pas suffisant, il conviendra que la législateur se saisisse du dossier »*, afin de *« compléter »* la législation.

Même l'idée d'une action en justice contre le président du FN rencontre des oppositions. Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, estime ainsi que cela reviendrait à *« poser en victime »* M. Le Pen. En attandant, le MRAP, qui a déjà décidé de répondre *via* les tribunaux au président du parti d'extrême droite, va également engager des poursuites judiciaires contre Bernard Antony, député européen et membre du bureau politique du FN pour des propos tenus lors de l'université d'été du Front. Celui-ci avait déclaré, le 27 août, qu'il *« faudrait occuper les mosquées et les synagogues puisque les sans-papiers occupent nos églises »*. *« Je condamne les chrétiens émasculés qui accueillent ces négros »*, avait-il ajouté.

SOS-Racisme, de son côté, vient d'envoyer une lettre au garde des sceaux, pour l'*« interpeller publiquement sur le financement public »* du FN, un parti dont le président tient des propos qui *« portent atteinte aux valeurs fondamentales de la démocratie »*. SOS-Racisme demande si *« la République peut admettre de financer sur ses fonds, c'est à dire par l'impôt de tous les citoyens, un parti qui veut ouvertement remettre en cause ses fondements »*.

Christiane Chombeau

Les « excuses » d'un des profanateurs de Carpentras

Bertrand Nouveau, l'un des quatre extrémistes de droite écroués dans l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras, a chargé son avocat d'adresser *« à la famille Germon et à l'ensemble de la population juive des excuses »*. Agé de vingt-sept ans, Bertrand Nouveau indique, six ans après les faits, avoir agi sous l'influence de l'idéologie du Front national. Dans la lettre transmise à son défenseur, le jeune homme écrit notamment : *« J'ai compris plus tard que j'avais été influencé par les discours de haine et xénophobes du Front national. Ils ont su et savent encore utiliser la faiblesse des jeunes qui se trouvent dans des situations difficiles. »* S'affirmant aujourd'hui très loin de telles idées, M. Nouveau ajoute : *« J'aurais pu éviter cette erreur si, à l'époque, je n'avais été aussi faible, sans âme et très instable. Ces faiblesses dont se servent des partis comme le Front national qui, à force de discours haineux, grossissent leurs rangs d'intolérance. »*

Délai pour l'avantage fiscal sur les emprunts immobiliers

LE GOUVERNEMENT a décidé de repousser au 31 décembre la suppression de la réduction d'impôt consentie au titre des intérêts sur les nouveaux emprunts immobiliers, décidée dans la réforme fiscale. Initialement, l'avantage fiscal devait être supprimé pour les nouveaux contrats signés à compter du 18 septembre. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a annoncé cette décision mercredi 11 septembre. *« Il y a un certain nombre d'opérations qui étaient en cours. On ne veut pas créer de difficultés pour les personnes dans cette situation. C'est une façon de permettre à ceux qui avaient des projets de les concrétiser avant le 31 décembre 1996 »*, a expliqué M. Arthuis.

DÉPÊCHES

■ **ABUS DE BIEN SOCIAUX : François Hollande, porte-parole du Parti socialiste,** a estimé, mercredi 11 septembre, qu'une modification de la législation sur les abus sociaux dans le contexte actuel ne pourrait être *« comprise »* que comme une tentative *« d'étouffer les procédures »* en cours. Réagissant à la publication du rapport du sénateur RPR Philippe Marini (*Le Monde* du 12 septembre), M. Hollande a ajouté : *« Dans le climat actuel des affaires, nous considérons que cette initiative est tout sauf opportune. »* Raymond Barre, député (UDF) et maire de Lyon, s'est déclaré opposé à une telle réforme, jeudi 12 septembre sur Europe 1, au motif qu'il n'est *« pas du tout pour l'amnistie déguisée »*.

■ **MODE DE SCRUTIN : Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale,** a posé, mercredi 11 septembre, sur France Info, *« au moins quatre conditions »* à une éventuelle réforme du mode de scrutin législatif : qu'elle soit *« le plus éloignée possible d'une élection »*, que la dose de proportionnelle soit *« très faible »*, que le nouveau système ne coûte pas *« plus cher »*, et qu'elle fasse l'objet d'un *« consensus entre majorité et opposition »*. Bernard Bosson, président de la composante centriste des députés UDF, a indiqué que les députés de Force démocrate, qui tenaient leurs journées parlementaires, jugent *« inopportune »* une réforme avant les élections de 1998.

■ **BUDGET : Raymond Barre a estimé,** jeudi 12 septembre sur Europe 1, que le gouvernement n'allait *« pas assez loin dans la réduction des dépenses publiques »*. *« On a décidé de ne pas renouveler 7 000 fonctionnaires, alors qu'il y en a 60 000 qui partent à la retraite. On aurait pu aussi bien ne pas en renouveler 20 000 »*, a jugé l'ancien premier ministre.

■ **ISÈRE : Jean Faure, le président du groupe UDF du conseil général de l'Isère,** souhaite *« la dissolution »* de l'assemblée départementale, toujours présidée par Alain Carignon en dépit de sa condamnation et de son incarcération pour corruption, et *« le retour devant les électeurs de tous les élus »*. *« Seule une majorité légitimée peut désormais conduire le conseil général »*, indique-t-il, jeudi 12 septembre, dans *Le Dauphiné libéré*. Cette position, défendue par le groupe socialiste depuis la condamnation de M. Carignon, devait être débattue, jeudi, lors de la réunion des groupes de la majorité.

■ **FONCTIONNAIRES : Dominique Perben, ministre de la fonction publique,** a indiqué, mercredi 11 septembre, son intention de recevoir une par une les fédérations de fonctionnaires, afin de vérifier, *« dans le calme d'un bureau serein »*, qu'elles veulent vraiment ouvrir tout de suite une négociation salariale. *« Nous sommes en septembre 1996, le gel de l'indice, c'est presque de l'histoire ancienne, nous devons nous tourner vers l'avenir »*, a-t-il ajouté. La négociation portera sur 1997 et 1998.

Les socialistes plaident pour un renforcement de la législation

SANS RÉELLES EMPOIGNADES ni absolu consensus, le bureau national du Parti socialiste, a adopté, mercredi 11 septembre, à l'unanimité, moins deux abstentions – Henri Emmanuelli et Véronique Neiertz – une déclaration demandant au gouvernement, après les déclarations de Jean-Marie Le Pen sur *« l'inégalité des races »*, de *« faire respecter les lois de la République »*. Plus précisément, il *« exige »* du garde des sceaux *« qu'il ouvre les procédures pénales nécessaires pour sanctionner comme il convient les discours racistes de Jean-Marie Le Pen »*.

Malgré une ou deux petites réserves de forme, nul n'a reproché à Henri Emmanuelli d'avoir demandé la veille l'interdiction du Front national – même si seul le popereniste Michel Debout l'a suivi – et l'ancien premier secrétaire n'a pas mené de véritable bataille.

Les interventions ont été longues et nombreuses. Les principaux ténors étaient absents : Lionel Jospin se trouvait à New York, avec Pierre Mauroy et Jean-Luc Mélenchon, au congrès de l'Internationale socialiste, Laurent Fabius était en Argentine. Michel Rocard et Jacques Delors étaient excusés, comme Jack Lang qui a défendu ensuite, sur Europe 1, la position du parti. En pointe dans la lutte contre le FN, Martine Aubry a d'emblée suggéré de modifier la législation pour adopter un système à l'allemande, permettant au Parlement de prononcer, sous le contrôle du Conseil constitutionnel, la dissolution d'un parti proférant des propos racistes, alors qu'aujourd'hui seule l'incitation à la haine raciale est pénalement condamnable.

L'HYPOTHÈSE D'UNE PROPOSITION DE LOI

La proposition finalement retenue émane de Paul Quilès. Elle a été reprise par François Hollande puis modifiée sur la forme par Louis Mermaz et Jean Glavany. Le PS propose de *« renforcer la législation antiraciste, en précisant mieux les critères et en aggravant les sanctions pénales, afin que Jean-Marie Le Pen et son parti puissent être poursuivis à la mesure de la gravité des discours racistes qu'ils professent »*. La législation devrait ainsi mieux préciser la responsabilité individuelle – par exemple en prévoyant l'inéligibilité d'un élu tenant des propos racistes – et aussi collective – en ouvrant alors la voix à une interdiction en bonne et due forme pour les mêmes motifs.

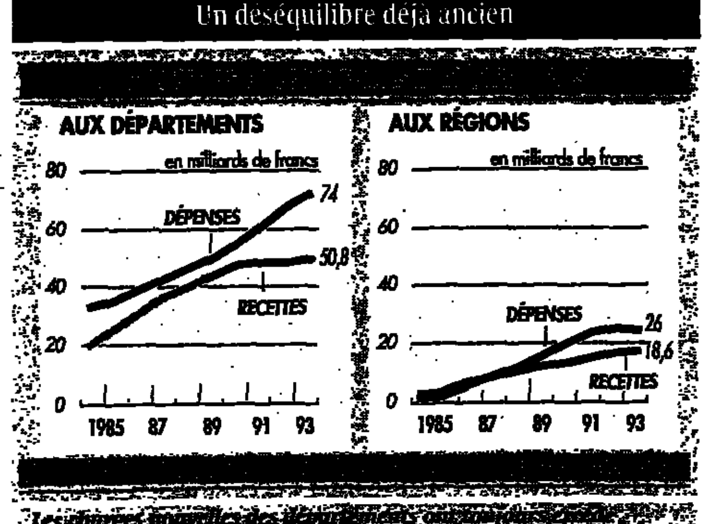
Dans l'immédiat, le PS envoie la balle dans le camp du gouvernement. *« Si M. Toubon constate que la législation actuelle ne lui permet pas de poursuivre M. Le Pen*, explique M. Hollande, *c'est à lui de modifier la législation pour que de telles poursuites soient possibles. »* Cette question doit donc être inscrite *« au plus tôt »* à l'ordre du jour du Parlement. A défaut, le groupe socialiste pourrait déposer une proposition de loi. D'ici là, sur le fond du débat, le PS tentera de clarifier sa propre stratégie.

Michel Noblecourt

Polémique entre le PS et le RPR sur l'augmentation des impôts locaux

QUI est responsable de la hausse des impôts locaux ? La question, permanente pomme de discorde entre l'Etat et les élus locaux, a viré à la polémique entre le PS et le RPR après l'annonce presque simultanée d'un allégement de l'impôt sur le revenu de 25 milliards de francs en 1997 et d'un alourdissement probable de la fiscalité locale de 20 à 22 milliards de francs en 1996.

Le porte-parole du PS, François Hollande, a affirmé, mercredi 11 septembre, en rendant compte de la réunion du bureau national de son parti : *« Il y a eu une coïncidence fâcheuse dans le temps et une ironie statistique (...). C'est parce qu'il y a eu des transferts de charges vers les collectivités locales, c'est parce qu'il y a une progression de situations sociales difficiles, qu'il y a de la part des collectivités locales des interventions nouvelles. »* Le bureau national du PS a adopté un communiqué qui dénonce *« une campagne bien orchestrée contre les élus locaux »* et affirme que *« les prélèvements et les réductions de dotations de l'Etat décidées par le gouvernement dans les derniers mois ont représenté une augmentation des impôts de 5 points »*.

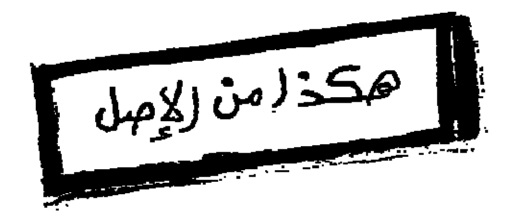


A l'inverse, le secrétaire général adjoint du RPR, Patrick Stefanini, a critiqué ceux qui mettent *« en parallèle »* les deux chiffres, en affirmant qu'ils *« ont oublié qu'à l'école primaire on nous avait appris à ne pas additionner les choux et les carottes »*. M. Stefanini juge *« affligeant de confondre encore fiscalité d'Etat et fiscalité locale quatorze ans après la décentralisation »*. Il assure qu'il n'y aura *« aucun désengagement de l'Etat »* et conclut : *« On comprend que l'opposition n'aime pas les bonnes nouvelles ou cherche à les occulter ; on comprend moins qu'elle marie encore mauvaise foi et confusion intellectuelle. »* L'importance relative des transferts de charges et des recettes censées y correspondre est difficile à évaluer précisément. C'est pourquoi, dans un rapport rédigé sous l'égide de l'observatoire des finances locales et rendu public mercredi, Paul Girod, sénateur (UDF) de l'Aisne, a tenté de tirer au clair la *« compensation financière des transferts de compétences »* de l'Etat aux collectivités. Sa conclusion est limpide : pour les départements et les régions (les communes seront traitées par la suite), les dépenses réelles entraînées par les transferts de charges ont bel et bien excédé, dès 1984, les attributions de ressources.

De son côté, Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) des Hauts-de-Seine, président du comité et de l'Observatoire des finances locales, estime que la fiscalité directe votée par les collectivités locales est passée de 264 milliards de francs en 1995 (y compris la taxe professionnelle payée, non par les ménages, mais par les entreprises) à 281 milliards de francs en 1996, *soit 17 milliards* seulement de hausse.

Dans un entretien publié jeudi par le quotidien *Les Echos*, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, affirme, lui, que le chiffre de 20 à 22 milliards de francs d'augmentation *« semble »* être le bon et défend les élus locaux, en ajoutant : *« Quand on parle de fiscalité locale, il faut savoir que l'on paye, en fait, des prestations (...). Il faut que le débat local porte là-dessus : faut-il continuer à améliorer les prestations, même si cela veut dire l'augmentation de la fiscalité ? »*

Jean-Louis Andréani



MÉDECINE La direction générale de la santé et la direction des hôpitaux s'apprêtent à publier une circulaire précisant les conditions dans lesquelles doivent être pris en charge les personnels soignants victimes d'un *« accident exposant au sang »* contaminé par le virus du sida. ● DANS UN RAPPORT rédigé sous la direction du professeur Jean Dormont, le groupe des experts chargé de conseiller les pouvoirs publics en matière de lutte contre le sida fait figurer le fait que les personnes exposées doivent être soignées en urgence au moyen d'une trithérapie, et ce pendant quatre semaines. ● LE PROFESSEUR MONTAGNIER estime qu'il faut *« tout faire »* pour que la première administration de médicaments chez une personne exposée par voie sanguine au virus soit effectuée *« dans l'heure qui suit la blessure que l'on soupçonne d'être contaminante »*.

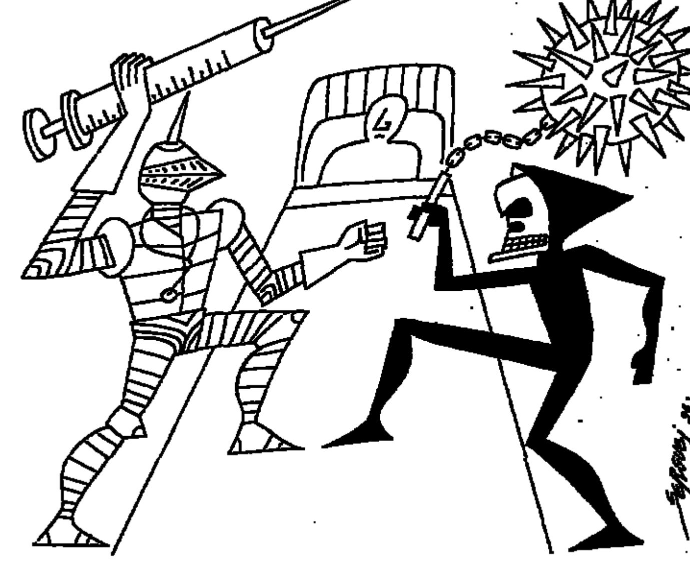
Les risques professionnels d'exposition au sida vont être pris en charge

Les experts recommandent, à la lumière des dernières avancées médicales, de faciliter le recours à des trithérapies administrées en urgence après une contamination accidentelle intervenue en milieu hospitalier

AVANCÉE thérapeutique indéniable, les nouvelles associations de médicaments actifs contre l'infection par le virus d'immunodéficience humaine (VIH) soulèvent aussi de nouvelles difficultés. Le cas des soignants – chirurgiens et infirmières notamment – exposés, via le sang des malades, au risque d'infection virale est, de ce point de vue, exemplaire. Il fera prochainement l'objet de la publication d'une circulaire de la direction générale de la santé et de la direction des hôpitaux.

Au chapitre « Risques professionnels dans la prise en charge des patients atteints par le VIH », les auteurs de ce rapport – qui sera prochainement publié par les éditions Flammarion – rappellent que l'on recense, officiellement, dans les pays industrialisés, 233 cas d'infection par le VIH dans un cadre présumé professionnel, dont 37 pour la France.

Sur ces 233 cas, 79 séroconversions (dont 10 en France) ont été bien documentées au sein du personnel de santé à la date du 31 décembre dernier. La majorité des conversions concernent des infirmier(e)s et des préleveurs de laboratoire blessés par piqûre. Les cas de projection sur la peau et la muqueuse sont beaucoup plus rares.



« Le soignant exposé doit être informé des incertitudes concernant l'efficacité du traitement et ses effets secondaires »

Ce problème, qui pose sous un nouveau jour la question du dépistage systématique en milieu hospitalier, est par ailleurs analysé de manière très précise dans le rapport rédigé sous la direction du professeur Jean Dormont (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), qui préside le groupe des experts français chargés de conseiller, dans ce domaine, les pouvoirs publics.

« Lors d'un accident exposant au sang (AES), la gravité potentielle d'une contamination par le VIH ne doit pas occulter d'autres risques : les patients infectés par le VIH sont fréquemment porteurs de virus des hépatites, en particulier du virus de l'hépatite C (VHC), dont les risques de transmission lors d'une AES sont bien supérieurs, peut-on lire dans ce document. *Le risque pour un soignant exposé dépend aussi de la prévalence de ces infections parmi les malades (environ 100 000 infectés par le VIH en France, 300 000 par le virus de l'hépatite B, 600 000 par le virus de l'hépatite C) et de l'incidence des AES. »* Cette dernière est estimée, pour les infirmier(e)s, à environ 30 % par an par le groupe d'étude sur le risque d'exposition au sang.

Parmi les médecins, les chirurgiens semblent les plus exposés, avec une fréquence d'AES cent fois supérieure à celle des infirmier(e)s. Plusieurs éléments indiquent que, chez les chirurgiens, la fréquence des piqûres accidentelles est très élevée et que le nombre de contaminations professionnelles est plus élevé que celui officiellement recensé.

Selon les experts français, des mesures d'hygiène doivent être systématiquement prises pour limiter au maximum tout contact des soignants avec le sang et avec les liquides biologiques des malades. *« Ces précautions universelles restent la base de la prévention »*, soulignent-ils.

Si la conception du matériel de soin intègre, plus que par le passé, la notion de sécurité, il n'existe encore ici aucune homologation ni normalisation : l'étiquette « sécurité » est donnée par le fabricant. Selon le rapport Dormont, les établissements hospitaliers *« doivent être incités à élaborer une véritable stratégie figurant dans leur plan de prévention »*. Cette stratégie devrait reposer notamment sur une information et une formation de l'ensemble des personnels potentiellement exposés, ainsi que sur une surveillance des AES.

Le rapport Dormont consacre une large place à la conduite à tenir en cas d'accident ainsi qu'à la prophylaxie antirétrovirale. Pendant longtemps, l'AZT fut la seule prophylaxie recommandée chez les soignants qui venaient de se blesser et de s'exposer à du sang contaminé. Ce n'est plus le cas. Dès les premières informations américaines de janvier dernier concernant l'efficacité de trithérapies, les spécialistes et les pouvoirs publics français ont cherché à actualiser les mesures de prévention.

Des schémas de bithérapies (AZT et 3TC) et de trithérapies (avec adjonction d'un inhibiteur de protéases) seront dorénavant la règle en fonction de la nature de l'exposition (piqûre profonde, aiguilles de gros calibre, coupures avec un bistouri, blessures superficielles, etc.).

Aucune dose n'est toutefois préconisée. *« Le délai rapide d'administration du traitement, au mieux dans les quatre premières heures, reste un élément capital de l'efficacité préventive : il impose l'organisation d'une délivrance en urgence*, peut-on lire dans le rapport. *La durée du traitement sera de quatre semaines. »*

« Le soignant exposé doit être informé des incertitudes concernant l'efficacité du traitement et ses effets secondaires, ajoutent les experts. *Devant l'insuffisance des données sur l'inocuité pour le fœtus de l'administration d'antirétroviraux pendant les premiers mois de la grossesse, une contraception efficace chez la femme s'impose en cas de mise sous traitement. Il appartient au soignant exposé d'accepter ou de refuser cette prophylaxie. »* La réglementation des mesures prophylactiques s'oppose en effet, ici, au problème général de l'obligation de soins.

Les dispositions à venir par voie de circulaire concernant l'information des chirurgiens et des infirmières et la mise à disposition de médicaments et d'une assistance médicale spécialisée dépassent le seul champ de la prévention des soignants.

Elles conduisent notamment à poser, pour des raisons pratiques, la question du dépistage systématique des patients et du personnel soignant vis-à-vis de l'infection par le VIH. Comment, font déjà valoir certains chirurgiens, souligner l'importance de cette prophylaxie sans nous donner les moyens permettant de connaître le statut sérologique des patients que nous sommes amenés à prendre en charge, y compris ceux qui arrivent en urgence et auxquels nous ne pouvons demander leur consentement ?

J.-Y. N.

« Comme une piqûre de serpent »

Pour le professeur Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur de Paris, l'organisation de la prophylaxie, par polythérapie, vis-à-vis de l'infection par le virus d'immunodéficience humaine (VIH) chez les soignants est une priorité. *« Aujourd'hui les établissements hospitaliers ne sont pas véritablement équipés en ce sens,* a-t-il déclaré au *Monde. Il faudrait notamment pouvoir trouver les médicaments antirétroviraux à proximité immédiate des blocs opératoires. »*

« Les professionnels de santé doivent savoir que l'exposition par voie sanguine à l'infection par le VIH doit être considérée comme une urgence, un peu comme une piqûre de serpent,* ajoute-t-il. *Il convient de tout faire pour que la première administration des médicaments soit effectuée dans l'heure qui suit la blessure que l'on soupçonne d'être contaminante. »

Le Sidaction 96 n'a recueilli que 63,5 millions de francs

Le Sidaction 96 n'a pour l'instant rapporté qu'environ 63,5 millions de francs – contre près de 300 millions en 1994 – et, si les dons *« arrivent encore un peu, il y a peu de chances que le total dépasse les 65 millions »*, a indiqué, mercredi 11 septembre, Ensemble contre le sida (ECS), qui gère les dons générés par l'émission. Présidé par Pierre Bergé, ECS indique *« réfléchir à de nouvelles priorités et à de nouveaux axes de communication »*. L'organisme estime d'ores et déjà qu'il ne sera pas en mesure de soutenir autant de projets que les années précédentes.

ECS est composée de quatre associations fondatrices – Act-Up, Aides, Arcat-Sida et Les artistes contre le sida – et de quinze associations partenaires. Les dons collectés sont répartis à parts égales entre les associations et les chercheurs.

Jean Dormont, président du groupe des experts

« Seul un traitement précoce peut prévenir l'infection »

« Disposez-vous d'éléments d'évaluation des mesures mises en œuvre dans les établissements de soins et visant à prévenir les contaminations accidentelles des soignants au contact de malades infectés par le VIH ?

– Nous ne possédons pas, sur ce point, d'informations très détaillées. Les mesures préventives préconisées ont été appliquées de manière très inégale. Le climat psychologique n'était pas favorable, les médecins demeurant très sceptiques quant à leur efficacité. Les seules publications concernaient des cas de contamination observés en dépit de la prescription d'AZT. Ceci donne une fausse impression d'échec total. Personne ne peut émettre d'opinion autorisée sur le degré d'application des mesures prophylactiques contre la contamination accidentelle des soignants par le VIH. Mais le climat change, l'opinion évolue.

– Le scepticisme de nombreux praticiens ne tenait-il pas au fait que la prescription d'AZT à des fins prophylactiques ne reposait sur aucun argument formel et que cette molécule avait montré les limites de son efficacité, voire sa nocivité ?

– Sans doute, mais il ne faut pas être trop schématique. Des éléments – non encore publiés – montrent, dans le système macaque-SIV, que l'AZT utilisé à des fins prophylactiques a pour effet non pas d'empêcher la contamination mais de prévenir l'apparition de la maladie qui, chez cet animal, est grave. Ce phénomène peut être amplifié avec les nouvelles molécules dont nous commençons à disposer. Nous avons ainsi des faits consistants alors qu'hier nous étions démunis. Nous sommes actuellement convaincus que seul un traitement très précoce peut mettre à l'abri de l'infection.

– Ces données imposent-elles une nouvelle organisation dans les services chirurgicaux et dans les services spécialisés dans la prise en charge des malades du sida ?

– Bien sûr. Une circulaire de la direction des hôpitaux et de la direction générale de la santé sera prochainement publiée. Nous venons d'ailleurs d'en modifier l'un des points, qui indiquait que les associations médicamenteuses devaient, après la contamination accidentelle, être impérativement mises en œuvre avant une période de quarante-huit heures. Il n'est pas exclu qu'au-delà d'un traitement très précoce – celui que nous préconisons – une administration médicamenteuse légèrement retardée puisse avoir, malgré tout, des avantages en atténuant l'intensité de l'infection virale. En d'autres termes, les temps changent ou, du moins, devraient changer. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Le quatrième procès du docteur Gubler

POUR la quatrième fois, le docteur Gubler, ancien médecin personnel de François Mitterrand, est venu s'asseoir, mercredi 11 septembre, sur le banc d'un tribunal. En janvier, le juge des référés avait interdit la poursuite de la diffusion de son livre, *Le Grand Secret*, principalement consacré à la découverte, à l'évolution et au traitement de la maladie du chef de l'Etat. Au mois de mars, la cour d'appel confirmait cette décision, en précisant qu'il s'agissait d'une mesure provisoire dans l'attente de la décision au fond du tribunal civil. Enfin, il y a eu une parenthèse pénale avec la condamnation, par la 17e chambre correctionnelle de Paris, le 5 juillet, du docteur Gubler à quatre mois de prison avec sursis pour violation du secret professionnel.

Sur le strict plan juridique, le procès qui s'est déroulé mercredi devant la première chambre du tribunal civil est le plus important. C'est cette juridiction qui décidera, le 23 octobre, si l'interdiction de diffusion de l'ouvrage doit être maintenue de manière définitive et si la famille de l'ancien président de la République peut obtenir une réparation financière pour le préjudice qu'elle invoque. Mais l'audience fut décevante. Il est bien difficile de répéter quatre fois les mêmes arguments avec la même conviction. A l'évidence, le cœur n'y était plus.

Certes, Me Georges Kiejman plaida longuement en exigeant un total de 800 000 francs de dommages et intérêts, qui seront versés à une fondation. *« Il va de soi que ma demande principale, c'est que l'interdiction du livre soit maintenue. Si vous ne le faites pas, comment pourrez-vous empêcher que le préjudice soit étendu et renouvelé ? »* Fort du jugement prononcé par la 17e chambre correctionnelle, il ajoutait : *« Vous devrez tirer les conséquences de l'atteinte à la vie privée qui a été condamnée sous la qualification de violation du secret professionnel. »*

« UNE VÉRITÉ HISTORIQUE »

Le conseil du docteur Gubler, Bernard Cahen, protesta : *« Vous ne pouvez pas interdire la parution d'un ouvrage qui est un témoignage d'une vérité historique de ce septennat. »* Ironique, son confrère Francis Szpiner lançait : *« Je suis sidéré. On n'a jamais poursuivi des ouvrages qui ont pourtant versé sur François Mitterrand bien plus d'infamies ! Le livre du docteur Gubler, c'est la Bibliothèque rose, c'est la collection Harlequin par rapport à celui de Jean-Edern Hallier. »*

Jean-Claude Zilberstein, conseil des éditions Plon, avança alors deux explications. Si l'ouvrage du docteur Gubler fait l'objet de poursuites, c'est parce que l'éditeur a publié un livre qui contient une phrase féroce à l'égard de Me Kiejman. Il soutint que le jugement de la 17e chambre empêchait la famille de François Mitterrand d'agir sur le plan civil, car le dommage subi par la victime avait cessé à son décès. *« Vous ne pouvez pas ordonner une censure à perpétuité »*, plaida Paul Lombard pour les éditions Plon.

Le parquet, par la voix du substitut Pierre Dillange, considéra qu'il *« n'y avait plus péril »* : *« Le secret qui mérite d'être protégé n'existe plus. »* Et le magistrat suggéra une solution : *« Je regrette que l'on ne vous ait pas saisi d'une demande d'insertion dans l'ouvrage des décisions judiciaires rendues afin de rappeler au lecteur que ce livre est le fruit de la trahison de quelqu'un qui a volontairement entaché son honneur d'homme et son honneur de médecin. »*

Maurice Peyrot

« Vache folle » : la France durcit l'embargo

LE GOUVERNEMENT français vient de prendre une série de nouvelles mesures d'ordre commercial visant à réduire le risque de transmission à l'homme, par voie alimentaire, de l'agent infectieux responsable de la « vache folle ». Ces mesures sont publiées, sous la forme de six arrêtés, au *Journal officiel* du 12 septembre. *« Ces textes étendent à l'ensemble des pays de l'Union européenne, ainsi qu'à tous les pays tiers, les mesures préventives qui avaient été prises en France par le premier ministre, à la fin du mois de juin »*, explique-t-on auprès de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture.

Dès aujourd'hui, sont donc interdits à l'importation et à la consommation humaine l'encéphale, la moelle épinière et les yeux des animaux de l'espèce bovine âgés de moins de six mois. Les mêmes tissus sont interdits lorsqu'ils proviennent des espèces ovine ou caprine et qu'ils ont été prélevés sur des animaux de plus de douze mois. *« L'ingestion ou l'administration des produits incorporant en l'état, ou après transformation, des éléments issus de l'encéphale, de la moelle épinière ou des yeux des bovins de plus de six mois et des ovins et caprins de plus de douze mois est susceptible de faire courir un risque grave pour la santé des consommateurs »*, ajoutent ces textes.

L'un des arrêtés est consacré aux *« produits d'origine animale dans l'alimentation et la fabrication d'aliments des animaux »*. Il est dorénavant interdit en France d'utiliser des farines animales dont la fabrication ne correspondrait pas aux récentes normes qui ont été imposées par le gouvernement et qui imposent de détruire une série de tissus et de cadavres considérés comme potentiellement dangereux. En d'autres termes, les farines animales fabriquées notamment par de nombreux pays de l'Union européenne ne pourront plus être utilisées en France.

Des dérogations particulières pourraient toutefois être accordées lorsque les matières premières proviendront de pays qui présentent des garanties sanitaires suffisantes permettant d'assurer qu'ils sont indemnes d'encéphalopathies spongiformes animales. Deux arrêtés spécifiques sont consacrés aux produits originaires de Nouvelle-Zélande et d'Australie, ces deux pays étant officiellement considérés comme indemnes vis-à-vis de ces maladies.

On n'exclut pas, auprès du gouvernement français, que ces mesures – cohérentes du point de vue de la santé publique et demandées par les experts scientifiques en charge de ces questions – provoquent rapidement des réactions chez plusieurs des partenaires commerciaux de la France. Prises de manière unilatérale, elles pourraient susciter des critiques de la part de Bruxelles. La question des farines animales – un secteur industriel important où les transactions internationales sont nombreuses – pose un problème de taille.

Le gouvernement français avait déjà indiqué qu'il n'appliquerait pas les directives sanitaires concernant la production des farines animales définies par Bruxelles et qui doivent entrer en vigueur d'ici au 31 mars 1997. Les mesures de protection et, en définitive, de fermeture quasi complète des frontières prises à ce jour par le gouvernement français s'inscrivent dans ce contexte. Elles risquent d'exacerber les tensions diplomatiques et de compliquer la gestion, au niveau européen, de la crise de la « vache folle ».

J.-Y. N.

L'opposition proteste contre le projet de réforme du revenu minimum d'insertion

Le gouvernement confirme que les situations de certains cas feront « l'objet d'un examen »

Le ministère du travail et des affaires sociales a réagi, mercredi 11 septembre, au projet de réforme des conditions d'attribution du RMI, révélé par *Le Monde* du 11 septembre. Le ministère confirme que *« l'obligation alimentaire » – qui consiste à demander aux familles des allocataires de prendre en charge tout ou partie des sommes versées au titre du RMI – devrait s'appliquer dans certaines situations.*

LE MINISTÈRE du travail et des affaires sociales a réagi, mercredi 11 septembre, après la publication, dans nos colonnes, du projet de réforme des conditions d'attribution du revenu minimum d'insertion (RMI). Dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour 1997, le gouvernement envisage de soumettre, désormais, les allocataires du RMI au principe dit de l'*« obligation alimentaire »* qui consiste, pour certaines prestations sociales comme l'aide médicale ou l'hébergement des personnes âgées, à demander une contribution financière à la famille proche – parents, enfants et éventuellement collatéraux.

« Aucune modification de la loi du 1er décembre 1988 relative au RMI n'a été envisagée par le gouvernement, affirme le communiqué du ministère du travail et des affaires sociales. *L'article 23 de cette loi prévoit l'obligation alimentaire entre époux et entre parents et enfants, mais il n'a jamais été envisagé de subordonner systématiquement l'attribution du RMI à l'examen des ressources des parents et des enfants. »* En réalité, la loi de 1988 instituant le RMI ne prévoit pas l'obligation alimentaire. Elle fait simplement référence au système de pension alimentaire classique entre personnes mariées ou divorcées et leurs enfants mineurs ou poursuivant leurs études. L'article 205 du Code civil qui institue l'obligation alimentaire entre parents et enfants majeurs n'est pas cité dans l'article 23 de la loi sur le RMI.

L'idée de soumettre les familles de RMistes à l'obligation alimentaire avait d'ailleurs été envisagée puis écartée par les législateurs en 1988. Cette idée avait ensuite plusieurs fois ressurgi, notamment en décembre 1994, lors du débat à l'Assemblée nationale portant sur diverses dispositions d'ordre social. Le député (CDS) de la Marne, Charles Amédée de Courson qui, en septembre 1995, allait être chargé d'une mission *« anti-triche »* avec deux autres députés de la majorité, Francis Delattre (UDF-PR, Val d'Oise) et Gérard Léonard (RPR, Meurthe et Moselle), avait défendu un amendement du gouvernement Balladur visant à soumettre le dispositif du RMI à l'obligation alimentaire.

« En matière de RMI, l'obligation alimentaire dont pourraient bénéficier les allocataires n'a pas été retenu lors du montage du dispositif, rappelait M. de Courson. *Ce qui fait que nous nous trouvons devant quelques cas très rares de personnes – 0,5 % ou 1 % maximum de bénéficiares du RMI – qui bénéficient du RMI alors qu'ils ont des débiteurs d'aliments extrêmement aisés. »* Dans la même discussion, Simone Veil, alors ministre de la santé, des affaires sociales et de la ville, avait souligné que *« les abus paraissent devoir être très rares »*. L'amendement du gouvernement avait alors été repoussé.

Dans son communiqué du 11 septembre, le ministère du travail et des affaires sociales reprend l'argument invoquant les *« jeunes demandeurs du RMI de plus de 25 ans dont les parents bénéficient de revenus élevés »* et annonce que ces cas *« font l'objet d'un examen en vue de leur apporter une solution appropriée »*. Or les statistiques disponibles sur le RMI ne permettent pas d'évaluer le nombre de RMistes dont les parents bénéficieraient de *« revenus élevés »*. Le dernier recensement de la délégation interministérielle au RMI (Dirmi), souligne simplement qu'au 31 décembre 1995, plus du quart des 945 000 allocataires étaient âgés de moins de 30 ans. On sait, par ailleurs, que les RMistes les plus jeunes, âgés de 25 à 30 ans, sont aussi ceux qui restent le moins longtemps dans ce dispositif qu'ils utilisent, effectivement, comme une solution d'attente avant l'insertion professionnelle.

« ARGENT DE SURVIE »

En avril 1995, un rapport d'enquête des inspections des finances et des affaires sociales sur les causes de la croissance du nombre d'allocataires signale que, par rapport à 1993, ils sont *« plus jeunes, plus diplômés, plus qualifiés et mieux insérés socialement »*. Et le rapport précise que la croissance du nombre de bénéficiaires est directement liée à la *« croissance du chômage non-indemnisé »*. Jeudi 12 septembre, l'actuel ministre délégué chargé de la ville et de l'intégration, Eric Raoult a réagi sur France-Inter. *« Le RMI, ça coûte cher mais c'est nécessaire »*, a-t-il souligné, en précisant que c'était *« un argent de survie mais pas un argent de poche »*. Le RMI *« doit être recentré vers ceux qui en ont le plus besoin et pas les étudiants qui peuvent faire appel à leurs parents »*. *« Le RMI n'est pas un monument de bienfaisance »*, a conclu M. Raoult. L'article 7 de la loi de 1988 précise pourtant que les *« personnes ayant la qualité d'élève, d'étudiant ou de stagiaire ne peuvent bénéficier de l'allocation »* du revenu minimum.

« S'il y a une mesure touchant le RMI, elle va d'abord toucher les plus pauvres, les plus en difficulté », a, pour sa part, fait valoir Robert Hue, secrétaire national du PCF, estimant que le projet gouvernemental était *« une honte »*. Pour François Hollande, porte parole du PS, *« si le gouvernement s'obstine dans sa réforme, le RMI ne sera plus un droit mais deviendra une forme nouvelle d'aide sociale »*.

Jérôme Fenoglio et Christine Garin

COMMENTAIRE

MINEURS ÉCONOMIQUES

En un bref communiqué, le ministère du travail et des affaires sociales confirme donc les informations révélées par *Le Monde* dans ses éditions du 12 septembre. Au titre de l'*« obligation alimentaire »*, la solidarité familiale se substituera pour partie à la solidarité nationale. Cette réforme du revenu minimum d'insertion, telle qu'elle devrait figurer dans la loi de finances 1997, viserait principalement, tempère-t-on chez M. Barrot, *« les jeunes de plus de vingt-cinq ans dont les parents bénéficient de revenus élevés »*. Combien sont-ils ? Des nombreuses évaluations du dispositif, une certitude se dégage : ces situations sont des plus marginales.

Faut-il, pour quelques exceptions, modifier la nature même du RMI ? Conçu non pas comme une prestation familiale, mais comme une contrepartie à une démarche d'insertion économique, le RMI a été l'aboutissement de vingt ans d'évolution des politiques publiques envers les exclus. Une évolution qui a permis de passer de l'assistance à l'insertion. L'autre problème posée par cette réforme est la dissociation réaffirmée et accrue entre majorité civile et majorité sociale. Citoyens à l'âge de dix-huit ans, des adultes de plus de vingt-cinq ans seraient soudain considérés comme des « mineurs économiques », placés sous tutelle familiale...

Claude Barate, député RPR des Pyrénénes-Orientales, plaidait il y a quelques mois pour un revenu étudiant. Alors que les responsables politiques multiplient les déclarations sur la nécessaire autonomie des jeunes de 18-25 ans, cette réforme apparaît ainsi comme un retour en arrière.

François Bonnet

L'ordre des avocats de Paris veut interroger Me Richard

LE BÂTONNIER de l'ordre des avocats de Paris, Me Bernard Vatier, a indiqué jeudi 12 septembre avoir ouvert une *« information »* à l'encontre de l'avocat Claude Richard, réfugié en Israël et sous le coup d'un mandat d'arrêt international dans le cadre de l'affaire Elf-Bidermann. Un rapporteur doit être désigné, qui devrait interroger Me Richard, ancien avocat de Maurice Bidermann, à l'occasion du prochain voyage d'une délégation du conseil de l'ordre en Israël, du 16 au 20 septembre. *Le bâtonnier s'est déclaré « horrifié »* par la publication, *dans l'Express,* du courrier adressé par l'avocat en fuite au juge d'instruction Eva Joly. Dans un communiqué du 11 septembre, l'ordre s'interroge *« sur la portée de ces déclarations au regard du serment d'avocat »* et *« sur les conditions dans lesquelles il a été amené à faire ces déclarations auprès d'un juge d'instruction (...) après qu'un mandat d'arrêt international ait été délivré contre lui. » « Je ne veux pas croire que tout ceci soit vrai »* nous a déclaré M. Vatier.

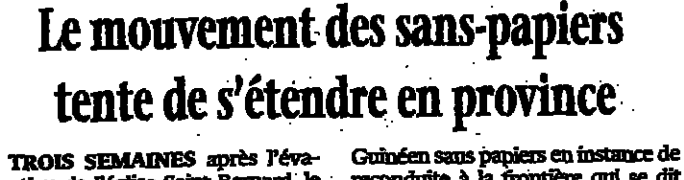
DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : Jacques Chirac a félicité François Bayrou,** mercredi 11 septembre, lors du conseil des ministres, pour *« les conditions excellentes »* dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire. *« La réforme de l'enseignement se met en place progressivement et le ministre de l'éducation nationale tient la barre avec fermeté »* a-t-il souligné.

■ **PAYS BASQUE : six Français soupçonnés d'appartenir à un réseau de soutien logistique à l'ETA – militaire,** organisation séparatiste basque espagnole, ont été placés en garde à vue, mercredi 11 septembre, dans les *Pyrénées-Atlantiques. L'un* d'eux, Jean-Louis Maïtia, gérant d'une librairie spécialisée dans les ouvrages basques, a été transféré à Paris pour être interrogé par le juge anti-terroriste Laurence Le Vert.

■ **JUSTICE : le jugement du procès du drame de Vanjany (Isère)** a *été mis en délibéré au 21 octobre.* Cinq chefs d'entreprise et techniciens, comparaissent devant le tribunal correctionnel de Grenoble depuis le 9 septembre après la catastrophe du téléphérique de Vaujany qui a fait huit morts en 1989.

■ **AFFAIRES : Xavier Peneau, ancien proche d'Alain Carignon au conseil général de l'Isère** et à la *mairie* de *Grenoble,* et *actuel* sous-préfet de Montmorency (Val-d'Oise), a été mis en examen, début septembre, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Il est soupçonné d'avoir bénéficié de voyages et de parties de chasses offerts par des entreprises du bâtiment et de travaux publics.



Le mouvement des sans-papiers tente de s'étendre en province

TROIS SEMAINES après l'évacuation de l'église Saint-Bernard, le mouvement des sans-papiers tente de s'étendre en province tandis que le gouvernement en tire les enseignements. Des rassemblements devant les préfectures des Yvelines et du Val-de-Marne étaient prévus, jeudi 12 septembre, afin d'obtenir un réexamen de dossiers de sans-papiers rejetés ou laissés sans réponse par les préfets. La veille, à Montpellier, des manifestants s'étaient rassemblés dans le hall de la préfecture de l'Hérault pour déposer une liste d'étrangers dont les situations devraient être examinées au cas par cas.

Par ailleurs, la « Coordination des artistes noirs de France », organisatrice du concert de soutien aux sans-papiers qui s'est tenu lundi à Paris, affirme avoir recueilli 61 500 francs auprès de 1 300 spectateurs. Dans la Drôme, le maire et une soixantaine d'habitants du village de Châtillon-Saint-Jean, ont manifesté, mardi 10 septembre, devant le commissariat de Romans où était retenu Mamadou Konaté, un Guinéen sans papiers en instance de reconduite à la frontière qui se dit menacé de mort dans son pays. A Strasbourg, une quarantaine de manifestants du collectif Algérie-urgences ont tenté, mardi soir, d'empêcher le départ du train Strasbourg-Marseille à bord duquel avait été placé Abdelkrim Berrhouni, un Algérien sans papiers marié à une Française devant être reconduit vers Alger.

De son côté, le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré affirme dans un entretien publié par le *Figaro* du 12 septembre, que dans l'affaire de Saint-Bernard, *« l'Etat a fait son devoir »*. Confirmant que seule une minorité de sans-papiers avaient été reconduits, M. Debré affirme que *« ceux qui maintenant font l'objet d'une mesure de reconduite à la frontière le seront tôt ou tard »*. Cette situation inspire au ministre de l'intérieur *« un jugement critique à l'égard de certaines procédures dont la complexité dépasse de beaucoup les nécessités des droits de la défense »*.

Ph. Be.

Jours tranquilles de rentrée à Montpellier

Professeurs chevronnés, élèves sélectionnés : la cité scolaire Joffre symbolise l'éducation nationale dans ce qu'elle a de plus traditionnel. Le découragement des enseignants reste l'exception, et l'insertion professionnelle n'est pas la priorité

SON visage s'est subitement empourpré, et la phrase a sombré dans un sanglot. A la veille de la rentrée, la trente-cinquième et surtout la dernière pour lui avant la retraite, Gaston Verollet s'est laissé emporter par l'émotion. Le souvenir des débuts, l'Ecole normale d'instituteurs, le premier poste. *« J'ai été formé par des maîtres admirables que je me suis efforcé d'imiter. »* D'eux, cet agrégé de biologie, militant laïque intransigeant, ancien joueur de rugby devenu dirigeant, a, tout au long de sa carrière, retenu la leçon inspirée de Jean Jaurès : *« On enseigne ce que l'on est, pas seulement ce que l'on sait. »*

Il est des endroits plus faciles que d'autres pour appliquer ce précepte qui a forgé des générations de « hussards noirs ». M. Verollet le reconnaît aisément : *« Nous sommes ici des nantis, dans une tour d'ivoire. »* Heureux, fiers de l'être et de le proclamer. Les enseignants de la cité scolaire Joffre de Montpellier, le plus important établissement français de sa catégorie, avec 4 000 élèves, ont conscience d'appartenir à un monde à part. Une sorte d'enclave protégée de dix-sept hectares dans le centre-ville, insérée dans les remparts de Vauban avec ses tennis et sa piscine, à deux pas de l'effervescence de la place de la Comédie. Passé la façade monumentale de cette ancienne caserne, le parcours de la réussite est balisé, du collège aux classes préparatoires : 90 %, voire 100 %, de succès au bac dans les séries scientifiques, parfois l'entrée à Polytechnique ou à Normale sup, *« d'Ulm »*, précise-t-on bien.

Recrutement d'élèves en majorité issus des couches locales *« socialement et culturellement favorisées »*, enseignants chevronnés : le lycée « chic » de la ville apparaît comme un havre de paix dans l'océan de difficultés et d'incertitudes auxquelles sont confrontés bon nombre d'établissements « chocs ». Ici, on ne croise que peu d'élèves en perdition scolaire et sociale. Les actes de violence et de rébellion sont rares et contenus. Le découragement des enseignants reste l'exception et l'insertion professionnelle n'est pas la priorité. Comme la plupart des lycées de centre-ville, Joffre est le reflet d'une certaine école, celle des certitudes de la permanence historique et de la continuité immuable dans un système de plus en plus inquiet sur ses missions et son avenir.

« Le proviseur fait tout pour maintenir le prestige de l'établissement. Les parents se démènent pour y inscrire leurs enfants. A condition d'en avoir envie et de prendre des initiatives, nous bénéficions de tous les moyens. C'est un luxe », se satisfait Catherine Veyer, quarante-huit ans, professeur de sciences économiques et sociales. Sa carrière a démarré sous des cieux moins cléments au lycée Michelet de Vanves. C'était en 1972, dans une période de grande agitation. *« Il fallait tenir le choc. Il n'était pas rare que les profs se fassent tabasser. »*

Pour beaucoup, la nomination à Joffre est l'aboutissement d'un parcours « exemplaire », du Nord à la région parisienne, des banlieues de la Loire à celles de Marseille. Certains, agrégés depuis plus de vingt ans, n'ont jamais connu d'autre univers. Avec plus de deux cents enseignants d'une moyenne d'âge de cinquante-deux ans, l'établissement fête plus souvent qu'ailleurs les départs à la retraite.

Il y aurait quelque incongruité à proposer à ces « bons » profs une mutation dans les établissements de « zone sensible », comme le recommande le ministre de l'éducation nationale parmi les solutions proposées pour leur venir en aide. Personne, parmi eux, n'est prêt à franchir le pas. *« Je sais que je ne fais pas le même métier que mes collègues de banlieue »*, remarque Michel Bortnyck, enseignant en sciences physiques. *« Bien sûr que c'est une bonne idée*, admet Mme Veyer, *mais il faudrait me payer cher. »*

« Pourquoi ne pas commencer en renvoyant les inspecteurs généraux à la base, ne serait-ce que pendant un an », suggère M. Verollet. Luc Trouche, quarante-trois ans, professeur de mathématiques, ancien délégué du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), en est lui aussi convaincu. *« Le discours que je tiens comme citoyen n'est pas toujours celui de l'enseignant en lycée protégé »*, reconnaît-il. La solution qu'il préconise serait d'élagir le recrutement à un public moins exclusivement « privilégié » : *« Il n'est pas sain de calquer la carte scolaire sur les différences sociales des quartiers. »*

YOLANDE GOUSTIUAUX, cinquante et un ans, agrégée en 1968, et résolument de gauche, déclare sans détour : *« Il ne suffit pas de le dire, il faut y aller, et on n'y va pas. En fait, je ne suis pas sûre que j'y réussirais. »* Elle ajoute : *« J'aime mon métier. Je suis une prof heureuse. J'adore mes élèves, mais ne me faites pas rire avec la vocation. Je n'ai rien d'une bonne sœur. Je suis là pour transmettre un savoir, apprendre la vie aux élèves, et croyez-bien que cela n'est pas aussi simple. J'ai passé une partie de l'été sur le nouveau programme d'histoire de seconde centré sur la citoyenneté. Un vrai casse-tête. Les gosses ne vont rien y comprendre. »*

Emportée par la passion et le souci d'exigence, cette enseignante finit par s'insurger contre *« ces réformes qui nous passent par-dessus la tête. On cause, on cause, et moi je suis toujours face aux élèves dans des salles aux peintures délavées et aux rideaux cassés, sans prise de courant en état pour le magnétoscope. Il faudrait peut-être commencer par du concret et faciliter le travail des enseignants avec des effectifs moins lourds »*.

Pour n'avoir pas assez érigé cette évidence en priorité, la commission nationale de réflexion sur l'école, présidée par Roger Fauroux, n'a guère suscité d'intérêt. Au mieux l'indifférence ; à peine l'indignation. Exceptionnels sont ceux qui ont lu le rapport ou visionné les auditions à la télévision. *« Tout cela n'est pas nouveau. Il suffirait d'être plus à l'écoute des enseignants pour s'apercevoir que c'est leur vécu quotidien »*, note Christine Jan, prof de dessin à mi-temps dans un autre collège, qui scolarise des gitans.

Après avoir vu défiler tant de ministres et subis tant de réformes, la plupart considèrent que l'essentiel est ailleurs, dans la relation exclusive de l'enseignant, seul, devant sa classe. Des élèves qu'il faut regarder, écouter, mieux, entendre. En vingt-deux ans de pratique, Luc Trouche avoue que *« le métier n'a pas fondamentalement évolué »*.

Pourtant, *« la société, les techniques, l'organisation du travail, ont subi de profonds bouleversements. Aujourd'hui, les élèves possèdent les outils les plus performants, calculatrices et ordinateurs. Cela devrait nous inciter à transformer les modes d'apprentissage. Mais, dans l'éducation nationale, rien ne bouge »*, finit-il par regretter. Le dernier grand chambardement en date, celui des maths modernes, *« n'a pas été très heureux et s'est traduit par un fabuleux retour en arrière. Certains enseignants en ont profité pour se réfugier dans leur pré carré »*. A Joffre, la recette est éprouvée. Alors pourquoi changer ?

Est-ce là une des manifestations éclatantes de *« la capacité de résistance et du conservatisme »*, un des principaux reproches formulés à l'égard des enseignants ? Marguerite Rabier-Cros, professeur d'histoire, ne se force pas pour reconnaître que *« la corporation reste terriblement individualiste. En rester là serait faire injure à la minorité qui innove, n'a pas peur de se mettre en situation d'insécurité et de manifester une réelle volonté d'ouverture, de compréhension et d'adaptation. L'école n'est pas monolithique. Elle laisse encore des espaces immenses pour réaliser des projets »*.

En décembre 1995, les « privilégiés » de Joffre sont pourtant sortis de leur réserve. *« 50 % de grévistes, c'était du jamais vu dans un lycée où la grève a toujours été honteuse. Ce n'était pas seulement pour des gommes et des crayons, mais pour la Sécu, les cheminots, l'Europe et la solidarité. Est-ce la traduction d'une évolution sociale lourde ? »*, s'enflamme Mme Rabier-Cros.

Dans cette cité scolaire cloisonnée et hiérarchisée, où les catégories ne se mélangent guère, les profs du collège, ceux du lycée, ceux des prépas et les agents de service, pour la première fois *« tous ensemble »*, ont fait la fête, le dernier jour avant la reprise. *« La grande agitation est retombée. Ce n'est peut-être qu'un répit*, espère M. Rouche. *On est au creux de la vague avec un repli sur la gestion quotidienne et le sentiment que rien n'évolue. »* Il est trop encore tôt pour vérifier si la grève du 30 septembre a des chances de réveiller cette étincelle d'enthousiasme. Les appareils syndicaux et les mots d'ordre venu « d'en haut » n'attirent que la méfiance. Même si tous s'insurgent contre les suppressions de postes et le chômage des maîtres auxiliaires alors que les classes atteignent encore plus de 35 élèves.

L'inquiétude viendrait plutôt des élèves. *« Ils donnent l'impression de s'ennuyer*, a constaté Mme Rabier-Cros. *La demande des adolescents dépasse largement ce qu'on peut leur apporter en matière de savoir. Ils veulent qu'on leur parle de la drogue, du sexe, de la mort et du suicide. »* Persuadé que la relation pédagogique ne *« peut se passer d'une part d'affectivité »*, Bernard Catuogno, professeur d'anglais, avance : *« Les élèves de milieux plus favorisés et cultivés sont peut-être plus sensibles aux problèmes personnels, de vie amoureuse, de rupture familiale. »* Pour les « enfants de la crise », comme les appelle Mme Veyer, ce serait plutôt *« l'expression de l'angoisse du chômage programmé malgré plusieurs des années d'études »*.

« La misère sociale et familiale commence à franchir les remparts de Joffre », remarque M. Verollet. L'an dernier, Marcel Peytavi, le proviseur, a découvert un trafic de drogue dans l'enceinte de l'établissement impliquant une quarantaine d'élèves. C'est bien parce qu'il a choisi de ne pas étouffer l'affaire que les enseignants, premiers surpris, en ont parlé.

« Dans les salles des profs, il existe encore trop de sujets tabous », souligne Mme Jan en référence au suicide récent d'un élève de troisième. Elle n'a pas oublié non plus Marylou, son ancienne élève de treize ans, fille d'une famille de gitans sédentarisée, assassinée récemment dans un quartier de la ville. Ses obsèques ont été célébrées le jour de la rentrée, mais personne, au collège, n'a relevé.

A l'heure du café, sous les platanes de la terrasse de la cafétéria, des enseignantes échangent leurs impressions de rentrée. Pour Conchita Billard, professeur de français en sixième, le constat est simple : *« Les règles élémentaires de l'écrit sont loin d'être acquises. Les élèves ne savent pas déchiffrer ce qui leur est demandé. Ce n'est pas la faute des instits, mais des directives ministérielles, qui privilégient l'éveil et le saupoudrage des activités. »*

PROFESSEUR d'histoire-géo, Eliane Chenavas est aussi mère d'élève. *« Un jour, elle faisait du calcul et le lendemain brossait les ânes dans la ferme pédagogique. Il faudra bien en revenir aux principes fondamentaux : lire, écrire, compter. »* Mme Billard renchérit : *« Seuls les parents favorisés ont les moyens de compléter un enseignement défaillant. Moyennant quoi, l'école renforce les inégalités sociales. »* De son côté, Nicole Courtade, prof de latin-grec, relève que *« dans ce type d'établissement, plutôt sélectif, il est difficile d'obtenir des moyens spécifiques pour les élèves à la traîne, notamment ceux d'origine étrangère »*. En l'absence de certitude sur ce que la société attend de l'école et de ses enseignants, le retour en arrière aux « règles élémentaires », qui ont fait leurs preuves dans le passé, apparaît comme la recette miracle.

Seule, attablée dans la salle des profs, Claire Boyer, vingt-cinq ans, stagiaire de l'IUFM, corrige ses premières copies. Un *« bonjour maîtresse »* le jour de la rentrée l'a rassurée : *« Ils n'ont pas encore pris de mauvaises habitudes, mais je dois rester vigilante. Ils sont si vite dissipés. »* Stagiaire de deuxième année en éducation physique et sportive, Karine Marty appréhende le « baptême du feu », seule avec *« les mômes »*, la seule perspective motivante dans son choix pour la carrière. *« Je sais que tout se joue dans les dix premières minutes, dans la façon dont ils vont me percevoir. »* En guise de conseils, les animateurs de l'IUFM lui ont fourni un document de réflexion dont les premières lignent commençent par : *« Le projet de formation s'inscrit dans une réalité auto-construisante d'un habitus professionnel par un processus de déconstruction-reconstruction. »* La voilà bien avancée. Passé le moment de surprise, elle s'est réfugiée dans un grand éclat de rire.

Michel Delberghe
Croquis-reportage : Jean-Pierre Cagnat



« Nous sommes ici des nantis, dans une tour d'ivoire » : une enclave de dix-sept hectares insérée dans les remparts de Vauban, avec ses tennis et sa piscine

Nord-Sud : la vraie dette

par Kofi Yamgnane

L'IRRUPTION des « sans-papiers » dans la vie politique française a suscité bon nombre d'articles et de réflexions sur le *sens même de la présence* en France de Maghrébins, de Vietnamiens, de Maliens, de Sénégalais...

Comment justifier leur présence en France sans revenir sur l'histoire, dont la connaissance devrait être pour chaque Français le minimum *qu'il n'est pas permis d'ignorer* ? Les migrations ont existé dès la préhistoire, et la France est devenue un carrefour de peuples dès l'Antiquité. Les Européens eux-mêmes furent de grands migrateurs : la curiosité pour certains, le *désir de conquête pour d'autres*, le plaisir du voyage et de la rencontre, le besoin d'emploi lors de la révolution industrielle... ont conduit les Européens chez les Africains, les Asiatiques et les Indiens d'Amérique.

L'âpreté au gain de beaucoup d'Européens de l'époque a poussé à la conquête et à l'exploitation des continents dominés. D'abord par l'esclavage, qui a « exporté » 150 millions d'Africains vers l'Amérique via l'Europe et qui a fait des ports de Bordeaux, La Rochelle, Nantes et Saint-Nazaire les *plus riches du continent européen*.

Ensuite, la domination s'est poursuivie par une colonisation féroce, véritable pillage organisé des continents conquis. L'or, le diamant, le pétrole, l'uranium, la bauxite et d'autres minerais, le bois, le café, le cacao, les épices, ont permis l'essor de la France et *de l'Europe, y compris dans la* fabrication des armes, qui vont permettre aux Européens de s'entretuer, depuis Napoléon jusqu'à la dernière guerre mondiale. Du reste, Français et Britanniques ne sont-ils pas allés chercher leur chair à canon dans leurs empires respectifs ?

Des hommes sont venus mourir ici dans des conflits qui n'étaient pas les leurs. Et, pourtant, ils *étaient là ! Faut-il rappeler que* les envahisseurs, ce n'étaient pas eux ? C'est par la souffrance endurée, c'est par les armes et par le sang versés ici par ces millions d'hommes et de femmes que leurs descendants ont acquis le droit de vivre *sur la terre de France*, pourvu qu'ils en respectent les lois.

Les entreprises françaises, allemandes, britanniques, etc., sont allées chercher une main-d'oeuvre bon marché pour relancer l'économie européenne après la deuxième guerre mondiale : mines de charbon et de sel, usines sidérurgiques et textiles, construction de loge*ments, d'autoroutes, de voies de* chemin de fer.

Oui, mais la France, royaume, empire ou République, avait besoin d'eux ! Maintenant, elle n'en veut plus ! La situation économique est devenue difficile, et beaucoup de « Français de souche » sont au chômage. Alors ? *Alors, répondent ceux qui ont toujours* une solution simple, il faut virer les étrangers ! Ils n'ont qu'à rentrer chez eux ! Leurs frères ont besoin d'eux pour développer leur pays d'origine ! En contrepartie, bien sûr, la France est sans doute prête à accueillir en retour tous ses citoyens vivant à l'extérieur...

Tous les arguments sont bons pour justifier une xénophobie qui monte. La France officielle chasse *ses « sans-papiers »*, au besoin en les délogeant d'une église à coups de hache. Ce n'est pas au nom de la République que la France de Jacques Chirac ferme ses frontières. C'est au nom du poids de l'histoire : la France n'a fermé ses *frontières qu'aux peuples du Sud*. C'est leur condition de peuples colonisés, dominés, vendus et achetés, méprisés pendant des siècles, qui leur vaut la saute d'humeur raciste qui flatte les fantasmes du Français moyen. C'est leur « infériorité » liée à leur race, à leur religion ; c'est la crainte de la contagion de la France *clean* par la misère, *« le bruit et l'odeur »* des peuples du Sud, qui leur valent le mépris et la violence.

C'est leur condition de peuples colonisés, dominés, vendus et achetés, méprisés pendant des siècles, qui vaut aux peuples du Sud la saute d'humeur raciste actuelle

La République façonne en permanence un creuset permettant l'accueil de l'étranger : liberté, égalité, fraternité, laïcité, responsabilité. Comme le creuset est éminemment évolutif, il arrive à la *République de ne plus reconnaître* sa France : l'apport de l'étranger fait évoluer le creuset. C'est grâce à la loi républicaine que la France se métisse chaque jour un peu plus. *Malgré l'obsédé* Le Pen et ses fanatiques militants, le couscous est devenu un plat national, le jazz contribue à créer une image nouvelle et jeune de la France, les créations artistiques et littéraires, les exploits sportifs et le travail plus obscur mais efficace des travailleurs immigrés, de l'ouvrier à l'ingénieur, de l'aide-soignante au médecin, enrichissent chaque jour le pays.

En République, les diversités d'appartenance peuvent être dé*passées, et ce n'est pas un foulard* islamique à l'école, pas plus qu'un polygame reconnu à Sarcelles, qui la fera chanceler.

L'immigration zéro est un leurre dangereux. L'image d'une France riche, véhiculée par nos chaînes de *télévision promptes* à vendre leurs productions aux pays du tiers-monde, ne peut que favoriser un flux migratoire qu'il s'agit de contrôler en fonction de nos besoins, au service d'une coopération active avec les pays de départ. *Il s'agit de définir clairement une* politique d'immigration.

Il est trop tard pour croire ou pour faire croire que la France peut vivre sans les autres. Les métissages, raciaux, culturels, sont notre avenir, n'en déplaise aux fas*cistes, grands ou petits. Le respect* de la loi républicaine autorise tout individu à vivre ici.

Ou alors, il faudra savoir assumer notre histoire et payer la dette : des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en Afrique et dans le monde noir pour le dire.

***Kofi Yamgnane**, ancien ministre, est président de la Fondation pour l'intégration républicaine.*

Aider les immigrés à aider leur pays

par Charles Condamines

« ON *peut prendre toutes les décisions administratives possibles, on ne résoudra le problème de l'immigration, de l'Est comme du Sud, que par le développement des pays d'origine.* » Ces fortes paroles sont de Charles Pasqua. Du temps où il était ministre de l'intérieur et faisait voter les lois qui portent son nom.

Il y a là comme une évidence. Trop oubliée et à présent polluée.

Même en érigeant un mur de Berlin au milieu de la Méditerranée, même en multipliant les assauts de notre police contre nos propres sanctuaires, on ne pourra tout *simplement pas décourager* la farouche énergie de ceux qui n'ont rien à perdre en tentant de franchir à tout prix les frontières. Il en sera ainsi tant que les disparités entre différents espaces socio-économiques resteront aussi gi*gantesques. Comme le déclarait* récemment le président sénégalais Abdou Diouf, on n'arrête pas le fleuve avec les bras.

Il faut donc agir à la source, au niveau des causes. Le remède contre l'immigration, c'est le dé*veloppement. Plus de coopération* pour moins d'immigration. Même les partisans les plus zélés de la « France aux Français » semblent partager cette conviction.

Et voilà comment le ministère de la coopération en est venu à apporter son concours à celui de l'intérieur. Par exemple, en finançant des projets d'aide au retour. Ceux-ci n'ont pas eu le succès espéré. Les immigrés « bénéficiaires » les ont d'abord perçus comme autant de manières de racheter à bas prix leurs titres de séjour ou de donner une décence « humanitaire » *à des décisions* équivoques. Et bien plus rarement comme une chance offerte de pouvoir contribuer sur place au développement de leurs pays d'origine.

Ou encore en relançant dans les zones présentant un gros risque migratoire des projets de développement susceptibles de *« dissuader la population d'aller chercher l'Eldorado dans les couloirs du métro parisien »*. C'est ce que M. Godfrain, ministre délégué à la coopération, s'apprête à faire au Mali les 23 et 24 septembre.

*Dans tous les cas, la contribu*tion que les immigrés eux-mêmes apportent déjà au développement ou à la survie de leurs communautés et pays d'origine est soit passée sous silence soit même carrément déclarée nuisible.

Or cette contribution est souvent considérable et toujours *vitale pour ses bénéficiaires. Glo*balement, chaque année, les immigrés vivant dans les pays riches d'Occident (OCDE) transfèrent vers leurs pays d'origine des montants plus importants que toute l'aide publique au développement *réunie. Au Maroc ou aux Philip*pines, ces apports constituent la première source de devises. En France, deux immigrés sahéliens sur trois sont membres d'associations ayant pour objectif explicite de venir au secours de leurs vil*lages d'origine. Et membres très* actifs puisque tous les mois ils cotisent à hauteur de 150 à 200 francs pour construire une école, approvisionner un dispensaire en médicaments ou irriguer un champ de riz. Sans compter les secours *de toutes sortes envoyés* directement aux familles.

Il y a quelque corruption morale à invoquer les valeurs de la coopération et de la solidarité internationale pour justifier la lutte contre l'immigration

S'agissant de développement, il importe assurément de savoir combien il faut de gouttes d'eau pour faire pousser un grain de riz. Mais il importe aussi de parler la langue du coin et de savoir où et comment sont enterrés les ancêtres. Tout cela, les immigrés originaires de ces régions le savent mieux que quiconque. Il y a donc pour le moins un manque à gagner à vouloir une coopération avec le Mali sans – et à plus forte raison contre – les immigrés maliens. *Surtout si on la veut plus ef*ficace pour améliorer les conditions de vie des plus démunis.

Contrairement aux apparences, cette valorisation de la contribution des immigrés au développement de leurs pays d'origine n'est *pas un obstacle à leur meilleure* intégration ici. C'est quand ils sont pleinement reconnus et encouragés dans leur légitime préoccupation pour ceux des leurs qui sont restés au pays qu'ils sont aussi moins enclins à développer des lo*giques de ghetto. Actuellement, ils* ont souvent l'impression qu'au ministère de la coopération, au Fonds d'action sociale et ailleurs on leur demande d'oublier leur pays en leur disant qu'on s'en occupera mieux nous-mêmes.

Il y a *quelque* corruption morale à invoquer les valeurs de la coopération et de la solidarité internationale pour justifier la lutte contre l'immigration et les immigrés. D'un point de vue plus politique, mobiliser l'armée pour chasser les immigrés de chez nous et envoyer le ministre de la coopération pour les aider là-bas, c'est, à coup sûr, perdre sur les deux tableaux à la fois : celui de l'intégration et celui de la coopération.

Certaines associations françaises de solidarité internationale, certaines municipalités et même certains conseils régionaux (notamment celui d'Ile-de-France) ont heureusement compris l'intérêt qu'il y avait à se concerter avec ces nouveaux *« partenaires de la coopération internationale »* (c'est ainsi que se trouvent qualifiés les migrants dans un récent rapport de l'OCDE).

Il y a là des chantiers certainement moins spectaculaires et fracassants que ne le sont les charters. *Mais ils* sont davantage porteurs d'un avenir commun possible.

***Charles Condamines** est directeur de l'Institut Panos.*

Réponse aux bien-pensants

par Jacques Myard

D'AUCUNS voudraient assimiler l'affaire des immigrés clandestins de l'église Saint-Bernard à une nouvelle *affaire* Dreyfus ; *d'autres*, sans doute enclins à la même modération, parlent de la renaissance de Vichy ! Excusez du peu ! On croit rêver. Cette affaire illustrerait, selon eux, l'exemple idéal du déshérité opprimé par le pouvoir, sacrifié sur l'autel de la raison d'Etat. En un mot, la France serait sourde à la souffrance du monde, frappée d'autisme, elle serait devenue une *« forteresse vide »* et sans âme. Rarement sans doute problème politique aura été exploité avec une telle coupable inconscience et une telle irresponsabilité par des têtes vides. *Rarement problème* politique aura ainsi été dévoyé par des manipulateurs partisans, pratiquant avec délice l'amalgame et relayés par des médias en mal de sensationnel dans la désolation du mois d'août !

Le gouvernement, en choisissant la fermeté, n'a pas choisi la politique de la haine de l'Autre. Il a fait un grand pas pour relever l'un de nos défis majeurs

En l'occurrence, il ne s'agit pas d'une simple polémique politicienne, mais bien d'une forfaiture de l'histoire. Or l'Histoire n'aime pas les forfaitures car elle a un sens, et elle se venge par un implacable avenir.

L'avenir sera écrit non par des intellectuels au jugement décalé par rapport à la situation, mais par la réalité. En matière d'immigration, cette réalité est triple.

Première réalité : il n'y a pas de société sans loi. Gouverner, c'est d'abord appliquer les lois. Les anciens connaissaient la valeur de ce principe, eux qui n'hésitaient pas à enseigner à leurs enfants qu'il faut défendre ses lois plus fort que ses murailles.

Par quelle confusion mentale quelques bons esprits peuvent-ils outrageusement professer que le premier scandale est l'application de la loi ? Il est vrai que l'ancien locataire de l'Elysée avait eu l'impudence de déclarer qu'il ne fallait pas appliquer la force injuste de la loi *(sic)*. De ce jour, la République a *vacillé sur ses bases*.

Elle est heureusement aujourd'hui en voie de retrouver ses fondements légitimes : le gouvernement est décidé à appliquer les lois qui ont été voulues et votées par les représentants du peuple. La loi *doit rester, comme le rappelait* le juriste Carré de Malberg, la plus haute expression de la souveraineté du peuple.

C'est à l'Etat de définir et de mettre en œuvre la politique d'immigration, non aux groupes de pression. N'oublions pas non plus que toute politique, pour être crédible, doit être cohérente et compréhensible.

En conséquence, tout étranger en situation irrégulière sera renvoyé chez lui. Depuis quand, au demeurant, renvoyer des personnes dans leur pays – sous ré*serve des cas d'asile* – serait contraire aux droits de l'homme ? Toute dérive par rapport à ce principe d'airain – l'application des lois – est la porte ouverte à l'arbitraire.

Deuxième réalité : la situation de nos banlieues. Cela a été dit et redit : la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. A l'évidence, l'accoutumance à la vérité semble l'estomper. Mais comment peut-on oublier *la situation* très tendue qui règne dans certaines banlieues, véritables zones de non-droit, qualifiées de *« cités interdites »* par un récent rapport des commissaires de police ?

Il est évident que tout apport incontrôlé d'une *immigration supplémentaire* provoquera une montée peut-être irrationnelle mais bien réelle de la xénophobie et du racisme. En outre, comment peut-on ignorer la radicalisation islamiste qui professe une lecture du Coran parfaitement incompatible avec les lois françaises ? Que recherche-t-on, la paix ou la guerre civile ?

Troisième réalité : la situation internationale. L'Afrique avait, en 1950, 250 millions d'habitants, elle en comptera 850 en l'an 2000 et 1,65 milliard en 2035. Jamais l'humanité n'aura connu un tel déséquilibre entre un Nord vieillissant et un Sud croulant sous le poids de la jeunesse.

La politique de fermeté en matière d'immigration sera l'un des éléments – avec d'autres bien évidemment, parmi lesquels le développement économique, l'aide, le contrôle des naissances – pour éviter *un affrontement programmé* entre le Nord et le Sud. Voilà pourquoi la fermeté dans le traitement de l'immigration clandestine est la seule réponse possible pour assurer la paix et ne pas insulter l'avenir.

Le gouvernement, en choisissant la fermeté, n'a pas choisi la politique de la haine de l'Autre. Il a fait un grand pas pour relever l'un de nos défis majeurs, n'en déplaise aux bien-pensants aux mains pures, qui n'ont pas de mains, comme le soulignait à juste titre Charles Péguy.

***Jacques Myard** est député (RPR) des Yvelines.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES LANGUES ÉTRANGÈRES DÈS LA MATERNELLE !

Beaucoup de parents voudraient que leur enfant apprenne une langue étrangère dès le primaire. Ils pensent que ce sera plus facile, *que l'enfant est par nature plus* doué pour imiter les sons et les structures d'une langue étrangère.

Père de deux enfants bilingues à qui je ne parle qu'anglais, quoique Français moi-même, et époux d'une Américaine, je tiens à ap*porter les précisions suivantes* :

Il y a deux manières d'apprendre une langue. Soit naturellement – l'apprentissage se fait alors massivement entre deux ans et six ou sept ans, en tout cas avant l'école primaire. Il requiert que des adultes *parlent de longues heures* et naturellement à l'enfant, qui répond tout aussi naturellement. Soit par l'étude scolaire ou dans le pays, si cette période « bénie », « prévue » par la nature, est écoulée... C'est le cas des élèves de CM 1 et de CM 2. *Les structures* françaises sont alors bien en place et « s'imposent » aux idiotismes de la langue étrangère. En outre, l'élève de CM 1 et de CM 2, ne connaissant pas bien ce qu'est un système de conjugaison, sera très vite limité par ces lacunes.

L'enseignant de langues dans le primaire permettra l'apprentissage de chansons toute faites, de jeux simples, demandant une compréhension somme toute limitée, mais butera très vite contre les obstacles *cités plus haut*.

Parents, vous voulez que votre enfant parle l'anglais dès son plus jeune âge ? Exigez qu'on lui parle anglais *dès la maternelle* !

André Bruyère, Sorbiers (Loire)

هكذا من الإهمل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Bosnie : des élections sur fond de partition

LES PREMIÈRES ÉLECTIONS de l'après-guerre auront lieu, samedi 14 septembre, en Bosnie-Herzégovine. Elles ne seront ni libres ni démocratiques, et elles vont sans doute conforter les positions des partis nationalistes. Elles vont toutefois se dérouler dans un pays où il est désormais possible de se réveiller le matin en espérant être encore vivant le soir. Le son du canon et de sombres batailles auraient certainement offert une plus forte audience aux extrémistes qui se partagent le pays.

Le pays s'est toutefois retrouvé plongé, au cours de la campagne électorale, dans une atmosphère de haine et d'affrontement. Le processus électoral pourrait paradoxalement ne pas être d'un grand soutien pour la démocratie. Dans chaque camp, les partis nationalistes utilisent sans vergogne la peur de l'avenir, la peur ethnique et le sentiment religieux.

Tout au long du processus électoral, la communauté internationale a souvent démissionné face aux partis nationalistes. Elle a certes obtenu que les « criminels de guerre » ne soient pas eux-mêmes candidats, mais elle tolère qu'ils gouvernent dans l'ombre. Les candidats du Parti démocratique serbe (SDS) ne cessent de de promettre qu'ils poursuivront l'œuvre de MM. Karadzic et Mladic. Ils désignent chaque jour les Occidentaux et l'accord de Dayton comme les ennemis du peuple serbe. Le SDS s'est d'ores et déjà engagé à obtenir la partition ethnique définitive de la Bosnie-Herzégovine. Côté croate, le système le plus totalitaire interdit toute vie politique. Et, côté bosniaque, les véritables républicains disparaissent peu à peu, le parti nationaliste musulman d'Alija Izetbegovic affichant une intolérance similaire à celle qu'il combattait durant la guerre.

Le pays est aussi divisé que le jour de l'arrêt des combats. Les lignes de front sont devenues des frontières, et aucun réfugié n'a pu retrouver sa maison. L'opposition multi-ethnique est harcelée et les médias indépendants sont isolés. Les listes électorales ont été manipulées afin d'achever la construction de « territoires ethniques ». Mais ici ces « fraudes », accomplies grâce au règlement défini par l'OSCE, servent à couronner des conquêtes territoriales.

Les Etats-Unis, avocats des Bosniaques et locomotive du processus de paix, sont devenus très prudents. Pendant cinq ans, les Européens leur ont répété que les Balkans sont peuplés de sauvages qui ne veulent pas vivre ensemble. Depuis qu'ils ont des hommes sur le terrain et qu'ils sont en contact avec les chefs nationalistes, les Américains ont révisé leur jugement. Ils sont souvent les premiers à expliquer discrètement qu'il ne faut pas s'opposer aux pouvoirs dominants. Les Etats-Unis sont en outre paralysés par leur propre agenda politique – une élection présidentielle en novembre –, et la cohérence du calendrier bosniaque ne semble pas être leur priorité.

La France, elle, après l'intense implication de Jacques Chirac l'an dernier, a paru se désintéresser de la question bosniaque. Sa récente proposition d'un « plan de stabilisation » pour les années 1997-1998 retient toutefois l'attention des observateurs et des démocrates bosniaques, qui s'interrogent sur les chances d'une démocratisation après des élections ouvrant une voie royale aux séparatistes serbes et croates.

Le plan français est ardemment défendu par Carl Bildt, Haut Représentant civil en Bosnie-Herzégovine, qui axe actuellement ses efforts sur une présence militaire occidentale et le fonctionnement des futures institutions communes du pays. Les partis d'opposition, défenseurs de la multi-ethnicité, pensent que les élus nationalistes tenteront de bloquer systématiquement le travail de la future présidence collégiale et du Parlement national. Les candidats du SDS ne dissimulent d'ailleurs pas leurs intentions, et les institutions « réunificatrices » prévues par l'accord de Dayton pourraient alors n'être qu'une coquille vide.

Comment des élections non démocratiques pourraient-elles relancer un processus de démocratisation ? Aucune condition n'étant établie pour la tenue d'un véritable scrutin, fallait-il reporter les élections à des jours meilleurs ? Certains pensent que non, et que cette parodie de scrutin électoral est un premier test nécessaire avant de véritables élections dans deux ans. L'opposition bosniaque, en particulier, a évolué, considérant qu'au lendemain des élections les partis nationalistes n'auront pas un pouvoir aussi absolu qu'aujourd'hui, et que la création d'institutions légales marginalisera les machines de guerre clandestines.

Les institutions « réunificatrices » prévues par l'accord de Dayton pourraient n'être qu'une coquille vide

Les sociaux-démocrates, qui hésitaient en août à boycotter le scrutin, ont finalement décidé de participer à la bataille électorale. Ils espèrent que l'obtention de sièges au Parlement leur offrira un certain accès aux médias d'Etat. Et ils comptent remporter les élections cantonales à Tuzla, afin de poursuivre leur expérience originale dans cette ville. L'opposition espère que sa gestion de ce laboratoire multi-ethnique persuadera les Bosniaques de leur confier les rênes du pays dans deux ans.

Le principal objectif des démocrates sera de combattre le défaitisme et l'abtentionnisme, très en vogue chez les jeunes Bosniaques. Dans les cafés de Sarajevo, de Mostar ou de Banja Luka, les conversations, identiques, évoquent avec nostalgie les années de vie commune. Les jeunes se plaignent souvent d'*« une guerre pour rien »*. Beaucoup n'iront pourtant pas voter le 14 septembre, persuadés que leur voix ne pourra pas s'opposer au déferlement du vote nationaliste d'une population radicalisée par quatre années de guerre.

Les opposants à la tenue du scrutin remarquent qu'en deux ans les ultranationalistes, parés de leur crédibilité « démocratique », auront le temps d'atteindre leur objectif d'entériner la séparation ethnique de la population bosniaque. Ils soupçonnent les Occidentaux d'envisager la partition ethnique comme un facteur de stabilité dans les Balkans, alors qu'eux sont persuadés que la partition mènera à une nouvelle guerre. Ils estiment en outre qu'une participation à un scrutin non démocratique est un cadeau fait à la communauté internationale, dont ils craignent qu'elle n'oublie bien vite sa promesse de soutenir la Bosnie-Herzégovine à long terme. Et ils redoutent que le vainqueur des élections ne soit le *statu quo*, au détriment de la justice et de la réconciliation.

Rémy Ourdan

Le Monde

ÉDITORIAL

Vive la Pologne, Monsieur !

JACQUES Chirac sait trouver les mots qui ravissent ses interlocuteurs. En souhaitant que la Pologne – *« sœur de la France à l'Est »* – fasse partie de l'Union européenne *« dès l'an 2000 »* et de l'Alliance atlantique *« dès les prochaines années »*, il ne pouvait placer sa visite à Varsovie sous de meilleurs auspices. Car, depuis l'effondrement de l'empire soviétique, le désir le plus cher de tous les Polonais est de retrouver dans la famille occidentale leur place naturelle, que les guerres et la division artificielle de l'Europe leur avaient enlevée.

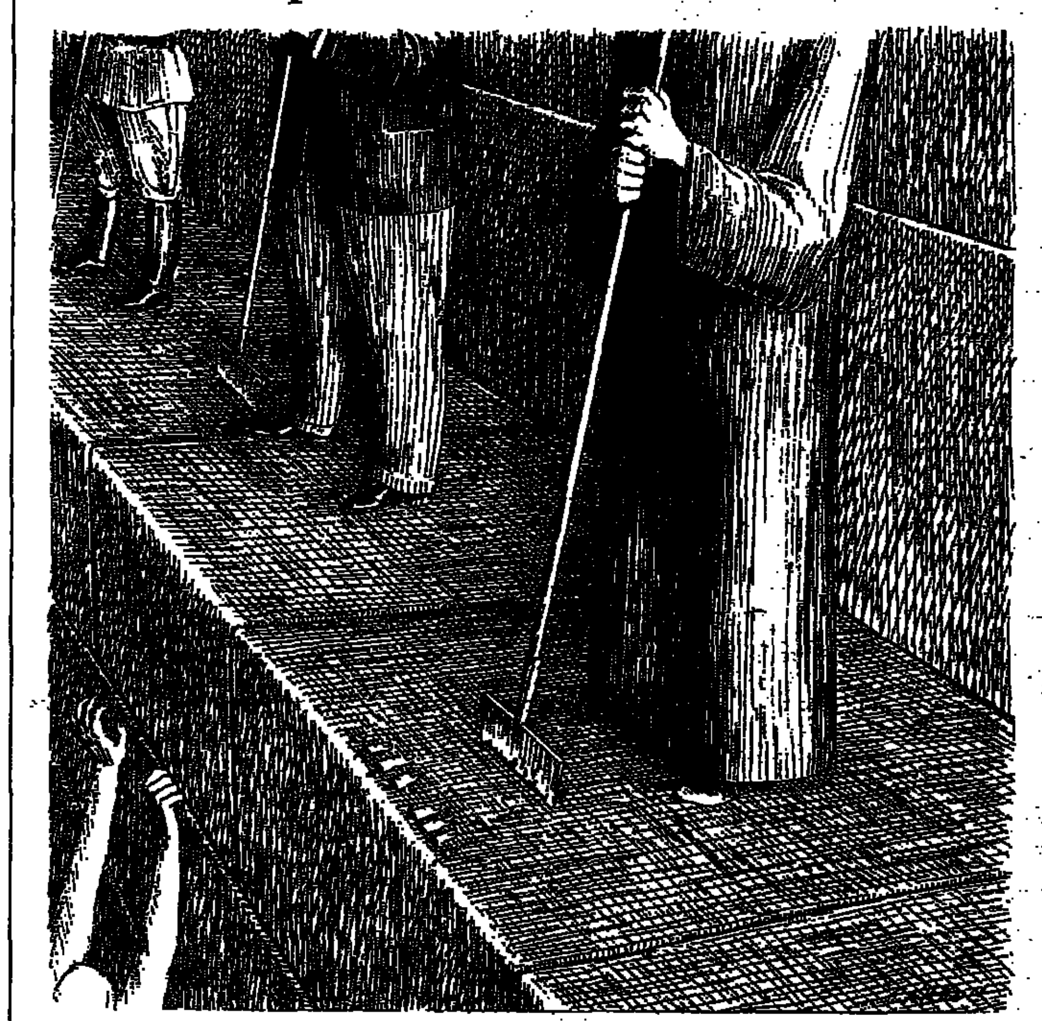
Les liens historiques, évoqués avec une charge sentimentale souvent démentie par les faits, n'expliquent pas, seuls, la prise de position sans équivoque du chef de l'Etat. La tiédeur de son prédécesseur face à l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est et le zèle mis par les Allemands à apparaître comme les meilleurs avocats de la Pologne à l'Ouest jouent un rôle dans la ferveur présidentielle. Jacques Chirac n'a pas toujours été un partisan de l'ouverture communautaire, en particulier quand il craignait pour les intérêts de ses chers agriculteurs menacés par les productions méditerranéennes. Mais les conditions et les candidats ont changé depuis les années 80 et il est vrai qu'il a été parmi les premiers – sinon *« le premier »*, comme il l'a déclaré avec une certaine coquetterie à la Diète de Varsovie – à plaider pour l'accueil des anciens pays socialistes.

Ces garanties ont effacé les doutes des Polonais quant aux intentions de la France. Il reste donc à mettre en œuvre ces bonnes résolutions. L'armée polonaise ayant accompli les efforts de démocratisation et de modernisation indispensables pour l'entrée dans l'OTAN, l'obstacle principal se situe à Moscou. A ses visiteurs russes, Jacques Chirac explique d'ailleurs régulièrement que l'extension de l'organisation atlantique vers l'Est exige beaucoup de précautions. Cependant cet obstacle est en voie d'être surmonté puisque tous les alliés occidentaux sont maintenant d'accord pour proposer aux Russes des mécanismes permanents de consultation afin de leur faire avaler la pilule.

L'élargissement de l'Union européenne est une affaire plus compliquée. Pour tenir la promesse de Jacques Chirac d'une adhésion polonaise à la fin du siècle – et Helmut Kohl ne dit pas autre chose quand il rencontre les dirigeants polonais –, il faut que le calendrier de l'Union européenne soit respecté sans anicroches. Il faut aussi que la conférence sur la révision du traité de Maastricht, censée préparer les institutions d'une Europe à vingt ou vingt-cinq, se termine sur un succès afin qu'élargissement ne soit pas synonyme de dilution.

Les négociations qui s'ouvriront alors dureront plusieurs années, avant que des économies encore marquées par quarante ans de communisme ne puissent s'intégrer dans le marché unique. Mais ce sont des questions presque techniques qui trouveront toujours une solution, pour peu que la volonté politique clairement exprimée par Jacques Chirac à Varsovie ne reste pas sans lendemain.

Le château *par Cardon*



Le mythe de l'inégalité des races

Suite de la première page

Si, dans l'ensemble, la France n'a pas vu la conversion massive de ses scientifiques à l'eugénisme qui a fait rage aux Etats-Unis et en Allemagne dans la première moitié du XXe siècle, c'est qu'on y est resté attaché à la vieille théorie de la transmission héréditaire des caractères acquis – autrement appelé « lamarckisme » – plutôt qu'à l'idée d'un patrimoine racial intangible. A l'eugénisme d'exclusion, les médecins français préféreront dans leur grande majorité l'hygiénisme, plus centrée sur des objectifs de santé publique, donc plus présentable. Mais il y a des exceptions de taille. Par exemple, celle de Charles Richet, prix Nobel de médecine en 1913, qui n'hésite pas à prôner en 1921 l'interdiction du mariage *« non seulement des infirmes mais encore des idiots, des déments et des criminels »*.

Successeurs des Vacher de Lapouge et des Gustave Le Bon de la Belle Epoque, des scientifiques continuent à servir complaisamment de référence à un discours à la fois défensif et raciste. Deux noms viennent immédiatement à l'esprit : celui d'un autre Prix Nobel de physiologie et de médecine, Alexis Carrel, sympathisant de Doriot et du colonel de La Rocque dans les années 30, promoteur de l'idée de « biocratie ». Celui-ci mettra à profit l'occupation allemande pour créer en 1941 une Fondation française pour l'étude des problèmes humains afin de *« sauvegarder, améliorer et développer la population française »*. Celui, aussi, de l'anthropologue Georges Montandon, à qui sa science de la race finit par servir de fonds de commerce pour monnayer des « certificats d'aryenneté » aux victimes de la persécution nazie.

Il est intéressant de noter que l'Allemagne nazie, qui mobilise dans sa guerre menée « au nom de la race » toutes les ressources d'un Etat organisé et d'une université embrigadée, n'arrivera jamais à utiliser véritablement ce concept au service de sa politique d'extermination. Dans la définition du « juif », par exemple, le critère religieux s'avérera plus opérationnel que l'introuvable définition raciale, preuve – s'il en est besoin – de son inanité. Jusqu'à la fin et en vain, on multipliera dans le IIIe Reich débats et conférences, pour parvenir à en définir les limites et statuer sur le cas des « métis », « demi » ou « quart » de juifs, sans parvenir vraiment à fixer leur sort.

NOUVELLE DROITE ET SOCIOBIOLOGIE

On pouvait espérer qu'après la Shoah, après les terribles expériences menées jusqu'à l'extrême fin du conflit à l'« université du Reich de Strasbourg » notamment – incluant la sélection préalable de déportés vivants, gazés au Struthof pour constituer la collection de « squelettes juifs » du sinistre professeur August Hirt –, c'en serait fini de la « science des races », du social-darwinisme et autres pseudo-théories de l'aristocratie de l'« angle facial ». Il n'en a rien été.

Beaucoup de raciologues de l'époque nazie n'ont subi que de faibles peines, et sont retournés enseigner dans leurs établissements d'origine. On retrouve par exemple l'un d'eux, un certain Ottmar von Verschuer, au comité éditorial d'une revue d'« histoire raciale », *Mankind Quarterly*, fondée en 1960 en Grande-Bretagne. Cette publication serait l'une des sources d'inspiration d'un livre paru aux Etats-Unis en 1994 et qui constitue, en version américaine, l'actualisation la plus récente de la théorie de l'inégalité de l'intelligence en fonction de la couleur de la peau (*The Bell Curve*, Free Press, voir *Le Monde* du 26 septembre 1994).

En France, c'est l'irruption de la « nouvelle droite » autour de cercles culturels, au tournant des années 70-80, qui remet au goût du jour une version renouvelée du darwinisme social discrédité, défendue au même moment outre-Atlantique sous la forme de la sociobiologie d'Edward Wilson.

C'est aussi dans l'effervescence culturelle discrète de la « nouvelle droite » qu'on décèle une des origines de la renaissance de l'extrême droite en France. Certains considèrent également que l'exaltation de la différence et un certain discours antiraciste maladroit qui s'est appuyé sur la valorisation du métissage – en vogue dans les années 80 – n'ont fait que retourner le vieux discours de la science des races, contribuant involontairement à lui donner un second souffle. Le débat est en cours.

Quoi qu'il en soit, la tentation absurde de fonder la politique sur la biologie sera demeurée vivace. La mémoire des catastrophes et des crimes qu'elle a inspirés aura su l'éclipser un demi-siècle durant. Il est navrant de constater qu'elle n'est pas parvenue à l'extirper tout à fait.

Nicolas Weill

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Serge July

■ Le Pen est raciste et d'extrême droite, c'est plus fort que lui, (...) Depuis qu'il sévit, on polémique encore et toujours sur la manière de le combattre. Outre ceux qui s'en accommodent ou prennent des sels pour le supporter, trois comportements types ont vu le jour, qui sont autant d'erreurs de méthode : la diabolisation, l'ignorance feinte et son utilisation par la bande à travers les réformes ad hoc du mode de scrutin. La dernière manifestation de la méthode éradicatrice consiste à demander l'interdiction pure et simple du Front national. (...) C'est malheureux à dire, mais c'est ainsi : la libre expression de la connerie appartient aux libertés fondamentales. Ce n'est pas pour autant qu'elle est sans limite. (...) Les propos racistes de Le Pen tombent sous le coup de la loi. Le Pen doit être poursuivi et condamné.

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Le concept même de race humaine est une absurdité scientifique, un non-sens génétique que le président du Front national confond délibérément avec les inégalités de développement culturelles, économiques, éducatives, nutritionnelles, médicales, etc. (...) Faut-il pour autant interdire le Front national ? Ce n'est pas la bonne réponse. Outre qu'il n'est pas évident de dissoudre un parti s'il ne prône pas officiellement la violence et le refus des règles démocratiques (...), l'interdiction du mouvement d'extrême droite tomberait directement dans le piège que ne cesse de tendre Jean-Marie Le Pen.

RECTIFICATIF

« VACHES FOLLES »

Une omission a rendu difficilement compréhensible un passage de notre article sur la controverse dont font l'objet les importations en France de farines animales d'origine britannique (*Le Monde* du 12 septembre). La déclaration de M. Lamassoure, porte-parole du gouvernement, selon laquelle la France a importé, de 1993 à 1996, 153 900 tonnes de farines animales des pays de la Communauté européenne, répondait à un article du *Monde* selon lequel ce chiffre s'appliquait aux seules importations en provenance de Grande-Bretagne.

IMPÔTS

Dans le point de vue de Pierre-Yves Geoffard intitulé « Réparlons de l'impôt sur le capital ! » (*Le Monde* daté 8-9 septembre), il fallait lire que le système fiscal français est *« construit sur une forte base d'impôts indirects »*, et non d'impôts directs, comme une coquille nous l'a fait écrire.

ITALIE

Le montant des économies envisagées par le prochain budget italien, soit 32 500 milliards de lires, équivaut à environ 100 milliards de francs et non pas à 10 milliards, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 11 septembre. De même, les coupes à l'étude sont de 21 000 milliards de lires, soit environ 70 milliards de francs (et non pas 7 milliards).

RÉORGANISATION EDF a annnoncé mercredi 11 septembre un remaniement important de son état-major, qui se traduit par un renforcement des pouvoirs de son président, Edmond Alphandéry. Les postes de directeurs généraux sont *supprimés. Un directoire exécutif reprend leurs fonctions.* Il est composé de sept directeurs opérationnels et présidé par Edmond Alphandéry. ● CE CHANGEMENT, présenté comme *« un raccourcissement des lignes hiérarchiques et une clarification des responsabilités »*, s'inscrit dans un mouvement fort de présidentialisation des entreprises publiques. ● NÉGOCIÉE DIRECTEMENT AVEC MATIGNON, cette reprise en main surprend et inquiète les syndicats. ● EDMOND ALPHANDÉRY, qui souhaite clarifier ses relations avec l'Etat, et notamment le ministère des Finances qu'il avait occupé en 1993, se retrouve seul face à tous.

Le président d'EDF Edmond Alphandéry prend les pleins pouvoirs

L'ancien ministre de l'économie, nommé en novembre 1995 à la tête de l'entreprise publique, annonce un changement radical des structures de direction. Son propre rôle est renforcé par cette refonte, qui se traduit par la disparition des directeurs généraux

MOINS D'UN AN après sa nomination en novembre 1995 à la tête d'EDF, Edmond Alphandéry a décidé de mettre en place de nouvelles structures lui permettant de renforcer son pouvoir. L'entreprise publique a annoncé, mercredi 11 *septembre, une complète* réorganisation de son état-major. Les directeurs généraux, qui détenaient jusqu'alors la réalité du pouvoir au sein d'EDF, disparaissent au profit d'un directoire exécutif, regroupant les principaux directeurs opérationnels, et présidé *par Edmond Alphandéry* lui-même.

Menée dans le plus grand secret avec l'aide du cabinet de consultant Bossard, cette réorganisation a pris des allures de coup d'Etat. Tout aurait été négocié, en début de semaine, avec Matignon directement, *ce qui donnait* lieu à un communiqué très froid du ministère de l'industrie, à l'annonce du remaniement : *« Le ministère a pris acte de la décision du président mais restera attentif et vigilant sur les résultats de l'entreprise et son mode de management. »*

« La nouvelle organisation a pour but de raccourcir les circuits de décision et d'identifier clairement les responsabilités », explique-t-on à EDF. Ce changement s'inscrit dans un mouvement fort, à l'oeuvre depuis une dizaine d'années dans les entreprises publiques, visant à rééquilibrer le rôle du président, souvent bien démuni, face à des directeurs *généraux* tout-puissants. Personne, cependant, ne s'attendait à une telle réorganisation à EDF.

L'entreprise publique, née après guerre, conserve un attachement fort à une organisation très hiérarchisée, mais qui lui a si bien réussi au temps de l'économie planifiée. Le partage des rôles entre un président, mobilisé par la fonction de négociation avec *l'actionnaire, et* des directeurs généraux, chargés de la mise en oeuvre de la stratégie, lui a toujours semblé naturel.

L'arrivée de Gilles Ménage, imposé par l'Elysée pour succéder à Pierre Delaporte, puis le parachutage d'Edmond Alphandéry a bouleversé cet équilibre. L'un comme l'autre ont souhaité reprendre le pouvoir face aux directeurs généraux, qui de leur côté, se livraient à la guerre des chefs.

La réorganisation de l'état-major traduit cette reprise en main. François Ailleret, précédemment directeur *général*, et Pierre Daurès, auparavant directeur général délégué, sont « promus » vice-présidents. Chargés de réfléchir aux questions stratégiques, ils perdent tout pouvoir opérationnel. Emmanuel Hau, directeur général délégué, et Jean-Michel Fauve, nommé il y a quelques mois à peine directeur général adjoint, sont écartés *de l'équipe de direction. Nommés* inspecteurs généraux, ils seront *« appelés à effectuer des missions sur des dossiers spécifiques ».*

> Menée dans le plus grand secret, cette réorganisation a pris des allures de coup d'Etat

Le véritable lieu de pouvoir d'EDF sera désormais le directoire exécutif, créé *lors de* cette réorganisation. Chargé de gérer la vie au jour le jour de l'entreprise, il est composé de sept directeurs, au même niveau hiérarchique, représentant les branches opérationnels du groupe. Cette organisation, cependant, risque de renforcer les baronnies comme celle de la production transport, dirigée par Pierre Carlier ou de la distribution placée sous la responsabilité de Michel Francony, perçues déjà par leur importance en hommes et en chiffres d'affaires comme de véritables États dans l'Etat.

Sur les dix personnes qui formaient la direction générale précédemment, *une seule, Pierre* Moulié, jusqu'ici directeur général adjoint chargé des ressources humaines, fait partie du directoire exécutif mis en place par Edmond Alphandéry. Sur les quatre directeurs opérationnels, deux sont exclus de cette instance (Yves Cousin, directeur de l'équipement) et Gérard Menjon (qui dirige les études et recherches). De même, parmi les neuf directeurs, il y a ceux « qui en sont » (Christian Nadal, Jacques Cizain, Jacques Chauvin) et ceux qui ont constaté qu'ils n'en faisaient pas partie (Jean-Pierre Bourdier, Christian Stoffaes, Etienne Bertier, Alain Genel, Paul Godin, Jean-Louis Mathias).

Outre Edmond Alphandéry, les deux principaux bénéficiaires de ce remaniement sont, aux yeux de plusieurs observateurs internes, Christian Nadal et Jacques Chauvin. Mis à l'écart par Gilles Ménage, le précédent président d'EDF, Christian Nadal, qui dirigeait la communication, les affaires européennes et les relations internationales, se voit également confier la stratégie. De son côté, Jacques Chauvin, directeur des services financiers et juridiques, garde ce portefeuille mais y ajoute les relations avec la tutelle. *« Tout un symbole : auparavant les relations avec la tutelle étaient du ressort du directeur stratégique. Aujourd'hui, la fonction relève du directeur financier »*, constate un cadre supérieur.

Le ministère des finances sera-t-il à l'avenir le principal interlocuteur d'EDF, en lieu et place du ministère de l'industrie ? En privé, Edmond Alphandéry reconnaissait que l'entreprise avait peu d'investissements à réaliser en France durant les quinze prochaines années et qu'un de ses principaux sujets de préoccupation était de clarifier les relations financières avec l'Etat.

L'homme sait de quoi il parle. Alors qu'il était ministre de l'économie, il avait fait adopter un amendement permettant à l'Etat de mettre la main sur plusieurs milliards de trésorerie chez EDF. Le gouvernement, selon des informations publiées par *Le Canard enchaîné* du 11 septembre, s'apprêterait à réitérer l'opération et à ponctionner 30 milliards de francs. Un syndicaliste ne se prive d'ailleurs pas d'établir un lien entre ces informations : *« Au cours de sa rencontre avec Juppé, Alphandéry a négocié la prise du pouvoir contre une nouvelle ponction de l'Etat sur le cash-flow de l'entreprise. »* Plus généralement, les syndicalistes sont inquiets : *« Pour nous, les hommes passent, mais l'établissement reste. La mise à l'écart de François Ailleret ne nous gêne pas. En revanche, nous regrettons la disparition du poste de directeur général »*, estime la CGT. La CFDT craint une fragilisation de l'entreprise : *« Nous avons des doutes sur la viabilité d'une telle organisation à moyen terme »*, estime Bruno Léchevin, secrétaire général de la fédération CFDT de l'énergie.

Dans un communiqué, Force ouvrière remarque que cette *« décision prise par le président sans que le conseil d'administration en soit informé et sans que les fédérations syndicales n'aient été contactées est en opposition avec toutes les déclarations d'intention sur la nécessité de retrouver la voie du dialogue social ».*

Quant à la CGC, elle estime que la *« nouvelle répartition des pouvoirs pose divers problèmes. Jusqu'alors, le conseil d'administration et le président orientaient l'entreprise et sa politique, contrôlaient et surveillaient sa gestion par la direction générale ».* Estimant que la nouvelle direction centralise les instances d'orientation et de contrôle, elle demande la mise en place d'un directoire et d'un conseil de surveillance.

Une chose est sûre : Edmond Alphandéry est aujourd'hui « le patron ». Après avoir annulé un séminaire avec 600 membres de la direction prévu la semaine prochaine, il a décidé de passer pardessus la tête de tous les responsables, pour s'adresser directement à l'ensemble du personnel lors d'une vidéoconférence organisée le mardi 17 septembre. Désormais, le président d'EDF est seul face à tous.

Frédéric Lemaître et Martine Orange

COMMENTAIRE

RÉGIME PRÉSIDENTIEL

La volonté d'Edmond Alphandéry, président d'EDF, de centraliser les pouvoirs entre ses mains et de faire disparaître la fonction de directeur général s'inscrit dans la même stratégie que celle de Christian Blanc à la RATP en juin 1989.

Avant son arrivée, le véritable patron de la Régie autonome des transports parisiens était le directeur général. *Son prédécesseur*, Pierre Reverdy, s'était même plaint dans *Le Monde*, en février 1989, d'avoir été tenu à l'écart du règlement du conflit *des services d'entretien de l'automne* 1988 ! Christian Blanc ne l'entendait évidemment pas de cette oreille et le directeur général, Michel Rousselot, fut *« appelé à d'autres fonctions ».*

En arrivant à la présidence de France Télécom en septembre *1995, Michel Bon s'est souvenu* de la méthode Blanc. Il a d'abord confirmé Charles Rozmaryn à son poste de directeur *général*... avant de lui confier un poste honorifique. A la SNCF, le directeur général, Jean-François Bernard, est parti dès l'arrivée à la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, flanqué de deux directeurs généraux délégués. Même Pierre Gadonneix, promu président de Gaz de France après avoir été directeur général, a préféré nommer un directeur général délégué et deux directeurs généraux adjoints. Parmi les grandes entreprises publiques, seule La Poste maintient une direction bicéphale.

La démarche d'Edmond Alphandéry paraît logique : les rivalités à l'intérieur de la direction générale finissaient par la paralyser. Mais elle n'est pas sans risques. Car il ne dispose pas d'une légitimité aussi forte que d'autres *présidents du secteur public. Il n'a* ni l'adhésion de ses troupes, comme Pierre Gadonneix à GDF *ou Jean-Paul Bailly à la RATP, ni la* légitimité antérieure et l'appui politique clairement affiché lors de leur nomination à l'égard d'un Christian Blanc ou d'un Michel Bon.

Edmond Alphandéry bénéficie tout au plus du soutien – discret – du premier ministre.

F. Le

Le nouvel organigramme

Dans la nouvelle organisation d'EDF, annoncée le 11 septembre, par son président, Edmond Alphandéry, deux personnes sont officiellement promues, mais ne font pas partie du nouveau *« directoire exécutif ».*

● **François Ailleret**, considéré comme un des piliers de la maison et jusqu'ici directeur général, et Pierre Daurès, directeur général délégué, deviennent vice-présidents chargés des questions stratégiques. François Ailleret sera porté à la présidence d'EDF International.

● Deux dirigeants sont rétrogradés. **Emmanuel Hau**, qui était directeur général délégué, et **Jean-Michel Fauve**, qui était directeur général-adjoint, deviennent simplement inspecteurs généraux.

● Outre ces quatre responsables, cinq membres de la direction générale ne figurent plus dans le nouveau directoire : **Michel Albert, Gérard Anjolras, Paul Caseau, Claude Frantzen et Guy Malhouitre.**

● Le nouveau « directoire exécutif » présidé par Edmond Alphandéry est composé de sept personnes. **Pierre Carlier**, en charge de la production-transport. **Jacques Chauvin**, chargé des finances, et des relations avec la tutelle. **Jack Cizain**, directeur du développement international, **Michel Francony**, en charge de la distribution, **Pierre Moulié**, chargé de la politique sociale, **Christian Nadal**, chargé de la stratégie, des relations internationales et de la communication. Le comité exécutif sera complété par une personnalité chargée du développement en France.

Ce directoire exécutif *« a pour mission de gérer l'entreprise et de fixer la stratégie et l'organisation »*. Une définition qui laisse, de fait, peu de place à **MM. Ailleret et Daurès**, les deux nouveaux vice-présidents.

La Commission européenne propose d'inscrire la notion d'intérêt général dans les traités

Un petit pas est ainsi effectué en direction des positions françaises

La Commission européenne a adopté mercredi 11 septembre une communication sur *« les services d'intérêt général en Europe »*. L'idée est de corriger, surtout à l'intention des Français, *l'image d'une Union européenne obsédée par la* libéralisation à tout crin et les privatisations. Mais la traduction concrète de ce document, qui *devra encore être adopté par le conseil des ministres,* reste à faire.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne a adopté, mercredi 11 septembre, une communication sur « les services d'intérêt général en Europe ». L'idée est de corriger, surtout à l'intention des Français, apparemment les seuls à en être choqués, l'image d'une Union européenne obsédée par la libéralisation à tout crin et les privatisations. Ce document, chargé de bonnes intentions, fait référence, paragraphe après paragraphe, à la solidarité, à l'égalité de traitement, à la cohésion économique et sociale, que les services publics, marchands et non marchands, contribuent à promouvoir : *« Au cœur du modèle social européen, permettant d'offrir aux consommateurs des prestations de qualité à des prix abordables, les services d'intérêt général peuvent et doivent jouer un rôle central dans la gestion communautaire. »*

L'objectif affiché est de trouver, au cas par cas et de manière progressive, un meilleur équilibre entre la libre concurrence qui dynamise le marché unique et la promotion de l'intérêt général européen. Les bienfaits de la libéralisation ne sont pas reniés, mais elle n'en sera, nous rassure-t-on, que plus fructueuse, si elle est encadrée. Selon Edith Cresson, le commissaire chargé de la recherche, de l'éducation et de la formation, une nouvelle grille de lecture du processus de libéralisation s'impose désormais : *« Si celui-ci doit avoir pour effet de rendre les services économiques d'intérêt général plus performants, il ne saurait avoir pour conséquence d'empêcher ou de réduire l'accomplissement des missions d'intérêt général définies par les Etats membres. »*

« Un texte nouveau, clair, opérationnel », commentait Yves de Silguy, le commissaire français chargé des affaires économiques et monétaires, après son adoption. Nouveau, peut-être, venant d'une institution qui, depuis le lancement du marché unique en 1986 (le traité de Rome de 1957, était, paradoxalement, d'inspiration moins radicalement libérale), axe son discours et son action – les directives de libéralisation, qu'ils s'agissent des télécommunications, des transports aériens, de la poste, de l'électricité, de l'audiovisuel, sont pour l'essentiel derrière nous – sur les bienfaits de la libre circulation et de la concurrence. Clair, à la rigueur, dans sa tentative pour définir les différentes terminologies : service public (thème ambigu qui couvre à la fois la mission et l'organisation économique conçue pour la remplir), service d'intérêt général, service d'intérêt économique général.

AMENDEMENT REJETÉ

Pour tenter de concrétiser les bonnes intentions manifestées, la Commission propose aux Quinze que le nouveau traité, issu des travaux de la Conférence intergouvernementale (CIG), inscrive parmi les objectifs de l'Union européenne *« une contribution à la promotion des services d'intérêt général »*. Pour rendre plus solide l'effort tardif de rééquilibrage ainsi tenté, une partie importante des commissaires aurait souhaité que dans le chapitre du nouveau traité qui concernera des droits des citoyens européens (l'article 8) soit mentionné l'accès de tous aux services d'intérêt général. Un tel ajout aurait permis, le cas échéant, de s'adresser à la Cour européenne de justice pour trancher les cas les plus litigieux. Une majorité de commissaires ont rejeté cet amendement, mais la question sera reprise par le collège lorsque la CIG examinera de la citoyenneté européenne.

La Commission a adopté la communication à l'unanimité. Cependant, la jugeant trop timide et quasi inexistante dans le cas des services non marchands, Monika Wulf-Mathies (Allemagne), commissaire chargé des politiques régionales et ancienne syndicaliste, considérée comme une des personnalités les plus marquantes du collège, s'est abstenue.

Philippe Lemaître

Vers un service universel du téléphone

La Commission européenne a adopté, le 11 septembre, une proposition de directive stipulant qu'à compter du 1er janvier 1998, date de la libéralisation des services téléphoniques, chaque abonné devra se voir offrir à des prix abordables une ligne de téléphone, des services d'annuaires et l'accès aux cabines téléphoniques. Le service de base devra prévoir des services spéciaux pour les handicapés et s'étendre à la facturation détaillée et à l'interdiction sélective d'appels. Il ne comportera pas la connexion à un service de transmission de données, mais devra garantir aux abonnés que leur ligne ne sera pas totalement coupée en cas de non-paiement des factures. Les obligations de service universel pourront être financées sur un fonds commun, auquel les opérateurs n'assurant pas ces obligations contribueraient, ou par une taxe d'interconnexion prélevée sur les opérateurs n'assurant pas ces obligations. La directive doit être soumise au Parlement européen et aux conseils des ministres des Etats membres.

Recapitalisé, Jet Tours reste à la recherche d'un partenaire

Air France a approuvé la démarche de sa filiale

LE CONSEIL d'administration d'Air France a approuvé mercredi 11 septembre le principe d'une recapitalisation de 320 millions de francs du voyagiste Jet Tours. Selon la compagnie aérienne, qui en est l'actionnaire majoritaire, cette décision *« conforte le plan de redressement de cette filiale, engagé depuis la fin de l'an dernier »*.

Jet Tours est né au mois de janvier 1993 de la fusion des deux principaux voyagistes français, Sotair, filiale d'Air France, et Chorus Tours, filiale de l'allemand TUI et d'Havas. Depuis, la situation du tour-opérateur n'a cessé de se dégrader : au cours de l'exercice 1995-1996, Jet Tours a plongé dans le rouge avec une perte nette de 227 millions de francs.

René-Marc Chikli, nommé président après le départ de Bernard Morel au mois de mai, compte bien remettre les comptes du groupe à flot. Cette recapitalisation est, selon lui, le second volet du plan de redressement. A l'automne dernier, Jet Tours a annoncé un plan industriel sur trois ans, prévoyant la suppression de 148 postes sur 490. Selon le PDG de Jet Tours, *« cette aide puissante était nécessaire pour que Jet Tours puisse sereinement aborder la saison d'hiver et démontrer que l'on était financièrement sain »*. S'agit-il de *« parer la mariée »* avant de mieux la vendre ? Au printemps, la rumeur d'une éventuelle alliance avec Nouvelles Frontières avait couru. Selon René-Marc Chikli *« l'idée reste aujourd'hui la même. Nous avons réussi à reprendre des parts de marché, mais en 1997, il faut trouver des partenaires qui nous donneront les alliances industrielles nécessaires. Le partenaire idéal devrait comprendre notre métier, c'est-à-dire faire le même que nous, et être assez puissant pour que l'on puisse accélérer le développement hôtelier »*. Au mois de novembre, Jet Tours devrait ouvrir deux hôtels Eldorador, l'un à Tozeur (Tunisie), l'autre à Varadero (Cuba).

François Bostnavaron

Elf Antar France annonce 330 suppressions de postes

LE COMITÉ CENTRAL d'entreprise d'Elf Antar France (EAF), filiale de raffinage et de distribution du groupe Elf, devait se réunir, jeudi 12 septembre dans la matinée, pour être consulté sur un plan social concernant 449 salariés et prévoyant la suppression de 330 postes, soit l'équivalent de 10 % des effectifs. Dès l'ouverture, la CGT demandait le report d'une dizaine de jours de la réunion, n'ayant pas été consultée sur la mise en place d'un nouvel outil informatique, appelé SAP.

Ce plan vise principalement le siège de la Défense, près de Paris, avec 264 suppressions de postes sur 900. S'y ajouteront les transferts des directions informatiques et financières vers le siège d'EAF, à Saint-Martin-d'Hères, dans l'Isère. Ces mutations concerneraient une cinquantaine de salariés, tandis que, sur ce site près de Grenoble, un nombre légèrement inférieur d'emplois seraient supprimés. Le centre de recherche de Solaize, près de Lyon, est ensuite le plus affecté, avec une trentaine de suppressions sur 270.

Les autres mesures sont réparties entre les autres établissements. Les raffineries du groupe sont moins touchées proportionnellement, avec quelques suppressions de postes dans les trois unités, Donges et Feyzin et Grandpuits. Ce dernier plan, qui s'étale sur dix-huit mois, devrait, comme les précédents, s'effectuer sans licenciement économique, par le biais d'une série de mesures d'accompagnement concernant, en particulier, les retraites.

Cette réorganisation est la troisième que subit la branche raffinage-distribution en l'espace de deux ans. Comme tous les autres raffineurs, Elf pâtit des baisses des marges et de la concurrence de la grande distribution, qui contrôle en France près de la moitié des ventes. L'an dernier, le groupe a réorganisé son réseau de station-services puis, en juillet, son activité lubrifiants. 320 postes ont été supprimés, entraînant une économie de 350 millions de francs à l'horizon 1998.

Cette nouvelle réorganisation intervient après la décision en juillet du pétrolier de renoncer à la formule 1. Elle a pour but de ramener Elf Antar France à l'équilibre dès 1998, la perte prévue pour cette année étant de 800 millions. L'ensemble des mesures prises actuellement devrait permettre d'économiser 780 millions. Sur ce montant un tiers concernerait l'emploi, environ 100 millions viendrait du seul abandon de la F1, le reste étant réalisé par des économies de structure.

Au siège, les responsables insistent sur leur volonté de *« ne pas toucher à l'outil de production »*. La menace de fermeture d'une raffinerie qui planait au début de l'année est écartée, car elle profiterait à la concurrence. Ces réorganisations successives se traduisent également par la désertification de la tour Elf. Bientôt dix étages, soit le quart du siège, seront totalement libres, et pourraient être loués.

INVESTIR DANS L'HYDRO-CRAQUAGE

La CGT, face à ce *« énième plan »*, conteste une politique où, selon elle, les plans d'augmentation de la productivité ont pour but d'*« améliorer la rémunération des actionnaires »* au détriment de l'emploi. La CFDT insiste sur l'outil de production en France, qui n'est pas adapté à la demande, en produisant trop d'essence et en important du gazole. Ce syndicat réclame un rééquilibrage en investissant dans l'hydrocraquage pour produire du gazole. Une unité est estimée à 5 milliards de francs.

Quelques jours avant la tenue du comité d'entreprise, la CFDT informait par tract l'ensemble du personnel des augmentations de salaires des cinq principaux dirigeants du groupe publiées dans le rapport annuel. Ensemble, leur rémunération nette annuelle est passée de 12,3 millions de francs en 1994 à 16 millions en 1995, progressant de 30,5 %. *« On ne peut pas demander des efforts aux salariés, rogner sur l'ensemble des budgets, allant jusqu'à compter les crayons, et dans le même temps se faire octroyer d'importantes augmentations. »*

Dominique Gallois

JOURNÉE

Un guide des lieux d'éc

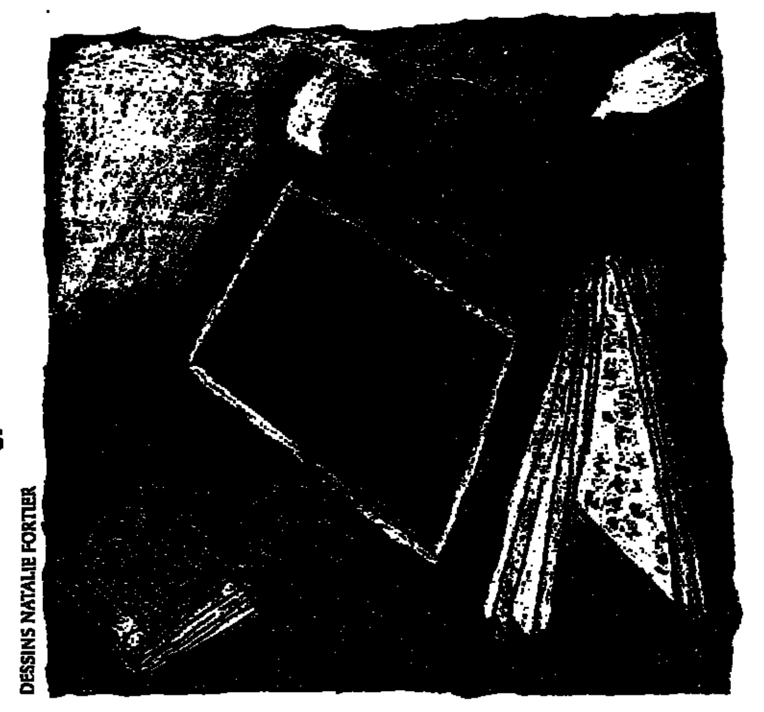
Les faubourgs de «

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Un guide des lieux d'écriture

Lancées en 1984, le succès des Journées du patrimoine ne se dément pas. En 1995, plus de sept millions de personnes s'étaient déplacées dans les quelque 10 000 monuments ouverts à la visite. Pour leur 13e édition, ces Journées se dérouleront les 14 et 15 septembre.

Thème principal : « Patrimoine littéraire ». Nous avons sélectionné, dans toutes les régions, des itinéraires sur les traces des écrivains ou de leurs œuvres, et quelques points forts à ne pas manquer. Le programme complet de ces journées est accessible sur Minitel : 3615 Le Monde.



DESSINS NATALIE FORTIER

Les faubourgs de « La Comédie humaine »

Ile-de-France. A Paris, sur les pas de Balzac et des personnages de son œuvre...

« J'AURAIS PEINT *le grand monstre moderne* [Paris] *sous toutes ses formes* », écrivait Balzac à Mme Hanska. La ville qu'il a parcourue en tous sens, de nuit et de jour, est indéniablement un des personnages principaux de *La Comédie humaine*, le pôle où convergent ses héros. La topographie parisienne explorée par l'écrivain est encore largement visible aujourd'hui, même si les travaux haussmanniens, entrepris au lendemain de sa mort, ont profondément bouleversé la physionomie de la capitale.

En 1850, quand agonise Honoré de Balzac, dans son hôtel de la rue Fortunée (aujourd'hui rue Balzac, dans le XVIe arrondissement), Paris est divisé en douze arrondissements (qui n'ont rien à voir avec les nôtres), et ses limites administratives sont encore celles de la fin de l'Ancien Régime. Au-delà, se situent des faubourgs, inégalement lotis, comme Passy où l'auteur demeura quelques années (10, rue Basse, aujourd'hui 47, rue Raynouard). Balzac a une connaissance précise de l'ensemble des quartiers de Paris pour les avoir presque tous habités à un moment ou un autre de sa vie. Les paysages urbains où évoluent les acteurs de sa *Comédie humaine* sont typés selon les classes sociales qui les peuplent et les activités qui s'y déroulent : « *A Paris, il en est des appartements et des maisons comme des rues, ils ont des prédestinations.* »

Il y a d'abord les beaux quartiers. On les trouve sur les deux rives de la Seine. Rive gauche, le faubourg Saint-Germain (notre VIIe arrondissement) abrite l'aristocratie qui tient le haut du pavé jusqu'à la révolution de Juillet. « *En 1819, pour s'ouvrir une porte dans* le *Faubourg-Saint-Germain, la femme d'un banquier était capable de tous les sacrifices* » *(Père Goriot)*. Le baron Hulot *(La Cousine Bette)* habite rue de l'Université, Mme Firmiani, rue du Bac, les Beauséant *(Père Goriot)* ont leur hôtel rue Saint-Dominique et rue de Grenelle, le duc de Grandlieu *(Splendeurs et misères des courtisanes)* également, celui des Navarreins *(La Cousine Bette)* est rue du Bac.

Raphaël de Valentin *(La Peau de chagrin)*, devenu riche, s'installe rue de Varenne. Godefroid de Beaudenod *(La Maison Nucingen)* avait loué rue de la Planche « *un petit hôtel de mille écus, commode, ni trop grand ni trop petit* ». L'église Saint-Thomas-d'Aquin est le point de convergence de tout ce beau monde. Rubempré *(Splendeurs et misères des courtisanes)* n'y manque pas une messe. Après son suicide à la Conciergerie – où fut également incarcéré Jacques Collin, *alias* Vautrin –, son service funèbre aura lieu à Saint-Germain-des-Prés.

Les nouveaux quartiers de la Rive droite (notre VIIIe arrondissement), sont presque aussi prestigieux. Mme Rabourdin *(Les Employés)* tient salon rue Duphot, L'hôtel des Laginscki *(La Fausse maîtresse)* est rue de la Pépinière, la princesse de Cadignan *(Les Secrets de la princesse de Cadignan)*, après un revers de fortune, loue néanmoins rue de Miromesnil. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, la marquise d'Espard possédait « *un bel hôtel, au numéro 104, où étaient reçus Rastignac et Bianchon* » *(L'Interdiction)*. Le pensionnat de Mlle Mâchefer *(Petites misères de la vie conjugale)* se trouvait à côté. Le Cours-la-Reine est le lieu de promenade par excellence des Parisiens chics de la rive droite : « *Trois ou quatre mille voitures, par une belle journée, affluent en cet endroit le dimanche* » *(Illusions perdues)*.

Les femmes entretenues, grandes courtisanes ou simples lorettes, sont logées par leurs protecteurs dans un quartier alors un peu périphérique (notre IXe arrondissement). Carabine *(La Cousine Bette, Comédiens sans le savoir)* habite rue Saint-Georges. En fonction de leur ascension, elles quittent la proximité immédiate de Notre-Dame-de-Lorette pour gagner les quartiers plus neufs. Florine *(Illusions perdues, La Rabouilleuse, Eugénie Grandet)* passe ainsi de la rue d'Hauteville à la rue Pigalle avant de se faire épouser par Raoul Nathan *(Une fille d'Eve)*. Il faut plusieurs années à Mme Schontz, « *assez jolie pour pouvoir vendre l'usufruit de sa beauté* », pour aller de la rue Fléchier à la rue La Bruyère *(Béatrix)*. Esther Gobseck se voit offrir par Nucingen *(Splendeurs et misères des courtisanes)* un bel appartement rue Taitbout.

« AU QUATRIÈME ÉTAGE »

Le quartier des affaires est plus à l'est (nos Ier et IIe arrondissements). Il est moins bourgeoisement habité, mais c'est ici que se trouvent les commerces de luxe et les grands restaurants (Au Rocher de Cancale, rue Montorgueil, au *coin de la rue Greneta*). César Birotteau *(Grandeur et Décadence)* tient boutique rue Saint-Honoré.

C'est dans la rue Vivienne que se trouve l'étude de Me Derville *(Colonel Chabert)*. Le marchand de châles Fritot *(Gaudissart II)* a son magasin au coin de la rue Richelieu et de la rue Ménars. Le journaliste Finot *(Illusions perdues)* habite rue Feydeau et le journal de Raoul Nathan *(Une fille d'Eve)* occupe un vaste appartement dans un vieil hôtel de cette rue. Philippe Brideau et Rastignac fréquentent, comme tout le monde, le Palais-Royal « *Eldorado d'amour où, le soir, les lingots couraient tout monnayés* » *(Le Lys dans la vallée)*.

Le Marais (notre IIIe arrondissement) est habité par des gens plus modestes. Le domicile du cousin Pons se situe rue de Normandie « *une de ces rues au milieu desquelles on peut se croire en province* ». L'enseigne du Chat-qui-Pelote, du drapier Guillaume, est à l'extrémité de la rue Saint-Denis et d'une rue disparue, voisine de la rue Tiquetonne. Coralie, maîtresse de Rubempré, ruinée, vient mourir « *au quatrième étage d'une maison de la rue de la Lune* » *(Illusions perdues)*. Rue Payenne, vit, solitaire, le comte Octave de Bauvan « *dans un hôtel aussi vaste que l'hôtel Carnavalet* » *(Honorine)*. Mlle Tabareau, la fille de l'huissier *(Le Cousin Pons)*, était « *propriétaire, du chef de sa mère, d'une maison à la place Royale* », aujourd'hui place des Vosges.

Si le collège Henri-IV est déjà renommé, puisque le fils de Mme de l'Estrade *(Mémoire de deux jeunes mariés)* y fait ses études, comme Oscar Husson *(Un début dans la vie)* et les deux fils de Phélion *(Les Employés)*, si l'école de droit de la rue Soufflot est fréquentée par Felix de Vandenesse *(Le Lys dans la vallée)*, le Quartier latin, ou plus précisémment la Montagne-Sainte-Geneviève (notre Ve arrondissement) et ses abords, sont le refuge des pauvres. On y trouve des jeunes gens impécunieux débarqués de leurs provinces (Rastignac, Bianchon), d'anciens riches ruinés, ou ceux qui désirent camoufler leur identité (Vautrin) ou leurs richesses : Gobseck qui habite rue des Grès, actuellement rue Cujas. C'est là que Raphaël de Valentin dans la misère va chercher de l'eau. La célèbre pension Vauquer *(Le Père Goriot)* était rue Neuve-Sainte-Geneviève (actuellement rue Tournefort).

Le service funèbre du père Goriot a lieu à *Saint-Etienne-du-Mont*. Le mari de Mme d'Espard *(L'Interdiction)* qui veut vivre économiquement s'installe rue de la Montagne. Et Rubempré (*Les Illusions perdues*), abandonné par Mme de Baudraye, vit misérablement dans la rue de Cluny.

Au sud-est (aux confins des actuels Ve, XIIIe et XIVe arrondissements), après le Val-de-Grâce – « *nul quartier de Paris n'est plus horrible ni plus inconnu* » *(Le Père Goriot)* –, on trouve une sorte d'entre-deux où les terrains vagues sont nombreux : on y joue aux boules sous l'œil des badauds comme l'ancien chef des Dévorants, Ferragus, devenu à moitié gâteux.

La rue d'Enfer (l'avenue Denfert-Rochereau) où habita Mme de Berny, le premier amour de Balzac (Honoré habitait, lui, au 1 rue Cassini, dans un immeuble aujourd'hui détruit), était une des sorties de Paris. Lucien de Rubempré *(Les Illusions)* et la duchesse de Langeais l'empruntèrent avant de passer devant les pavillons de Ledoux à la barrière d'Enfer (place Denfert-Rocherau), qui marquaient la limite sud de la capitale.

Au-delà, le faubourg Saint-Marceau est un quartier sinistre, souvent miséreux, peu sûr la nuit tombée. Le colonel Chabert y a trouvé refuge, rue du Petit-Banquier (rue Watteau, dans le XIIIe arrondissement).

Emmanuel de Roux

★ *Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France, tél. : 42-99-44-00. Le seul domicile de Balzac encore visitable, devenu un musée consacré à l'écrivain, se trouve au 47 rue Raynouard, 75016 Paris (tél. : 42-24-56-38). Il peut servir de base à un itinéraire balzacien dans Paris (contact, Mme Panchout).*

1 Baron Hulot 2 Mme de Firmiani
3 et 4 les Beau-séant père et fils
5 Raphaël de Valentin
6 Le duc de Grandlieu
7 Mme Rabourdin 8 les Laginski
9 la princesse de Cadignan
10 César Birotteau 11 Me Derville
12 Raoul Nathan 13 Fritot
14 Le cousin Pons
15 La Maison du Chat-qui-Pelote
16 La pension Vauquer
17 Mme d'Espard
18 Gobseck
19 Rubempré, Mme de La Baudraye
20 Raphaël de Valentin
21 Le colonel Chabert
22 Esther Gobseck
23 et 24 Florine
25 Carabine
26 Le rocher de Cancale

2 km

Source : Dictionnaire...

« Prendre un paysage » avec Nerval, à Chantilly

Alors qu'il élabore *Sylvie*, en 1853, Gérard de Nerval, écrit à un de ses amis : « *Je reviens de Chantilly où j'étais allé prendre un paysage.* » Ces paysages nervaliens sont encore nombreux. Il suffit de sortir de Paris. Et, d'abord gagner Meaux (Seine-et-Marne) et sa cathédrale, passer devant l'hôtel où descendait l'auteur, à l'enseigne de la Sirène – aujourd'hui rue du Général-Leclerc, mais vendu en appartements – et filer à Crépy-en-Valois (Oise). Là, on peut visiter l'ancien château des comtes de Valois, transformé en prison pendant la Révolution – Nerval y fut enfermé une nuit faute de papiers d'identité –, aujourd'hui Musée Chopinet, où sont évoqués les souvenirs des traditions locales : par exemple, celui des confréries d'archers, vivaces jusqu'au XIXe siècle dans les villes voisines, Loisy et Sens. Un peu plus loin, on retrouve les ruines de l'abbaye de Châalis (avec son annexe maintenant rénovée du Musée Jacquemart-André), Ermenonville, son parc à fabriques, et Mortefontaine, que Nerval connut enfant. Puis le château de Chantilly qui, rasé sous la Révolution, n'avait pas encore été relevé du vivant de l'écrivain. Le pèlerinage s'achève par Pontoise, Saint-Germain-en-Laye et Versailles. Un parcours que Gérard, infatigable promeneur, faisait à pied. A refaire, avec pour guides *Les Filles du feu* ou *Les Nuits d'octobre*.

E. N. H.

★ *DRAC d'Ile-de-France, tél. : 42-99-44-00. Office de tourisme Ermenonville, tél. : (16) 44-54-01-58. Abbaye de Châalis, tél : (16) 44-54-04-02.*

A NE PAS MANQUER

■ **Paris**

Les hauts lieux du pouvoir
Palais de l'Elysée, Sénat, Assemblée nationale, Banque de France, la plupart des ministères seront ouverts à la visite, comme tous les ans, pour les Journées du patrimoine. Prévoir de longues files d'attente et téléphoner à la Caisse des monuments historiques, au 44-61-20-00.

Premières ouvertures
Deux restaurants historiques : Le Rocher de Cancale, 78, rue Montorgueil, Paris-4e, le 14 septembre de 15 heures à 18 heures ; Le Bouillon Racine, 3, rue Racine, Paris-6e, tél. : 44-07-34-07.
La Société générale (coupole, coffres), 29, bd Haussmann 75009, tél. : 40-06-18-01. Le Pavillon de l'Ermitage, 148, rue de Bagnolet, Paris-20e, tél. : 40-33-46-73.

La Librairie du patrimoine et le jardin des Tuileries
Présentation d'ouvrages littéraires, philosophiques illustrant l'histoire des jardins. 1, place de la Concorde, Paris-1er. Mme Pinet, tél. : 44-61-90-39.

■ **Ile-de-France**

Château de Breteuil (Yvelines)
Hommage à quatre auteurs qui sont liés à ce château : Charles Perrault, Voltaire, Proust, Michel Tournier. Tél. : 30-52-05-11.

Maison de Mallarmé (Seine-et-Marne)
A Vulaines-sur-Seine, opération « portes ouvertes ». Tél. : 42-29-79-86.

***Bossuet à Meaux* (Seine-et-Marne)**
Le pavillon édifié sur les remparts où Bossuet travaillait est exceptionnellement accessible. Tél. : 64-34-84-45.

Maison de Bernardin de Saint-Pierre (Val-d'Oise)
Eragny-sur-Oise : exposition, concert-lecture de textes de l'auteur. Tél. : 34-64-02-01.

***Maison de Zola à Médan* (Yvelines)**
Visite et exposition « Zola et les animaux » dans sa vie et son œuvre. Tél : 39-75-35-65.

DRAC d'Ile-de-France : tél. : 42-99-44-00.



Le vertige de Goethe

Alsace. A Strasbourg, il tourna la page d'une enfance morose

« **J'AI VU** *Chartres, j'ai vu Anvers, il me fallait Strasbourg* », écrit Victor Hugo en flattant la flèche de la cathédrale, « *le prodige du gigantesque et du délicat* ». Le récit de son voyage sur le Rhin ressemble à une série de photographies prises sans descendre du véhicule en marche, banales et fades à côté des croquis au fusain tracés à main levée, avec plus d'application, au pied d'un château en ruine. Une semaine de septembre, Hugo passe en touriste. Goethe, lui, sortant de l'adolescence, a posé son sac à Strasbourg pendant un an et demi, à un moment important de sa vie, pour un diplôme sans suite et pour une expérience considérée comme déterminante pour l'homme et pour son oeuvre.

Dans son récit autobiographique, Goethe raconte ses élans pour la cathédrale gothique du haut de laquelle, il salue, avec défi, la nature et la vie qu'il attend au détour de l'écriture. Crânement, il raconte qu'il a gravi seul les ultimes marches du clocher pour satisfaire sur la margelle, étroite comme une hune de perroquet, son audacieuse curiosité et dominer sa crainte du vertige.

Il arriva à Strasbourg le 2 avril 1770. Il laissait derrière lui l'enfance triste de Leipzig et les inconfortables mois vécus à Francfort, malade, désemparé dans ses pensées, auprès d'un père acariâtre. De Strasbourg, ville universitaire réputée, il attend le couronnement de ses études de droit, qui n'iront pas jusqu'au doctorat, une connaissance moins « bariolée » de la langue française et celle, plus approfondie, d'une littérature riche et variée.

Débarqué comme un fils de bourgeois cossu à l'Auberge de l'Esprit, fréquentée quatre ans plus tôt par Jean-Jacques Rousseau, il prit vite pension dans la rue de l'Ail, près de la cathédrale, chez les demoiselles Lauth, tanière d'étudiants, et surtout de carabins, qui autour de la table d'hôtes reconsidéraient les rapports de l'homme et de Dieu, redéfinissaient les horizons du savoir et tâtonnaient dans les chemins mystérieux de la création. Beaucoup étaient protestants mêlés aux discussions sur les Lumières sans contact avec la communauté catholique à peu près égale dans cette cité de quarante mille habitants en pleine expansion démographique.

Goethe, sans négliger ses plaisirs, assouvit sa soif de connaître. Etudiant en droit, il fréquente la faculté de médecine, s'intéresse à l'anatomie, la dissection, l'accouchement. Admis dans la « *societät* » du chimiste Spielmann, dans une maison qui abrite une des plus vieilles pharmacies d'Europe, il découvre les sciences naturelles. Ses amis, Salzmann, « *popularphilosoph* », Schoepflin, universitaire, historiographe de Louis XV, Oberlin, le pasteur sage de Ban de la Roche guident ses lectures vers Rabelais, Montaigne, Beaumarchais, Buffon...

Ces rencontres et ces lectures auraient davantage francisé l'étudiant allemand si n'étaient la personnalité et l'amitité d'un compatriote Johan Herder, chef de file du préromantisme d'outre-Rhin, présent à Strasbourg. Celui-ci élargit les horizons du jeune poète aux oeuvres d'Ossian et de Shakespeare, aux richesses créatrices de la nature et des éléments et aux bienfaits de la langue maternelle, respectée et exploitée dans ses derniers retranchements.

Puis il y eut Frédérique, la fille du pasteur Jean-Jacques Brion de Sessenheim, un village proche de la forêt d'Haguenau. L'idylle dura quelques mois. Sous la gloriette de la colline, Frédérique crut au mariage. Au pied d'un chêne qu'on montre sur la route de Drusenheim, le soupirant brisa ses espérances.

Frédérique tomba malade et pardonna, sans en dire davantage, quand Goethe repassa, un peu par hasard, huit ans plus tard. Elle n'inspira pas la Marguerite de Faust mais une confidence publiée en 1810. La ville de Sessenheim, dans son ancien corps de garde, conserve un Mémorial avec la copie du *Goethe* de David d'Angers. En face de l'église, à la vieille auberge du Boeuf, le micro-musée montre des poèmes qui doivent plus à Jean-Jacques Rousseau qu'à Shakespeare. Le blé était en herbe.

Michel Caffier

★ *Ballade littéraire à Strasbourg (Goethe, Stendhal, Hugo, Nerval, Balzac, etc.), le 14 septembre à 10 heures, rendez-vous au 17, place de la Cathédrale, devant l'office de tourisme, tél. : 88-52-28-28. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. (16) 88-23-42-00.*

La contradiction Erckmann–Chatrian

Une aimable contradiction de l'histoire littéraire : Emile Erckmann, né en 1822 à Phalsbourg, et Alexandre Chatrian, né en 1826 à Grand Soldat sur le territoire d'Abreschviller, sont lorrains, mais l'auteur Erckmann-Chatrian, par son œuvre et son inspiration, est plutôt alsacien. Des deux côtés du col de Saverne, on s'en accommode bien, en se souvenant que les anciens ont poussé les mêmes schlittes, leurs Suzel et leur Fritz, porté les mêmes coiffes ou spencers noirs. Les deux compères contribuèrent à cette confusion géographique en reculant leur frontière naturelle pour approcher du flatteur modèle d'Hoffmann et des contes populaires germaniques. Teintés de Forêt noire, la maison du brigadier Frederik, le refuge du Fou Yegof et le tunnel de maître Daniel Rock semblaient, les illustrations de Riou aidant, plus alsaciens que lorrains. Cette impression fut renforcée quand Phalsbourg, avec une partie de la Moselle et de la Meurthe, fut annexée en 1871 pour intégrer l'Alsace-Lorraine, qui ne formaient plus qu'un, de l'autre côté de la Porte-de-France, dans les espérances de reconquête. *L'Ami Fritz*, précédé sur scène par de vibrantes *Marseillaise*, fut le symbole des deux provinces, fondues en un Reichland, à restituer à la patrie. A l'usage, le rôle pédagogique et moralisant a terni la fraîcheur naïve et bucolique de l'œuvre d'un auteur, célébrissime hier et oublié aujourd'hui, fêté par un festival annuel à Phalsbourg et par un prix littéraire régional... en Lorraine.

M. Ca.

A NE PAS MANQUER

■ Strasbourg (Bas-Rhin)
De l'inédit au Théâtre national
Depuis 1995, un grand chantier s'est ouvert pour créer une nouvelle entrée avec un parvis, élargir le cadre de scène de la grande salle et construire une nouvelle salle de deux cents places sur l'emplacement de l'actuelle salle Hubert-Gignoux. Visites guidées les 14 et 15 septembre, de 10 h à 12 h 30, inscription jusqu'au 14, 20 h au (16) 88-35-63-60.
■ Sélestat (Bas-Rhin)
Les escaliers de Sélestat
Circuit à travers la ville, ouverture de bâtiments privés sur le thème « Les escaliers remarquables de Sélestat, de la Renaissance au XVIIIe siècle » ; le 15 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél : (16) 88-58-87-20.
■ Neuf-Brisach (Haut-Rhin)
Musée Vauban
Visite du musée consacré à l'histoire de la ville et à l'art des fortifications. Visites guidées. Tél : (16) 89-72-51-68.
Eschbourg-Graufthal (Bas-Rhin)
Maison des rochers
Concert de l'ensemble vocal de Diemeringen à 15 h 30, exposition de photos, de 14h à 18 h, visite guidée à 16 h.
DRAC, tél. : (16) 88-23-42-00.

Le « Bleu-Centre » de l'Hexagone

Auvergne. Ce pays, Valery Larbaud l'avait baptisé « Allen »

EN PARCOURANT le Bourbonnais, à la suite de Valery Larbaud, on pénètre dans le « *Bleu-Centre-de-la-France* », ce que l'écrivain, rendant hommage à sa province natale, avait dénommé « *Allen* ». Cinq amis, l'amateur, l'éditeur, le poète, le bibliophile et l'auteur, entament par la route, dans une « *longue chose toute bleu d'azur aluminium argenté* », un voyage au centre de la France. Ils quittent Paris, « *la banalité et l'ennui* », et rejoignent le point central du territoire français, « *la colonne de pierre et de plâtre, généralement surmontée d'un drapeau d'étamine, à quatre kilomètres de Saint-Amand-Montrond* », une borne milliaire de la commune de Bruère-Allichamp.

Le pays d'Allen existe. On peut se rendre à Moulins, la capitale du royaume, une ville rêveuse dont Larbaud chérissait les briques roses et noires des hôtels et les pauses à la terrasse du principal d'entre eux ; ou dans la forêt de Tronçais, l'une des plus belles chênaies du monde, admirer l'un des bras de l'étang de Pirot, « *une longue avenue liquide et pure toute fleurie de renoncules aquatiques* » ; à Souvigny, la métropole religieuse du pays d'Allen, où l'église prieurale Saint-Pierre impressionne par ses proportions grandioses – « *elle domine tout le pays* ».

A Bourbon-l'Archambault, le château en ruine évoque, pour Larbaud, un « *grand arbre foudroyé* ». Il faut également passer au bord de la Sioule, à Saint-Pourçain, pour voir sa tour et son clocher, « *si joliment arrangé* ». Ou bien encore à Hérisson, sous les ruines altières de son château, « *pas une faute de goût ; rien de ce pittoresque facile (...) ; réservée, coite et fine, comme les filles de chez nous* ».

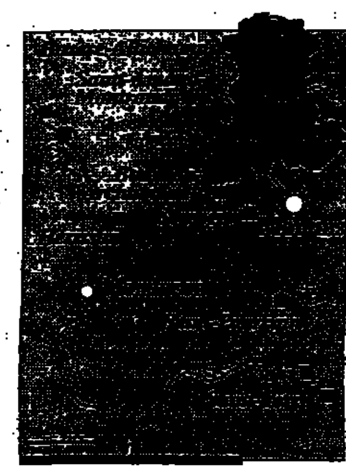
Mais on ne peut ignorer son centre familial : né à Vichy en 1881, l'écrivain a passé beaucoup de temps, lorsqu'il ne voyageait pas, dans le domaine de Valbois, dans ses maisons de Saint-Yorre et de Talvois. Il l'appelait « *l'exil, la réclusion, la thébaïde, le sépulcre* », puis son « *île* » – dont il était le naufragé –, et enfin son petit « *Etat indépendant* ».

Dans la ville d'eau même, Larbaud semble étranger : « *A Vichy tout passe, et Vichy même. (...) Tous les drapeaux du monde, des foules de choix (...) se renouvellent sans cesse, et dans leur mouvement entraînent la ville elle-même ; et les rues changent d'aspect et de nom, et même de direction quelquefois* ». Il faisait une exception pour le vieux Vichy « *ducal et monacal* », qui a gardé « *son indépendance et son immobilité au milieu de l'invasion internationale* ».

A la bibliothèque-musée de Vichy, on peut découvrir l'oeuvre et le décor familier de l'écrivain ; toute sa bibliothèque riche de vingt mille volumes, quarante-six manuscrits et quelque sept mille lettres inédites, sans compter photos et gravures.

Anne Routin

★ *« Allen », Valery Larbaud, Gallimard « La Pléiade », 1957. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Auvergne, tél. : (16) 73-41-27-39. Visite commentée du fonds Larbaud par Isabelle Minard le 14 septembre à 10 h. Bibliothèque Larbaud, tél. : (16)-70-32-11-22.*



Trois invitations au Béarn

Aquitaine. Une terre de poésie post-romantique

TROIS POÈTES, aujourd'hui un peu oubliés, ont pris racine, de naissance ou par choix délibéré, en terre béarnaise. Quand ils quittèrent Paris pour se retirer au pied des Pyrénées, Paris vint à eux. Restent leurs demeures, modestes ou somptueuses, pèlerinages pour les fidèles de ces post-romantiques égarés dans le XXe siècle. Francis Jammes a vécu à Orthez et à Hasparren ; Edmond Rostand à Cambo-les-Bains ; Paul-Jean Toulet à Guéthary.

Jammes est né plus à l'est, à Tournay, dans les Hautes-Pyrénées (en 1868), mais en 1897 il s'installe à Orthez dans la maison Chrestia, aujourd'hui siège de l'association qui lui est consacrée. Il séjournera jusqu'en 1907 dans ce « *petit ermitage de lierre* », bâtiment du XVIIIe siècle béarnais, avec sa cour en fer à cheval, son puits en galets du gave, sa grange et ses dépendances. C'est là qu'il compose, notamment, *Almaïde d'Etremont* et *De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir.*

En 1921, l'ermite quitte Orthez pour Hasparren, « *ville délicieuse du Pays basque où les magasins bas, avec leurs porches romans (...), suffiraient à nous guérir de la croyance qu'il est nécessaire, pour vivre, de se trouver aux portes du Louvre ou de l'Institut Pasteur* », écrit-il dans *Les Robinsons basques.* Il habitera jusqu'à sa mort la maison Eyhartzea (qui signifie « à côté du moulin ») où il rédige *Ma France poétique.* Depuis 1984, la maison est transformée en petit musée à la mémoire de l'auteur.

Non loin d'Hasparren, à Cambo, se dresse Arnaga, résidence qu'Edmond Rostand fit construire, entre 1903 et 1906, après le succès de *Cyrano de Bergerac* et de *L'Aiglon*, sur un promontoire surplombant la Nive. Bien qu'ayant confié la réalisation de ces travaux à l'architecte Tournaire, le poète en conçut les moindres détails, des jardins à la pergola. Enfermé dans cette demeure fastueuse, il rédigea (difficilement) *Chanteclerc* (un échec) et reçut bon nombre d'amis, ses proches voisins, Francis Jammes ou Pierre Loti, qui venait d'Hendaye, mais aussi Cocteau et Sarah Bernhardt.

A l'un d'eux il confiera : « *Quinze jours durant, je trouvais cet exil odieux et je subissais un ennui mortel. Puis peu à peu, je me suis accoutumé au pays, à ma maison, aux êtres qui m'entourent ; et je pense aujourd'hui que c'est le seul coin de la terre où je puisse encore goûter quelque plaisir et où je finirai mes jours.* » Ce qu'il ne fit pas : il mourut à Paris. Arnaga est ouverte au public depuis 1962, on y découvre les vastes pièces au décor intact (les murs en trompe l'oeil de la salle à manger, le grand salon avec sa fresque réalisée par Gaston Latouche), ainsi que la jardin franco-anglais.

C'est au bord de l'eau, à Guéthary, que vécut Paul-Jean Toulet, après avoir délaissé les boulevards parisiens. Sa villa *Etchberria* est en face de la mer – une maison au toit plat entourée d'arbres et de verdure. Dans *La Jeune fille verte*, son roman le plus célèbre, publié l'année de sa mort en 1920, il évoque « *le bleu léger des Pyrénées* ». Ses poèmes doux-amers des *Contrerimes* font mention de cette retraite.

Frédérique Nguyen Huu

★ *Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 57-95-02-02. Musée Edmond-Rostand : (16) 59-29-70-57. Musée Paul-Jean Toulet : (16) 59-54-86-37. L'Association Francis Jammes (16-59-69-11-24) organise, le 14 septembre, une journée « Sur les traces de Francis Jammes ». Visite guidée d'Arnaga, le 14 à 15 h. A Guéthary le 15, à 15 h, conférence sur Paul-Jean Toulet. Accès au jardin de la villa de l'auteur sur inscription à l'office de tourisme (16-59-26-56-60).*

François Mauriac sur la route de Villandraut

« *Tant qu'il restera sur la Terre un ami de mes livres, Malagar palpitera d'une sourde vie.* » Propriété de l'écrivain François Mauriac, Malagar se trouve à Saint-Maixant, non loin de Bordeaux. Elle appartient, depuis 1985, à la région Aquitaine, qui souhaite en faire un espace culturel. Ce « *grand cœur de pierre* », campé sur une colline dominant la vallée de la Garonne, est en cours de restauration ; le domaine reste toutefois accessible aux curieux. Ils pourront le visiter, en présence des architectes. Outre Malagar, à moins de 50 kilomètres de Bordeaux, se trouve Saint-Symphorien, propriété des Mauriac, « *maison et parc enchanté du Grand Meaulnes* ». Située au cœur de la lande du Bazadais, l'écrivain s'y rendait en empruntant la route de Villandraut. Pour les Journées du patrimoine et jusqu'au 28 septembre, une exposition sur le thème « Figures de François Mauriac » sera présentée dans le chalet.

S. A.

★ *DRAC, tél. : (16) 57-95-02-02. Saint-Symphorien, le 15 septembre, à 15 heures, présentation de « L'architecture du chalet », par Michèle Gaborit, ainsi que « Le chalet dans son milieu naturel », par Guy Dupiol.*

A NE PAS MANQUER

■ Saint-Michel (Dordogne)
Le château de Montaigne
Visites guidées, les 14 et 15 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
■ Latresne (Gironde)
« La génération perdue »
Après-midi littéraire dans la propriété de Valrose consacrée aux poètes et romanciers aquitains disparus autour de 1914-1918.
■ La Brède (Gironde)
Château de Montesquieu
Visites guidées les 14 et 15 septembre.
■ Labastide d'Armagnac (Landes)
Architecture, histoire, chants et musiques dans les ruelles médiévales de la ville.
■ Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)
Présentation de la première phase de mise en lumière de l'espace littoral compris entre l'Hôtel du Palais et l'Espace Bellevue.
DRAC, tél. : (16) 57-95-01-84 ou 85.

Les auberges de Vialatte aux senteurs de brouillard

L'Auvergne, selon Alexandre Vialatte, est méconnue. « *C'est un meuble pauvre que la France a relégué longtemps dans sa mansarde.* » Ses monuments naturels l'ont marquée pour la vie. Aussi, pour nous présenter son « *royaume du vert* », l'auteur de *L'Auvergne absolue* (Juillard, 1993) ne convoque pas les endroits illustres mais s'en va sur une montagne anonyme trouver « *une auberge qui sent le brouillard, la suie, le mouton, la résine.* ». Il admire le paysage lunaire des puys, « *ces dômes* [qui] *s'alignent là par ribambelles énigmatiques* », les lacs rustiques aux « *mille légendes, plus ou moins ténébreuses, plus ou moins controuvées* ». Ainsi le Gour-de-Tazenat (Puy-de-Dôme), où Vialatte se baignait, le lac Chambon et son village « *pauvre, exquis, touchant, dépouillé, avec une église parfaite* », le lac Pavin « *à l'eau noire et lisse comme un marbre, tout rond, tout glacé, tout désert, qu'entoure presque à pic la falaise d'un cratère couverte d'une forêt dense comme des cheveux d'un montagnard* ». Par le col de Diane, il se rend aux roches Tuilières et à Sanadoire, « *portiques géants d'un paysage illimité* », puis à Saint-Nectaire voir sur un rocher l'une des plus belles églises de France. L'auteur s'arrête à Royat, « *qui vise au cœur* » (car elle soigne les cardiaques) et qui doit « *convertir à l'Auvergne* ». Autres hauts lieux de Vialatte, l'hôtel-restaurant du Bouniou, à Saint-Armand-Roche-Savine, où il prit pension pour écrire *Le Fidèle Berger* ; à Ambert, le cimetière, puis l'Hôtel Terminus, à côté de la gare, où il aimait séjourner. C'est là le Finistère de *L'Auvergne absolue*, cette école de « *haute mélancolie* ». Mais il ne faut pas oublier les bourgs sans exubérance que Vialatte aime « *d'un amour vrai* », car ils sont comme « *un os de seiche au sommet de la montagne, brûlés par la neige et le soleil* ».

A. R.

★ *DRAC, tél. : (16) 73-41-27-39. La bibliothèque Vialatte, qui rassemble toute son œuvre, est à Saint-Ferriol-les-Côtes (Puy-de-Dôme).*

A NE PAS MANQUER

■ Riom (Puy-de-Dôme)
« Une ville en littérature »
Présentation aux archives municipales de lettres de registres paroissiaux, sensibilisation aux problèmes de restauration des documents anciens. Bibliothèque, visites commentées. A la Tour de l'Horloge, « Riom au temps de Marivaux ». Tél : (16)-73-38-99-94.
■ Saint-Julien Chapteuil (Haute-Loire)
Musée Jules Romains
Visite spéciale et exposé d'Henri Dubois, ami personnel de Jules Romains, qui présentera, notamment, les sites alentour qui touchent à la vie de l'écrivain. Tél : (16)-71-08-70-10.
■ Moulins (Allier)
Le 14 septembre, « Lumières et monuments moulinois », illuminations et animations pyrotechniques dans la ville. Service culturel de la mairie, tél : (16)-70-48-50-00.
■ Saint-Gervais d'Auvergne et sa région (Puy-de-Dôme)
Itinéraire thématique, exposition et conférence sur « Les Moulins en Combraille ». Tél : (16)-73-85-82-08.
DRAC, tél. : (16)-73-41-27-00.

Intrigues au paradis

Le château devenu jardin

هكذا من الأصل

Le « Bleu-Centre » de l'Hexagone

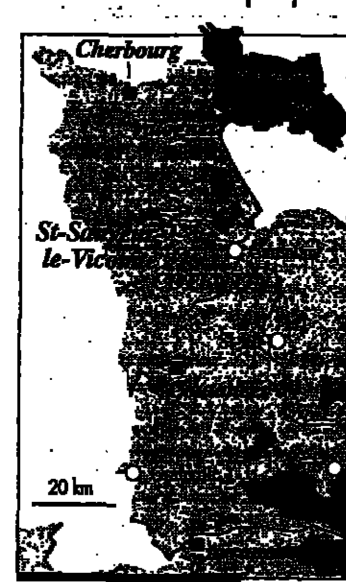
Intrigues au paradis perdu

Basse-Normandie. Barbey d'Aurevilly a quitté sa province natale à l'âge de vingt-cinq ans. Elle nourrira la plupart de ses écrits

EN 1861, dans une lettre à l'un de ses cousins, Jules Barbey d'Aurevilly fait une description éblouie de son paradis perdu, la Normandie. Né en novembre 1808 à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans le Cotentin (à 30 kilomètres de Cherbourg), et élève au lycée de Valognes, Barbey quittera en effet cette province, en 1833, pour Paris. Il y effectuera encore quelques voyages, de 1833 à 1836, puis ne reviendra plus dans cette *« petite ville, aisée, indolente et bien close »* pendant vingt ans. Cette région nourrira, cependant, presque toute son œuvre, de l'*Ensorcelée* au *Chevalier des Touches* où les évocations du bas pays normand fourmillent.

On peut retrouver aujourd'hui les itinéraires que Barbey d'Aurevilly a construits autour de ses intrigues romanesques sur une vingtaine de lieux du Coutançais, de l'Avranchin, du Mortainais et du Cotentin. Même si les descriptions transfigurent cette Normandie en un paysage de rêve. Le *Mémorandum* de 1864, écrit pour Mme de Bouglon, offre sans aucun doute les plus belles pages sur la région et la ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Dans le cadre des Journées du patrimoine, on peut effectuer une « visite-découverte » de la ville de Valognes – où le romancier loua un hôtel particulier en 1872 –, qui s'intitule « Un guide nommé Barbey d'Aurevilly ». L'œuvre du dandy romantique et catholique servant de « trame » à la promenade.



La visite « Si Valognes m'était conté... » propose, en outre, une approche nocturne de la même cité. L'ouverture du Musée Barbey d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte s'accompagne d'une visite de la maison familiale (celle du grand-père de l'écrivain) et d'une exposition.

Dans cette demeure du XVIIIe siècle, restaurée, où la décoration Empire de l'époque a été respectée, les chambres bleue et jaune sont fidèlement conservées. Ici sont rassemblés des manuscrits, des autographes, des éditions originales dédicacées, de nombreux portraits, ainsi que des vêtements (gilets, vestes, pantalons...) qui rappellent le souci d'élégance de cet admirateur de Brummel.

Marie-Laure Roinard

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 31-86-37-10. Musée Barbey-d'Aurevilly, à Saint-Sauveur-le-Vicomte : (16) 33-41-65-18. Office du tourisme de Valognes : (16) 33-40-11-55. Visite « Un guide nommé Barbey d'Aurevilly », le 14 septembre à 10 heures et le 15 à 17 h 30 devant l'église Saint-Malo à Valognes (gratuit). Visite « Si Valognes m'était conté... », départ du jardin public de la ville à 21 heures (gratuit).

L'Aigle et la comtesse

L'univers enfantin, manichéen, cruel et généreux de la comtesse de Ségur, *« née Rostopchine »*, se déroule presque tout entier aux environs de L'Aigle (Orne). La fille du gouverneur de Moscou, *mariée à Eugène de Ségur*, s'installa avec une ribambelle d'enfants au château des Nouettes, sur la commune d'Aube. Plus tard, elle y écrira la plupart de ses récits pour enfants, des *Malheurs de Sophie* au *Bon Petit Diable*, des *Mémoires d'un âne* aux *Petites Filles modèles*.
A Aube, un musée qui porte son nom retrace sa vie à l'aide de portraits et de documents. On verra aussi, dans le même village, La Grosse Forge que l'écrivain a connue et visitée souvent, avant de se rendre à L'Aigle. Le marché – *« où l'on vend des légumes, du beurre, des œufs, du fromage, des fruits et autres choses excellentes »* – s'étend sur plusieurs grandes places, et un ensemble de petites rues par lesquelles on peut rejoindre la forêt de Saint-Evroult, un des hauts lieux de l'universségurien. Le château des Nouettes est aujourd'hui un institut médico-pédagogique et professionnel ; seul le parc est accessible.

M.-L. R.

★ DRAC, tél. : (16) 31-86-37-10. Musée de la Comtesse de Ségur à Aube : (16) 33-24-60-09. La Grosse Forge d'Aube (spectacle audiovisuel) : (16) 33-34-14-93. Visites guidées du pays de L'Aigle, les 14 et 15 septembre, Office du tourisme : (16) 33-24-12-40.

A NE PAS MANQUER

■ **Honfleur (Calvados)**
Circuit des écrivains
Maisons natales de Henri de Régnier, Lucie Delarue-Mardrus, Alphonse Allais, Albert Sorel, Charles Bréard et maison de la mère de Charles Baudelaire. Tél : (16) 31-89-23-30.
■ **Pont-L'Evêque (Calvados)**
« Sur les traces de Flaubert »
Maisons familiales de l'écrivain ; déjeuner dans la ferme de ses grands-parents ; visites de Pont-l'Evêque, Trouville et Honfleur, décors d'*Un cœur simple*. Tél. : (16) 31-64-12-77.
■ **Canapville (Calvados)**
Le manoir de Prétot
Où Corneille fit de nombreux séjours entre 1638 et 1668. Tél. : (16) 31-65-22-02.
■ **Au Bocage virois (Calvados)**
« Nuits magiques »
Découverte en autocar de plusieurs églises illuminées et concert. Tél. : (16) 31-14-43-33.
■ **Mortagne (Orne)**
La maison natale d'Alain
Hôtel de Longueil, visites guidées le 15 septembre, de 14 heures à 17 heures. Tél. : (16) 33-85-15-50.
DRAC, tél. : (16) 31-46-39-00.

Gustave le fantasque

Bretagne. « Poitrine nue, sac au dos », Flaubert et Maxime Du Camp sont partis « par les champs et par les grèves »

PENDANT trois mois, du 1er mai au 6 août 1847, deux hommes de lettres s'en vont courir la Bretagne *« poitrine nue et la chemise bouffant à l'air, la cravate autour des reins, le sac au dos, blancs de poussière, halés par le soleil, souliers ferrés aux pieds, gourdin en main, fumée aux lèvres et fantaisie en tête »*. Sur la route, Gustave Flaubert et Maxime Du Camp prennent des notes qui devaient nourrir un récit qu'ils comptent rédiger ensemble. A leur retour, ils se partagent le travail : Flaubert écrit les chapitres impairs, Du Camp les chapitres pairs. L'ouvrage ne sera connu du public qu'après la mort des écrivains.

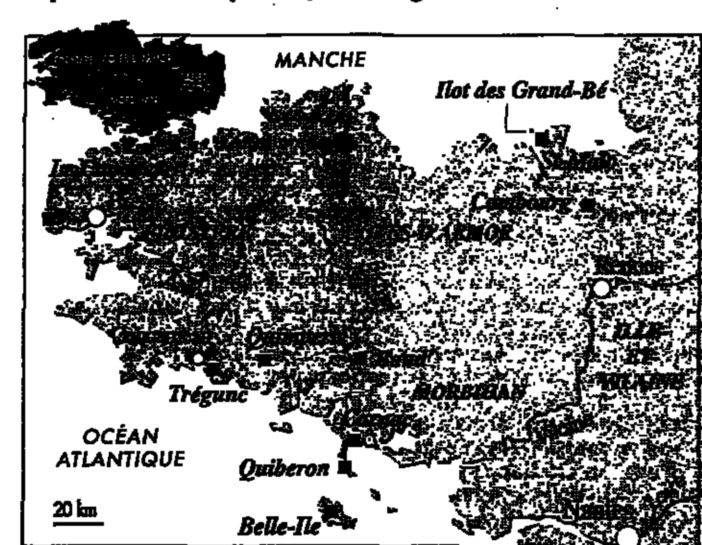
Par les champs et par les grèves nous emmène donc de Morbihan en Finistère, de Côtes-d'Armor en Ille-et-Vilaine – cheminement composite que l'on peut aujourd'hui redécouvrir. Les deux promeneurs évitent généralement les sites répertoriés. Les alignements mégalithiques les font bâiller : *« Voilà donc ce fameux champ de Carnac qui a fait écrire plus de sottises qu'il n'a de cailloux. »*

Après un brillant développement historique sur les significations et l'utilité de tels *« cailloux »*, Flaubert donne son opinion : *« Les pierres de Carnac sont de grosses pierres. »* Ils contournent également les grandes villes, Brest et Rennes, qui ne les enchantent guère.

Les deux amis marchent au gré de leur fantaisie : *« Nous prîmes la clef des champs, et, sans guide ni renseignement quelconque (c'est là la bonne façon), nous nous mîmes à marcher, décidés à aller n'importe où, pourvu que ce fût loin, et à rentrer n'importe quand, pourvu que ce fût tard. »*

A Quiberon, les deux compagnons sont impressionnés par une curiosité, son cimetière : *« Il est plein, il regorge, il fait craquer ses murs, il déborde dans la rue. Les pierres tassées se brisent aux angles et montent les unes sur les autres, s'envahissent, se submergent et se confondent, comme si les morts, gênés dessous, soulevaient leurs épaules pour sortir de leurs tombeaux. On dirait de quelque océan pétrifié dont ces tombes sont les vagues et les croix seraient les mâts des vaisseaux perdus. »*

A Belle-Ile, les roches offrent un spectacle dont ils ne se lassent pas. Ils se risquent sur elles : *« Nous nous cramponnions de nos*



mains qui glissaient, de nos pieds qui se crispaient en vain sur leurs aspérités visqueuses. » Et les grottes s'ouvrent devant leurs yeux ébahis.

A une demi-lieue de Baud, ils rencontrent au milieu des broussailles la Vénus de Quinipily, l'idole des paysans bretons. Quimperlé est une *« des bonnes fortunes »* de leur voyage et devient sous leur plume un *« sujet d'aquarelle »* : *« Des petites rues qui serpentent comme des sentiers entre de vieux murs d'où retombent les bouquets de feuillage et des grappes de clématite »*, les deux rivières entourant la ville forment *« comme un cercle d'argent »*.

AUX CÔTÉS DE CHATEAUBRIAND

Dans le Finistère, ils vont tester la pierre branlante de Trégunc, près de Concarneau, *« que les maris autrefois venaient ébranler pour savoir à quoi s'en tenir sur le compte de la chasteté de leurs épouses. (...) Elle est restée inébranlable à nos coups. »*

Au Conquet, dans la cour du château de Joyeuse-Garde, ils évoquent Shakespeare. Saint-Malo ressemble à *« une courronne de pierres posée sur les flots dont les mâchicoulis sont les fleurons »*. Flaubert et Du Camp apprécient la promenade des remparts et se rendent, par la jetée, dans le quartier de Saint-Servan et au château de Solidor. Là, une espèce de malaise voluptueux s'empare d'eux *« mêlé de crainte et de plaisir, d'orgueil et d'effroi, lutte de l'esprit qui jouit et des nerfs qui souffrent »*.

A marée basse, au soleil couchant, ils se rendent sur la tombe (encore vide) de Chateaubriand sur l'îlot du Grand-Bé. *« Nous avons tourné autour du tombeau, nous l'avons regardé comme s'il eût contenu son hôte, nous nous sommes assis à ses côtés. (...) Son immortalité sera comme fut sa vie, déserte des autres et tout entourée d'orages. (...) Le cœur de René devenu froid, lentement, s'éparpillera dans le néant, au rythme sans fin de cette musique éternelle. »*

A Combourg, devant le château, point d'orgue de leur périple qui s'achève, Flaubert entonne un fervent hommage à Chateaubriand : *« Assis sur l'herbe, au pied d'un chêne, nous lisions* René. *»*

A. R.

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 99-29-67-67. Une brochure, présentée par Monique Rogé pour les Journées du patrimoine, est disponible dans les syndicats d'initiative et les offices de tourisme de la région.

A Douarnenez, le bistrot vert de Perros

Il avait quitté Paris à la fin des années 50, comme on cherche une terre promise – une sorte d'oasis pour exorciser les mélancolies et conjurer les détresses. Direction : Douarnenez... Allait-il se plaire là-bas, ou moins se déplaire ? Sait-on jamais avec les caprices, les mystères de la géographie ? Et le miracle s'est produit. Appelez cela comme vous le désirez : coup de foudre, magie, rendez-vous avec soi... « *La Bretagne*, dit Georges Perros, *est un rêve que j'ai fait. Peut-être dans une vie antérieure, peut-être dans le cours bizarre de celle-ci, peut-être dans une vie... future ? Mais il est sûr que c'est la Bretagne qui a donné un décor précis à ce rêve.* » C'étaient probablement les dieux du football ou ceux des bistrots qui avaient fait à Perros cette faveur. En effet, lorsqu'il ne sillonnait pas les routes bretonnes sur sa moto, pour aller dire bonjour à l'océan Atlantique et se promener au cimetière Saint-Jean de-Tréboul, qui deviendra sa résidence définitive en 1978, il fréquentait les cafés – notamment le petit bistrot vert de la place des Halles, et *Chez Mamie-Rose*, sur le port du Rosmeur. Il adorait les conversations tardives devant le comptoir, quand passent les anges et que s'annonce l'heure des aveux. Il venait également sur les bords des terrains de football, pour soutenir les équipes locales. Il aimait particulièrement le stade de Penmarch, à peine protégé des tempêtes. Passionné de cyclisme autant que de football, Georges Perros faisait l'éloge d'Eddy Merckx dans *Le Télégramme de Brest* et donnait des cours à la faculté des lettres de cette ville – des *« cours d'ignorance »*, disait-il.
Sans doute faisait-il ressentir ou pressentir à ses élèves la manière dont le ciel et la mer se mariaient en Bretagne. C'est là, dans des mansardes de Douanenez, et aux HLM de la place des Dames, ou à la maison des *plomarchs*, qu'il a écrit son chef-d'œuvre – trois volumes de réflexions et de rêveries qu'il appelait modestement des *Papiers collés*. Car il pensait que son genre littéraire avait mauvais genre.

François Bott

★ « Papiers collés », trois volumes, Gallimard, coll. « Imaginaire ». DRAC, tél. : (16) 22-29-67-67.

A NE PAS MANQUER

■ **Château de Combourg (Ille-et-Vilaine)**
Exposition sur Chateaubriand
Vente de livres organisée par la Compagnie Anjou-Bretagne des commissaires-priseurs, le 15 septembre, à 15 heures. Tél. : (16) 99-31-58-00.
■ **Château des Rochers (Ille-et-Vilaine)**
Itinéraire Sévigné dans la campagne vitréenne. Tél. : (16) 99-75-04-54.
■ **Fougères (Ille-et-Vilaine)**
Sur les pas de Balzac
Les lieux encore « habités » par l'écrivain. Tél. : (16) 99-99-79-59.
■ **Tréguier (Côtes-d'Armor)**
Maison natale d'Ernest Renan
Promenade littéraire et musicale. Tél. : (16) 96-92-45-63.
DRAC, tél. : (16) 99-29-67-67.

Le château devenu jardin

Bourgogne. Le perchoir de Buffon et ses forges à Montbard. Nature et fouilles archéologiques

DEUX TOURS se dressent au sommet de la colline qui domine Montbard, important nœud ferroviaire bourguignon. C'est tout ce qui reste d'un antique château médiéval dont les ruines furent rasées par ordre de son propriétaire : l'illustre Buffon.

A l'emplacement du château, le naturaliste fit planter un jardin en terrasse. Ce dernier est en cours de rénovation, et des fouilles archéologiques permettent d'exhumer certaines salles de l'ancienne construction.

L'une des tours servait d'observatoire au savant, l'autre de bibliothèque. Une maisonnette située à l'entrée du jardin était aménagée en cabinet de travail. Rousseau, admirateur du grand homme, n'en voulut franchir le seuil qu'à genoux.

Le domicile de Georges Louis Leclerc Buffon se situait dans la partie inférieure de la ville. Cette maison natale est en train de devenir un musée. Celui-ci est provisoirement installé dans les anciennes écuries. Du haut de son perchoir, le naturaliste pouvait presque apercevoir, à 7 kilomètres de là, les forges qu'il avait fait installer sur ses terres. Les bâtiments préindustriels sont toujours debout. Un petit musée explique l'origine de cette entreprise qui coûte beaucoup d'argent à Buffon. Les grilles du Jardin des Plantes, de Paris, auraient été fondues ici.

Il faut visiter ces lieux avec, en poche, un petit opuscule de Hérault de Séchelles intitulé *Voyage à Montbard* (éditions Climat), une entrevue narrée par le jeune avocat (et futur conventionnel), sur un mode élogieux et subtilement assassin.

E. de R.

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 80-72-53-53. Office de tourisme de Montbard : (16) 80-92-03-75. Musée Buffon : (16) 80-92-01-34. Forges de Buffon : (16) 80-89-40-30. L'Association pour la sauvegarde et l'animation des forges de Buffon édite un fascicule permettant de découvrir le patrimoine sidérurgique du nord de la Bourgogne, notamment les forges de l'abbaye de Fontenay, le bourg de Sainte-Colombe et le haut-fourneau de Marcenay.

Bussy-Rabutin, parfait gentilhomme ...

Construit en fer à cheval autour d'une belle galerie, ouvert sur une série de parterres récemment replantés, le château de Bussy-Rabutin vaut aussi pour son décor intérieur et pour celui qui le commanda. Roger de Rabutin, comte de Bussy, cousin de la *marquise de Sévigné* – qu'il essaya en vain de séduire – est un féodal attardé à l'aube de la monarchie absolue. Né en 1618, il est au fait de ce qu'un gentilhomme doit savoir, nous dit son biographe, Jean Orieux : tuer un homme en duel, danser un ballet, investir une place, trousser un madrigal, enlever une riche veuve, composer un sonnet et rester maître de soi-même en toutes circonstances. Bussy-Rabutin, par ailleurs fort libertin, c'est-à-dire quelque peu athée, sait tout cela. Il le met en pratique, ce qui le conduit à la Bastille. Son *Histoire amoureuse des Gaules*, où il met en scène la cour du jeune Louis XIV sous des pseudonymes transparents, lui attire les foudres royales. Il sera exilé dans son château bourguignon. Jusqu'à la fin de ses jours, il n'aura plus qu'à entretenir une abondante correspondance qui vaut presque celle de son illustre cousine et à embellir sa demeure. Il commande en particulier une galerie de portraits des *« hommes et des femmes les plus illustres de son temps »* – parmi lesquels il figure. Le décor est quasi intact.

E. de R.

★ A l'occasion du tricentenaire de la mort de la marquise de Sévigné, reconstitution d'un transport de courrier, à pied, à cheval et en voiture, sur les routes de l'Auxois, comme au XVIIe siècle, entre Epoisses, Montbard, Eringes, La Villeneuve-lès-Convers et Bussy. Pour les horaires, contacter château de Bussy, tél. : (16) 80-96-00-03 et la DRAC Bourgogne, (16) 80-72-53-53. Expositions au château sur le thème de la poste.

A NE PAS MANQUER

■ **Sur les pas des Gallo-Romains**
– A Alise-Sainte-Reine (Alésia), visites guidées du musée (tél. : 16-80-96-10-95) et des fouilles (16-80-96-85-90).
– A Dijon (Côte-d'Or), Musée archéologique : visites guidées le 15 septembre, visite thématique « La vie quotidienne à l'époque gallo-romaine ». Préinscription souhaitée : tél. : (16) 80-30-88-54.
– A Nevers (Nièvre), au Musée Blandin : Ménestreau, un lieu de culte gallo-romain (tél. : 16-86-68-45-62).
– A Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), nouvelles salles gallo-romaines du Musée municipal (16-80-61-13-10). Au Mont-Beuvray, « Sur les pas de Vercingétorix » (tél. : 16-86-86-52-35).
■ **Théâtre en Bourgogne (1800-1840)**
Visites de salles de théâtre organisées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
■ **Milly (Saône-et-Loire)**
La maison d'enfance de Lamartine
Visite avec, au programme, poésies et expositions d'artistes régionaux.
■ **Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or)**
Crypte carolingienne
Eclairage nocturne à partir de 20 heures.
DRAC, tél. : (16) 80-72-53-53.

A la recherche d'un autre temps

Centre-Val-de-Loire. De la « maison-château » de Nohant à Gargilesse « l'oasis » : périple dans l'univers de George Sand

RIEN N'A CHANGÉ en Berry, le pays de George Sand. Ou presque. Aujourd'hui encore, il est possible de partir seul sur les traces de l'écrivain et de retrouver son œuvre champêtre à travers un décor encore immuable. Le Berry, nous dit George Sand, est une invitation au repos, à l'épanouissement de l'âme. Bien qu'*« humble et obscure »*, il n'est pas de région plus *« propice au fonctionnement normal et régulier de la vie physique et morale »*.

Nohant, à 30 kilomètres au sud de Châteauroux – *« Cette terre de Nohant où j'ai été élevée, où j'ai passé toute ma vie et où je souhaiterais pouvoir mourir... »* – est la première station obligée du voyageur sandien. La belle demeure bourgeoise, entièrement reconstruite au XVIII[e] siècle, se protège et vieillit à l'ombre des grands arbres du jardin où les roses se multiplient. La grille franchie, on est frappé par l'authenticité qui se dégage du lieu. Véritable cénacle artistique – Delacroix, Flaubert, Tourgueniev, Liszt, Gautier y ont séjourné –, cette *« maison-château »* respire un autre temps et nous permet de plonger dans le quotidien de la romancière qui y passa quarante et une années de son existence. Elle en aimait le silence, sa nature désordonnée et sa modeste architecture comme le *« petit clocher couvert de tuiles »* de l'église romane du XII[e] siècle qui fait face à la bâtisse.

DIALOGUE NOCTURNE

Après ce havre de paix, il faut prendre la direction d'Issoudun et s'arrêter à Saint-Chartier pour profiter du parc du château des *Maîtres Sonneurs*. De là, il faut remonter au nord-ouest jusqu'à Mers-sur-Indre, dans le bois de Chanteloube, pour découvrir La Mare-au-Diable, décor de l'œuvre du même nom qui évoque le dialogue nocturne de Marie et Germain, les deux héros du roman. Un peu plus au sud, se cache, près du joli village de Montipouret, le moulin du *Meunier d'Angibault*. Le périple se poursuit par la visite du château de Sarzay, ancienne forteresse féodale médiévale, remarquablement restaurée, avec son donjon qui semble jaillir au milieu des champs. Puis par celle du petit Musée George-Sand, niché à La Châtre, dans un donjon carré du XV[e] siècle.

Il faut flâner dans les petites ruelles de la ville pour dénicher les belles bâtisses qui les bordent, notamment la Maison pointue (rue des Trois-Marchands, XV[e] siècle), la Maison de bois (rue du Marché, XV[e] siècle) et quelques hôtels particuliers. A quelques kilomètres, vers l'ouest, on trouve le château d'Ars, futur Centre international George Sand et le romantisme (en pleine restauration), qui évoque certaines scènes du roman *Les Beaux Messieurs de Bois doré*. Ne pas oublier, ensuite, Cluis, petit bourg dont George Sand disait qu'il était *« le point de mire de tous les horizons de la Vallée Noire »*, et rejoindre Gargilesse, *« village-refuge »* de la romancière, découvert lors d'une promenade avec Frédéric Chopin en 1844. Ce lieu, silencieux et retiré du monde (il fallait, à l'époque, s'y rendre à dos d'âne) permettait à Sand d'écrire au calme et de profiter du microclimat sentimental qui y régnait grâce à Alexandre Manceau, graveur de son état et grand ami de la *« Bonne Dame de Nohant »*. Ce dernier y acheta une petite maison admirable de simplicité qu'ils baptisèrent Villa Algira, du nom d'un papillon nord-africain découvert sur le site même. Ce modeste refuge où sont pieusement répertoriés des objets ayant appartenu à l'écrivain (tableaux, portraits, documents sur son fils Maurice Dudevant-Sand) se visite.

Consacré par George Sand comme *« l'oasis du Berry »*, Gargilesse (avec Badecou-le Pin et Cuzion) peut être considéré comme le point d'orgue de tout pèlerinage sandien.

M.-L. R.

★ *Office de tourisme de Nohant, tél. : (16) 54-31-07-37. Château de Sarzay : (16) 54-31-32-25. Office de tourisme de La Châtre : (16) 54-48-22-64. Musée George-Sand et de la Vallée-Noire (La Châtre) : (16) 54-48-36-79. Château d'Ars : (16) 54-48-42-80. Syndicat d'initiative de Gargilesse-Dampierre : (16) 54-47-85-06 ou 54-47-83-11. DRAC : (16) 38-78-85-00.*

A NE PAS MANQUER

■ Circuit littéraire dans le Loir-et-Cher
Autour des lieux fréquentés par les artistes qui ont écrit sur Blois. Lectures de M[me] de Sévigné, La Fontaine, Balzac, Victor Hugo, Flaubert, Apollinaire, Péguy et Henry James. Les 14 et 15 septembre, visites guidées. Tél. : (16) 54-74-16-06.

■ Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher)
Souvenirs de M[me] de Staël
Evocation du séjour que M[me] de Staël a effectué en 1810. Visites gratuites du château, des écuries et du parc, les 14 et 15 septembre. Tél. : (16) 54-20-98-03.

■ Talcy (Loir-et-Cher)
Présences de Ronsard et d'Aubigné
Evocation de Ronsard et d'Aubigné dans le château. Promenades poétiques et lectures de textes animées par l'association Plaisir en poésie. Le 14 septembre, à 15 heures et à 17heures ; le 15 septembre à 11 heures). Tél. : (16) 54-81-03-01.

■ Blois (Loir-et-Cher)
Spectacle son et lumière au Haras national, « Equi Nox », le 14 septembre à 21 heures. Visites guidées gratuites du Haras (tél. : [16] 54-78-10-02) ; le 15 septembre à 14 heures et à 18 heures.

■ Segry (Indre)
« La Divine Comédie » de Dante
Parcours-spectacle dans les lieux secrets de l'abbaye de la Prée, évoquant *La Divine Comédie* de Dante, à travers textes poétiques, fragments théâtraux et séquences musicales. Les 14 et 15 septembre, de 16 heures à 19 heures, avec visite guidée. Tél. : (16) 54-03-44-44.
DRAC, tél. : (16) 38-78-85-00.

Le voyage aux neuf chapitres

Pour apprécier une œuvre, il n'est pas besoin de connaître la vie de son auteur. Proust lui-même refusait cette idée d'une indispensable adéquation entre intimité et écriture. Mais rien n'empêche les admirateurs d'un monument littéraire de partir sur les traces de l'écrivain. Partant de Chartres, la région Centre propose un parcours d'une extrême richesse. On peut se rendre, pour commencer, à Illiers-Combray, dans la maison dite « de Tante Léonie », où le petit Marcel **Proust** passa ses vacances entre six et neuf ans. Cette maison, au cœur du Combray de *Du côté de chez Swann*, laissa des souvenirs ineffaçables au petit Parisien.

Au sud-ouest, après Epuisay, le manoir de Bonaventure, à Mazangé, évoque **Alfred de Musset**. Propriété de famille où le poète passa des vacances paisibles et studieuses. A quelques kilomètres de là se trouve le manoir de la Possonnière, à Couture-sur-Loir, maison natale de **Pierre de Ronsard**, où l'on admirera les jardins, la cour intérieure, les sept caves, le corps du logis et les granges entièrement restaurés. On peut se promener dans la forêt de Gastine, toute proche, célébrée par le poète. Comme le prieuré de Saint-Cosme, à La Riche, où Ronsard séjournera jusqu'à la fin de ses jours.

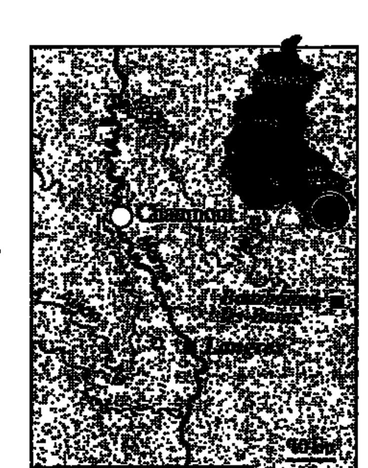
Le musée de Saché est consacré à **Balzac**, qui trouva sur ces bords de l'Indre un refuge idéal pour écrire en paix. Au sud-ouest de Chinon, à Seuilly, on découvrira La Devinière ; austère maison natale de **François Rabelais** avec son toit d'ardoises et sa célèbre cheminée « Grandgousier ». En reprenant la direction de l'est, on rejoindra les bordures de la Creuse jusqu'à **Descartes** pour visiter la maison natale du philosophe. Il y fut élevé par sa grand-mère, jusqu'à son entrée à l'école jésuite de La Flèche. Plus au sud, en direction de Le Blanc, les amateurs des *Secrets de la mer Rouge* ne manqueront pas le musée d'Ingrandes consacré à **Henry de Monfreid**. Au sud de Saint-Amand-Montrond se trouve le musée-école d'Epineuil-le-Fleuriel qui rend hommage au *Grand Meaulnes* **d'Alain-Fournier**. *« On peut visiter à pied trente et un chapitres du livre, soit à l'école, soit autour de l'école »*, affirmait Isabelle Rivière, la sœur de l'écrivain. Remontant jusqu'à La Chapelle-d'Angillon, on peut aussi visiter le musée consacré à Alain-Fournier lui-même ainsi qu'à Jacques Rivière, son beau-frère. Le musée municipal de Saint-Denis-de-l'Hôtel, au nord de Châteauneuf, rend hommage à **Maurice Genevoix**, dont une partie de la vie se déroula entre Châteauneuf-sur-Loire et Vernelles, à Saint-Denis. De là, on visitera le château du Bignon-Mirabeau où Patrice de La Tour du Pin passera une enfance heureuse et découvrit son goût pour la poésie.

M.-L. R.

★ *DRAC tél. : (16) 38-78-85-00. Maison Alain-Fournier : (16) 48-63-04-82). Musée de la Devinière à Seuilly : (16) 47-95-91-18. Manoir de la Possonnière : (16) 54-72-40-05. Prieuré de Saint-Cosme : (16) 47-37-32-70. Maison natale de Descartes : (16) 47-59-70-50. Château de Saché : (16) 47-26-86-50. Maison de Tante Léonie : (16) 37-24-30-97. Ecole du Grand-Meaulnes : (16) 48-63-04-82. Château du Bignon-Mirabeau : (16) 38-90-97-41. Musée d'Ingrandes : (16) 54-37-65-25. Musée de Saint-Denis-de-l'Hôtel : (16) 38-59-02-24.*

Si Diderot revenait ...

Champagne-Ardenne. Langres lui reprochait son athéisme et son libertinage



« MES YEUX errent sur le plus beau paysage du monde. » Il s'agit bien des environs de Langres, la ville natale de Diderot, que l'encyclopédiste décrit ainsi, après l'avoir désertée pour Paris, à l'âge de seize ans. Par la suite, il n'y reviendra que cinq fois. La ville mettra un certain temps avant de saluer le talent de l'auteur des *Bijoux indiscrets* – elle lui reprochait son athéisme et son libertinage. En dépit de la rareté de ses séjours, Diderot, fils d'un maître-coutelier réputé dans sa cité, est resté très attaché à sa région.

Certains de ses écrits, *Le Neveu de Rameau, Jacques le Fataliste*, ont été rédigés après ses retours de Langres et possèdent un certain caractère autobiographique. C'est donc ses livres, et en particulier son *Voyage à Langres* et son *Voyage à Bourbonne*, ainsi que ses deux contes, *Les Deux Amis de Bourbonne* et *Entretien d'un Père avec son Fils*, qui doivent servir de guide au visiteur du XX[e] siècle.

Si Bourbonne-les-Bains a bien changé depuis le XVIII[e] siècle, on retrouvera à Langres la promenade de Blanche-Fontaine, *« une grande allée d'arbres touffus qui conduit à un bosquet d'arbres rassemblés sans symétrie et sans ordre. On y trouve le frais et la solitude »*.

Cette description date de sa dernière visite en Champagne. Il effectue ce déplacement à Langres pour marier sa fille Angélique avec le fils d'une famille de la bourgeoisie langroise, Pierre-Nicolas Caroillon de Vandeul. A Bourbonne-les-Bains, accompagné de son ami Grimm, il peut se rendre compte de la pauvreté ambiante : *« L'argent qui tombe dans un endroit ne l'enrichit point, lorsqu'il fait un bond pour aller trouver ailleurs les denrées de consommation ; ceux qui apportent à Bourbonne ces denrées s'en retournent avec l'argent dans leur poche. »*

Il en profite aussi pour relever le caractère de ses compatriotes, qu'il rapproche du sien : *« Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes. Cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. (...) Pour moi, je suis de mon pays ; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. »*

A Langres, le collège de Jésuites, où il étudia adolescent, porte son nom – comme la rue principale de Langres. Sa statue, sculptée par Bartholdi, trône place Diderot et son buste modelé par Houdon orne l'hôtel de ville. Le musée du Breuil-Saint-Germain, hôtel particulier du XVI[e] siècle, comporte une salle Diderot. La bibliothèque Marcel-Arland offre la possibilité de consulter lettres et documents de l'écrivain, ainsi qu'une abondante collection d'éditions originales, dont les vingt-huit volumes de *L'Encyclopédie* (texte et planches). A quelque 30 kilomètres de là, les archives départementales de la ville de Chaumont abritent les fonds légués par la fille de Diderot.

Sandrine Azoulay

★ *Office de tourisme de Langres, tél. : (16) 25-87-67-67. Office de tourisme de Chaumont : (16) 25-03-80-80. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) : (16) 26-70-36-50.*

Le « refuge » de Voltaire

Souvent pourchassé par la justice royale, Voltaire affectionnait les *« refuges »* aux confins de son pays. Tout le monde repère Ferney à la frontière suisse, mais Cirey-en-Champagne, sur la frontière lorraine, à environ 200 kilomètres d'Autun, est moins connu. L'écrivain passa quinze années (1734-1749) dans ce *« désert »* néanmoins peuplé de beaux esprits, et en compagnie de la marquise du Châtelet qui lui offrait ici l'hospitalité. L'auteur de *Candide* financera même l'agrandissement du château Louis XIII que la Restauration dotera d'une chapelle. Dans les combles du château, il fait même construire un petit théâtre que l'on peut encore voir avec ses décors en trompe-l'œil. Il installera aussi un laboratoire dans lequel il effectue des expériences de physique. Belles-lettres, sciences, divertissements, conversation, le château de Cirey, avec son parc à la française, fut pour Voltaire une oasis plutôt qu'un désert. *S. A.*

★ *Château de Cirey, tél. : (16) 25-55-43-04. DRAC, tél. : (16) 26-70-36-50.*

A NE PAS MANQUER

■ Glaire (Ardennes)
Château de Villette
Visites guidées le 14 septembre, 21 heures et 22 heures.

■ Villenauxe (Aube)
Visite de l'église aux chandelles, le 14 à 20 h 30. Tél. : (16) 25-21-38-94.

■ Ville-sous-la-Ferté (Aube)
« Claude Gueux » de Victor Hugo
Evocation à l'Abbaye de Clairvaux. Tél. : (16) 25-27-88-17.

■ Brienne-le-Château (Aube)
visite des églises du parc de la forêt d'Orient ; exposition de pièces d'orfèvrerie religieuse, au Musée Napoléon, le 15 septembre à 15 heures. Tél : (16) 25-92-82-41.
DRAC, tél. : (16) 26-70-36-50.

L'évêque était un esthète

Corse. Agostino Giustiniani a scruté durant huit ans l'île de Beauté



LA CORSE n'a pas attendu d'être française pour susciter la curiosité des lettrés continentaux. Trois siècles avant la fameuse tournée d'inspection entreprise à l'été 1839 par Mérimée, en vue d'un *« rapport spécial sur l'état des monuments »*, l'évêque humaniste Giustiniani (1470-1536) livrait une « description », *Dialogo nominato Corsica*, dont une édition exemplaire parut naguère chez un courageux éditeur ajaccien.

Ce fin lettré génois renonça à une carrière de théologien à Bologne pour entreprendre la publication d'une Bible polyglotte, avant d'obtenir l'évêché corse du Nebbio (1514). Mais, négligeant l'île de son diocèse, il gagna Paris à l'invitation de Guillaume Budé et de François I[er] pour y enseigner l'hébreu (1517-1522).

Gagnant enfin la Corse, où il réside plus de huit ans, jusqu'au naufrage qui lui coûtera la vie, il acquiert une connaissance solide et méticuleuse de l'île, surtout de cet *« en-deçà-des-monts »* (grosso modo, la Haute-Corse d'aujourd'hui), qui, seul, intéresse le Génois patriote. Son magistral état des lieux, présentation des communautés humaines, ethnologique avant l'heure, se double d'une réflexion sur les pouvoirs.

La Corse de l'évêque Giustiniani peut dérouter : si les fameuses tours littorales manquent à l'appel – en fait, il mentionne dans le Cap celle d'Erbalunga –, c'est que la plupart sont trop récentes. Les caps, anses et sites de mouillage propices, cols et lieux de franchissement des *monti*, atouts maîtres de la communication – toujours délicate en Corse –, sont, eux, strictement répertoriés.

Le vrai rythme patrimonial, outre les églises *« pievanes »*, tel San Petru di Luri (unité de partage de l'espace corse, la *« pieve »* rassemble plusieurs paroisses), est donné par les couvents franciscains – le premier est fondé dix ans à peine après la mort du Poverello d'Assise ! Au Cap (Rogliano, Morsiglia, Pino, Canari, Nonza), comme en Casinca (Venzolasca, Mariana), ou en Balagne (Calenzana-Alzipratu, Aregno-Corbara, Tuani-Belgodère, Moltifao). Aujourd'hui, le voyageur n'en voit guère que l'église conventuelle – quand elle est encore debout. Il ne reste rien de l'établissement des faubourgs de Calvi, sinon l'indice toponymique d'une Punta San Francescu Vecchju. C'est la rançon du succès, incursions barbaresques, luttes claniques ou politiques faisant de ces lieux symboliques les cibles évidentes d'une histoire insulaire mouvementée.

Amoureux de l'antique, Giustiniani se désole de l'abandon des hauts lieux du premier christianisme. La cathédrale Santa Maria Assunta de Mariana (aujourd'hui, la Canonica), *« qui fut noble et magnifique »* avec son *« appareil de pierres blanches et noires semblables à des marbres »*, est *« si mal tenue et en si mauvais état qu'on peut plutôt l'appeler une étable pour animaux »*.

Pour la cathédrale du Nebbio, mieux préservée, l'évêque fit restaurer les bâtiments ruinés nécessaires aux desservants. La *« très belle construction édifiée tout entière en pierres blanches, cimentées légèrement »*, est peut-être *« de médiocre grandeur »* mais *« de très belles proportions, édifiée en observant bien les règles de l'architecture »*. Et l'esthète de conclure : *« On peut en déduire qu'il s'agit d'une construction pisane. »*

Un savoir et un goût sûrs, peu partagés alors, qui ne négligent pas l'admirable San Michele di Murato, *« ancienne et bien construite »*, San Nicolao d'Asigliani, *« un art non moins remarquable »*, San Quilico de Cambia, San Petru e San Paolu, à Lumio, Santa Maria Assunta, à Canari, privée de son abside depuis deux siècles, ou la Trinité d'Aregno, désormais amputée de son clocher...

L'esthète se double d'un politique qui loue le choix du siège d'une lieutenance, *« chacun venant de quelque pieve de Balagne pour traiter quelque affaire à l'Algajola* [peut] *rentrer chez lui coucher dans sa maison »* – le même souci de proximité fit les chefs-lieux de nos départements en 1790 –, comme il souligne les atouts (forêt, eaux et air purs) du couvent de Corbara : *« A Rome ou à Gênes, un site aussi magnifique pourrait s'acheter 10 000 ducats. »*

Philippe-Jean Catinchi

★ *« Description de la Corse », d'Agostino Giustiniani, préface et notes d'Antoine-Marie Graziani, Ed. Alain Piazzola, 1993. Pour le Cap, association Petre Scritte : (16) 95-35-25-16. DRAC, tél. : (16) 95-51-52-00.*

A NE PAS MANQUER

■ Bastia
« Escapades littéraires ». A l'église Saint-Roch, concert baroque, le 15 septembre. Tél : (16) 95-55-95-07.

■ Ajaccio
Chapelle impériale : concert de guitare classique, le 14 septembre. Le 15, à l'oratoire Saint-Jean-Baptiste, concert de musique traditionnelle. Tél : (16) 95-21-69-63.

■ Corte
A la Citadelle, concert de chants polyphoniques corses, le 14 septembre. Tél : (16) 95-51-52-00.

■ Sites archéologiques
Cauria, Monte-Revincu
Visites guidées. Tél : (16) 95-51-52-25.
DRAC, tél. : (16) 95-51-52-00.

هكذا من الإصل

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1996






ROLLAND ALLARD/VU

La fabrique de soi

Jean-Pierre Vernant, spécialiste des mythes grecs, retrace son parcours d'intellectuel engagé dans le siècle

Pour Jean-Pierre Vernant, comme pour la plupart des intellectuels de sa génération, forgée dans les combats antifascistes des années 30, la question du communisme aura été au premier plan. Elle aura été sans doute encore plus cruciale du point de vue de la rupture que de celui de l'adhésion. Vernant revient sur ce moment de la rupture avec le communisme dans son dernier recueil, *Entre mythe et politique*, livre admirable de *maîtrise et de sérénité* : à ce point de fusion compréhensive, le savoir devient sagesse.

« Parmi tous ceux qui ont quitté le PC, dit Vernant, *certains n'ont pas pu en sortir sans devenir exactement le contraire de ce qu'ils avaient été. D'autres ont rompu douloureusement... D'autres encore, comme moi, ont rompu joyeusement... »* Et il en donne la raison : parce que, en rompant, il avait la certitude d'être fidèle à ses engagements premiers.

Curieusement, du moins à première et courte vue, cette évocation d'une *« rupture joyeuse »* ne se trouve pas dans l'un des deux derniers chapitres du recueil (« Politique : dedans dehors » ou « *Paris-Moscou* ») où sont rassemblés les textes concernant de façon immédiate les problèmes du *« stalinisme français »*. Elle se trouve dans le premier texte du recueil : premier dans l'ordonnancement de l'ensemble, bien que ce soit l'un des plus récents du point de vue chronologique, puisque tiré d'un entretien avec Sophie Jankélévitch de février 1995.

« Tisser l'amitié » : tel est le titre de cette réflexion sur l'amitié, *la philia*, dans la culture classique grecque. Réflexion profonde, foisonnante de sens, malgré son extrême concision. Y affleure la question-clé de la démocratie. La *philia*, chez les Grecs, consiste en effet, *« à rendre un groupe homogène, à l'unifier »*, mais il n'y a pas de *philia* sans rivalité. *« Le sentiment profond de la communauté d'égaux inclut toujours l'idée d'une compétition par le mérite, pour la gloire. »* D'où la tension, indispensable, entre le point de vue aristocratique et la vision démocratique de la vie sociale et de l'Etat. *« La démocratie signifie la discussion*, rappelle Vernant, *elle implique aussi la possibilité du conflit, et l'unité de la cité contient à chaque moment la possibilité d'une division. »*

Jorge Semprun

C'est dans ce contexte réflexif – que je ne fais qu'effleurer, laissant de côté des aspects aussi importants que celui de *« la construction de soi »*, et celui, latent, des différences de la dialectique de la *philia* avec celle de la lutte à mort de la reconnaissance, chez Hegel – que surgit sous la plume de Jean-Pierre Vernant, par le biais de l'analyse du rôle des *« copains »* dans l'amitié, l'évocation de la rupture avec le communisme. Car on peut rompre, parfois est-il même absolument nécessaire de le faire, de couper le tissu de l'amitié, *« pour être fidèle, fidèle à soi-même »*.

Cette articulation, cette imbrication d'un problème politique et moral comme l'est le rapport au PC, dans l'ensemble d'une recherche théorique, scientifique, sur la Grèce ancienne, me semble tout à fait caractéristique du style de travail et de vie de Jean-Pierre Vernant.

Dans « Les étapes d'un cheminement », un autre chapitre ou fragment de ce livre qui restitue la cohérence d'un parcours intellectuel à travers l'éclat de multiples facettes, Vernant se demande pourquoi, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avoir choisi la Grèce comme domaine d'études. Il y a, pense-t-il, le choc éprouvé au cours d'un voyage pendant l'été 1935. Et puis l'admiration pour la littérature grecque classique, pour Platon en particulier.

Mais la troisième raison invoquée est sans doute essentielle. *« ... En prenant pour terrain d'études la Grèce ancienne*, dit Jean-Pierre Vernant, *un chercheur politiquement engagé, comme je l'étais alors, dans un parti qui régentait la vie intellectuelle, disposerait d'une liberté d'esprit beaucoup plus grande que s'il travaillait dans le domaine de la vie contemporaine. »*

Par là se définit, me semble-t-il, le rapport établi par Vernant avec le marxisme. Ou, plutôt, avec la pensée de Marx. L'élucidation de ce rapport constitue l'un des fils, implicite parfois, explicite ailleurs (voir par exemple « La Grèce, hier et aujourd'hui », ou « La fabrique de soi », ou encore « Psychologie historique et expérience sociale ») dans la trame de ce livre si riche et si dense. Rapport contradictoire et mouvant, puisqu'il comporte aussi bien l'utilisation réactualisée de la pensée de Marx en tant que théorie critique, que le refus du marxisme en tant que messianisme pragmatique. L'autonomie, en tout cas, par rapport aux mots d'ordre tactiques des appareils partisans.

D'où il ressort que le point de convergence, de fusion conceptuelle, entre les aspirations et le projet du jeune antifasciste des années 30 et la recherche de l'helléniste Jean-Pierre Vernant se trouve dans l'investigation de l'émergence de la rationalité – d'une Raison démocratique – dans la Grèce classique. Dans le questionnement de la validité de cette recherche, dans l'éclaircissement et la mise en perspective des problèmes critiques de la démocratie d'aujourd'hui.

Sans doute peut-on trouver à ce recueil d'autres voies d'accès que celle qui a été la mienne. On peut y accéder par la quatrième partie, qui traite des « Mythologies », et qui est superbe. On le peut aussi par la partie qui traite « Du tragique ». Par l'entretien avec Michel Raoul-Davis et Bernard Sobel, par exemple, « Un théâtre de la cité », dont le simple commentaire pourrait remplir un petit volume et où, de surcroît, pour notre plus grande jubilation intellectuelle, Vernant règle magistralement leur compte aux distorsions de Heidegger à propos des présocratiques, et à l'idéalisme althussérien sur l'histoire comme *« processus sans sujet »*.

Quelle que soit la voie d'accès, cependant, l'ordre dans lequel le plaisir raffiné de la lecture de ce livre s'agencera, nous finirons toujours par aboutir à ce point central, d'une brûlante actualité, où Vernant analyse l'émergence de la raison démocratique en Grèce. C'est là où la fable nous concerne au plus près, qu'elle devient préoccupation actuelle.

« Si tant est que j'aie une plume, elle n'est sûrement pas autobiographique. Elle me tomberait des doigts à prétendre lui faire raconter le parcours de ma vie : comment en débrouiller les fils et à quoi bon ? », déclare Jean-Pierre Vernant dans la préface de son livre. Mais ce n'est pas que sa plume ne soit pas autobiographique. C'est que sa modestie se refuse à se mettre en avant, à faire du je le seul enjeu de son écriture. *« On fabrique sa propre identité avec les autres et avec de l'autre. C'est là qu'intervient l'amitié. »* Si l'amitié est un tissu, Jean-Pierre Vernant est un maître-tisserand.

★ Signalons également la parution récente d'un volume dirigé par Jean-Pierre Vernant et Stella Georgoudi, *Mythes grecs au figuré de l'Antiquité au baroque* (Gallimard, coll. « Le temps des images », 236 p., 160 F).

ENTRE MYTHE ET POLITIQUE
de Jean-Pierre Vernant.
Seuil, coll. « La librairie du XXe siècle »,
636 p., 160 F.

Fondu au noir

Un bref et beau roman d'Alain Bonfand sur le temps de l'amour, sur la douleur d'aimer

LA CRAIE
d'Alain Bonfand.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
108 p., 79 F.

C'est un livre sur le temps, sur la douleur du temps. Non pas une réflexion camouflée en roman, mais le récit même du temps douloureux vécu, incarné par les protagonistes de l'histoire, déployé et reconstruit par l'auteur, ressenti par le lecteur comme s'il lui était propre.

C'est un livre sur l'amour, sur la souffrance d'aimer. L'histoire, celle *« de cette coupure que l'amour fait en naissant et qui (...) est fatale »*, n'est pas moins commune que le thème : élémentaire, semblant à peine détachée d'une matrice romanesque hors d'âge. Et pourtant tout est là, comme dans un état de jeunesse perpétuelle, de premier matin, au titre d'un espoir, d'un désir d'aimer qu'aucun deuil n'enseigne, qu'aucun désamour ne récuse.

« Quel jour ai-je pensé dernièrement que ma vie allait commencer ? Que je verrais désormais les choses non pas avec la surprise de la première fois, ni la lassitude ou l'oubli des dernières, mais essentielles du premier instant », écrivit un jour Jean Paulhan, avant d'ajouter : *« Il est bon qu'une date sérieuse, une date sûre vienne se mêler à tant de dates légères »* (1). Ces lignes, Alain Bonfand aurait pu les placer en exergue de *La Craie*, ou plutôt des pages non écrites du livre, celles qui conteraient l'histoire d'avant la *« coupure »*, fixeraient le calendrier et l'instant de ce premier, inaltérable commencement.

Patrick Kéchichian

C'est le récit d'une obsession, d'une maladie, d'un chagrin... Une hypothèque pèse sur le présent de Jean, le mine, l'obsède, l'empêche. Il s'agit moins du poids d'une mémoire morte que de la mobilité, de la fluidité du souvenir, de la capacité qu'a celui-ci de s'insinuer dans chaque fibre du temps, en tout lieu, de rendre malade, d'obstruer les issues. A tout possible, à toute présence nouvelle, le retour des anciennes images donne le même visage – celui qui toujours se retire. *« Tout ce que tu fais est écrit entre les ruines... »*, a dit Clémence le matin où elle a voulu que Jean la quitte : *« Je suis là mais il faut que tu partes. Il faut être grand, mon amour. Je ne suis pas ton enfant et tu n'es pas le mien... »* Quant à Jean, *« il sait aujourd'hui qu'il n'existe aucun endroit où elle et lui seraient des rescapés, où tout commencerait, et serait une fois encore au présent. »*

Eva n'efface pas Clémence, ne se substitue pas à elle ; elle est, pour Jean, auprès de lui *« la couleur de la solitude, le fond auquel sa solitude va maintenant s'accorder »*. L'histoire de Jean et d'Eva, cet amour ardent et désespéré, *« heureux mais sans espoir »*, ne succède pas, dans le temps, à celle de Jean et de Clémence. Elle n'est pas gage de son oubli ou de sa guérison, mais au contraire de son avivement : elle marque *« la seconde désolée d'un monde sans Clémence »*. Au cours de ce mois d'août où leur amour va se concentrer, Eva, nuit après nuit, raconte dans ses rêves l'histoire de Jean, son angoisse et son désir, son chagrin, son amour, sa peur – *« J'ai peur cette fois de sa peur »*, dit-elle. Mais aucun futur n'attend les amants, pour les protéger.

La maladie mortelle et le silence de Zef constituent pour Jean, son ami, une autre forme de la même hypothèque, une figure de la même solitude, *« qui va à la panique, si on la laisse faire »*. Et lorsque Zef, de son lit d'hôpital, écrit à la craie les mots qu'il ne peut plus prononcer, ces mots s'effacent, fondus au noir de l'ardoise. Au même titre que les rêves d'Eva, ils sont les signes de la perte et de l'absence.

Le livre d'Alain Bonfand est bref, dense, et en même temps fluide et pur comme une ballade d'enfance qu'on se fredonne à soi-même et qui fait remonter à la mémoire, revivre des images vives, blessantes. Il raconte le désespoir, mais *« une joie silencieuse, sans preuve »* l'habite. Ce serait une terrible et désolante facilité de qualifier *La Craie* de roman poétique. Sa force tient précisément – une fois soulignés son admirable style, sa parfaite et savante construction – à la rigueur de l'écriture romanesque, qui reconstitue un monde entier et en fait entendre les échos, à partir des simples éclats d'une histoire et d'un chagrin intimes.

(1) *La Vie est pleine de choses redoutables*, textes autobiographiques de Jean Paulhan (Seghers, 1989).



هكذا من الإمل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Mendier son asservissement

Précieuse grille de décryptage, l'analyse de Viviane Forrester décrit le réel, tel qu'il est caché derrière les abstractions, les rhétoriques intéressées, les illusions. Au rang desquelles figure le travail. Valeur sans avenir, source annexe de rentabilité des capitaux, il est devenu un « privilège » pour qui le possède

L'HORREUR ÉCONOMIQUE
de Viviane Forrester.
Fayard, 216 p., 98 F.

Toutes opinions confondues, il est admis que les livres ne servent pas à grand-chose ou, pour le moins, qu'ils ne pèsent guère dans la construction de la réalité historique. Tout au plus leur accorde-t-on le vague et pâle statut de « reflet ». Et c'est vrai qu'aussi grandes, aussi belles, aussi révolutionnaires soient-elles, les œuvres, en elles-mêmes, ne changent pas d'un iota la face du monde. Mais la littérature n'est pas faite que de livres et d'auteurs, comme le voudraient trop souvent les littérateurs eux-mêmes ; elle est une relation à trois dont le troisième terme est trop souvent oublié dans l'analyse : le lecteur.

C'est le lecteur, avec sa vie, avec son expérience, avec son histoire qui décide qu'une œuvre entre ou n'entre pas dans l'élaboration concrète de la réalité. D'où, parfois, souvent, des malentendus considérables et splendides. Balzac, hanté par les grandeurs et les valeurs de la société française d'Ancien Régime devient, par notre lecture, le poète visionnaire des mécanismes infernaux de la société bourgeoise et de l'aliénation à l'argent-roi ; l'admirateur de Charles X se transforme en illustrateur de Karl Marx. Il en aurait rugi de colère ; mais les auteurs proposent. et les lecteurs disposent. Ils ont, comme le client, toujours raison.

Il arrive aussi que leur vie durant des écrivains prêchent dans le désert. Esthétique ou moral, politique ou formel, leur « message » n'est pas recueilli. Il le sera, peut-être deux, trois ou dix générations plus tard, ou jamais. Leur horizon n'a pas rencontré celui de leurs contemporains ; il ne leur reste que l'espoir de la postérité. Certains s'en font une vertu. Par bonheur, l'inverse peut aussi se produire. S'il est bien ancré dans l'actualité, le « message » de Viviane Forrester n'est pas foncièrement nouveau. Il y beau temps que des écrivains – et les plus grands – nous disent que notre monde marche sur la tête et que les hommes y sont sacrifiés à de faux dieux barbares – le profit, la puissance – et que tout cela finira mal. Mais ces prophéties, aussi véhémentes, aussi lucides, aussi inspirées qu'elles aient été, n'ont jamais converti qu'un maigre troupeau d'adeptes, rapidement noyé dans l'océan de l'inertie. Les lecteurs avaient la tête ailleurs ; cette histoire qu'on leur racontait, ils pouvaient en reconnaître l'intelligence, la force logique, la justesse morale ; ils pouvaient même la trouver belle et tresser des couronnes littéraires à celui qui l'avait écrite ; mais ce n'était pas la leur, ou si peu. Il se pourrait bien que *L'Horreur économique* soit un événement : le moment où ce discours a cessé d'être écouté pour être enfin entendu ; pour entrer en résonance avec l'expérience concrète, historique, de ses lecteurs.

Il y fallait d'abord le talent de l'écrivain ; il fallait que ce livre soit une œuvre et non, comme la facilité et la publicité en produisent tant, un écrit de circonstance destiné à servir de tremplin à des prestations télévisées. *L'Horreur économique* n'est pas un article de journal gonflé aux dimensions d'un livre. On pourra toujours en faire des résumés et des caricatures, le réduire à des thèses et à des thèmes, à des arguments et à des démonstrations, on manquera l'essentiel : moins les idées que la chair et l'émotion d'où elles naissent, que l'épaisseur et la force des mots qui les portent, que la vérité de l'intuition qui les illumine. Diderot parlait déjà de cela dans sa réfutation d'Helvétius : *« Il vient au poète des idées profondes dont il ignore les principes et les suites. Fruits d'une longue méditation dans le philosophe, il en est étonné, il s'écrie : Qui est-ce qui a inspiré tant de sagesse à cette espèce de fou-là ? »*

Viviane Forrester écrit des folies, tous les économistes vous le diront, leurs chiffres contre ses lettres. A commencer par cette folie-là, la plus énorme, la plus contraire à la tyrannie du bon sens qui est celle de la coutume : le travail n'est plus le fondement de notre société ; il n'est désormais qu'un formidable leurre, une illusion soigneusement entretenue, pour le pouvoir de quelques-uns et le malheur d'une foule qui n'en finit pas et n'en finira pas de grandir. Notre système économique, aujourd'hui étendu à l'ensemble de la planète, a besoin d'un nombre sans cesse décroissant de travailleurs. A bien des égards, celui qui travaille est même devenu une gêne, un « bruit » comme disent les cybernéticiens, un grain de sable dans la machine à produire du profit, un anachronisme en tout cas. Certains disent déjà : un privilégié ; et l'on se prépare à lui faire payer cher ce privilège d'être exploité.

Le travail qui est parti ne reviendra plus. On peut certes bricoler encore des paravents : diminuer à un point tel le coût dudit travail qu'il devienne comme une obole accordée à un mendiant ; ou encore – version « progressiste » – proposer de partager le travail, c'est-à-dire la ressource des pauvres, personne ne songeant vraiment à partager les fortunes et les profits. Mais ces rafistolages n'ont d'autre effet, sinon d'autre but, que de masquer le réel : l'exploitation du travail n'est plus qu'une source annexe de rentabilité des capitaux ; le travail ne *vaut* plus grand-chose. Maquillé ou non, le chômage est notre avenir. Ici, le chœur des spécialistes et des experts fait entendre ses sarcasmes. Qui est-elle cette Forrester ?

Quelles sont ses compétences ? Où sont ses diplômes de *business school* et ses équations d'économètres ? En quoi le fait d'avoir écrit quelques romans, un bel essai sur Virginia Woolf et une biographie solaire de Van Gogh lui donne-t-il le droit de nous faire la leçon, de piétiner rageusement nos plates-bandes et de ne nous laisser le choix qu'entre un rôle ridicule et un rôle odieux ? Les écrivains ont l'habitude de se faire renvoyer ainsi, avec une torgnole, dans la cour des petits. Ils parlent trop haut ; le pouvoir est lié à la force, donc au silence. Déjà Pascal : *« Il ne faut qu'il* [le peuple] *sente la vérité de l'usurpation : elle a été introduite autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable ; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et en cacher le commencement si on ne veut pas qu'elle prenne bientôt fin. »* Viviane Forrester fait un travail d'écrivain : elle décrit le réel, tel qu'il est caché derrière les abstractions, les rhétoriques intéressées, les illusions du naturel et les fictions de la fatalité. Elle décortique et brise la trop fameuse « pensée unique » et sa logique monstrueuse comme elle le ferait d'un texte qu'on passe pour sacré et tabou alors qu'il se révèle être un comprimé de cynisme et d'inhumanité.

L'Horreur économique – le titre est emprunté à Rimbaud – est un outil qui se révélera indispensable à la lecture des journaux et à l'audition des hommes politiques, comme une précieuse grille de décryptage. Impossible déjà de le lire sans voir défiler devant soi une ribambelle de mots creux, de pensées fausses, de concepts flapis et d'intentions féroces. Le vocabulaire et la rhétorique changent certes, de la promesse lénifiante à l'injonction brutale, selon qu'on se trouve être un politicien soumis à l'élection ou un dirigeant du FMI ou de l'OCDE chargé de transmettre les désirs de ses maîtres. Les premiers sont toujours embarrassés lorsqu'il leur faut expliquer la nécessité de licencier – pour lutter contre le chômage, bien sûr – et d'accorder des profits supplémentaires à ceux qui menacent de le faire. D'où des figures de style d'une grande richesse d'imagination et un lexique de velours qui aurait ravi les précieuses. Les seconds ont le mérite de la franchise et la délicatesse du soudard : *« L'empressement des travailleurs à accepter des emplois faiblement rémunérés dépend en partie de la générosité relative des prestations de chômage. Il y a lieu, dans tous les pays, de raccourcir la durée des droits lorsqu'elle est trop longue ou de rendre les conditions d'admission plus strictes. »* (1) Pour les uns et les autres, la question n'est plus « comment diminuer le chômage » mais « comment se débarrasser des chômeurs ». Un grand fantasme de charters, filant pour des destinations inconnues, et nettoyant le monde de ses « demandeurs d'emploi » misérables et mauvais consommateurs s'insinue dans l'inconscient social. Que vont-ils faire de nous, de la dépense superflue que nous sommes devenus ? *« Que se passe-t-il,* demande Viviane Forrester à propos du travail, *lorsque ce qui est imposé devient impossible ? »*

Nous sentions bien que l'air était devenu irrespirable, que l'avenir était louche, l'espérance mitée. Nous savions que ce réalisme qu'on nous prêchait était une fiction. Chacun y allait de son bouc émissaire pour expliquer la chute et l'impuissance à la combattre : la mondialisation, les multinationales, le libéralisme sauvage, voire même la fin de l'Histoire ; pour ne parler que des explications rationnelles et civilisées. Viviane Forrester va au-delà de ces concepts. Son livre lance un grand débat, enfin. D'autres diront si ses analyses sont pertinentes, ses constructions intellectuelles impeccables, son information infaillible ; bref si, selon eux, elle a raison ou tort. Le lecteur de *L'Horreur économique* est déjà persuadé d'une chose : elle a juste.

(1) Rapport de la Banque mondiale, cité par Jacques Decornoy. *Le Monde diplomatique*, septembre 1995.

version originale

Le Vietnam de Henry Kamm

A travers une série de portraits et d'entretiens, le journaliste américain présente avec affection un pays au sortir de quarante ans de guerre

DRAGON ASCENDING
Vietnam and the Vietnamese
(Dragon ascendant,
Le Vietnam et les Vietnamiens)
de Henry Kamm.
Ed. Arcade, New York,
304 p., 24,95 dollars.

Des dizaines d'ouvrages ont été publiés aux Etats-Unis sur la guerre américaine au Vietnam. De qualité inégale, cette abondante littérature s'adresse le plus souvent à un public américain qui n'a toujours pas digéré la première et fort coûteuse défaite militaire d'une courte histoire. C'est ce qui fait l'intérêt du propos de Henry Kamm, *senior correspondent* au *New York Times*, dans son *Dragon Ascending* (traduction du vietnamien Thang Long, l'ancien nom de Hanoï) : être le premier Américain, à notre connaissance, à présenter au grand public le Vietnam et les Vietnamiens au sortir d'une quarantaine d'années de guerres, si l'on compte l'occupation militaire du Cambodge de 1978 à 1989. Et il le fait avec les nuances, le sérieux et le recul qui ont été la marque, depuis près de trente ans, d'un observateur non seulement particulièrement averti des affaires indochinoises mais auquel la familiarité avec celles de l'Europe de l'Est, sa terre de prédilection, offre un très utile point de comparaison.

Kamm ne démontre pas, son style est plutôt la suggestion à l'aide d'une galerie de portraits-entretiens, d'indispensables rappels de ce qui fait la trame de l'histoire vietnamienne et d'analyses trop pertinentes pour ne pas prêter à l'interrogation. Ainsi l'auteur s'efface-t-il derrière les propos et la vie de personnages ou de lieux choisis non au hasard de rencontres mais parce qu'ils ont valeur exemplaire. Voilà donc le village de Xuan Dang où le conduit Nguyen Khac Truong, écrivain et originaire de ce lieu-dit situé avant la lisière septentrionale du delta du Fleuve rouge. Officier retraité de l'armée populaire, Truong n'est pas un dissident mais, dans un pays où les humeurs du pouvoir fluctuent au gré des circonstances, sa défense des paysans peut lui valoir tout autant un prix littéraire, ce qui fut le cas en 1991, qu'une interdiction de publier.

PHAM LAN HUONG

Henry Kamm.
D'origine allemande, Henry Kamm fuit en 1941, jeune adolescent, la persécution des juifs. Il gagne les Etats-Unis, s'engage dans l'armée en 1943 et fait la guerre, sur le front européen, avant d'entreprendre des études à l'université de New York. Il a fait toute sa carrière comme reporter ou chef de bureau à l'étranger du *New York Times*. Sa couverture du « printemps de Prague » lui vaut un premier prix. En 1969, il reçoit le prix George-Polk pour avoir révélé la guerre secrète américaine au Laos. La consécration lui est accordée en 1978 avec le prix Pulitzer du reportage à la suite d'une série d'articles sur le drame des *boat people* vietnamiens et celui des réfugiés laotiens et cambodgiens. Grand voyageur et francophone, il a deux ports d'attache : la Suisse et le sud de la France.

Depuis 1993, les rares habitants de Xuan Dang qui en ont les moyens bénéficient d'un raccord d'électricité, non d'une route. Après dix années de *doi moi*, de *« changement pour faire du neuf »*, doctrine adoptée par le PC en 1986, les paysans de Xuan Dang mangent à leur faim mais, pour l'essentiel, leurs toitures demeurent de chaume et leurs planchers de terre battue. Le Vietnam rural, sans téléphone, sans eau potable, sans couvertures sanitaire et scolaire adéquates, conserve un pied dans le quart-monde alors que les projets de gratte-ciel s'alignent à Hanoï et surtout à Hô Chi Minh-Ville, l'ancienne Saïgon.

Kamm est à l'écoute de Bao Ninh, ancien résistant et dernier-né, avec *Le Chagrin de la guerre* (éd. Philippe Picquier), d'une génération de grands écrivains, qui ne voit toujours pas la lumière scintiller au bout du tunnel. Mais il rapporte avec autant de diligence les propos du vieux général Trân Công Man, porte-parole officieux du régime. Défilent également des personnages connus des initiés mais dont les vies présentent les différentes facettes des drames vécus par un peuple romantique et arc-bouté sur cette terre de miroirs d'eau qu'il a faite et qui l'a fait : Pham Xuan An, taupe « viet-cong » à la vie exceptionnelle ; Tring Cong Son, balladin pacifiste ; Duong Quynh Hoa, pédiatre au service du peuple, non d'une caste ; Duong Thu Huong, ancienne résistante devenue dissidente par fidélité pour une cause à laquelle elle a tant sacrifié ; Cao Giao, dont le dur itinéraire – il a été le prisonnier de tous les régimes – et la réflexion, si intelligente, sont autant de révélateurs.

Déjà, dans les années 70, Kamm faisait figure de « doyen » d'un corps de jeunes correspondants de guerre le nez parfois trop collé à la vitre. Sa mesure était de bon conseil sans attendre la consécration que fut, pour lui, quelques années plus tard, le prix Pulitzer. Le voilà donc repassé par le Vietnam afin d'y boucler, en quelque sorte et avec bonheur, une boucle d'où transpire la grande affection et le respect qu'il éprouve pour un petit pays et un grand peuple.

Jean-Claude Pomonti

Polar sur fond de scandale

PANAMA
d'Eric Zencey.
Sceptre, 376 p., 9 £ 99.

Une femme disparaît quelque part en France... Le héros part à sa recherche. Ce n'est pas très original en soi, sauf que Henry Adams a existé et était le descendant de deux présidents américains. Historien et journaliste, c'est au moment du récit un homme d'un certain âge, veuf, posé, sérieux. Rien à voir avec Sam Spade ou Philip Marlowe. Il est attiré par cette femme, mais pas forcément sur le mode de la séduction ou de l'amour. Il s'intéresse à elle, voilà tout, comme on peut s'intéresser à quelqu'un dont on croise à un moment le chemin et le destin. Il l'a rencontrée très peu de temps auparavant, il s'étonne, s'inquiète, se lance dans une enquête presque par hasard, et avec ces difficultés saugrenues que peut rencontrer un étranger confronté aux habitudes d'un autre pays. Ce n'est d'ailleurs pas forcément toujours négatif, et certaines portes vont s'ouvrir.

Il va se retrouver ainsi mêlé au scandale de Panama et amené à rendre visite dans sa retraite à un Ferdinand de Lesseps au bord de la sénilité. Il va surtout lier amitié avec Alphonse Bertillon, le découvreur de la spécificité des empreintes digitales et l'un des pères de la criminologie moderne.

Eric Zencey, professeur d'histoire à Goddard College (Vermont), a écrit un roman policier historique bien construit, en s'appuyant sur des faits et des personnages réels. Une érudition un peu simpliste, en tout cas pour des Français – mais qui a réjoui les lecteurs américains moins au fait de notre petite et de notre grande histoire –, rappelle un peu « Les Belles Histoires de l'oncle Paul », mais dans la joie et la bonne humeur. Ce roman sera publié en français par Belfond le 26 septembre, sous le même titre et dans une traduction de Hugues Lenoir.

Martine Silber

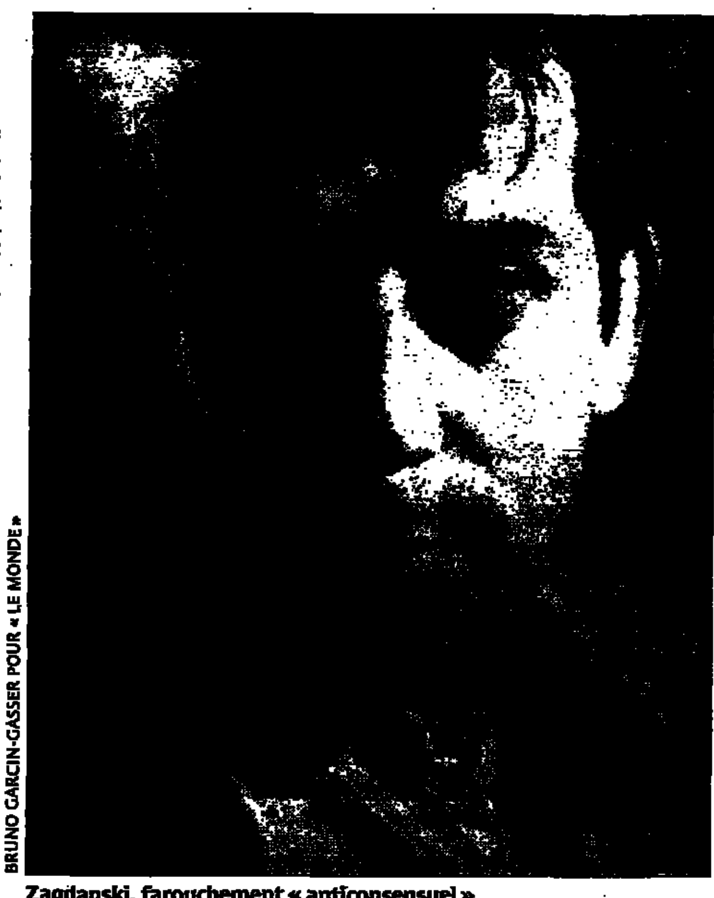
Un virtuose du paradoxe

Pour son premier roman, Stéphane Zagdanski offre un brillant petit précis de résistance au syndrome « fin de siècle ». Ironique, féroce et décapant

LES INTÉRÊTS DU TEMPS
de Stéphane Zagdanski.
Gallimard, « L'Infini »,
316 p., 130 F.

Si vous n'avez pas encore entendu ce nom, essayez de le retenir : Stéphane Zagdanski. Voilà un homme de trente-trois ans qui a bien l'intention d'écrire, en dépit de tout ce qui sera fait pour le décourager. Prenez *garde, il risque* de « tenir » et de faire parler de lui. Voici, pour commencer, un premier roman, *Les Intérêts du temps*, trois cents pages brillantes, virevoltantes, décapantes, provocantes. Premier roman, mais pas premier livre. Zagdanski a déjà écrit quatre essais qui ont montré combien il était à jamais fâché avec la bien-pensance – donc avec la fin de ce siècle (1).

Pour bien affirmer qu'il tient sa ligne, il a nommé son héros, un jeune homme d'aujourd'hui, Martin Heidegger, homonyme parfait du philosophe – mais sans aucun rapport avec sa famille, précise-t-il. Martin, helléniste très cultivé, passionné des stratèges de la guerre, *« virtuose du paradoxe »* – comme le souligne son professeur préféré, Stéphane Lotage (qui ne porte pas sans raison le prénom de l'auteur) –, vit seul, assez pauvrement et écrit chaque jour. Un roman ? Plutôt un *« agenda »* : *« L'agenda diffère du journal en ce qu'il mêle l'assiduité du récit et la fantaisie de la fiction. Le parti pris ici n'est pas de tout retranscrire, sans fard ni complaisance, mais de tout vivre, tout ce qui aura été agencé dans l'agenda. Si le journal est en coulisse de la vie, l'agenda est en marge du roman. »*


BRUNO GARCIN-GASSER POUR « LE MONDE »
Zagdanski, farouchement « anticonsensuel »

Ainsi Martin « agence » pour son lecteur un an de sa vie, d'un « premier mardi de septembre » à un *« dernier vendredi d'août sur* la Côte d'Azur » : ses amours négatives avec une acharnée des avortements à répétition au RU 486, sa complicité avec son frère Emmanuel, psychiatre plein d'esprit, *ses lectures, ses études et ses* tentatives pour gagner un peu d'argent en faisant des piges dans un journal. Là, la férocité tonique et sans basse méchanceté de Zagdanski s'exerce tout à son aise. Le *Mag* évoque assez précisément *Globe*, où il a tenu une chronique. On y suit des comités de rédaction qui transforment en héros *celui qu'on prétend combattre* (Strabiros, alias Le Pen). On y lit la *« prose poreuse »* de ces articles « calibrés » au *« narcissisme aveugle et blindé »* : *« Je vérifie les signatures. Eh non, ce n'est pas la même personne qui a écrit ce texte sur Carl Lewis et cet autre sur Jean d'Ormesson ! »*

Mais surtout, le héros des *Intérêts du temps* a rapporté de cette expérience au *Mag* une observation très subtile d'un exemple aigu du « syndrome fin de siècle » : ce que devient le journalisme quand il n'est plus qu'une mise en *spectacle de lui-même, quand il* cesse d'être un moyen – parmi d'autres – de décryptage du réel pour se transformer en une sorte de « religion », finalement destinée à oblitérer la réalité. Si l'écriture *« est une galerie creusée par la mémoire dans le tuf de l'oubli »*, il est à craindre que le journalisme soit désormais *« exactement le contraire. Une manœuvre d'inhumation de la mémoire »*. Que faire alors ? Certains rentrent chez eux et se replient sur leurs chères études, d'autres se ferment et prétendent à la modestie (fausse), sans se rendre compte qu'ils acquiescent à ce qu'ils veulent rejeter. Martin, et Zagdanski avec lui sans doute, a choisi de résister, avec ironie et brio.

Bien sûr, si l'on est familier de l'œuvre de certains romanciers, américains et français, de la seconde moitié de ce siècle, on *pourra décrypter l'héritage* littéraire de Zagdanski et s'interroger sur la manière dont il surmonte « l'épreuve des pères » – avec lesquels il faut bien rompre un jour ou l'autre. Mais on pourrait aussi jouer à ce jeu assez stérile avec le premier roman de Marie Darrieussecq, *Truismes* (2). Il est peut-être plus utile de souligner que *Marie Darrieussecq et Stéphane* Zagdanski savent écrire, ce qui n'est pas si courant, et sont *« fermement attachés à leurs phrases »*, comme le jeune Martin des *Intérêts du temps*. Zagdanski risque de moins plaire, parce qu'il est plus dénonciateur, plus radicalement « anti-consensuel ». Mais il se formule plus consciemment la nécessité de la *« résistance littéraire »*, sous le signe de Sun Tseu : *« Employer la feinte de la fiction pour terrasser la rigueur du réel. »*

Josyane Savigneau

(1) *L'Impureté de Dieu* (éd. du Félin, 1991), *Céline seul* et *Le Sexe de Proust* (tous deux chez Gallimard, 1993 et 1994), *De l'antisémitisme* (Julliard, 1995).
(2) « Le Monde des livres » du 6 septembre.

Ceccatty, en apparence... et en vérité

Avec « Aimer », le romancier a écrit à la première personne une histoire obsessionnelle d'amour et de littérature. L'œuvre d'un moraliste qui joue de l'ambiguïté de la confession

AIMER
de René de Ceccatty.
Gallimard,
264 p., 110 F.

Pour ceux qui ont suivi la carrière de René de Ceccatty – une dizaine de livres publiés, un grand nombre de traductions de l'italien et du japonais et son travail de critique pour *Le Monde* –, son écriture a pris, ces trois ou quatre dernières années, un tour plus sombre, plus excitant. Cette transition a commencé avec le compte rendu non fictif de son expérience de *L'Accompagnement* jusqu'au tombeau d'un écrivain mourant du sida. Ce livre – grave, discret, plein d'effacement de soi – est la version sobre des autofictions ardues et dramatisantes d'Hervé Guibert sur la façon de vivre et de mourir avec la maladie.

L'Accompagnement (1) a enseigné à Ceccatty le pouvoir de la sincérité dans l'écriture, ce qui bien sûr n'est jamais une simple mise à plat de la vérité mais une stratégie littéraire comme une autre. En reconstruisant l'itinéraire littéraire qui mène à *Aimer*, on peut imaginer que Violette Leduc a procuré à l'écrivain un exemple émouvant de courage moral et de l'inventivité requise pour le transcrire (2). Dans cette étude hautement personnelle, Ceccatty décrit, entre autres choses, comment il s'est lui-même libéré d'une approche psychanalytique réductrice des êtres humains à travers ses études avec Michel Foucault (*« De son travail, je retenais cet unique aspect : l'idée qu'une vie n'était pas réductible à une seule langue d'analyse, qu'elle fût médicale, psychologique ou juridique »*). Par extension, son immersion dans les écrits de l'auteur de *La Bâtarde* le conduit à une conclusion similaire : *« Violette Leduc était donc à mes yeux beaucoup plus qu'un cas psychologique. C'était, plutôt, une forme de résistance à la théorie. »*

Dans son étude sur Violette Leduc, Ceccatty n'hésite pas à insérer sa propre histoire, à décrire son propre caractère, ses besoins, ses angoisses à l'époque où il a découvert son œuvre ; ce livre est un exemple remarquable de la fusion de l'autobiographie et de l'appréciation littéraire, l'histoire de la réponse passionnée à l'œuvre d'un artiste précurseur que chaque critique pourrait écrire mais qu'aucun autre n'a osé faire.

Avec *Aimer*, Ceccatty propose une histoire obsessionnelle d'amour et de littérature, écrite à la première personne, qui possède la beauté formelle et la conscience de soi d'une construction purement artificielle et toute l'urgence d'une confession. Beaucoup trop souvent ce qui est appelé « autofiction » désigne juste une autobiographie trop lâche pour dire son nom. Dans le cas de Ceccatty, l'accent doit être placé sur chacune des moitiés du mot.

Le narrateur, un écrivain français, est surpris de découvrir qu'une romancière anglaise, Harriet Norman, l'a désigné comme son exécuteur testamentaire, en dépit de leur brouille plusieurs années auparavant. Pendant le voyage qui le mène dans le village où habitait Harriet, il se lie d'amitié avec un jeune et séduisant avocat anglais, Ishmael, qui connaissait aussi la romancière. Ishmael invite le narrateur à séjourner avec lui et sa femme Jessica pendant qu'il règle la succession de Harriet. Intrigué par l'attitude flirteuse de l'avocat, il accepte l'invitation. Bien que Jessica soit près d'accoucher, elle accompagne le narrateur à la maison de Harriet, où il découvre le manuscrit d'un roman sur deux homosexuels, écrit à partir des lettres qu'il avait lui-même adressées à son amie plusieurs années auparavant. Dans ces lettres, le narrateur racontait les détails de sa liaison malheureuse avec Hervé, un jeune médecin français de province. Le narrateur entreprend de relater le conte amer à Ishmael, non pas la *version enjolivée que Harriet* a conçue comme une projection de ses propres sentiments romantiques frustrés, mais la douloureuse, perverse vérité.

Comme Violette Leduc, Ceccatty a choisi d'écrire des chapitres courts – deux ou trois pages le plus souvent –, poétiques, chacun avec un titre (par exemple « Le Mensonge », « L'Enfant »...). Quelquefois, ces chapitres se focalisent sur un seul incident ou objet ; dans la plupart, l'amant souffrant rejoue encore et encore la même scène – meilleur moyen de se torturer lui-même. J'ai pensé au style lent, hautement sélectif, de Kawabata. Dans le cas du grand romancier japonais, il y a adaptation d'une forme poétique ancienne, le *renga*, à la prose ; pour Ceccatty, la structure du rythme est déterminée par les idées fixes de l'amant.

Tout art lyrique, bien sûr, se concentre sur quelques thèmes et apparaît d'autant plus riche de se tenir dans ces limites étroites. Dans *Aimer*, Ceccatty joue avec ses boîtes narratives imbriquées les unes dans les autres, non pas d'une manière postmoderniste stérile, frivole, mais de façon à rassembler ses pensées sur l'amour, des versions du passé, la vie de l'écrivain et l'aspect contextuel de la vérité. Ainsi, page après page, cet auteur hautement moral nous dévoile des aspects obscurs de la vie intérieure : *« J'étais assez lucide pour savoir que ce n'était pas moi qui l'intéressais, pas plus qu'un lecteur ne s'intéresse à la vie personnelle d'un romancier ; il était passionné par ce que mon récit avait de commun avec sa propre sensibilité. »* Si nous sommes aussi intéressés en lisant ce livre, c'est précisément parce qu'il explore tous les sentiments qu'une passion arrache – les extrêmes de la joie et de la haine de soi, la douleur infligée à notre amour-propre, la nouvelle façon même dont nous expérimentons le temps : rapide et en *séquences bien organisées* quand nous sommes avec l'être aimé, lourd et effiloché quand nous sommes seuls. De peu d'autres romanciers français contemporains je ne dirais qu'il montre autant d'audace dans la transcription de l'ensemble de son expérience.

Mais en dépit de cette franchise *Aimer* n'est pas une confession. Il peut sembler constituer un portrait de l'auteur (le narrateur a aussi voyagé au Japon, écrit un livre sur un ami mourant du sida, etc.), mais les commentaires autoréférentiels sur la littérature et la réalité, ainsi que le rejet du langage emprunté de l'aveu font que ce roman ressemble à l'œuvre ambiguë de Sade, tout au moins à l'idée que Ceccatty se fait de Sade. Dans *Laure et Justine*, il oppose Pétrarque et Sade, l'amour sans sexe et le sexe sans amour (3). Il prend soin de souligner que l'*« aveu »* est finalement toujours adressé aux valeurs dominantes de la société, alors que le monde clos, intérieur, de Sade exclut le lecteur. Comme Ceccatty l'écrit, *« ou bien on assigne à la littérature la tâche exclusive – et dont elle a la prérogative – de constituer un monde qui instaure ses propres lois de réalisme et d'éthique, ou bien on en fait un instrument pour mettre en cause des stéréotypes. La littérature de Sade a constamment joué sur les deux tableaux, ce qui fait sa difficulté »*. Le nouveau roman de Ceccatty est moins « difficile » que *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, mais il est tout aussi ambigu.

Edmund White

(1) Gallimard, 1994. Vient d'être repris en « Folio », nº 2862.
(2) *Violette Leduc : Eloge de la Bâtarde*, Stock, 1995.
(3) J. C. Lattès, 1996.

* Traduit de l'anglais par Isabelle Blondiaux.

Sirjacq tout nu

Un chat est tué. Pourquoi ? Qu'importe. Seul le « comment » guide le dramaturge, qui, de digression en anamorphose, de métamorphose en métaphore, est rattrapé... par le roman qu'il refusait d'écrire

COMMENT J'AI TUÉ MON CHAT
de Louis-Charles Sirjacq.
Ed. de L'Olivier, 204 p., 129 F.

L'autre jour, dans la bibliothèque de sa maison de famille, Louis-Charles Sirjacq a déniché un vieux polar dont le titre, *Le chat connaît l'assassin*, sonnait bizarrement comme une réponse au premier roman qu'il venait de terminer : *Comment j'ai tué mon chat.* Un titre qui, loin de poser la vraie question, a surtout valeur d'impulsion initiale. *« Tout a commencé par là »*, raconte Sirjacq, dramaturge de son état, et dont l'apparent détachement, un peu timide, vaguement inquiet, tranche avec son écriture macabre, grinçante et drôle, parfois digne d'un roman gothique. *« Sur une page blanche, j'avais noté deux phrases, deux répliques, comme deux termes d'une équation : "Comment j'ai tué mon chat", et "Pour ne pas tuer ma femme" ».*

L'histoire commence donc ainsi, et *« La marquise sortit à cinq heures »* en prend un sérieux coup. Si Louis-Charles Sirjacq ne partage pas avec Valéry son aversion du roman, il a en effet bien l'intention d'en finir avec ce qu'il appelle *« les littérateurs »*, *« ceux qui voient le roman d'une façon trop sérieuse »*. Lui, il affectionnerait plutôt l'humour noir, la fin du XIXe siècle, le fantastique et le romantisme allemand, Kafka, les enflures de Barbey d'Aurevilly ou l'absurdité caustique des aphorismes de Lichtenberg. Inutile, dans ces conditions, de chercher une réponse exacte à l'interrogation initiale. Le roman sert aussi à cela : au lieu de répondre, creuser plus profondément la question. Il se passe donc quelque chose de cet ordre : le narrateur avance à tâtons – autant dire à pas de chat – pour poser ici et là les ébauches d'une certitude.


GILLES FAVIER
Une écriture macabre, grinçante et drôle

De quoi s'agit-il donc ? D'un chat. D'une chatte, plus précisément, répondant au nom de Béatrice, et qui serait tombée du balcon du 7e étage. Elle serait morte sur le coup. Ou plutôt non, elle aurait remué les pattes avant de s'éteindre. En fait, c'est le narrateur qui l'a poussée. A moins que ce ne soit pas lui. Et Béatrice est-elle bien une chatte ? Assassin ou pas, à la fois hanté par l'idée d'un passé exact et sans illusion sur la valeur des témoignages, il résout le problème en s'accusant à tout hasard, avançant par assauts répétés, revenant en arrière, se contredisant : entreprise désespérée de remise en doute qui déboule indéfiniment sur le lecteur comme le rocher de Sisyphe. Et c'est *« peut-être »* qui a le dernier mot.

« LANGAGE-TANGAGE »

Enquête policière ? Confession ? Plaidoyer anticipé ? A mesure que les indices s'additionnent, cela ressemblerait plutôt à un long mensonge déroutant, dérangeant et, malgré tout, comique, fait de digressions infinies, d'anamorphoses, de métamorphoses et de métaphores, un *« langage-tangage »* à la Leiris destiné à en savoir, au bout du compte, un peu plus sur soi-même. Béatrice, qui, comme son homonyme dantesque, a la particularité d'entraîner en enfer, se *« love »* souvent sur le narrateur et l'énerve au plus haut point par *« son rapport amoureux violent avec un ignoble matou »* (les descriptions de ses coïts sont très scientifiques). Bref, pas de doute, la chatte a des formes féminines, et le roman lui-même, qui n'est pas à sa place habituelle mais souvent dans des notes en bas de page, n'est plus ce qu'il était. Ce n'est pas un hasard si, dans le meurtre du chat, on ne s'occupera pas du pourquoi mais du comment : il sera ici question de forme, et d'une forme qui n'arrête pas de se déformer. Le narrateur, d'ailleurs, n'arrange pas nos affaires en confessant que sa confession est un mensonge. Tous les Crétois sont menteurs, dit le Crétois.

Faute de connaître la vérité, on se rabat sur des tentatives d'inventaire : le narrateur lit assidûment l'encyclopédie des supplices ou les comptes rendus de procès de ses frères criminels et s'attelle à un catalogue de descriptions des sexes féminins – autrement dit : des chattes. Dans ce curieux labyrinthe fait d'impasses et de faux-semblants, une seule chose est certaine : *« Le 15 avril 1986, à dix heures trente du matin, un chat est tombé du septième étage. Il est mort sur le coup. »* L'idéal, pour Sirjacq, aurait été de restreindre son roman à cette phrase et de reléguer tout le reste à des notes en bas de page : en dehors de cette vérité absolue – l'information nécrologique –, on n'est jamais sûr de rien. Tout le reste est digressions, épisodes, accidents, à-côtés, bref : littérature. Mais Sirjacq finit par se faire rattraper par le roman qu'il refusait d'écrire. C'est comme une évidence qui lui échappe, et celle-ci ne peut être remise en doute. Une de ces vérités involontaires qui donne ce que le narrateur appelle les *« mauvais livres »*, c'est-à-dire les bons : *« Le bon livre représente le littérateur habillé, le mauvais livre, c'est l'auteur tout nu. »*

Marion Van Renterghem

Quand la cendre devient diamant

A travers l'amitié de deux fillettes, Elisabeth Gille réveille la mémoire et les séquelles de l'Occupation

UN PAYSAGE DE CENDRES
d'Elisabeth Gille.
Seuil, 201 p., 89 F.

Souvenons-nous ! Dans son premier livre (*Le Mirador*, paru il y a quatre années aux Presses de la Renaissance), Elisabeth Gille rédigeait le témoignage bouleversant de justesse que sa mère, l'écrivain Irène Nemirovsky, aurait pu laisser (1). Auteur de plusieurs romans entre les deux guerres, parmi lesquels *Le Bal, David Golder, L'Affaire Courilof*, Irène Nemirovsky, juive russe installée en France après la révolution d'Octobre, y menait la vie insouciante et légère de ces rares exilés dont la fortune, encore intacte, confortait l'épanouissement et aussi la célébrité. Et pourtant, lorsque la législation de Vichy entre en vigueur, celle qui fut la vedette des milieux littéraires parisiens se retrouva seule et abandonnée. Ni le soutien des amis qu'elle gardait aux éditions Albin Michel, encore moins les lettres pathétiques envoyées par Irène Nemirovsky et par son époux, Michel Epstein, à Pétain et à Otto Abetz, l'ambassadeur allemand, ne purent éviter au couple le destin fatal qui frappait les *« israélites étrangers »*. Vains espoirs, inutiles et humiliantes démarches.

Arrêtée en juillet 1942, Irène Nemirovsky, trente-neuf ans, née à Kiev, est déportée à Auschwitz. Parmi les neuf cent vingt-huit personnes de son convoi, seules dix-huit survivront. Interpellé en novembre, le père d'Elisabeth Gille prend le même chemin qu'un millier d'autres juifs, femmes, hommes et enfants. Il n'y eut que quatre rescapés. Irène Nemirovsky et Michel Epstein ne revinrent jamais. Morts sans sépulture, ils laissaient derrière eux deux fillettes, Denise et la cadette, Elisabeth. Elles vivront cachées jusqu'à la Libération. Un demi-siècle plus tard, Elisabeth Gille livrera un autre combat contre la mort qui prend, cette fois-ci, le masque du cancer (2). L'écrivain le raconte dans un récit grinçant et rageur, paru en 1994, avant de revenir aujourd'hui aux fantômes de son enfance saccagée. Conjuguer Histoire et histoire, convoquer la mémoire collective tout en privilégiant une expérience singulière, puiser dans les cendres du passé la force d'une révolte impavide, tels étaient les défis qu'Elisabeth Gille devait affronter lorsqu'elle a entrepris de transposer en mots et en cris ses paysages calcinés.

Quand Léa Lévy, fillette de cinq ans, domiciliée dans un beau quartier parisien, est confiée par son père, peu avant qu'il ne soit déporté, aux bonnes sœurs d'un pensionnat en Gironde, sa première parole sera *« non ! »* Les rafles succèdent aux rafles, les quotas exigés par les occupants doivent être remplis mais la mère supérieure accepte d'accorder l'asile à l'enfant malgré le silence prudent de Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux. Léa, aussi insupportable que douée, vient de toute évidence d'un environnement surprotégé ; elle s'appellera désormais Eliane Lelong mais sans jamais accepter l'identité qui lui est, par la force des choses, imposée. Devant les pensionnaires ébahies, elle raconte la demeure somptueuse de sa famille, le charme de son père *« parti en voyage »* et ne cesse de clamer que le jour où ses parents viendront la reprendre ne saura plus tarder. Au fur et à mesure que le temps efface ses premiers souvenirs, l'enfant s'en invente de nouveaux pour mieux s'accrocher aux fastes de son existence antérieure, davantage que poussée par la dynamique d'un imaginaire débridé. Comment vivre au sein de ce nouvel univers, bienveillant et glacé à la fois, lorsque menacent les irruptions des milices et les bombes des avions alliés ?

Parmi ses petites camarades, seule Bénédicte Gaillac, son aînée de deux ans (fille d'un couple de résistants gaullistes) lui offre un secours inconditionnel et surtout cette tendresse de l'intelligence et du cœur – qui n'a rien à voir avec quelque vague *« devoir de charité »*, tendresse dont aucun enfant ne peut se passer. Tout en restant fidèle à ses rites, l'amitié garde souvent certaines limites. Ainsi, les deux amies ne se confieront pas toujours leurs secrets. En effet, après la Libération, Léa, accueillie par les parents de Bénédicte, voit l'espoir de retrouver ses parents rétrécir. Que sont-ils devenus ? Au cours d'une quête éperdue, elle apprend que leur appartement, vidé de ses meubles, avait été confisqué ; puis devant l'hôtel Lutétia, celui-là même où les tortionnaires opéraient, la fillette attendra le retour des rares survivants jusqu'au jour où la vérité éclate par la bouche d'un jeune et squelettique revenant : *« Changés en fumée noire. Pfuit ! Tes parents. Pfuit. »* Léa lira la presse dévoilant l'horreur impensable, elle visionnera les images atroces des actualités projetées dans les salles obscures, fera l'école buissonnière afin d'assister au procès d'un criminel de guerre, écoutera les arguments fallacieux de ses défenseurs, tout en cachant avec soin à sa sœur adoptive ces démarches qui finiront par la plonger au plus profond du néant.

Etudiantes en lettres, Bénédicte et Léa se retrouvent prises par l'effervescence de Saint-Germain-des-Prés, vers la fin des années 50. Entre l'espoir bancal des lendemains qui chantent, la guerre d'Indochine et celle d'Algérie, c'est la surenchère au fond des arrière-salles enfumées où se réunissent les jeunes clercs décidés à changer le monde. Quelle place encore pour la mémoire du désastre que l'Europe a connu, il y a à peine une petite quinzaine d'années ? Qui écouter d'abord, le Parti communiste ? Sartre ? Jankélévitch ? Comment dissiper les cendres de l'oubli, tout en continuant de vivre malgré le poids insoutenable du souvenir ? Hélas, imprévisible, tapie entre les plis énigmatiques du hasard, la mort, encore elle, viendra interrompre le dialogue douloureux et fécond noué au fil des années entre Bénédicte et sa protégée. Il est difficile de ne pas être ébranlé par cette voix singulière, celle d'Elisabeth Gille qui, avec une surprenante sobriété, restitue au lecteur les dimensions d'un désespoir incommensurable. En relevant tous les défis qu'imposait la rédaction de ce récit compact, d'une beauté noire, Elisabeth Gille nous donne un de ces textes rares, métamorphose du témoignage en grande littérature, où la seule voix d'une enfant arrive à couvrir les grondements terrifiants de l'Histoire, tout en les exprimant.

Edgar Reichmann

Elisabeth Gille.
Elisabeth Gille, fille d'Irène Nemirovsky, est née le 20 mars 1937. Elle a travaillé dans l'édition comme traductrice et directrice littéraire. Spécialiste de littérature américaine, elle a traduit notamment Peter Taylor, Mary Gordon, Alison Lurie, J. G. Ballard. Elle a occupé différents postes de responsabilité chez Denoël – où elle a créé et dirigé « Présence du futur » –, Flammarion, Julliard, Rivages, et aux éditions du Seuil.

(1) « Le Monde des livres » du 7 février 1992.
(2) *Le Crabe sur la banquette arrière*, Mercure de France.

Zweig, la part de l'ombre

Malgré une curiosité insatiable, ce voyageur impénitent était l'homme d'un seul monde, celui de l'esprit. Il a choisi de ne pas survivre à son engloutissement

**STEFAN ZWEIG
LE VOYAGEUR ET SES MONDES**
de Serge Niémetz.
Belfond, 600 p., 149 F.

L'AMI BLESSÉ
de Dominique Bona.
Plon, 350 p., 139F.

Le dimanche 22 février 1942, dans une maison de la banlieue de Rio de Janeiro, un homme et une femme sont retrouvés morts dans leur chambre à coucher. Un couple d'Anglais, d'après les premières constatations de l'enquête. Pas de trace de violence. Le couple est étendu sur le lit, enlacé. Sur la table de nuit, une boîte de Veronal. On conclut à un double suicide. Ainsi disparaît, avec sa jeune épouse, l'un des écrivains les plus adulés de son temps, l'Autrichien Stefan Zweig, qui avait pris la nationalité anglaise deux ans plus tôt.

Après la remarquable biographie de Donald Prater publiée en anglais en 1972 (La Table ronde, 1988), deux nouveaux ouvrages tentent de cerner le « mystère Zweig ». Si le livre de Dominique Bona, d'un pittoresque parfois naïf (*« il [Zweig] parle bien sûr allemand »*), se lit plus facilement que celui de Serge Niémetz, qui est une véritable somme (avec un précieux index), le point de départ est identique : Zweig avait tout pour être heureux. Né à Vienne dans une famille juive libérale et bien assimilée qui a fait fortune dans le textile, il connaît la jeunesse dorée de cette capitale cosmopolite, entre Orient et Occident, univers riche et bariolé où *« les catastrophes qui pouvaient survenir au loin, à la périphérie du monde, ne traversaient pas les parois bien cloisonnées de cette vie assurée »*. Pourtant, malgré le clinquant des apparences, la double monarchie est vermoulue. Les soubassements politiques sont atteints. Les étranglements psychiques abondent.

Le père de la psychanalyse avait sous la main les plus beaux spécimens de névroses et d'hystéries dont Schnitzler se fait l'écho dans ses pièces qui déclenchent le scandale au Burgtheater. Zweig lui-même ne sortira pas toujours indemne de ce que Thomas Mann appelle perfidement *« cette chère sexualité »*, mais pour l'heure, étudiant timide, il veut devenir écrivain, ne serait-ce que pour la liberté que cette activité semble promettre, et il se sent pousser des ailes en suivant le succès du jeune homme de son âge qui stupéfie déjà par la maîtrise de son talent : Hofmannsthal. Zweig n'est pas un jaloux mais plutôt avide d'admiration, et sa curiosité dépasse largement les frontières. S'il reconnaît sa dette envers Goethe et Schiller, il est très tôt attiré par la littérature d'expression française, qu'il traduit en amateur ; il découvre Verhaeren, à qui il voue longtemps une admiration sans bornes, et il fait la connaissance de Romain Rolland, qu'il considère comme son maître avant que ce dernier n'opte radicalement pour l'engagement communiste. Grâce à ses manières souples, son don de la conversation et son flegme velouté masquant une anxiété toujours en alerte et un doute constant sur ses propres capacités, il entre très vite en contact avec tous les artistes importants de l'époque. Il voyage beaucoup : Berlin, Bruxelles, Londres, Paris, où il fait la connaissance, entre autres, de Rodin et de Rilke. Ce tissu de relations servira beaucoup à la diffusion de ses oeuvres.

INDIVIDUALISTE INQUIET

« Certes, une telle vie sent un peu la machine à essence », raille Karl Kraus ; mais Zweig n'est pas un arriviste, il sait être généreux, plaçant l'amitié parmi les vertus cardinales et dépensant pour les autres son temps et parfois son argent. Mais la belle machine s'enraye une première fois lorsque survient la catastrophe de la première guerre mondiale. Si certains jeunes écrivains futuristes et expressionnistes saluent cette guerre comme « l'hygiène » nécessaire à un monde pourri – elle les fauchera pourtant –, Zweig reste enfermé dans un individualisme inquiet.

La première tempête passée, il se remet au travail, protégé par sa femme, Friderike, qui, avec vigilance et indulgence, organise son existence et ménage la quiétude créatrice. Après les récits et les nouvelles – dont *Brûlant secret, Amok, La Confusion des* sentiments –, Zweig s'est découvert un intérêt pour la biographie d'écrivains torturés par leur démon, comme s'il traquait chez les autres ce qui lui manque et dont il a profondément conscience, intégrant dans son firmament ces astres lumineux et lointains ; car s'il a indéniablement des affinités avec Hölderlin, Nietzsche, Kleist, Dostoïevski ou Balzac, il n'a pas cette fièvre qui les habite, ce grand souffle intérieur et sauvage. Plus intéressé par les formes de l'aliénation psychologique que par celles de l'aliénation sociale, il ne manifeste aussi que peu d'intérêt pour le peuple. Romain Rolland lui en fera reproche.

Lorsque le fascisme déferle sur l'Europe, il tergiverse, refuse de s'engager résolument, espérant que l'humanité aura raison de la barbarie. Il a même des élans puérils de reconnaissance pour un Mussolini qu'il a su infléchir par une lettre bien tournée demandant la libération d'un opposant. Intègre, Zweig l'est sans conteste, mais il n'a pas le sens du combat collectif, persuadé que chaque problème important est un problème d'individu et non de système. Ce n'est pas non plus un vrai fils des Lumières, sa tolérance étant moins le fruit de la raison que le penchant naturel d'une sensibilité qui a une sainte horreur de la brutalité. Quand enfin il est trop tard, que ses livres sont brûlés, que l'antisémitisme n'est plus un réflexe populaire mais un moyen de génocide, il liquide ses livres, sa collection d'autographes et part en Angleterre, où il fait la connaissance de Lotte, qui deviendra sa secrétaire puis sa seconde femme.

Avec elle, il s'embarque pour le Brésil. Certes, il est accueilli avec un faste que l'on réserve généralement à un chef d'Etat, mais tous ces signes de reconnaissance ne peuvent cicatriser les blessures. Il a connu l'exil, l'errance, le statut d'apatride. Dépossédé de sa langue, il est de plus en plus sujet aux dépressions. Les autorités anglaises se font tirer l'oreille pour le naturaliser, affirmant même ne pas savoir qui il est, lui qui, quelques années auparavant, accueillait dans sa grande maison de Kapuzinerberg, près de Salzbourg, les princes et les princesses d'Europe. Le monde d'hier est définitivement englouti.

« Il est malaisé de juger à quel point nous sommes au bout de notre expérience », écrit Montaigne, sur qui Zweig laisse un dernier essai inachevé. Certains, pourtant, ne se privent pas de juger ; Thomas Mann, après avoir rigidement salué sa *« profonde et douce humanité »*, déplore son manque de robustesse et de détermination, l'accusant même d'égoïsme, et conclut : *« Je ne peux éprouver un grand bouleversement. »* Montrant plus d'intelligence de coeur, son fils, Klaus Mann, qui se suicidera en 1949, s'interroge comme en écho : *« Est-ce si simple ? Ah ! Qu'en savons-nous ? »* Zweig, si avide de cette lumière capable de donner un sens à notre aventure humaine, a choisi la part de l'ombre pour son dernier voyage.

Pierre Deshusses

★ Signalons également la parution d'écrits de voyage de celui que Romain Rolland appelait le « Salzbourgeois volant », *Pays, villes, paysages* (Belfond, traduit de l'allemand par Hélène Denis-Jeanroy, 250 p., 109 F).

L'honneur perdu de Bozena

BOZENA
de Peter Härtling.
Traduit de l'allemand
par Bernard Lortholary,
éd. *Jacqueline Chambon,*
180 p., 110 F.

Parce qu'elle est tchèque, Bozena est chassée de l'université par les nazis qui occupent la Moravie. Parce qu'elle a travaillé comme secrétaire dans l'étude d'un avocat allemand, elle est ensuite accusée par les communistes d'avoir été une *« pute à nazis »* et envoyée dans un camp de rééducation. Parce que sa famille se détourne d'elle, elle devient une déracinée. Parce qu'elle n'a plus personne à qui se confier, elle écrit. L'alternance de lettres, de pages de journaux intimes qui scandent le livre organise le chaos d'une vie sacrifiée.

Peter Härtling, né en 1933 en Moravie, affectionne le travail sur l'histoire ; ce qui est raconté ici repose sur des faits vrais. Celle qu'il appelle Bozena fut la secrétaire de son père, Rudolf Härtling, pendant les années de guerre. Il avait consacré un livre magnifique, *Dette d'amour* (Seuil, 1984), à cette figure paternelle où le personnage de Bozena apparaissait déjà brièvement sous le nom de Mme Spatschek. Mais ce n'est pas une suite, simplement un nouvel éclairage, l'élaboration d'une mémoire illégitime, incertaine, tardive, qui dessine les contours d'une vie gâchée jusque dans l'exemplarité du martyre. Mais Bozena est trop humaine pour être une figure emblématique du tragique. Sa dégaine de vieille femme usée, sa manie de s'enticher de petits chiens qu'elle appelle tous Moritz, son attachement presque coupable à la vie, sa sensualité paysanne, ses lettres écrites et jamais envoyées à l'homme qu'elle aimait en secret et qui a disparu sur le front russe, tout cela compose une trace dérisoire et vitale à travers l'oubli, *« tout cet hier qui ne connaît aucun surlendemain »*.

P. Ds.

Ni homme ni bête

A travers le journal d'une fille de planteur, Caryl Phillips tente de suivre les contours et les fissures de la conscience esclavagiste

CAMBRIDGE
de Caryl Phillips.
Traduit de l'anglais
par Pierre Charras,
Mercure de France, 230 p., 125 F.

Le calendrier des traductions comporte des mystères dont les conséquences ne manquent pas de sel. Car les oeuvres étrangères ne paraissent pas forcément chez nous dans un ordre chronologique. Traduit un an et demi après *La Traversée du fleuve* (1) – un roman qui lui était pourtant postérieur de deux ans –, *Cambridge* offre un exemple de ce genre d'acrobaties éditoriales. L'effet de perspective produit un mélange de surprise et de « déjà vu », un peu comme si l'on regardait la photo d'enfance d'un adulte bien connu. Les lignes de force n'ont pas varié, les traits sont bien les mêmes et cependant quelque chose a changé dans l'architecture générale, dans l'expression.

Si *Cambridge* n'est pas un roman aussi puissamment maîtrisé que *La Traversée du fleuve*, il n'a pas pour autant les discordances de l'inachevé. Le thème se répète d'un livre à l'autre, mais cette récurrence tient à l'intensité d'une histoire dont l'auteur semble vouloir percer les rouages secrets. Né en 1958 dans les Caraïbes et élevé en Angleterre, Caryl Phillips manifeste un intérêt douloureux, intime et passionné pour l'esclavage. Toutefois, quoique le sort des Africains soumis à la traite et à l'exploitation lui tienne à coeur, ses livres sont beaucoup plus complexes que des pamphlets militants.

Comme il arrive lorsqu'un romancier possède du talent, *Cambridge* parvient à porter tous les ingrédients d'une violente dénonciation. Dans *La Traversée du fleuve*, Caryl Phillips orchestrait un mélange remarquable entre les narrateurs, mettant en scène à la fois des Noirs et des Blancs. Lorsqu'il donnait la parole aux esclavagistes, ce n'était pas pour les disculper, mais pour tenter de suivre les contours de leur conscience et, parfois, de la faille minuscule où s'effondraient leurs certitudes. Avec *Cambridge*, le lecteur découvre une forme originelle de ce procédé. Car c'est une fille de planteur, droit sortie des quartiers cossus de Londres, qui mène la plus grande partie du roman. Mandée par son père sur des terres caribéennes auxquelles leur propriétaire préfère visiblement la chair et le jeu, cette jeune personne entreprend de tenir un journal où elle consigne ses impressions. S'il avait cédé aux tentations romanesques les plus évidentes, Caryl Phillips aurait pu livrer son héroïne à des transes charitables qui l'eussent menée, en quelques chapitres, vers une conversion plus ou moins totale à la cause des esclaves.

MÉPRIS PATERNALISTE

Or il n'en est rien. La grande force du roman consiste à maintenir la narratrice dans la tonalité apparente de son époque, c'est-à-dire d'un temps où l'abolition officielle de la traite n'avait pas encore abouti à la suppression effective de ses conséquences. Convaincue de la supériorité des Blancs, elle affiche un mépris paternaliste à l'égard des esclaves. Les comparaisons entre les Noirs et le bétail abondent, qu'il s'agisse de qualifier une femme de *« femelle »*, des individus de *« spécimens »* ou d'observer, à propos de la production du sucre, qu'*« après tout (...) ni les Blancs ni les animaux n'étaient aptes à cette forme de corvée »*. Ni hommes ni bêtes, les esclaves sont affublés de noms de villes anglaises ou d'adverbes transformés en prénoms.

Notant tout ce qu'elle découvre à la manière d'une institutrice en pleine leçon de choses, elle énumère les aspects les plus effroyables de la vie coloniale en se retranchant derrière une neutralité qui cède parfois le pas à une désopilante naïveté : *« Je n'imagine pas*, explique-t-elle en parlant de la domestique qu'elle songe à ramener avec elle à Londres, *qu'un Noir Caraïbe, quel qu'il soit, oserait dédaigner la chance de servir à son maître un verre de bière et une tranche de cake au cours d'une soirée d'hiver anglais. »*

A l'observer de près, pourtant, ce discours comporte des fissures subtiles qui donnent un sens caché au roman. D'abord, les affirmations les plus dédaigneuses sont, le plus souvent, des considérations d'emprunt, que la narratrice puise dans les propos de tel ou tel Blanc des environs. Surtout, la neutralité presque documentaire de son journal vacille, sous l'effet de très brèves remarques dont la trame finit par miner, de façon souterraine, ses convictions de surface. A quelques instants de compassion viennent s'ajouter des réflexions désobligeantes sur les colonialistes et leurs manières.

Les Blancs sont trop emmurés dans leur mépris teinté de peur pour que la jeune femme puisse éprouver quelque sentiment de fraternité pour les Noirs. Lorsqu'elle finit par condamner l'esclavage, c'est uniquement pour des raisons pratiques. Mais avec une suprême adresse Caryl Phillips montre que le discours inconscient triomphe du discours conscient, puisque la vie de la narratrice finit par basculer sans que ses opinions affichées aient changé. Cette tragique rupture avec les conventions tisse la seule fraternité possible avec l'autre narrateur du roman, un esclave libéré, puis capturé de nouveau et assassiné. La mort, seule, lui rendra son vrai nom, celui que l'esclavage avait changé plusieurs fois, de même que le malheur donnera un prénom à la narratrice qui était restée anonyme tout au long du roman. Comme si s'évanouissaient, dans les instants de vérité, tous les faux-semblants de la parole coloniale.

Raphaëlle Rérolle

(1) L'Olivier, 1995.

l i v r a i s o n s

RELIGIONS

● **HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ**, sous la direction d'Yves-Marie Hilaire
Professeur d'histoire contemporaine, notamment religieuse, Yves-Marie Hilaire remonte le temps et récapitule, en un seul volume, toute l'histoire des deux mille ans de la papauté. Dans cet ouvrage fondamental, il mesure les succès et les crises d'une institution dont le rayonnement est devenu universel. Pour ce faire, il s'est entouré de spécialistes comme Michel Perrin (histoire ancienne), Michel Rouche et Francis Rapp (histoire médiévale), Olivier Chaline, Bertrand Fauvarque et Patrick Henriet (Tallandier, 567 p., 160 F).

● **LES ANNÉES JEAN PAUL II**, d'Alain Decaux et Jacques Duquesne
Dans un ouvrage copieusement illustré par le photographe François Lochon (Gamma), Alain Decaux et Jacques Duquesne utilisent leurs talents de conteurs pour évoquer la carrière et les voyages, cerner la personnalité du pape. Certains documents photographiques peu connus traitent de la jeunesse de Karol Wojtyla, de sa vie d'étudiant et de séminariste à Cracovie pendant la guerre. La préface a été rédigée par Lech Walesa (Edition Numéro 1, 120 p., 136 F).

● **LES LOUPS DE SAINT-PIERRE**, de Jean-Marie Stoerkel
Ce livre est le fruit d'une contre-enquête sur l'attentat de 1981 qui a failli coûter la vie au pape. Il tente de démontrer que la fameuse « piste bulgare » fut un *« leurre »*, séquelle de la guerre froide. Ali Agça, le jeune Turc qui a tiré sur Jean Paul II, place Saint-Pierre, et est toujours en prison à Rome, aurait été plutôt le jouet d'une conspiration de l'ombre réunissant quelques maffieux, dont Oral Celik, l'un des chefs des Loups gris, une organisation terroriste de l'extrême droite turque (Plon, 330 p., 135 F).

● **OÙ VA LE CHRISTIANISME ?** d'Emile Poulat
Historien et sociologue, Emile Poulat analyse, contre les constats pessimistes, les atouts du christianisme à l'aube du troisième millénaire. Et ils ne manquent pas, comme le prouvent le renouvellement des pratiques religieuses, l'essor des catéchumènes (adultes convertis qui se préparent au baptême) et des *« recommençants »*, c'est-à-dire de ceux qui reprennent le chemin des Eglises après un mariage, un deuil ou une naissance. Un état des lieux lucide, de la part de l'un des meilleurs observateurs de la religion chrétienne (Plon/Mame, 330 p., 89 F).

● **QUEL PAPE POUR QUELLE ÉGLISE ?**, de Pierre Dentin
Pierre Dentin s'était taillé un beau succès en décrivant l'ascension du pouvoir romain dans l'Eglise (*Les Privilèges du pape*, en 1994, également au Cerf). Cette fois, il s'arrête à l'*« obstacle »* – mot utilisé par le pape Paul VI – placé sur la route de la réconciliation des Eglises par la fonction même de la papauté. Il plaide pour un *« ministère de Pierre »* simplifié, pour un pape devenu le *« premier parmi les égaux »*, le porte-parole et garant de l'unité dans une Eglise réconciliée. Un rêve ? (Cerf, 208 p., 95 F.)

● **MARIANNE, JE T'AIME**, de Patrick Kessel
Une nouvelle pièce à verser dans la polémique sur la commémoration du baptême de Clovis. Ancien grand-maître du Grand-Orient de France, Patrick Kessel tire à boulets rouges contre la *« supercherie historique »* et la *« provocation politique »* que représente la visite de Jean Paul II à Reims. Pour lui, la laïcité est menacée à l'aube d'un siècle qui *« ne s'annonce ni religieux, ni spirituel, mais clérical »* (Bruno Leprince, 142 p., 89 F).

e s s a i s

Un pape sans divisions qui changea le monde

Sa complicité avec Reagan et Gorbatchev a fait de Jean Paul II l'un des acteurs de la chute du communisme. C'est la première grande biographie politique le concernant

SA SAINTETÉ
(His Holiness, John Paul II and the Hidden history of our Time)
de Carl Bernstein et Marco Politi.
Traduit de l'anglais
par Frank Straschitz,
Ania Ciechanowska,
Fabienne Vimeren et
Martine Leroy-Battistelli,
Plon, 475 p., 149 F.

Jamais biographie aussi complète d'un pape ne fut publiée de son vivant. Certes, la messe n'est pas dite et Jean Paul II espère bien atteindre l'an 2000, soit l'entrée dans le troisième millénaire du christianisme. Mais si Dieu devait en disposer autrement, les historiens du présent pontificat n'auraient pas à aller chercher bien loin. L'épais document qui vient de sortir, signé de l'Américain Carl Bernstein – celui du Watergate – et du vaticaniste Marco Politi – ancien correspondant de *La Repubblica* à Moscou – est une mine.

Leur ouvrage est à la fois la *saga d'un homme à la destinée hors* du commun, la chronique d'un pontificat qui menace le record du siècle (dix-neuf ans) de Pie XII et le tableau d'une époque, d'où émerge cette personnalité omniprésente sur la scène politique, médiatique, associée à toutes les convulsions du dernier quart de siècle. C'est aussi une oeuvre de réparation, car les crispations et les contestations récentes autour de Jean Paul II, né Karol Wojtyla, premier pape slave de l'Histoire, brouillent la profondeur de champ. Le pape est à la fois dans l'actualité et dans l'Histoire. A se focaliser sur la première, on oublie la seconde. Juge-t-on l'ensemble d'une pièce à son dernier acte ?

De l'histoire, Carl Bernstein et Marco Politi n'ignorent ni la petite ni la grande. Leur livre fourmille de faits, d'anecdotes, de révélations, de confidences. En 1981, le général Vernon Walters, un costaud envoyé par Reagan, apporte au pape, dans une main, des médailles à faire bénir, dans l'autre, des photos de satellites espions montrant l'avancée en Pologne des forces du pacte de Varsovie. La CIA, Jaruzelski, Gorbatchev... le monde entier défile au Vatican. Jusqu'à la pauvre Nafis Sadik, Pakistanaise, rapporteur à la conférence du Caire, qui, en 1994, fait les frais de la colère du pape contre les projets de l'ONU sur la population et la famille. *« Ne pensez-vous pas*, demande-t-il, *que c'est la faute des femmes si les hommes se conduisent de façon irresponsable ? »*

Mais c'est la grande Histoire qui fascine Bernstein et Politi. S'ils se défendent de comparer le pape à Superman terrassant l'ours soviétique, ils font de cet homme, qui a connu la double expérience du nazisme et du communisme, le prophète d'un salut universel, le stratège de la dislocation du bloc communiste, l'ennemi d'une *modernité défaillante*, le chevalier blanc de la lutte contre l'immoralité occidentale. Leur livre n'est pas hagiographique, mais leur sympathie frise l'emphase : *« Ses voyages furent un sermon ininterrompu sur la dignité humaine. Il fit du monde sa chaire comme aucun autre chef religieux de l'Histoire ne l'avait fait avant lui. »* Quitte à se contredire avec le récit de la visite calamiteuse de 1987 à Santiago du Chili, où le pape paraît avec Pinochet au balcon de la Moneda, et en Argentine, où il ne dit rien des tortures et des disparitions.

Le récit de l'*« alliance secrète »* entre Jean Paul II et Ronald Reagan, que Bernstein avait déjà révélée à *Time* en février 1992, est d'une précision quasi chirurgicale. C'est le coeur du livre. Pour le chef de l'exécutif américain, comme pour le pape, la conception de l'« empire du mal » incarné par le communisme est théologique. *L'administration Reagan est peuplée de catholiques* : le secrétaire d'Etat Alexander Haig, William Casey, patron de la CIA, Vernon Walters, ambassadeur itinérant, Richard Allen, conseiller à la sécurité nationale, etc. En six ans, Walters et Casey prendront quinze fois la direction du Vatican. *« D'autres présidents attendaient anxieux que les bombardiers reviennent de mission. Reagan, lui, attendait les rapports sur le pape »*, écrivent Bernstein et Politi.

Des pièces nouvelles ? Ce sont les rapports du Politburo qui montrent le désarroi du Kremlin face à la nouvelle stratégie du Vatican et à la situation en Pologne qui échappe à tout critère connu. Le pape devient l'homme qui tire les ficelles au cours d'une décennie folle où la Pologne épouse Solidarité et découvre la liberté. C'est lui le vrai *« chef de la nation polonaise »*, l'homme qui pilote à distance les grèves de Gdansk, qui fait trembler Gierek, Jaruzelski, avant de devenir complice de Gorbatchev : *« Sans Solidarité, il n'y aurait pas eu de perestroïka. »* C'est que Karol Wojtyla voit clair avant tout le monde. Avant le cardinal Wyszynski et son successeur Glemp, primats de Pologne, pour lesquels il n'est pas tendre, avant son propre secrétaire d'Etat, le cardinal Casaroli, il comprend que le communisme ne sera pas vaincu par des concessions, mais par la défense intransigeante du droit et de la vérité contre le mensonge érigé en système.

Faut-il en déduire qu'un « marchandage » a été conclu entre le pape et Reagan ? Le soutien des Etats-Unis à la Pologne aurait eu pour contreparties la radicale opposition de Rome aux secteurs progressistes de l'Eglise d'Amérique centrale (Salvador, Nicaragua, etc.) et latine, son silence face à l'installation des euromissiles, son poids dans la lutte contre l'avortement aux Etats-Unis. Les auteurs préfèrent parler de *« convergences parallèles »*, car le pape n'a pas attendu Reagan pour mener la vie dure aux théologiens de la libération. Dès son premier voyage, en 1979 au Mexique, la ligne était fixée. Dès les années de formation et de mûrissement à Cracovie, les axes du pontificat étaient tracés. L'enquête de Politi et de Bernstein confirme que le Polonais Wojtyla fut l'un des principaux inspirateurs de Paul VI dans son encyclique de 1968 sur la contraception – qui divise encore les catholiques – et que son élection de 1978 a été bien plus préparée qu'on ne l'a dit.

La principale faiblesse de cet ouvrage est son déséquilibre. La Pologne et la « géopolitique » de Jean Paul II écrasent le reste, notamment sa façon de gouverner l'Eglise, son discours moral, ses relations difficiles avec les partenaires oecuméniques (anglicans, protestants, orthodoxes). Presque rien n'est dit de la guerre du Golfe au cours de laquelle le pape rompt avec les Américains, ni de la guerre dans l'ex-Yougoslavie où son attitude partiale pour les catholiques croates attise le conflit avec les orthodoxes serbes. Son analyse du post-communisme, sa dénonciation de la crise morale au sein des démocraties occidentales méritaient mieux que les derniers chapitres qui leur sont hâtivement consacrés. L'objectif des auteurs était moins de faire le bilan d'un pontificat long et inachevé que de profiter du recul historique, désormais disponible, pour démontrer la contribution de ce pape à la déstabilisation du communisme. Celui-ci, pendant plus de quarante ans, avait dominé la réflexion et l'action de l'Eglise. Sa disparition la laisse désemparée. Mais c'est le sujet d'un autre livre.

Henri Tincq

l a c h r o n i q u e

d e R o g e r - P o l D r o i t

Questions de frontières

MÉMOIRE D'ULYSSE
Récits sur la frontière en Grèce ancienne
de François Hartog.
Gallimard, « NRF essais »,
262 p., 120 F.

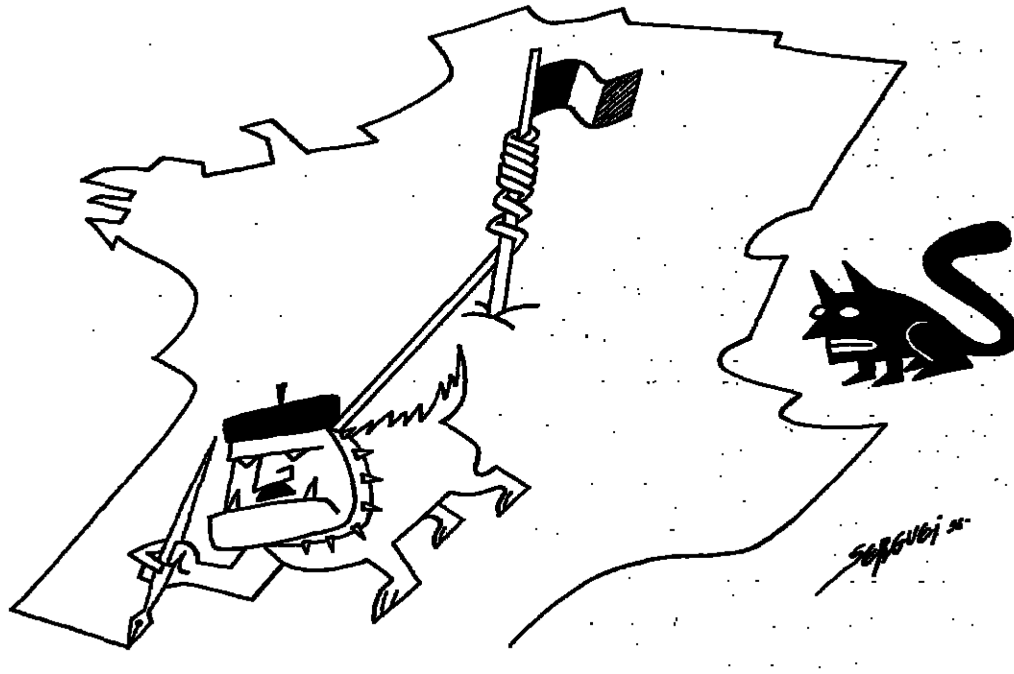
LES GÉOGRAPHIES DE L'ESPRIT
de Marc Crépon.
Payot, « Bibliothèque philosophique », 426 p., 160 F.

Les frontières sont de curieux objets. Elles sont dépourvues d'existence matérielle, mais on peut s'y fracasser la tête – comme un coureur sur une porte de verre. Leur façon de partager l'espace, de décréter qu'ici est chez nous, là-bas chez les autres, est à l'évidence un artifice. Mais la ligne, bornant et « protégeant » notre domaine, bien qu'elle résulte de conventions arbitraires et fluctuantes, peut prendre l'*apparence d'une seconde nature*. Ainsi l'opposition que toute frontière inscrit dans les faits – le dedans et le dehors, nous et l'étranger, – est-elle à la fois factice et écrasante, vaine mais éventuellement meurtrière. L'existence « irréelle » des frontières, quand s'y ajoutent les barbelés de la bêtise, crée du malheur – déchirements de la chair et torsions de l'âme.

Il dépend toujours directement du pouvoir que cette ligne imaginaire soit la promesse d'une liberté garantie, le signe d'un lieu d'asile, ou au contraire la barrière défensive dressée contre les autres – les indésirables, les pas-en-règle, les pauvres qui doivent aller moisir ailleurs. La frontière définit donc l'espace du droit contre la tyrannie de la force, ou bien, à l'inverse, elle délimite le lieu où les privilèges de quelques-uns s'exercent mais ne se partagent pas. Sont alors reconduits de force vers les ténèbres extérieures les affamés de justice. Une telle dureté signale une inquiétante faiblesse d'action et une grande platitude d'esprit. Ne pas comprendre que la clôture amoindrit, que l'exclusion réduit le pouvoir de celui qui l'exerce, que les mélanges et métissages sont des chances, voilà l'indice d'une niaiserie intense. Avoir pour seul horizon de se replier chez soi et de cadenasser la porte, c'est la certitude d'affaiblir la communauté. La frontière, ouverte ou fermée, est donc l'indice de l'avenir – comme elle garde témoignage du passé.

Ces variations de sens conjuguent évidemment l'actualité de l'heure et les vieilles démarcations fondatrices séparant nous et les autres, les civilisés et les sauvages, les peuples policés et les tribus barbares. Inventeurs de ces distributions premières, les Grecs n'ont pas, d'un jour à l'autre, décrété qu'ils étaient seuls à penser juste et à parler clair, et que les autres, tous les autres, les non-Grecs, faisaient seulement *« bara bara »*, c'est-à-dire des sons informes et rustres, semblables aux moeurs des contrées où ils vivent. Autour de la frontière constitutive de leur identité, les Hellènes ont longtemps voyagé. Le travail de François Hartog, qui fait écho à son premier livre *sur la représentation de l'autre* (1), montre en effet qu'à l'image simpliste du rejet et du mépris s'oppose, dans toute l'Antiquité, un travail particulier de la pensée grecque. Loin de s'attribuer tous les mérites et de n'en reconnaître aucun aux brutes du dehors, bien des Grecs ont considéré au contraire qu'ils devaient aux autres ce qui leur était le plus spécifique.

Par exemple la philosophie. Pour certains, Diogène Laërce le souligne, elle a commencé chez les Barbares. Isocrate en attribue l'invention aux Egyptiens. D'autres auteurs, au fil des siècles, de l'Athènes de Périclès à la bibliothèque d'Alexandrie, ont soutenu le même point de vue et affirmé non seulement l'existence de *« sagesses barbares »* (2) mais la primauté, en matière de philosophie, des « Barbares » de l'Egypte, ou de l'Inde, par rapport aux penseurs de la Grèce. Il ne s'agit pas de concéder l'existence d'un commencement de la philosophie dans un ailleurs – exotique, extérieur et lointain – *qu'elle aurait quitté, encore jeune et* frêle, pour devenir elle-même, enfin, dans la seule lumière de l'esprit grec. Il est bien plutôt question d'une assimilation, par les Grecs, de savoirs et de concepts déjà pleinement élaborés par d'autres. Voilà


SERGUEÏ

que la frontière savants-incultes ne suit pas le même tracé que la frontière Grecs-Barbares. Pythagore est l'emblème de ce mélange central : selon la légende, il a voyagé en Egypte, s'est formé chez les prêtres, s'est initié auprès d'eux aux arcanes des nombres et du monde. Ce savoir des autres, le chercheur de sagesse l'a fait sien, l'a rendu grec, l'a traduit et transformé. C'est pourquoi Pythagore, comme Ulysse, n'est pas un passeur de frontières. Il est lui-même un homme-frontière, un esprit double, un point de passage, une incarnation de cette *« respiration entre le même et l'autre »*, selon la belle formule de Hartog, qui porte la culture grecque à reconnaître volontiers que ce qui lui est propre *vient d'ailleurs, tellement* cet apport étranger est devenu sien.

Restent les frontières de la prétendue psychologie des peuples. Avec *Les Géographies de l'esprit*, Marc Crépon suit l'étrange découpe de ces silhouettes collectives. Théophraste affirme que les Egyptiens forment le *« peuple le plus savant du monde »*. Dans le registre des caractères nationaux, les épithètes élogieuses sont une rareté. On souligne d'habitude la fourberie ou la stupidité des autres. Regardez les Béotiens : jusqu'à nos jours, ils passent pour ignares, bien que Hésiode, Pindare, Plutarque et Œdipe aient été des leurs. Ces stéréotypes traversent inévitablement les conversations de comptoir : tel peuple est fier, tel autre frivole, dit-on pour justifier en dernier ressort l'ordre établi. Des continents entiers se trouvent englobés sous une même étiquette. On n'hésitera pas à considérer l'Europe, l'Asie ou l'Afrique comme des unités. *« Il règne en Asie un esprit de servitude qui ne l'a jamais quittée »*, écrit Montesquieu. Hegel, à propos de l'Afrique, est aussi peu nuancé. Les philosophes, quand il s'agit de caractériser des cultures, se contenteraient-ils de reproduire les pires âneries ? Si ce n'est plus chez eux une simple affaire de préjugés, à quoi tiennent ces jugements ? Quelle est leur fonction ? Comment comprendre la violence qui les habite ? Telles sont les principales questions savamment posées par Marc Crépon.

Les Béotiens sont ignares. Les Africains sont animistes. Les Français sont-ils encore républicains ?

Il suit pas à pas les variations de cinq types de représentations sur un vaste ensemble de textes, qui s'échelonne de Buffon à Hegel en passant notamment par Leibniz et Fichte. Ces analyses bien charpentées, impossibles à résumer ici, s'organisent autour d'une question fondamentale : comment combiner la reconnaissance effective de la diversité des langues, des moeurs et des religions et l'affirmation du genre humain ? En d'autres termes : les frontières séparant les langues, traditions de pensée, systèmes de croyance, etc., divisent-elles l'esprit en plusieurs unités distinctes ? Ne sont-elles au contraire que rides inessentielles à la surface d'une unité profonde ? Sans pouvoir trancher ce noeud de problèmes, l'enquête érudite de Marc Crépon l'éclaire d'un jour nouveau. Elle montre en effet que toute considération globale relative à l'identité des peuples, à leurs caractères propres, à leurs qualités et défauts est portée par la violence et porteuse d'exclusion.

Finalement, il n'y a pas plusieurs sortes de frontières ni trente-six façons de les considérer. Juger qu'une distance impossible à franchir, qu'elle soit culturelle ou linguistique, nous sépare des autres, c'est déjà rendre leur exclusion possible. Inversement, dès que l'on chasse des humains de quelque part, il est commode de faire croire qu'ils reviennent à leur place, comme nous serions à la nôtre, et qu'une frontière ancestrale, naturelle, ineffaçable justifie que chacun soit chez soi. Entre les mots du mépris et l'usage de la force, le lien est court et direct. Les événements de cet été l'ont rappelé, si besoin était. Quatre jours avant que la police ne défonce à coups de hache la porte de l'église Saint-Bernard, un éditorialiste du *Figaro* soulignait qu'entre les Français et *« ces Africains polygames et musulmans, parfois animistes »* ne pouvait exister la *« communauté de destin »* qui, selon Renan, forge une nation. Les manifestants qui affirmaient, quelques jours plus tard, *« Vous avez aimé Vichy, vous adorerez la chiraquie »* se laissaient emporter par leur indignation. Il suffit de dire que ces façons d'agir sont indignes de la démocratie. Et qu'il n'est pas bon que tant de citoyens aient honte de leurs dirigeants.

---

(1) *Le Miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Gallimard, 1980, nouvelle édition 1991.
(2) Voir à ce sujet le livre d'Arnaldo Momigliano *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, Gallimard, « Folio », 1991.

Carl Bernstein, du Watergate au Vatican

En février 1992, le journaliste révèle l'alliance secrète entre Reagan et Jean Paul II. A la chute du communisme et fort des propos de Gorbatchev, il se lance dans la « deuxième grande aventure » de sa vie

Comment passe-t-on de Richard Nixon à Karol Wojtyla ? Biographe du pape après avoir provoqué la chute d'un président américain, Carl Bernstein définit d'un mot le dénominateur commun entre deux hommes qui, chacun à sa manière, ont marqué leur siècle : le pouvoir. *« J'ai toujours été fasciné par l'exercice et l'abus du pouvoir,* explique-t-il. *Tout ce que j'ai écrit jusqu'ici s'y rapporte. »*

Entre le Watergate et le Vatican, Carl Bernstein qui, aux côtés de Bob Woodward dans les colonnes du *Washington Post*, donna au journalisme d'investigation ses lettres de noblesse, a fait une étape. Une étape à la fois personnelle et qui relève de la même démarche sur l'étude du pouvoir : un livre sur l'histoire de ses parents, juifs communistes américains confrontés au maccarthysme. *« Le maccarthysme, c'était l'abus du pouvoir,* explique-t-il. *Watergate, c'était aussi l'abus du pouvoir. Jean Paul II, c'est l'exercice du pouvoir. C'est un thème qui transcende les idéologies. Je ne suis pas un idéologue, mais la manière dont les gens usent du pouvoir et à quelles fins m'intéresse. »*

L'idée du livre sur Jean Paul II est née en février 1992. Carl Bernstein, qui travaille pour divers médias (ABC, *Time Magazine*, *Rolling Stone*, *The New Republic*) depuis qu'il a quitté le *Post* en 1977, révèle alors dans *Time* l'alliance qu'avaient secrètement nouée Ronald Reagan et Jean Paul II pour faire échec au communisme. La maison d'édition Doubleday lui propose d'en faire un livre, mais l'idée ne l'enthousiasme qu'à moitié. Jusqu'au jour où Mikhaïl Gorbatchev, ex-chef d'un ex-empire devenu chroniqueur pour la presse occidentale, reconnaît, dans *La Stampa*, que *« tout ce qui s'est passé en Europe de l'Est aurait été impossible sans les efforts du pape ». « Bon sang,* se dit Carl Bernstein, *c'est vraiment une grosse histoire ! »*

Le livre, subitement, ne paraît plus une si mauvaise idée. *« N'étant ni catholique ni chrétien »*, il se met à la recherche d'un coauteur ; un ami, E. J. Dionne, ancien correspondant du *New York Times* au Vatican, le met sur la piste du journaliste italien Marco Politi, qui réunit la double qualité de vaticaniste et de kremlinologue : *« Marco,* relève Carl Bernstein, *a apporté la dimension qui me manquait, et la sensibilité européenne. »*

Marco Politi va donc fournir l'essentiel de la biographie personnelle du pape ainsi que le dernier chapitre, « Le pape en colère », sur la période postcommuniste ; Bernstein, lui, se concentrera sur les secousses puis la chute du communisme. Lorsque tout le matériel est réuni, Carl Bernstein s'assoit à son bureau, chez lui à New York, et s'attèle à ce qu'il appelle le travail de *« couture »* pour en faire, en six mois, un livre dont le ton et l'écriture forment un tout. Cet ouvrage, il en parle avec autant de passion qu'il a dû, il y a plus de vingt ans, apporter à Watergate : en fait, résume-t-il, *« ce sont les deux grandes histoires de ma vie. J'ai passé pratiquement cinq ans à travailler sur le pape, autant que sur Watergate. Je suis revenu à ce que j'aimais. J'ai pu pénétrer le Vatican, une institution dans laquelle il est plus difficile d'entrer que dans la Maison Blanche »*...

Il parle de ses recherches sur le pape comme d'une enquête policière, qui l'a mené de découverte en découverte. *« Plus notre travail avançait, plus j'étais convaincu que mon intuition initiale était la bonne : que Jean Paul II est réellement l'un des grands hommes de ce siècle. J'ai réalisé quel formidable avocat il avait été pour les opprimés de ce monde ; lui et Mandela sont les dernières grandes figures disposant d'un vrai pouvoir capables de parler au nom des exclus, de ceux qui n'ont pas ou qui ont moins. En même temps, j'ai compris que ce n'est pas un démocrate, c'est un autoritaire ; et je me suis constamment heurté au fait que ses positions sur les femmes faisaient de lui, d'une certaine manière, un oppresseur. »* Une autre des découvertes de Carl Bernstein a été la mesure du rôle de Mikhaïl Gorbatchev dans la chute du communisme : *« Wojtyla lui a beaucoup plus forcé la main que je ne l'avais pensé,* relève-t-il. *Il n'en a pas moins été un leader courageux, mais lisez ses interventions lors des réunions du Politburo pendant l'ascension de Solidarité : elles étaient d'une grande orthodoxie. Qu'est-ce qui a précédé Gorbatchev ? Solidarité, et la visite du pape en Pologne en 1979. »* La facilité avec laquelle nombre d'hommes politiques et d'intellectuels occidentaux, européens en particulier, continuent d'accorder à l'ancien secrétaire général du PCUS le rôle-clé dans le *démantèlement de l'empire soviétique* ne laisse pas de l'étonner : ce rôle-clé, il est évident pour lui, au terme de plus de quatre ans de recherches et d'interviews, que c'est le pape qui l'a joué, ce pape qui qualifia la perestroïka d'*« avalanche que nous avons déclenchée »*.

REPORTER POUR L'HISTOIRE

Bien d'autres choses ont fasciné Carl Bernstein, redevenu reporter pour l'Histoire : le fait que la CIA ait dépensé 50 millions de dollars pour maintenir Solidarité en vie, à l'aide, notamment, de matériel d'imprimerie, pendant la loi martiale, ou la vulnérabilité des maîtres de l'Union soviétique, si désemparés par les avancées de Solidarité qu'ils en vinrent à s'alarmer, lors d'une réunion du Politburo le 2 avril 1981, que le syndicat de Lech Walesa fît perdre à l'ensemble du bloc *« tous les acquis du socialisme »*.

« Watergate ? Watergate a changé le pays et a changé ma vie. J'ai eu une vie extraordinaire. » A cinquante-deux ans, en jeans et chemise à col ouvert, sirotant son énième Coca-Cola sans caféine de la journée dans le salon de son appartement de l'Upper East Side, une grande pièce claire sobrement décorée d'objets d'art italien, Carl Bernstein a cette vivacité des gens dont la curiosité n'est jamais satisfaite, posant des questions quand c'est lui que l'on vient interroger.

Le cheveu désormais gris, il évoque le pincement au cœur qu'il vient de ressentir en installant son fils aîné à l'université, le roman qu'il a maintenant envie d'écrire, l'émotion de sa visite à Auschwitz en travaillant sur son livre sur le pape, la Pologne et la Russie qu'il n'a rencontrées qu'après la chute du communisme, *« en pleine transition vers le lumpen-capitalisme »*, et dont il n'est pas tombé follement amoureux, Washington, où vivent encore ses parents mais qu'il ne regrette pas une seconde d'avoir quittée pour New York – *« Washington, c'est un peu comme Hollywood, une seule industrie, deux ou trois cents personnes importantes qui mènent la danse, ne s'aiment pas vraiment et ne pensent qu'à leurs succès immédiats. »*

Il parle aussi très volontiers du journalisme où, grâce à Rupert Murdoch, *« l'homme le plus important de ces vingt-cinq dernières années pour les médias »*, *« le vulgaire et le sensationnel l'emportent désormais sur la vérité »*, et surtout de Bob Woodward, resté *« un ami très proche »* qu'il consulte avant toute décision importante ; il lui a envoyé les premières épreuves de *Sa Sainteté* et, sur ses conseils, en a réécrit le prologue. Cravaté, rasé de frais, toujours impeccable à la télévision, Bob Woodward, lui, a choisi la trajectoire washingtonienne et continue de disséquer la lutte pour le pouvoir à la Maison Blanche dans des livres qui deviennent instantanément des best-sellers. Il fait, autrement dit, partie des fameux *« deux ou trois cents »*. *« Oui,* admet Carl Bernstein, *mais il est meilleur que les autres. Et il a des principes. »*

Sylvie Kauffmann

La France de Valmy contre celle de Clovis

L'AFFAIRE CLOVIS
de Pierre Bergé.
Plon, 166 p. 89 F.

CLOVIS OU LE BAPTÊME DE L'ÈRE
de Dominique Jamet.
Ramsay, 237 p. 99 F.

Après les historiens, les laïques. La polémique sur le baptême de Clovis n'a pas épuisé ses acteurs, ni ses auteurs. L'heure est aux cris du cœur. Dominique Jamet et Pierre Bergé dénoncent la falsification de l'Histoire, le crime parfait contre la laïcité. Si la commémoration nationale est, pour eux, une imposture, ce n'est pas seulement parce qu'ils voient revenir au galop la *coalition cléricale*, monarchique et nationaliste. C'est aussi parce que la religion – ou la laïcité – est un héritage trop précieux pour être laissé aux mains d'un *« président calotin »*. Ou d'une Eglise qui a eu l'étrange idée de faire des Francs *« un peuple élu sur la bonne mine d'un maniaque à la hache »* (D. Jamet) et d'*« un roitelet meurtrier, bigame, traître et incestueux »* (P. Bergé) un modèle de chrétienté.

La République ou l'Eglise ? Peu importe le coupable. Une autre fracture s'est rouverte, s'effraie Jamet, entre *« la France qui s'agenouille devant les statues de plâtre, les bannières et les autels, et celle qui ne se signe pas ou tend le poing quand passent les processions »*. Jamet est un pamphlétaire, Bergé un résistant. Son héritage à lui, c'est la France de Valmy, Jaurès et la « laïque », qu'il appelle à se dresser contre la France de Clovis, mère de tous les intégrismes. Pour réconcilier ces deux camps, cinq ans après le Bicentenaire de la Révolution, c'est... le président Mitterrand qui, à l'issue d'une réunion aux Archives de France, le 26 mai 1994, décida cette commémoration. Ignorant sans doute que la caricature l'emporterait.

H. T.

Les nouveaux « papolâtres »

Trois plaidoyers pour Jean Paul II, à quelques jours de sa visite en France. Mais n'est pas Frossard qui veut

PLAIDOYER POUR JEAN PAUL II
de Joël-Benoît d'Onorio.
J.-Cl. Lattès,
285 p., 125 F.

POURQUOI VEUT-ON TUER L'ÉGLISE?
de Gérard Leclerc.
Fayard,
450 p. 130 F.

JEAN PAUL II, LE RÉSISTANT
de Gérard Leclerc.
Ed. Christian de Bartillat,
249 p., 110 F.

Dans son rôle de « papolâtre », André Frossard craignait de ne pas avoir de successeur. Il en a désormais deux. Joël-Benoît d'Onorio et Gérard Leclerc n'ont pas le brio de plume de l'ancien académicien, ni ce coup de patte qui désarmait l'adversaire. Frossard était le chantre de la papauté selon Jean Paul II. D'Onorio et Leclerc en sont les avocats rugueux. Là où leur glorieux aîné s'en tirait par une formule de style, eux ouvrent les dossiers, alignent des faits, argumentent et ferraillent.

Par les temps qui courent, prendre la défense de Jean Paul II pourrait relever de la cause désespérée. Son règne n'est pas encore achevé qu'il suscite dérision et procès. Aux flamboyantes années 80, succèdent les pesantes années 90, où l'âge, les ennuis de santé et la radicalité de ses positions entament sa popularité. D'Onorio et Leclerc pourraient se plaindre de la versalité d'une opinion qui siffle l'acteur après l'avoir encensé. Ils déplorent seulement l'ingratitude des temps. *« Après avoir applaudi le libérateur, on lapide l'imprécateur »*, écrit le premier.

Professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille, d'Onorio s'attaque aux corps du « délit » : l'abus du centralisme romain, le manque de démocratie, l'exclusion des femmes, l'obsession du sexe, etc. Il connaît sur le bout des ongles son droit canon, son catéchisme et ses encycliques. Il pratique l'art de la réplique autant que de l'esquive. Ce n'est pas le centralisme qui menace l'Eglise, dit-il, mais sa dispersion et sa division. Le sida ? Le pape pose la question du *« comportement »*, quand l'opinion ne veut entendre parler que d'*« instrument »* (le préservatif). Les crises de l'œcuménisme ? On fait porter le chapeau au pape, quand les non-catholiques se distinguent par leur silence ou leur immobilisme. Quant aux théologiens contestataires, ils réussissent ce tour de force que *« ce ne sont pas leurs théories qui sont en discussion, mais les textes de Rome »*. Bien visé.

De son côté, Gérard Leclerc, éditorialiste à *La France catholique*, a choisi d'analyser trois affaires qui ont troublé le grand public. D'abord, le succès, en Allemagne, d'Eugen Drewermann : en rejetant l'historicité des Evangiles, sous des airs de modernité et d'écologie, le prêtre condamné, psychothérapeute de métier, aurait ouvert la voie au néopaganisme. Puis la diffusion, également soutenue en France, du *Jésus* de Jacques Duquesne : en relançant le vieux débat sur la *« conception virginale »* et les *« frères »* du Christ, l'auteur (et ses lecteurs) manifesterait une totale ignorance de la tradition chrétienne. *L'affaire Gaillot*, enfin : sans charité, Leclerc fait de l'ancien évêque d'Evreux un bateleur. A l'entendre, les passions déchaînées par son exclusion mettent en péril l'autorité même dans l'Eglise.

D'Onorio plaide et démontre. Leclerc préfère les débats d'idées et les chemins de conversion. Leur rébellion contre l'incompétence ou le parti pris des médias n'est pas imméritée. Leur fascination pour ce pape, dont l'œuvre ne se limite pas aux interdits sexuels et qui est mieux compris des *« peuples »* que des *« intellectuels »*, est légitime. D'Onorio en fait *« le grand homme du vingtième siècle »*, et on saura gré à Gérard Leclerc, dans un autre ouvrage (*Jean Paul II, le résistant*), de revenir sur l'itinéraire philosophique du jeune Wojtyla, ancien professeur à Lublin (Pologne), qui rend davantage accessibles son anthropologie et ses positions morales d'aujourd'hui.

ARGUTIES JURIDIQUES

Leur défense de Jean Paul II tient pourtant plus de l'acte de foi que de l'analyse impartiale et objective. Elle les aveugle sur la fracture entre la société et l'Eglise et sur le désarroi de communautés catholiques qu'ils fréquentent sans doute moins que le droit canon ou les thèses d'université. *« Pourquoi veut-on tuer l'Eglise? »*, s'écrie Gérard Leclerc dans un titre excessif. Est-elle si fragile qu'elle ne puisse résister à l'engouement pour un Drewermann, qui n'est tout de même pas un nouveau Luther, ou aux soufflets médiatiques de Mgr Gaillot ?

C'est sans doute leur faire beaucoup d'honneur que de rendre les médias responsables du succès d'un Duquesne ou de Drewermann. On ne tombe certes pas amoureux d'un droit canon, mais on peine à suivre les arguties juridico-techniques de d'Onorio pour justifier la position du magistère romain sur l'interdiction de l'eucharistie faite aux divorcés-remariés ou sur la peine de mort, légitimée par *« l'auto-dépossession du droit à la vie pour le criminel à l'instant même où il commet son crime »* ! Enfin, on trouvera nos deux avocats bien silencieux face à des phénomènes aussi massifs que l'effondrement des pratiques, la stagnation des vocations, l'éloignement des jeunes et des couples, le scepticisme des milieux scientifiques et médicaux, les pannes dans le dialogue œcuménique, l'atonie de la réflexion théologique. Une plaidoirie n'est jamais aussi convaincante que lorsqu'elle préfère l'analyse sereine des faits à la volonté de rendre des coups.

H. T.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Quai Voltaire à la Table ronde.** Mise en liquidation judiciaire depuis le suicide de son fondateur, le notaire Gérard Voitey, en décembre 1994, la marque des éditions Quai Voltaire a été attribuée à la Table ronde par le tribunal de commerce de Paris. Le PDG de la Table ronde, Denis Tillinac, entend préserver *« une autonomie de marque, d'image et de présentation »* à cette maison prestigieuse créée en 1987 par Gérard Voitey – qui possédait 51 % des parts de la Table ronde –, mais aussi par Gérard Rondeau et quelques auteurs. A raison de 6 ou 7 titres par an, elle sera consacrée à *« la littérature étrangère, dans l'esprit de la mythologie qu'elle a bâtie autour de Paul Bowles »*, et sera confiée à Marie-Thérèse Caloni. Le sort de la revue *Quai Voltaire*, publiée par la maison, reste en suspens.

● **Nominations chez Hatier.** Le rachat des éditions scolaires Hatier par Hachette Livre (*Le Monde* du 30 mai) s'est traduit par une série de nominations qui confirment le maintien de l'équipe dirigeante du groupe Alexandre Hatier, cautionnant ainsi l'autonomie éditoriale annoncée : le PDG d'Hachette Livre, Jean-Louis Lisimachio, a été nommé président du conseil de surveillance et a notamment désigné comme membres du directoire Antoine Dupont-Fauville (qui reste président du directoire du groupe Alexandre Hatier), Christine Breitenstein (ancien PDG des éditions Foucher et qui devient le président de cette même maison) et Bernard Foulon (ex-PDG des éditions Hatier et qui, également, en est désormais le président).

● **Deux nouveaux volumes du Talmud.** Poursuivant leur entreprise de traduction française du Talmud dans l'édition supervisée et commentée par le rabbin israélien Adin Steinsaltz (« Le Monde des livres » du 13 janvier), les éditions Ramsay publient deux nouveaux volumes de l'ouvrage : les traités *Berakhot I* et *Sanhédrin I*. Commencée aux éditions Jean-Claude Lattès, cette publication est poursuivie chez Ramsay depuis 1994.

Rectificatifs

Le livre d'Hubert Védrine objet de la chronique politique du « Monde des livres » du 6 septembre s'intitule exactement *Les Mondes de François Mitterrand, A l'Elysée, 1981-1995*.

Dans l'article sur les nouveaux éditeurs (« Le Monde des livres » du 30 août), une formulation maladroite pouvait laisser croire que Régine Deforges avait participé, avec son fils Franck Spengler, à la création des éditions Blanche. Mais c'est au seul titre d'auteur que celle-ci y publiera son prochain roman, *L'Orage*.

Dictionnaires : vieille bagarre et nouvelle donne

Sur les terres lexicographiques, où Hachette et Larousse rivalisent habituellement, Maxi-Livres lance, à grand renfort de publicité, son « Maxidico ». Synthèse entre innovation et tradition, il provoque déjà ripostes commerciale et juridique chez ses concurrents

L'objet est millésimé, certifié *« tout en couleurs »*, lancé à grand renfort de campagnes publicitaires, dont quelque 40 000 courriers envoyés aux enseignants de français. Et, surtout, il est disponible pour 99 francs (contre 249 francs pour *Le Petit Larousse*) dans les 192 magasins Maxi-Livres et dans plus de 800 hypermarchés. Impossible d'échapper au *Maxidico* édité par Maxi-Livres Profrance (plus connu comme distributeur de livres à prix réduits) via les éditions de la *Connaissance*, filiale créée en 1993. La bataille des dictionnaires est une vieille histoire, surtout en période de rentrée des classes. Elle oppose habituellement Hachette et Larousse, mais prend cette année un tour inédit avec la présence de ce nouveau venu. Du côté des concurrents, la rapidité n'a d'égale que la confusion de certaines réactions. Vent de panique ? L'arrivée du *Maxidico* n'est pas sans inspirer pour le moins une certaine crainte sur un marché – celui des dictionnaires et encyclopédies – qui représente 20 % du chiffre d'affaires de l'édition française.

Sur le territoire lexicographique défendu par les deux éditeurs traditionnels, Hachette et Larousse adoptent des stratégies différentes. Hachette, dont le *Dictionnaire encyclopédique* était autrefois distribué dans les magasins Maxi-Livres, avait prévu l'attaque. Sur le même créneau, il lance, par l'intermédiaire de la société EDDL, ce dictionnaire encyclopédique illustré vendu 129 francs en librairie et... 99 francs dans le cadre d'opérations ponctuelles chez Auchan. Chez Larousse, qui mise d'abord sur l'ancienneté et la qualité de son célèbre *Petit Larousse*, on riposte sur le terrain juridique. A la guerre commerciale, on préfère l'offensive sémantique : la défense du *Petit Larousse*, fleuron de la maison (il représente 15 % à 20 % de son chiffre d'affaires), se prépare dans l'ombre depuis que le PDG, Patrice Maubourguet, a annoncé son intention de porter plainte contre Maxi-Livres pour *« concurrence déloyale, plagiat masqué et parasitage commercial »*.

Jacques Domas, PDG de Maxi-Livres Profrance, qui a appris la nouvelle par la presse, se dit serein. Le *Maxidico* est une *« création à 100 % »*, qui a nécessité le travail de *« 50 personnes pendant deux ans »*. L'investissement consenti par son entreprise est certes important (il faudra quatre ans d'exploitation pour le rentabiliser), mais on ne peut parler de vente à perte puisque l'ouvrage est diffusé avec une marge bénéficiaire *« normale dans le cadre du groupe : environ 42 % »* et dans un circuit parallèle au circuit traditionnel des librairies. Quant aux autres chefs d'accusation, ni le *« plagiat masqué »* ni le *« parasitage commercial »* n'ont encore reçu, plaisante-t-on chez Maxi-Livres, de définition juridique.

Comment peut-on vendre en toute légalité et à un tel prix un dictionnaire de qualité ? Maxi-Livres renvoie les sceptiques à la logique économique qui a fait sa fortune : coûts structurels très bas, circuits de livraison et de distribution raccourcis, augmentation des tirages. Mais l'entreprise ne s'est pas contentée d'appliquer une recette économique qui a fait ses preuves dans la réédition et la vente de livres à prix réduits. Les exigences lexicographiques n'ont en rien été sacrifiées ; des *« innovations »* sont même annoncées dans ce domaine. Yves Verbeek, ancien directeur de collection chez Hachette et Bordas, qui a coordonné le travail des lexicographes, insiste sur le fait que *« la structure des articles et le contenu des définitions sont entièrement nouveaux »*.

RETOUR AUX SOURCES

La nomenclature a été conçue pour refléter l'état du *« français employé aujourd'hui »*. L'Académie reste ainsi le guide en ce qui concerne les entrées de la langue classique, mais les concepteurs du dictionnaire ont misé sur des néologismes qui *« ont de l'avenir »* : un critère de sélection qui s'avère efficace concernant le vocabulaire technique et scientifique (on répertorie ainsi l'entrée de termes pointus dans diverses spécialités, tels que le *« katal »*, unité d'activité enzymatique en biochimie) mais qui se révèle moins heureux, en revanche, pour le lexique courant. L'ouvrage déconseille ainsi l'usage de l'anglicisme *« dispatcher »*, en renvoyant aux mots français, mais non celui des très commerciaux *« finaliser »* ou *« positionner »*. Comparé à la nouvelle édition du *Petit Larousse illustré*, référence dans le domaine des dictionnaires encyclopédiques, le *Maxidico* réussit une synthèse originale entre la tradition du *« dictionnaire de mots »* dans la lignée du *Littré*, et le dictionnaire *« populaire »* qui intègre des notices encyclopédiques. Si Larousse reste largement supérieur pour le nombre et la qualité des cartes et illustrations, le dernier-né de Maxi-Livres compense ses insuffisances par des extensions encyclopédiques souvent complètes et précises. On a même la surprise de voir réapparaître des termes rares (ainsi l'adjectif *« inamissible »*). Mais l'originalité de ce nouveau dictionnaire réside incontestablement dans la structure même des définitions, à la fois historiques et diachroniques, qui restituent l'évolution du sens de chaque mot, de son entrée dans la langue à son sens actuel.

Faut-il pour autant attendre un bouleversement durable dans le monde agité des dictionnaires ? L'arrivée de Maxi-Livres sur ce marché contribue à en exclure davantage les librairies traditionnelles au profit des hypermarchés. Mais n'est-ce-pas le cadet des soucis de Maxi-Livres, insinue-t-on chez Larousse ? *« En jouant le court terme, et l'espace d'un temps, tout est possible »*, affirme Patrice Maubourguet. A la stratégie agressive de Maxi-Livres, Larousse oppose l'assurance de l'expérience – (*« seul Larousse sait faire un Larousse »*, rappelle Patrice Maubourguet) – et une approche éditoriale fondée sur *« la nécessité de durer »*. Si un tiers des *Petit Larousse* se vend déja en grande surface, Larousse n'en demeure pas moins un partenaire de longue date des libraires, que Patrice Maubourguet n'entend pas sacrifier. Pour les éditeurs traditionnels, la réponse ne passe donc pas uniquement par une stratégie quantitative. Malgré le poids croissant des hypermarchés dans l'édition, il y a place pour une offre diversifiée. Aux Dictionnaires Le Robert qui appartiennent, comme Larousse, au groupe CEP Communication, on se veut donc rassurant : la tradition lexicographique incarnée par *Le Robert*, *« dictionnaire de référence de langue française »* – seul à consacrer des tomes séparés aux noms propres et aux noms communs –, ne se sent pas menacée par l'arrivée sur le marché de cette nouvelle génération d'ouvrages encyclopédiques à bas prix. Cette nouvelle bataille dans la guerre des dictionnaires pourrait même avoir un avantage, pour le lecteur du moins, en poussant paradoxalement les éditeurs traditionnels à miser sur ce qui fait plus que jamais leur force, la spécificité et la qualité de leur savoir lexicographique. Mais, chez Larousse, on compte surtout sur une issue judiciaire rapide qui éliminerait l'indésirable petit nouveau...

Eléonore Mathiot et Marion Van Renterghem

La « normanditude » de Senghor

Le cursus politique presque sans faute, l'agrégation de grammaire, la vie intime prodigue en bonheurs et en tragédies s'effacent devant l'écriture : *« Mes poèmes, c'est l'essentiel ! »* Celui qui co-inventa la négritude n'a jamais varié sur ce point. Retiré à Verson (3 500 habitants), dans le Calvados natal de sa seconde femme, Léopold Senghor ne participe pratiquement plus aux activités du Haut Conseil de la francophonie et de l'Académie française ; il s'apprête, en revanche, sans quitter sa retraite, à affronter une partie des cérémonies devant marquer ce qu'il a appelé lui-même, en ami des mots rares, son *« nonagénat »* ou *« nonagésime »*. La municipalité versonnaise a créé l'Espace Senghor (1) où auront notamment lieu une exposition et un concert.

A Paris, l'Unesco, du 18 au 20 octobre, offrira un cadre à colloques et débats et à un récital du populaire chanteur dakarois Youssou N'Dour. Au Sénégal : deux ministres sont chargés d'organiser les festivités avec un budget de 500 000 F auquel ont contribué les habitants de la modeste cité de Joal.

Senghor demeure le poète de graphie française vivant le plus lu à travers la francophonie et au-delà. Ses *Poèmes* (repris en « Points-Seuil ») ont franchi le cap des 100 000 exemplaires. Le *Dictionnaire de la négritude* (L'Harmattan, 1989) a beau affirmer que *« la personne et l'œuvre de Senghor se sont figées en clichés »*, la fraîcheur et la force de ses vers, de son verbe, balaient vite cette remarque. La vigueur, le non-conformisme du propos senghorien sont restés intacts. Il y a peu, il nous indiquait à propos de l'emploi du *« beau mot de nègre »* : *« Les militants de la négritude que nous sommes, Césaire et moi, non seulement continuons d'employer "nègre" et ses dérivés, mais encore nous y avons ajouté, avec un sens légèrement péjoratif, le terme de "nègrerie". »* L'humour n'a jamais cessé d'irriguer le discours de Senghor, corrigeant ce qu'il pouvait avoir parfois d'un peu pontifiant : n'a-t-il pas inventé, depuis qu'il vit à Verson, le concept de « normanditude » ?

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) 14790 Verson, tél. (16) 31-26-24-84.

A L'ETRANGER

Coup de fouet

Pour quelques biographes, l'activité essentielle de certains écrivains aurait été la boisson, le cyclisme ou la culture des roses. A en croire un article du magazine allemand *Der Spiegel*, l'activité marquante de Heimito von Doderer (1896-1966) fut le maniement du fouet sur des beautés de préférence callipyges. Drôle de façon de souligner l'importance de l'un des plus grands romanciers autrichiens. Reprocher à un écrivain que *« certains passages de ses livres sont comme les restes d'un magma de sombres passions »* doit-il laisser supposer qu'il faut écrire selon la géométrie intacte de passions claires ? Epingler *« la présence dans la trame de ses œuvres d'éléments tirés de sa vie sentimentale et professionnelle »* doit-il laisser imaginer que seul un moine au chômage a le droit de prendre la plume ? Plus simplement peut-être : il suffit d'être un imbécile ou un faux cul pour être à l'abri du génie. Heureusement, aucune de ces catégories n'a le pouvoir d'effacer une œuvre qui apparaît d'une vigueur et d'une modernité époustouflantes quand on ose la lire. Par ailleurs, le prix Heimito-von-Doderer, d'une valeur de 30 000 marks (environ 100 000 francs), a été décerné à l'écrivain Ror Wolf. Il lui a été remis le 5 septembre à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain.

● **GRANDE-BRETAGNE : RENTRÉE LITTÉRAIRE**

L'automne anglais réserve aux lecteurs, traditionnellement, quelques gâteries littéraires en attendant dans un premier temps le Booker Prize, puis Noël, qui est une sorte de fête du livre, bien sûr. Bref, que l'on soit d'un côté ou de l'autre de l'Eurotunnel, il y a de quoi lire. Par exemple, quelques biographies : de Lawrence Olivier (par Roger Lewis, Century) à Picasso (par John Richardson, volume II, Cape), en passant par deux livres sur Beckett – celui de James Knowlson (Bloomsbury) et celui d'Anthony Cronin (HarperCollins) –, un autre de Hermione Lee sur Virginia Woolf (Chatto), un portrait de Bruce Chatwin par Susanna Clapp (Cape). Mais aussi, ou encore, les journaux tenus aux Etats-Unis par Christopher Isherwood (*The Emigré*, Methuen) et beaucoup de romans : d'auteurs connus comme Muriel Spark (*Reality and Dreams*, Constable), Margaret Atwood (*Alias Grace*, Bloomsbury), Clive James (*The Silver Castle*, Cape) ou E. Annie Proulx (prix Pulitzer 1994 avec *The Shipping News*) qui publie *Accordion Crimes* (Fourth Estate).

● **ÉTATS-UNIS : LA FOLIE JANE AUSTEN**

Les romans de Jane Austen ont tous été utilisés pour des films et téléfilms à succès car elle n'en a écrit que six. La source allait donc se tarir. Quelques producteurs ou éditeurs n'ont pas hésité à faire écrire les aventures de la dernière des soeurs Dashwood, Marianne, qui n'a que treize ans dans *Raisons et sentiments* et qui est à présent l'héroïne de *The Third Sister*, une suite écrite par une Américaine, Julia Braun Kessler, qui a choisi le pseudonyme de Julia Barrett. Elle n'en est pas à son premier essai, puisqu' elle est aussi l'auteur d'une suite d' *Orgueils et préjugés*, intitulée *Presumption*, une autre ayant été publiée par Emma Tennant sous le titre *Pemberley*, en 1993. Il existe également des suites d'*Emma*, l'une étant due à Joan Austen-Leigh, descendante de la romancière britannique, et d'autres à Joan Aiken. Mais tout cela reste encore assez correct. Là où les bornes sont passées à la vitesse d'un bip-bip au galop, c'est lorsque Jane Austen elle-même devient l'héroïne d'une série de romans policiers dus à une ancienne employée de la CIA, Stephanie Barron, qui a déjà publié *Jane Austen and the Unpleasantness at Seargrave Manor* et qui prépare actuellement *Jane Austen and the Man of the Cloth*.

● **DÉVELOPPEMENT DES LIBRAIRIES VIRTUELLES**

Les petites librairies spécialisées se développent sur Internet car il leur faut peu d'argent pour démarrer, alors que les grandes chaînes comme Barnes & Noble ou Borders doivent construire des sites beaucoup plus élaborés, à l'image de leurs magasins, mais elles devraient ensuite pouvoir facilement dominer le marché.

AGENDA

● **LE 17 SEPTEMBRE, À PARIS,** à l'occasion de la parution de l'ouvrage *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, dirigé par Michel Wieviorka (La Découverte), rencontre avec des membres du CADIS (Centre d'analyses et d'interventions sociologiques). FNAC Forum, Espace rencontre, porte Pierre-Lescot, niveau –1, 17 h 30, tél. : 40-41-40-62.

● **DU 26 AU 29 SEPTEMBRE, À NANCY,** place Stanislas, 18e édition du « Livre sur la place » traditionnellement consacré au livre historique. Huit prix seront décernés tout au long de ces quatre jours, dont la « Bourse Goncourt de la biographie ». Seront célébrés Edmond Goncourt, originaire de Nancy, et Hervé Bazin. Contact-organisation : tél. (16) 83-85-32-76.

● **LE 26 SEPTEMBRE, À PARIS,** sur le thème « Etat, société civile, historiens, qui doit gérer l'imprescribilité de la Shoah ? », soirée-débat avec Elie Wiesel, Mgr J.-M. Lustiger, le rabbin Gilles Bernheim (Sorbonne, Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris, sur invitation, tél. : 49-70-88-00).

● **LES 27 ET 28 SEPTEMBRE, À PARIS,** colloque sur le thème « Ecriture de soi, écriture de l'Histoire » organisé par le groupe littérature personnelle et psychanalyse, dans le cadre du laboratoire de psychanalyse de l'université Paris-VII (2, place Jussieu, 75005 ; amphithéâtre 24, entrée libre, tél. : 45-87-41-18).

● **LE 1er OCTOBRE, À PARIS,** une rencontre organisée par l'institut du management d'EDF, le Collège international de philosophie et *Le Monde* autour de « L'idée même de crise » réunira à l'université Paris-VII Denis-Diderot plusieurs intervenants : François Julien, Jean-François Raux, Jean-Marie Colombani, Julia Kristeva, Jacques Brunschwig, Dominique Lecourt, François Henrot, François Rachline, Marc Augé (de 17heures à 23 heures, 2, place Jussieu 75005, inscriptions Agnès Mourgue-Molines, tél. : 40-42-18-96, fax : 40.42.18.96).

● **LES 1er ET 2 OCTOBRE, À ROANNE,** colloque sur le thème « Le patrimoine en mouvement : migration de l'écrit au fil des siècles », organisé par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation et la Fédération française de coopération entre bibliothèques. Rens. auprès de l'ARALD, 1, rue Jean-Jaurès. Tél. : (16) 50-51-64-63.

هكذا من الأصل

Une part d'Aymé

Franche-Comté. Le fantastique et le banal au pays de « La Vouivre »



L'ŒUVRE de Marcel Aymé est ancrée autour de la Butte-Montmartre. Mais l'auteur du *Passe-Muraille* et d'*Uranus* est également connu pour ses quatre romans « campagnards » : *La Table-aux-crevés* (1929), *La Jument verte* (1933), *Gustalin* (1937) et *La Vouivre*. Ils ont en commun les affrontements entre républicains et cléricaux, mais aussi le pays familier qu'Aymé a connu dans son enfance, la campagne, au sud de Dole, sur la rive gauche de la Saône.

A l'est, en arrière-plan, les monts du Jura apparaissent *« comme aux jours les plus purs, dans une mousseline d'un brouillard bleu qui fondait les reliefs » (Gustalin)*. A Villiers-Robert, son grand-père régentait une vaste famille élargie aux employés de la tuilerie (toujours propriété de la famille Aymé), cernée de champs et de prés, de vastes bois où vivent les charbonniers de *La Table-aux-crevés*. La Bresse n'est pas loin. Au bord d'un des nombreux étangs, *La Vouivre* dépose son fameux rubis avant de se baigner.

De ce monde paysan d'avant 1940, Aymé extrait des portraits mi-tendres, mi-acides. Ainsi, la Germaine, de *La Vouivre*, *« taillée comme un cuirassier (...) avec une encolure néronienne et des bras de bûcheron (...), était la dévorante, la ravageuse, la tempête, l'useuse d'homme et la mangeuse de pucelage »*. Le jeune Marcel fera ses études au collège de Dole. Aux abords de la gare, il rencontre Brûlebois, le porteur de bagages alcoolique, sujet – et titre – de son premier roman.

Cyril Jarton

★ *Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 81-65-72-00. Bibliothèque municipale, exposition photographique, manuscrits. Office de tourisme : (16) 84-72-11-22.*

La trêve des boutons

Proclamé *« Balzac des animaux »* dès son prix Goncourt décroché en 1910 pour son récit *De Goupil à Margot, histoires de bêtes*, Louis Pergaux, instituteur franc-comtois, tombé devant Verdun en 1916, doit une bonne partie de sa survie littéraire à son roman *La Guerre des boutons*. Toute l'oeuvre de Pergaud ne cesse de se référer à cette région, les plateaux du Doubs et le village de Belmont, où il est né en 1882. Tout au long de son ceuvre, on retrouve les noms de Guyons-Vennes, Orchamps-Vennes, Dunnes et Landresse (devenue Longueverne dans *La Guerre des boutons*), ou encore ceux de Combes-aux-Mûres et Les Bougeottes. A Belmont, la Maison Louis-Pergaud propose un parcours, sur deux étages, dans l'univers de l'écrivain, cuisine et salle de classe comprise. Le « musée » regroupe des documents, dont un petit film d'une heure retraçant la vie du romancier.

M.-L. R.

★ *DRAC, tél. : (16) 81-65-72-03. Maison Louis-Pergaud : (16) 81-58-34-18. Visites le 15 septembre, de 14 heures à 19 heures.*

A NE PAS MANQUER...

■ **Sur les pas des Gallo-Romains**
Animations, expositions, visites à Besançon, Mandeure, Montbéliard, Champagnole, Dole, Lons-le-Saunier, Pannessières. *DRAC, tél. : (16) 81-81-29-94.*

■ **Besançon (Doubs)**
Parcours littéraires
Office de tourisme, tél. : (16) 81-80-92-55.

■ **Dole (Doubs)**
Exposition Marcel Aymé, Charles Nodier, Benjamin Constant
Découverte de la ville à travers leurs regards. Tél : (16) 84-72-11-22.

■ **Au château de Salans (Jura)**
Ecrivains du XIX[e] siècle
Exposition. Tél : (16) 84-71-16-55.
DRAC, tél. : (16) 81-65-72-00.

La chambre intacte de Joë Bousquet

Languedoc-Roussillon. Au 53, rue Verdun, à Carcassonne, les volets étaient toujours à demi clos

L'HOMME « HORIZONTAL », c'est la figure qu'a prise pour ses contemporains Joë Bousquet. Gravement blessé le 27 mai 1918, à la bataille de Vailly – à l'âge de vingt et un ans –, paralysé des membres inférieurs, il va rester couché le reste de sa vie, trente-deux ans durant, cloîtré dans une chambre de Carcassonne.

C'est dans cette pièce aux volets toujours à demi clos, allongé sur son lit, radeau immobile, qu'il va composer toute son œuvre. Son esprit devient alors une impressionnante boîte à images, à langage, où les mots se tissent pour élaborer une poésie hautaine, souvent difficile à percer. Convaincu que son état l'engageait à prendre part au monde, Bousquet se sentait comme investi d'une mission. Mission entretenue par les visiteurs qui ne cesseront de défiler chez lui.

Joë Bousquet s'installe, en 1919, dans la ville basse, à la bastide Saint-Louis, d'abord au 19 de la rue Verdun (l'actuel numéro 23), puis, en 1924, au 41 de la même rue (aujourd'hui le numéro 53), dans une demeure à l'architecture du XIII[e] siècle, simple et rigoureuse. C'est ici que se retrouvent dans une petite pièce à l'atmosphère saturée de vapeurs d'opium, autour du lit, seul *« espace-vie »*, peintres – Klee, Miró, Ernst, Dali –, et écrivains – Eluard, Breton, Valéry, Gide, Colette.

« Ce qui caractérisait cette chambre, nous dit Bousquet, *c'était la décence des propos qui s'y tenaient, l'allure parfaitement morale des rencontres qui y avaient lieu, et, cependant, l'absence complète de retenue sociale que l'on sentait dans les consciences très libérées des hommes et des femmes qui s'y rencontraient. »*

De cette époque, tout est resté intact. On peut visiter, aujourd'hui, ce *« temple »*, gagner à travers de petits couloirs tamisés et un escalier étroit cette chambre que le poète ne quitta que très rarement. Les cahiers précieux de l'écrivain, qui aimait à les remplir soigneusement de bribes poétiques, sont là pour rappeler son insatiable appétit de vie et de mots.



M.-L. R.

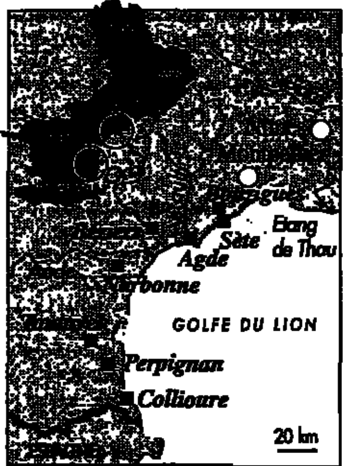
★ *Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 67-02-32-00.*

Sète, « île singulière » de Paul Valéry

« Je suis né dans un de ces endroits où j'aurais aimé naître. » Paul Valéry ne tarit pas d'éloges sur Sète, cette *« île singulière »* dans laquelle il vit le jour en 1871. De sa fenêtre, il voit le Canal Royal et les bateaux d'un port qui lui inspirera bien des écrits, dont *Variété* : *« Il n'est pas de spectacle pour moi qui vaille ce que l'on voit d'une terrasse ou d'un balcon bien placé au-dessus d'un port. L'œil, dans ce poste privilégié, possède le large dont il s'enivre et la simplicité générale de la mer. »*
On suivra donc la rampe Paul Valéry, transversale à la grand-rue où se trouvait sa maison, et qu'il empruntait lorsqu'il était enfant pour accéder à ce canal d'où il observait les thoniers : *« Le dégoût que ce charnier me causait le disputait en moi à la sensation de beauté réelle et singulière de ce désordre. »*
De là, il faut, bien sûr, gagner le Cimetière marin, baptisé ainsi après que Valéry l'eut immortalisé dans le poème du même nom : *« Les morts cachés sont bien dans cette terre, Qui les réchauffe et sèche leur mystère. »* Le poète y repose depuis 1945. Juste au-dessus se trouve le Musée Paul-Valéry et la salle qui lui est réservée.

S. A.

★ *Office du tourisme de Sète, tél. : (16) 67-74-71-71. DRAC, tél. : (16) 67-02-32-00.*



A NE PAS MANQUER

■ **Carcassonne (Aude)**
Evocation de Joseph Delteil
Visites au château comtal, 14 et 15 septembre. Tél.: (16) 68-72-63-81.

■ **Agde (Hérault)**
Parc de Belle-Ile et château de Laurens. Tél. : (16) 67-01-13-13.

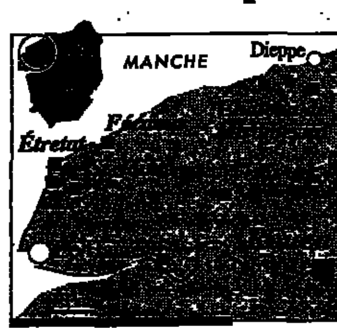
■ **Bouzigues (Hérault)**
Musée de l'Etang-de-Thau, exposition « Les voiles latines ». Tél. : (16) 67-78-33-57.

■ **Circuit Pyrénées-Orientales**
Château de Collioure, tél. : (16) 68-82-06-43. Cloître et ancienne cathédrale d'Elne, tél. : (16) 68-22-70-90. Château de Tautavel, tél. : (16) 68-22-70-90.

Col de Montmirat (Lozère)
Monuments mégalithiques. Tél : (16) 66-49-18-48.
DRAC, tél. : (16) 67-02-32-00.

Les chemins de Maupassant

Haute-Normandie. Ecrire et vagabonder ont beaucoup en commun



EN CALÈCHE, par les chemins poussiéreux, ou à pied, Guy de Maupassant vagabonde, d'auberge en auberge, dans le triangle du pays de Caux. Rouen au sud, Dieppe au nord, à l'ouest Le Havre, où se situe l'action du roman *Pierre et Jean*. La matière de ses contes et d'*Une vie*, le plus normand de ses romans, il la doit à cet art *« d'aller par le chemin qui vous plaît »*. A Jeanne de Lamare, l'héroïne d'*Une vie*, il confie les châteaux de son enfance, celui de Miromesnil, où il naquit en 1850, mais surtout celui de Grainville-Ymauville, près du Havre.

C'est au crépuscule, dans les allées du parc, que Laure et Gustave, ses parents, se déchirent. Elle était snob et excessivement ambitieuse ; il était rustique, amateur de femmes et de chasse ; *ils se séparèrent*. La sensibilité de Maupassant oscilla entre ces deux extrêmes, attaché aux fêtes paysannes comme aux salons huppés, où il fera plus tard évoluer son *Bel-Ami*.

Placé dans une morne institution ecclésiastique à Yvetot, le jeune Maupassant n'a qu'une idée : retrouver sa mère à Etretat. Au centre de sa carte intime, la bourgade est une volupté permanente. Sur la côte, il s'imprègne des gestes des pêcheurs, décrit minutieusement les longs filets bruns, regarde les embarcations dévaler à grand bruit les galets. A rouvrir ses *Contes de la bécasse*, on se souviendra du manchot Javel qui perdit son bras lors d'une pêche tragique. Arrivant par la mer, Jeanne de Lamare, l'héroïne d'*Une vie*, découvre *« les grandes falaises d'Etretat, pareilles à deux jambes de la falaise marchant dans la mer, hautes à servir d'arche à un navire »*.

La plage focalise son attention. A Etretat, il décide, en 1883, de bâtir une demeure selon son goût. Sur la route de Criquetot se dresse encore la fameuse *Guillette*, vaste et claire, dont le mobilier clinquant fit dire à Edmond de Goncourt qu'il s'agissait *« d'un logis de souteneur caraïbe »*.

A l'intérieur des terres, Maupassant s'attarde avec les paysans : leur français approximatif, leur rudesse, leurs fêtes lui inspirent de nombreux contes, comme la *Farce normande*, ou l'aventure sordide de *La Rampailleuse*. A Fécamp, rue Sous-le-Bois, la maison de sa grand-mère (en rénovation) s'accroche toujours à la falaise de la côte de la Vierge. C'est là qu'il imagina la *Maison Tellier*, bordel dont les clients découvrirent un jour cette note stupéfiante : *« Fermé pour cause de première communion »*.

A Rouen, il ne subsiste de la villa de Croisset, où Flaubert a reçu le jeune Guy venu chercher conseil, que le pavillon des gardiens. Maupassant s'y rendait souvent pour écrire et se confier à celui qui est devenu son ami.

Le 8 mai 1880, il fera lui-même la toilette mortuaire du « Vieux » et marchera en tête du convoi qui gravit la côte de Canteleu, vers le cimetière monumental de Rouen. Quelques jours plus tôt, Flaubert avait applaudi au succès de *Boule-de-Suif*.

C. J.

★ *Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 35-63-77-50. Tourville-sur-Arques : château de Miromesnil. 14 et 15 septembre, (16) 35-85-02-80. Etretat, visites, excursions (16) 35-27-05-21. Visite sur le thème « Maupassant et Fécamp », Musée des Terre-Neuvas : (16) 35-28-84-86. Rouen, cimetière monumental, « La mort de Flaubert » ; lecture et témoignage de Zola et de Maupassant par Jean-Jacques Maufras : (16) 32-08-13-90.*

A NE PAS MANQUER

■ **Rouen (Seine-Maritime)**
Corneille, Fontanelle et Gide
Itinéraires littéraires, 14 et 15 septembre. Tél. : (16) 32-08-13-90.
Exposition « Littérature et patrimoine : quatorze sites de la vallée de la Seine et du littoral cauchois. » Tél. : (16) 32-08-13-80.

■ **Chamblac, près de Bernay (Eure)**
Maison de Jean de La Varende, château de Bonneville (XVII[e]), exposition et visites. Tél. : (16) 32-44-63-56.

■ **Evreux (Eure)**
La cathédrale, visite et musique d'orgue, le 14. Office de tourisme : tél. : (16) 32-24-04-43.
DRAC, tél. : (16) 35-63-61-60.

Pèlerinage onirique

Limousin. De Bellac, Jean Giraudoux a fait une mythologie



« MA VILLE NATALE *est Bellac, Haute-Vienne. Je ne m'excuserai pas d'y être né.* » Jean Giraudoux (1882-1944), l'auteur de *Bella* et d'*Ondine*, est, certes, plus parisien que bellachon puisque, dès 1897, sa famille n'y a déjà plus d'attache. Pourtant, l'écrivain reviendra souvent en pensée à Bellac, au nord de Limoges, pour y retrouver ses souvenirs d'enfance et y poser les décors de romans ou de pièces de théâtre. Ses réminiscences donneront naissance à la célèbre mythologie giralducienne qui intégrera le nom de Bellac dans nombre de ses écrits – *Siegfried et le Limousin, Suzanne et le Pacifique* ou *L'Apollon de Bellac*. Ville rêvée, issue de l'univers onirique et sentimental de Giraudoux, Bellac n'en est pas moins réelle.

Sa maison natale, plantée au bord de la route de Poitiers, aujourd'hui, 4, avenue Jean-Jaurès, évoque à elle seule le monde de l'écrivain et offre la possibilité d'entrouvrir des portes sur l'oeuvre de cet *« écrivain discret »* (Jean-Paul Sartre).

Don de son fils Jean-Pierre à Bellac en 1960, la maison a été aménagée en centre culturel, et son cabinet de travail parisien a été transféré ici.

Du second étage, il pouvait apercevoir le mail – l'actuel parc Charles-Sylvestre – et la place du marché : *« Les jours de foire, je n'avais qu'à tourner sur ma chaise pour ne plus voir le marché. »* On retrouvera la rue du Coq, dans laquelle les jeunes femmes aimaient se montrer, mais *« ne s'offraient à moi, au coin de la rue du Coq, sur la Promenade (...) que des vertus théologales et de petits bourgeois à péchés véniels »*.

Inchangé encore, le cours du Vincou que Bellac domine, et dans lequel se jette la Bazine ; quiconque a vu ce ruisseau rira bien en lisant que *« Les courses de chevaux des bords de la Bazine attirent toute la noblesse du Massif central »*. A une dizaine de kilomètres au sud de Bellac, s'élève la « montagne » de Blond, petite chaîne de collines, accidentées et boisées, peuplées de monuments mégalithiques. Giraudoux connaît bien ce paysage. Il en fait ainsi le décor du premier acte d'*Intermezzo* : *« La campagne. Une belle prairie ondulée et escarpée. Des bosquets de bouleaux. Vers le soir, on voit les montagnes de Blond. »*

Peu importe, finalement, que le Bellac de Giraudoux soit transposé de manière si « décalée » ; car, malgré tout, c'est en parcourant le Limousin qu'il est possible de retrouver ces paysages véritables, semblant sortir tout droit d'une légende ; et ainsi de se rendre compte combien sa ville natale compta à ses yeux, jusqu'à en devenir une litanie. *« Ce séjour bienheureux, immuable, dans le Bellac où nous étions nés »* révèle ainsi la volonté de faire de sa ville un concept universalisant ; car, en fin de compte, nous sommes tous de Bellac.

S. A.

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) : tél. : (16) 55-45-66-45. Office de tourisme : (16) 55-68-12-79. Circuit d'églises fortifiées de Haute-Vienne, Blond, Le Dorat, Arnac-la-Poste, Compreignac : visite guidée et commentée. Promenade guidée « Bellac et Giraudoux ».

Jouhandeau par Jouhandeau

Guéret a encore honte de son fils indigne, Marcel Jouhandeau. Même après sa mort, la petite ville de la Creuse éprouve une rancune non dissimulée à l'égard de ce romancier acide qui caricatura à outrance Guéret ou, comme il la nomme dans ses écrits (*La Jeunesse de Théophile, Les Pincengrain, Tite-le-Long*), Chaminadour-la-Bienheureuse. Sa ville natale ne fait donc guère d'effort pour célébrer la mémoire du romancier – antisémite à ses heures. Toutefois, un itinéraire reste possible grâce à Jouhandeau lui-même, qui, dans une lettre adressée à Mme Lardy, une de ses rares amies guérétoises, lui conseilla, afin de découvrir la ville, d'effectuer le parcours suivant :

« 1) Rue des Pommes. La boucherie paternelle où je suis né. En face la maison de Mme Pô.

» 2) Rue Adrien-Ducouret (actuelle rue Joseph-Ducouret). *N° 10, maison de ma sœur Mme Jeanrot, où mes parents sont morts. Demander à voir la chambre où j'ai été heureux de 1918 à 1936, date de la mort de ma mère. Voir aussi le jardin et la cour de Tite-le-Long. Même rue, en face de la maison de ma sœur, sur la place l'ancien hôtel de ville. Dans la rue, emplacement de la boulangerie de ma grand-mère.*

» 3) Place du marché. Franchir un porche pour voir les restes assez imposants du vieil hôtel de ville. Le nouveau sur la place Bonnyaud convient par sa prétention au ridicule de notre époque.

» 4) Place Bonnyaud. Hôtel Saint-François et peut-être s'il existe encore, le Bar Chaminadour (l'hôtel et le bar n'existent plus). »

(...) *« 8) Le cimetière, où se trouve le tombeau de mes parents. Ne pas manquer de jeter un regard sur le cimetière des Pénitents noirs, plus aristocratique.*

» 9) La Providence, couvent distingué dans ma jeunesse, aujourd'hui musée.

» 10) L'hospice, vieille route de Sainte-Feyre. C'est là que le petit Jean, fils de l'oncle Henri, a été abandonné à l'Assistance par sa mère à l'âge de sept ans, et c'est là aussi où sa mère, dans la chambre des folles, expia et mourut.

» 11) La gare qui a été pour moi le terme de tant de départs douloureux et d'arrivées bienheureuses. »

S. A.

★ Office du tourisme, tél. : (16) 55-52-14-29. DRAC, tél. : 55-45-66-45.

A NE PAS MANQUER

■ Vigeois (Corrèze)
Au centre culturel, lecture de textes par Henri Cueco sur l'approche du paysage naturel.

■ Aubazine (Corrèze)
Lectures, dans les vestiges de l'abbaye de Coyroux, d'extraits de textes des architectes André Pouillon et Le Corbusier, le 14 septembre, à 19 h 30.

■ Brive (Corrèze)
Circuit en calèche des monuments illuminés de la ville. Départ du Musée Labenche, le 14 septembre de 21 à 23 heures.

■ Limoges (Haute-Vienne)
Spectacle « Lumière sous la lune » par Jorge Orta, sur le site du Four des Casseaux (monument historique). Du coucher du soleil jusqu'à l'aube.

DRAC, tél. : (16) 55-45-66-45.

Un épuisant désir du Gers

Midi-Pyrénées. Jardins secrets et chemins de traverse, de Renaud Camus

MONUMENTS et sites ne sont jamais trop pour notre désir, pour notre ardeur à voir, à connaître, à fendre l'air et battre la campagne ; mais ils sont trop pour notre temps, bien souvent. Concocté par l'amateur passionné, par le marcheur, le regardeur, l'arpenteur de la terre, le débusqueur de pierres et de meneaux bouchés, tout itinéraire doit s'entendre, dès lors, avec ses notes en bas de page, ses chemins de traverse, ses ajouts inouïs, ses curiosités secondaires et ses tentations de variantes, en harmoniques musicales dans l'air...

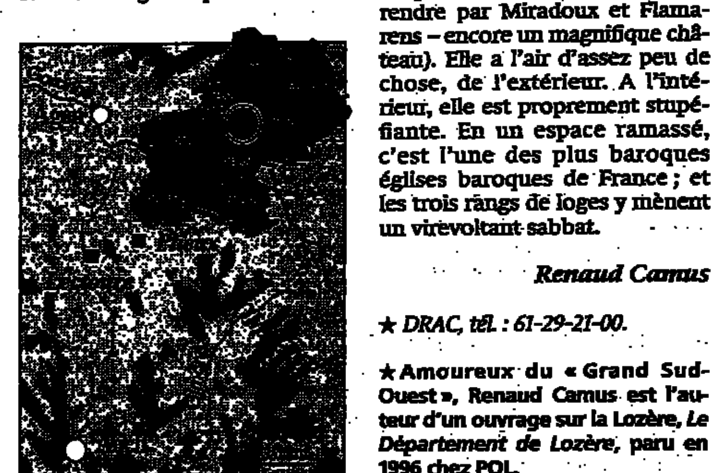
A Lectoure, néanmoins (où l'on peut loger à l'hôtel de Bastard, un superbe édifice Louis-XVI), à Lectoure il faut voir Lectoure, *l'ensemble*, je veux dire, les approches, les points de vue, l'assise, les terrasses sous le ciel et les jardins secrets – la Vierge au bananier dans une cour de couvent, un salon de musique octogonal qui dépasse d'un mur ou le petit cimetière des tirailleurs sénégalais ; mais d'abord la magnifique cathédrale, il va sans dire, et collé à elle, le très élégant hôtel de ville, ancien palais épiscopal. Là, échappée de l'exposition Miro au château de Plieux, la *Jeune Fille s'évadant* se repose un moment, jambes croisées aux talons, assise sur le vide, au beau milieu de la salle des pas-perdus.

Par le splendide escalier classique, il faut gagner la salle des Illustres, ouverte sur toute la Gascogne, en contrebas (et parfois sur les Pyrénées). Surtout, dans le même bâtiment, il faut descendre jusqu'à l'étonnant musée, absurdement peu connu alors qu'il est l'un des plus riches d'Europe en autels tauroboliques, et que c'est, comme Lectoure, l'un des hauts lieux du culte de Mithra.

Droit au nord. Dans le château de La Cassaigne, à Saint-Avit-Frandat, la salle du Conseil des Chevaliers de Malte est une réplique plus véridique que nature et que l'original, puisque celui-ci a disparu, dans Malte, ou du moins ne vaut guère mieux ; tandis que Sainte-Mère tout voisin, sur la route nationale, c'est le château-*château*, la pure idée de château, le château réduit à l'essence, ruinatique, minimaliste et impeccable : on ne visite pas, que je sache, mais on observe très bien. Quant au village de même nom, il n'usurpe en rien sa noble position de premier village du Gers, quand on arrive d'Agen, de Bordeaux ou de Paris : admirable portail d'église, par exemple.

Maintenant vers l'est : c'est quitter les sentiers battus, je vous préviens. Le maire de Castet-Arrouy aime beaucoup les drapeaux, et plus encore son église, qu'il vient de faire restaurer à grands frais : or, c'est une démarche originale, car elle est purement XIXe ; au moins à l'intérieur, et cette époque-là n'est guère habituée à recevoir tant d'égards. Il est vrai que s'est dépensé dans le chœur un Prix de Rome, le Lectourois Lasserand, peintre au génie pâlichon, sans doute, mais décorateur au prolixe talent, ami des chimères et des vrilles, des feuilles d'acanthe et des ombres portées.

Faites deux ou trois détours pour Gachepouy, très noble ruine sur un modeste piton ; pour Fieux, sous Miradoux, qui conviendrait idéalement, tant son éclectisme Napoléon III semble anglais, au *Petit Lord Fauntleroy* ; pour Rouillac, belle grosse tour, belle grande cour, jolie église, joli hameau sérieusement gâché par une neuve maison blanche, en dessous de lui. Dans ces parages, cherchez Le Clos si vous voulez, curieuse maison Janus, plutôt périgourdine d'un côté, lointainement palladienne de l'autre. Rien de tout cela ne se visite, mais qu'importe ?



Au château de Plieux, en revanche, « Miro, les dernières années » : de grandes sculptures, des toiles et des encres. A l'occasion des Journées du patrimoine, l'entrée sera gratuite pour les moins de dix-huit ans, selon les instructions de la Demeure historique ; et le public pourra voir ce qu'il ne voit pas d'habitude, tout le deuxième étage, *La Salle des Vents*, de Jean-Paul Marcheschi, la bibliothèque, la plus grande chambre.

Gramont, à deux pas (bien que dans le Tarn-et-Garonne), est le plus beau château de la Lomagne. On peut s'y restaurer à la ferme-auberge attenante, Le Petit Feuillant. Mais avant d'atteindre à ces plaisirs, je recommanderais encore un détour, cette fois jusqu'à l'église de Lachapelle (de Plieux, on peut s'y rendre par Miradoux et Flamarens – encore un magnifique château). Elle a l'air d'assez peu de chose, de l'extérieur. A l'intérieur, elle est proprement stupéfiante. En un espace ramassé, c'est l'une des plus baroques églises baroques de France ; et les trois rangs de loges y mènent un virevoltant sabbat.

Renaud Camus

★ DRAC, tél. : 61-29-21-00.

★ Amoureux du « Grand Sud-Ouest », Renaud Camus est l'auteur d'un ouvrage sur la Lozère, *Le Département de Lozère*, paru en 1996 chez POL.

Le village de Breton

Juillet 1950, en visite dans le Lot, André Breton, découvre, de nuit, le village médiéval de Saint-Cirq-Lapopie. *« Je crois que le secret de sa poésie s'apparente à celui de certaines* Illuminations *de Rimbaud, qu'il est le produit du plus rare équilibre, dans la plus parfaite dénivellation des plans. »* Breton voudra y demeurer : *« J'ai cessé de me désirer ailleurs. »* En 1951, il achète et rénove l'auberge des Mariniers. Demeure de chevaliers (XIIIe), elle deviendra sa résidence d'été et le village un point de convergence pour les surréalistes de la dernière génération. *A. R.*

★ Visite du village, à défaut de la maison, office du tourisme : (16) 65-31-29-06. Œuvres surréalistes au château de Bernardin de La Valette. DRAC : (16) 62-30-31-00

A NE PAS MANQUER

■ Cahors (Lot)
Clément Marot
Soirée lecture à la bibliothèque municipale, le 14 septembre, à 20 heures. A la chapelle du lycée Gambetta, exposition « Cahors au temps de Clément Marot ». Tél : (16) 65-53-20-65.

■ Tarbes (Hautes-Pyrénées)
Théophile Gautier, Jules Laforgue, Lautréamont
Promenade et visite, le 14 septembre, sur le thème « Patrimoine et écrivains ». Tél : (16) 62-51-30-31.

■ Sainte-Eulalie-de-Cernon
Café littéraire, le 14 septembre, sur le thème « Templiers et hospitaliers ». Tél : (16) 65-62-72-99.

■ Monréal-du-Gers
Villa gallo-romaine de Séviac
Visite guidée sur le thème « La villa vue par la littérature antique ». Tél : (16) 62-29-48-57.

Versols (Aveyron)
Visite du château à travers *Flamenca*, roman occitan du XIIIe siècle. Tél : 65-99-08-84.

DRAC, tél. : (16) 62-30-31-00.

Les sabots des frères Goncourt

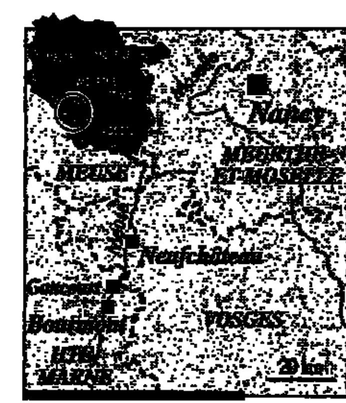
Lorraine. A Nancy, Jean-d'Heurs et Neufchâteau, les demeures d'Edmond et de Jules

AVEC LE DOMICILE fixe de leur Académie, les frères Goncourt sont si bien ancrés place Gaillon qu'on ne se soucie guère de savoir quel est leur lieu d'origine. L'abondante chronique des « boulevards » qui nourrit les pages du *Journal* les désigne comme parisiens, flatteuse assimilation que les deux frères revendiquaient quand un journaliste les traitait de provinciaux.

Certes, Jules est né à Paris (en 1830), mais Edmond vit le jour à Nancy (1822). Surtout, la famille a ses racines à Neufchâteau, dans les Vosges, et dans le canton voisin de Bourmont, qui fut lorrain jusqu'à ce que le grand-père, Huot de Goncourt, le fasse intégrer à la Haute-Marne, lors de la création des départements par la Constituante dont il était député.

Jules de Goncourt, imprégné des souvenirs du lycée Henri-IV et peu attiré par les plaisirs bucoliques de la chasse à la tendue ou de la pêche aux écrevisses, fit peu de cas de ces origines terriennes. Edmond, qui lui survécut vingt-six ans, aligna sa pensée sur celle du disparu : le salon de la princesse Mathilde, les dîners chez Magny, le saumon chez Flaubert, la bouillabaisse de Zola convenaient mieux à la mémoire commune que le paisseau crotté du grand-père Huot ou la jument Cocotte de l'oncle Pierre.

Prenant de l'âge, l'aîné, que les jeunes littérateurs, comme Proust, appelaient volontiers *« le vieux »*, reprit goût à ces racines grâce auxquelles il cultivait, mieux que d'autres ne l'eussent fait, les oignons de perce-neige que lui fournissaient Emile Gallé, cet autre Nancéien. Avec une tendre nostalgie, il revient dans ses notes journalières sur son père et les séjours à Breuvannes ou à Neufchâteau dans la grande demeure familiale.



Ici, la maison n'a pas changé extérieurement. La façade garde avec ses rocailles fleuries et sa gueule de lion mordant une branche de chêne le clin d'œil baroque que lui donna, en 1700, son premier propriétaire, le magistrat de la ville, beau-père de Madame de Graffigny, la romancière des *Lettres d'une Péruvienne*, indiscrète invitée d'Emilie du Chatelet et de Voltaire à Cirey. A l'arrière, dans le jardin, la « serre », salle de musique et de théâtre, a retrouvé dans une intelligente rénovation son décor épicurien qui mêle le cep de Bacchus à la grâce des déesses.

LES ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

A Nancy la maison natale n'a plus pignon sur rue depuis qu'on a construit sur l'emplacement de sa profonde cour. Elle a toujours son bel escalier et les vitraux de ses fenêtres, que rappela au vieil Edmond une carte postale de voyage de Mlle Zeller qui voulait tant l'épouser. Le *Journal* ne dit pas s'il passa rue des Carmes quand il vint constater que la Ville avait respecté sa volonté d'appeler « rue des Goncourt » la voie nouvelle qu'on envisageait de consacrer à lui seul, à la demande de son ami nancéien Roger Marx, historien de l'art, qui fut son exécuteur testamentaire. Un siècle plus tard, Hervé Bazin et François Nourissier développèrent ces liens naturels mais ténus, en déposant aux archives municipales les archives de l'Académie Goncourt, juste reconnaissance du bon droit de la fiche d'état civil. Edmond, dans les vingt dernières années de sa vie, retrempa son âme lorraine chaque été dans le bon air des allées du château de ses cousins à Jean-d'Heurs près de Bar-le-Duc. Dans cette ancienne propriété du maréchal Oudinot, qu'il rebaptisa Muguet-les-Nonnains, il plaça le cadre de *Chérie*, son roman d'une jeune bourgeoise du Second Empire. Dans ce livre comme dans le *Journal*, il décrivit le charme et le calme du grand parc, la sagesse froide des villageois de la vallée de la Saulx. Il retrouvait là, dans l'isolement d'une campagne profonde, sa nature posée d'homme de l'Est.

Sans avoir replacé la vieille plaque qui indique la maison natale, Nancy célèbre, à chaque occasion, le souvenir d'Edmond qui a donné son nom, seul cette fois, à un collège de la périphérie. A Neufchâteau, la maison est ouverte à ceux qui le souhaitent.

Le village de Goncourt (Haute-Marne) œuvre pour une maison qui serait musée et bibliothèque. Jean-d'Heurs, enfin, décerne chaque année un prix littéraire. Que demander de plus ?

M. Ca.

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : 87-56-41-00. L'Office de tourisme de Nancy organise un circuit « à la recherche des écrivains. ». A Lisle-en-Rigault, visite guidée du château de Jean-d'Heurs à travers les lieux décrits par Edmond de Goncourt les 14 et 15 septembre, de 12 à 17 heures. Tél. : (16) 87-75-28-28. A Neufchâteau, la maison des frères Goncourt, 2, place Jeanne-d'Arc. Tél. : (16) 87-75-28-28.

A NE PAS MANQUER

■ Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)
Présentation, à la médiathèque municipale, de manuscrits et ouvrages des XIIIe, XVIIIe siècles et du début du XXe siècle. Lettres de Mme de Sévigné présentées au public. Tél. : (16) 83-84-09-09.

■ Bayon (Meurthe-et-Moselle)
Circuits de visites dans le Bayonnais, entre Meurthe et Moselle. Tél. : 83-72-47-72.

■ Nancy (Meurthe-et-Moselle)
Vendredi 13 septembre, conférence sur l'inspiration littéraire des artistes de l'école de Nancy. Au Musée historique lorrain, une série de visites sont organisées les 14 et 15 septembre, autour de deux thèmes : « A la recherche des écrivains » et « Le siège de Nancy ». Office de tourisme : (16) 83-35-22-41.

■ Senonnes (Mayenne)
Exposition, à la bibliothèque municipale, de livres anciens et de la correspondance de Voltaire. Tél. : (16) 29-57-67-67.

■ Balades sans frontières
A travers la Sarre, le grand-duché de Luxembourg, la Lorraine et la Wallonie. Direction régionale des affaires culturelles.

DRAC, tél. : (16) 87-56-41-00.

Barrès sur ses terres

L'Office national des forêts a barré, cet été, avec de grosses pierres ocres l'allée qui conduit au monument de Maurice Barrès, sur le plateau de la colline de Sion. Les voitures ne viennent plus se garer sous les citations des *Amitiés françaises* et de *La Colline inspirée*, gravées sur les flancs de l'édifice. Il faut marcher un peu pour profiter du panorama qui commence par les mirabelliers des bas vergers et s'étale, par beau temps, au-delà du Donon (Bas-Rhin), jusqu'à la Jungfrau. Sur ses terres, Barrès fait recette. En juillet, près de la basilique de Sion, l'exposition temporaire a reçu beaucoup de visiteurs qui ont découvert l'écrivain sans la moindre allusion à son œuvre militante de journaliste et d'homme politique.

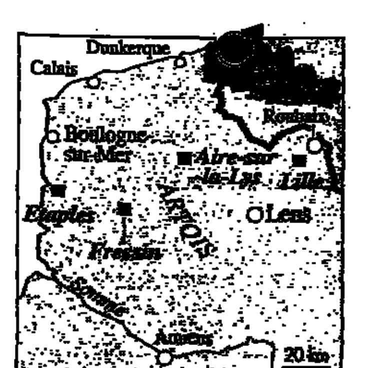
La Lorraine, riche en historiens (Braudel, Gaxotte, Bluche, Chaunu) mais pauvre en romanciers de grand renom, porte le poids de la grande œuvre littéraire de Barrès qui la traverse au fil de la Moselle dans *L'Appel au soldat*, raconte Metz dans *Colette Baudoche*, Charmes et Nancy dans les *Cahiers* ou *Les Déracinés*. Sa profession de foi lorraine renouvelée dans chaque œuvre, et entretenue avec les trémolos journalistiques des articles de la reconquête de la terre annexée, le rendent solide, comme la pierre, un peu vermoulue, du signal de la colline de Sion.

M. Ca.

هكذا من الأصل

Bernanos, à rebours

Nord-Pas-de-Calais. Entre Lille et Fressin, la jeunesse de « Jô »



QUAND IL RÉDIGE, en janvier 1937, sa préface pour *Les Grands Cimetières sous la lune*, Georges Bernanos a perdu dans la Grande Guerre puis dans la guerre d'Espagne ses dernières illusions royalistes et cléricales. A travers les personnages de ses romans, ses *« créatures »*, il se réfugie sur ces *« chemins du pays d'Artois, à l'extrême automne, fauves et odorants comme des bêtes, sentiers pourrissants sous la pluie de novembre, grandes chevauchées des nuages, rumeurs du ciel, eaux mortes... »*

Au milieu d'une France qui n'existe plus, un Nord agraire, plein de champs sombres et de chemins boueux, de paysans rugueux et superstitieux, de petits-bourgeois avides, de paroisses où servent des prêtres rongés par le doute et l'ennui, les figures de Mouchette et de Donissan (*Sous le soleil de Satan*) ou la pureté émouvante du jeune curé d'Ambricourt, dans le *Journal d'un curé de campagne*, sont autant de destinées tragiques, mais exemplaires.

DANS LES TRAINS ET LES CAFÉS

Le 15 septembre, lors des Journées du patrimoine, Paul Renard, rédacteur en chef de la revue *Nord* (dont le numéro 9 est consacré à Bernanos) et auteur d'un ouvrage intitulé *Itinéraire de Bernanos en Artois*, sera un guide de choix, sur un parcours entre Lille et Fressin. Ce circuit respecte scrupuleusement celui de la jeunesse de Bernanos. Il était né et avait vécu à Paris, jusqu'à ce que la santé de sa mère, nécessitant le grand air, oblige son père à acheter, à Fressin, une maison cossue que les villageois appelaient le « château noir ». Le *« petit Jô »*, qui n'a pas dix ans, y vient passer ses vacances.

Après la vente de la demeure, cette « maison du père » occupa toujours une place importante dans son œuvre et dans sa mémoire : *« Pauvre Fressin ! toujours si présent, si familier. »* On en visitera aujourd'hui les ruines : la grille d'entrée sur la rue, l'arc de la porte cochère, le fournil et le pigeonnier.

Qu'importe ! Pour ce vagabond qui écrivait ses romans dans les trains et dans les cafés, aucune architecture, fussent-elles des églises, n'est à la mesure de sa quête. C'est sur les chemins de campagne que se croisent les personnages de Bernanos. Le paysage seul est la mesure de leurs passions.

L'itinéraire de Bernanos passe aussi par Aire-sur-la-Lys. C'est l'abbé Pilain qui fera visiter le bourg et la cathédrale, que l'écrivain fréquenta lors de ses études au petit collège Sainte-Marie. Sa correspondance atteste du peu d'estime du jeune Parisien pour ses camarades, *« ces gros bœufs du Nord, qui suivent éternellement le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais »*. Après la Grande Guerre, Bernanos révisera ce jugement. Par-delà les différences sociales, toute l'oeuvre de l'auteur de *M. Ouine* converge, remontant à rebours ces sentiers du Nord, vers son enfance perdue.

C. J.

★ Circuit de Lille à Fressin, accompagné par Paul Renard, départ le 15 septembre à 9 heures, en car, de Lille, retour à 18 heures. Participation aux frais : 100 F. Inscriptions à la DRAC, tél. : (16) 20-06-87-58. Un autre circuit entre Tournai et Villeneuve-d'Ascq, le 14, est consacré à la découverte du patrimoine religieux et comporte la visite d'une exposition sur les saints guérisseurs. Tél. : (16) 20-43-55-53.

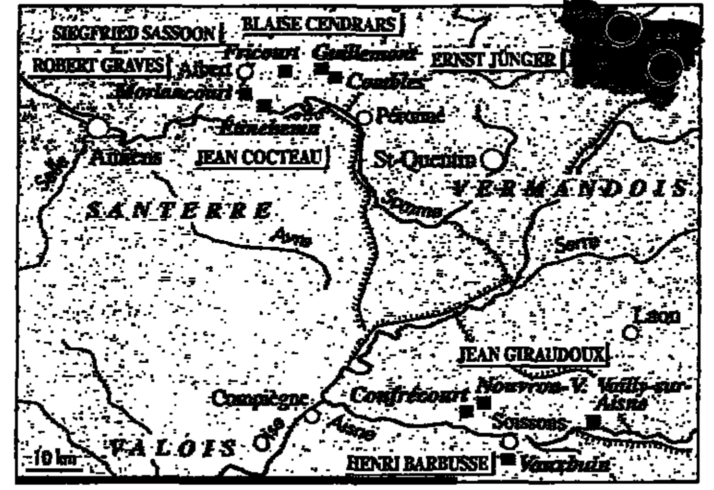
Parcours croisés sous les « orages d'acier »

SUR LES RIVES paisibles de l'Aisne et dans la vallée de la Somme, la nature et le travail des hommes ont presque effacé les cicatrices de la Grande Guerre. Comme si les paysages défigurés de l'époque ne subsistent plus que dans les œuvres des écrivains.

De Vauxtuin, village situé près de Soissons, à l'automne 1914. Henri Barbusse écrit à Hélyonne son épouse : *« Je mène l'existence la plus tranquille, la moins exposée qu'on puisse mener en campagne. »*. Ce n'est qu'à l'aube du 7 janvier 1915 qu'il se lancera à l'assaut du plateau de Crouy, où l'itinéraire de l'écrivain a été reconstitué. Au cours de cette « randonnée », seront lus des extraits de sa correspondance et du *Feu*, le roman qui le fit connaître.

Dans l'attente de l'attaque, Barbusse assoupi est réveillé par le vacarme d'une ménagerie monstrueuse : *« Mugissement, rugissement, grondement farouche et étrange (...) la campagne, par place, se lève et retombe ; elle figure devant nous, d'un bout de l'horizon à l'autre, une extraordinaire tempête de choses. »* Comme Jean Giraudoux, autre passant célèbre de coteaux meurtriers de l'Aisne, il découvre les tranchées, *« ces palais de rats où fourmillent des soldats »*. Dans l'Aisne, les carrières de Confrécourt, à Nouvron-Vingré (où fut stationné Giraudoux), et de Rouge-Maison, à Vailly-sur-Aisne, en sont les vestiges.

Picardie. Barbusse, Giraudoux, Cendrars et Jünger furent des combats entre 1914 et 1916



Plus âpres encore furent les combats dans la vallée de la Somme. Entre Amiens et Péronne (dont le Mémorial recèle de nombreux documents et quelques raretés comme ces dessins d'Otto Dix, qui en disent plus que les photographies), étangs, marais, et îles boisées, furent, pour l'écrivain allemand Ernst Jünger, l'espace d'une vision héroïque de la guerre. Dans *Orages d'acier*, il se souvient comment, se rendant au village de Guillemont, *« foyer légendaire de la bataille de la Somme »*, il conduisit sa section jusqu'au bourg de Comble, pris sous le feu de l'artillerie adverse. Traversant le hameau de Frégicourt-Ferme, devant le cimetière de Comble, il fait cette confession étrange : *« En ces instants, je ne ressentais plus de craintes, mais une aisance supérieure et presque démoniaque ; et aussi de surprenants accès de fou rire, que je n'arrivais plus à contenir. »*

Maintes fois blessé, Jünger fut de tous les combats. Moins chanceux, les poètes expressionnistes Alfred Lichtenstein et Sorgue, sont morts à vingt-quatre et vingt-cinq ans, et enterrés dans la fosse commune du cimetière allemand de Vermandillier.

En juillet 1916, les généraux Joffre et Haig lancent sur la Somme une grande offensive franco-anglaise. Dans l'œil du cyclone, à cheval sur la ligne de front, se trouve le village d'Albert ; son musée et sa basilique occupent une place centrale dans la célébration du 80e anniversaire de la bataille de la Somme. Rasée, puis reconstruite en 1927 par l'architecte Louis Duthoit, la basilique fut le plus important chantier de reconstruction d'églises en Picardie.

Dans ces parages, les *war poets* anglais, Siegried Sassoon et Robert Graves, parcourent les villages dévastés de Fricourt et de Morlancourt, s'aventurent dans le dangereux bois de Mametz. Dans *Good Bye to All That*, Graves, raconte comment son compagnon se lança seul à l'assaut du bois : *« Au lieu de demander des renforts à l'aide de signaux, il s'était assis dans la tranchée allemande et s'était mis à lire un recueil de poèmes. »*

Quelques années plus tôt, durant l'hiver 1914, le légionnaire Blaise Cendrars s'était aussi aventuré dans cette zone. *La Main coupée*, publiée en 1946, abonde en personnages et situations insolites ; en passant par Fricourt, on se souviendra de l'ingénieux Bikoff qui s'était embusqué dans le clocher de l'église pour tirer sur les lignes allemandes. Au bois de La Vache – *« nom sinistre, sale coin »*, Cendrars s'est terré, soixante-deux jours durant, *« dans un petit poste qui n'était séparé du petit poste allemand que par quelques sacs de terre »*.

C. J.

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : 22-97-30-00. Nouvron-Vingre (Aisne), circuit « sur les traces de Jean Giraudoux », et les sites 14-18 de Vingré et de Confrécourt : 14 et 15 septembre, 14 h-17 h. Visite guidée. Vailly-sur-Aisne, carrière de Rouge-Maison : les 14 et 15 à 14 h 30. Visitees guidées. Cuffies (Aisne), circuit Barbusse, le 15 à 14 h 30, tél. : (16) 23-59-15-90. Albert Basilique (Somme), visite guidée, 14 et 15, 9 h-11h / 15 h-17 h, tél : (16) 22-75-16-42. Villiers-Bretonneux (Somme), Musée franco-australien, visites guidées les 14 et 15, 10 h-18 h. Le mémoire de Nicolas Beaupré, « Projet de circuit littéraire : les écrivains dans la Somme (1914-1918) », est une précieuse source de documentation.

Au cirque de Jules Verne

Amiens, *« ville sage où la société est cordiale et lettrée »*, fut le lieu de résidence du Nantais Jules Verne, de 1871 à sa mort, en 1904. Il en fut même conseiller municipal, à partir de 1888. Sa maison se trouve au centre de la ville, au 2 rue Charles-Dubois, à l'angle du boulevard Longueville (actuel boulevard Jules-Verne). Depuis 1971, elle abrite le Centre de documentation Jules-Verne, qui possède plus de vingt mille volumes et propose une promenade sur les pas de l'écrivain. La maison de la Tour, où il vécut et écrivit ses *Voyages Extraordinaires*, a été reconstituée – cabinet de travail, salle à manger, maquettes du *Nautilus* et du bateau *Saint-Michel*. Il faut aussi se rendre à Longueville où se trouve le cirque que Jules Vernes a souhaité installer – il a été inauguré en 1889 et réalisé par Emile Ricquier, ami de l'écrivain. Enfin, les visiteurs pourront admirer son tombeau, sculpté par Albert Roze, dans le cimetière-jardin de la Madeleine (rue Poudrière) au cours d'une visite guidée.

S. A.

★ Centre de documentation Jules-Verne, tél : (16) 22-45-37-84. Office de tourisme : (16) 22-91-79-28. DRAC : (16) 22-97-30-00.

A NE PAS MANQUER

■ **Soissons (Aisne)**
Circuit « Patrimoine rural en Soissonnais », le 14 septembre, de 16 h à 17 h 30. Tél : (16) 23-59-15-90.
■ **Chantilly (Oise)**
Visite de la ville, le 15 septembre, à 14 h et 16 h. Tél : (16) 22-97-33-49.
■ **Ham (Somme)**
Visite guidée de la crypte de l'église abbatiale, le 14 septembre, de 14 h à 18 h ; et le 15, 10 h-12 h et 14 h-18 h. Tél : (16) 23-81-16-16.
■ **Davenescourt (Somme)**
Visite du château, le 15, de 14 h à 18 h 30. Tél : (16) 22-97-33-49.
■ **Château-Thierry**
Maison natale de Jean de La Fontaine
Elle ouvre pour la première fois ses portes depuis 1876. Tél : (16) 23-69-05-60.
DRAC, tél. : 22-97-33-00.



Le cadeau de Nantes

Pays de la Loire. Julien Gracq a découvert dans cette ville sa passion pour la littérature

LES RELATIONS qu'entretiennent les artistes avec leur lieu d'origine sont parfois délicates. Ce n'est pas le cas de Julien Gracq. Avec *La Forme d'une ville*, ce dernier a fait un cadeau royal à Nantes. L'écrivain est né à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), dans une famille d'artisans qui a toujours vécu dans un rayon de *« huit kilomètres entre le tombeau de Bonchamps et le château natal de Gilles de Rais »*. Mais très tôt il prend le chemin de Nantes. A onze ans, il entre en sixième au lycée Clemenceau en 1921. Il y reste sept ans, interne, supportant mal le caporalisme, la claustration, l'inconfort, *« depuis le dortoir glacé jusqu'au linge parcimonieux et le poisson ammoniacal »*.

De cette époque lui est restée non seulement sa passion pour la littérature, mais aussi pour la géographie, deux sources inépuisables d'*« eau fraîche »* au milieu de cette grisaille lycéenne. Grâce à Nantes, Julien Gracq est le dernier de nos grands géographes.

« Nantes, écrit-il, *est restée ma ville. »* Il songera à cette cité toute une partie de sa vie. *La Forme d'une ville*, publiée en 1985, n'a rien d'un portrait officiel : *« La forme d'une ville change plus vite que le cœur d'un mortel »*, disait Baudelaire. L'œil « géographique » de Julien Gracq est en permanence attentif à la mouvance des paysages. Ecrivain de l'approche, il guette dans les villes *« les premiers signes d'infiltration de la campagne par les digitations du noyau urbain »*, ces *no man's land* incertains, théâtres d'obscurs affrontements. Mais dans *La Forme d'une ville* il s'agit plutôt pour l'auteur de montrer comment la capitale nantaise l'a formé, l'a éveillé au monde *« à travers le prisme qu'elle interposait entre lui et moi »*.

Ce n'est donc pas en *« pèlerin d'art »* que Julien Gracq mène sa déambulation à travers la ville. Point de génuflexion devant ses sites obligés. Mais Nantes lui fait l'impression d'une *« grande ville »*. Il pense à Madrid, *« dont rien ne la rapproche, sinon le même et superbe négligé monumental »*. C'est une ville trop aventureuse, trop mouvante, trop surréaliste pour être balzacienne. Le passage Pommeraye, vedette de l'urbanisme nantais ? *« La séduction liée, dans une cité, aux passages a des affinités érotiques »*, écrit-il. Le théâtre Graslin, *« bâti à l'ère des lumières pour les besoins culturels des négriers »*, a tout d'une *« cathédrale laïque de l'art »*. L'Erdre a le charme d'une *« rivière irlandaise »*. Nantes plaît décidément aux artistes. Breton en parlait comme de *« la seule ville de France où j'ai l'impression que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine »*.

Julien Gracq est discrètement revenu, à plusieurs reprises, arpenter son territoire. Il n'est pourtant pas sûr que la célébration du patrimoine au travers de son œuvre, qui l'obligerait à devenir le propre gardien de son mausolée, le satisfasse entièrement. *« Ecrire un livre* – note Julien Gracq dans les *Carnets du grand chemin* –, *c'est d'une certaine manière se débarrasser de lui, faire place nette d'une gestation à la longue oppressante pour revenir à cette liberté de l'esprit vacant. »*

Régis Guyotat

★ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : (16) 40-14-23-00. Circuit city bus Nantes « au fil de la plume », départ le 15 septembre, à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h, rendez-vous place de la Cathédrale. Guérande ; de Balzac à Julien Gracq, le 14 et le 15, rendez-vous à l'escalier du Mail. Pour bâtir un itinéraire personnel, lire 303, la Revue des Pays-de-Loire (Clara Mouffy, 1, rue de la Loire, 44266 Nantes Cedex 02, tél. : 40-41-40-34), qui a publié en 1986 un numéro sur les sites « gracquiens » de Nantes et de sa région.

Louisfert-en-poésie

Pour lui *« le temps était venu d'écrire dans le roc »*. Louisfert (Loire-Atlantique), à quelques pas de Chateaubriant, fut le dernier havre de René-Guy Cadou. *« Une bourgade de six cents âmes disséminées dans la campagne avec son église sans clocher entourée de cinq à six bistrots peut sembler le comble de la solitude sans doute... La solitude je la vois pour moi dans l'insignifiante compagnie des gens de lettres. »* Le 20 mars 1951, à trente et un ans, le poète fut emporté là par la maladie dans l'école où il avait été nommé instituteur. Aujourd'hui le lieu abrite la demeure de René-Guy Cadou qui, en plus d'un musée, accueille, à titre expérimental, des classes du patrimoine. Des spectacles sont donnés à la Grange-aux-Poètes, une ancienne salle paroissiale restaurée par la municipalité. L'objectif est que le village devienne ce qu'il était au temps de Cadou, un *« carrefour fraternel : Louisfert-en-poésie »*.

R. G.

★ La demeure de René-Guy Cadou, 3, rue de la Gare, 44110 Louisfert. Visites guidées les 14 et 15 de 14 h à 18 h, en présence d'Hélène Cadou. A Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire), entre Cholet et Angers, se réunissaient des poètes comme René-Guy Cadou, Guillevic, Rousselot, Follian, Manoll et Béalu. Le 15 septembre à 15 h, circuit en car, suivi de lectures, inscription à la mairie (tél. : (16) 41-78-20-24).

A NE PAS MANQUER

■ **Le Mans (Sarthe)**
Circuit « patrimoine et littérature », évocation d'écrivains de la Renaissance, le 14 septembre à 15 h et à 20 h 30. Rendez-vous devant la tour de la cathédrale du Mans.
■ **Château de Malicorne-sur-Sarthe**
Evocation de Mme de Sévigné, les 14 et 15 septembre, de 14 h à 18 h. A l'église Saint-Sylvestre, lecture de lettres de Mme de Sévigné avec musique d'époque. Le 14 septembre, de 22 h à 23 h.
■ **Château de Chartrené (Maine-et-Loire)**
Animation autour de l'histoire du château et *La Lettre de château*, de Nicole Morelle. Le 15 septembre à 15 h 30.
■ **Liré (Maine-et-Loire)**
Evocation, devant les ruines du château de la Turmelière, du poète Joachim du Bellay, dont c'est le village natal. Visites guidées, jeux littéraires : les 14 et 15 septembre, de 10 h à 18 h.
■ **Nantes (Loire-Atlantique)**
Visites guidées du Musée Jules-Verne, le 15 septembre à 15 h et 16 h 30, inscriptions au (16) 40-69-72-52.
■ **Denée (Maine-et-Loire)**
Promenade dans le vieux Denée à la lueur de torches, lecture de textes littéraires, musiciens et animations de rue, le 14 septembre, à 21 h. Départ du parking du plan d'eau.
DRAC, tél. (16) 40-14-23-00.

هكذا من الأصل

L'ailleurs de Loti

Poitou-Charentes. Au fil de ses errances, il a transformé sa maison de Rochefort-sur-Mer en un « musée » du lointain

ROCHEFORT-SUR-MER, qui cache l'Océan avec un certain talent pour mieux en cultiver l'idée, est aujourd'hui revenu aux grands classiques qui ont fait sa renommée de cité édifiée par Colbert et fortifiée par Vauban : ce superbe ensemble XVIIe de l'Arsenal avec sa Corderie royale ; dégringolant jusqu'en bord de Charente, le Jardin des retours, théâtre de verdure exotique, ressuscitant les essences rapportées par les grands voyageurs ; les collections du Musée de la marine, situé dans l'hôtel des Cheusses, témoignant de la vie du grand port militaire : l'*Hermione*, enfin, cette frégate à bord de laquelle La Fayette s'en fut libérer l'Amérique et que l'on reconstruit, aujourd'hui, à l'identique dans la double forme de radoub.

Comme tant d'autres natifs de cette ville marqués de l'appel des lointains, le jeune Julien Viaud (alias Pierre Loti) a succombé au désir de l'ailleurs.

SANCTUAIRE

Mais c'est à quelque trente-cinq kilomètres au sud de Rochefort, à Saint-Georges-de-Didonne, près de Royan, que l'enfant avait découvert la mer : *« Dès cette première entrevue, sans doute, j'avais l'insaisissable pressentiment qu'elle finirait un jour par me prendre, malgré toutes mes hésitations, malgré toutes les volontés qui essaieraient de me retenir... »*

Loti a maintes fois raillé le provincialisme de sa cité huguenote à l'austère tracé. Mais l'officier de marine, écrivain voyageur, pèlerin de l'Extrême-Orient et des pays arabes, est néanmoins toujours revenu vers cette demeure rochefortaise, où il est né le 14 janvier 1850, qu'il a rachetée à sa mère, le 4 avril 1871. Peu à peu modifiée, associée, près de vingt-cinq ans plus tard, à l'habitation mitoyenne, cette maison est devenue, au fil des ans, un sanctuaire façon des Esseintes, un puzzle d'exostime anachronique, mêlant l'islam au gothique médiéval, l'Extrême-Orient à la Renaissance, le folklore charentais à l'art de l'ancienne Egypte... Un ensemble unique, insolite – la « mosquée » en est sans doute la pièce la plus impressionnante, dont une grande partie est accessible au public depuis 1969 (les visites sont guidées, mais, merveille ! le meneur de jeu est aussi passionnant que passionné).

La maison de Rochefort ne témoigne pas seulement des errances de la carte de Tendre de Pierre Loti, elle constitue également un précipité des goûts et en-



gouements de cette seconde moitié du XIXe siècle, et dont Loti, dandy original mais non marginal, faisait profiter l'élite intellectuelle en organisant, dans leurs moindres raffinements, d'inoubliables fêtes costumées. Mais la part secrète de l'écrivain s'est jouée à trente kilomètres de là, sur l'île d'Oléron (Oleron avant que l'administration des Postes ne lui impose un accent), d'où la branche maternelle est originaire, et où il séjournera à plusieurs reprises, surtout à Saint-Pierre, en visite chez ses trois vieilles tantes Leutier, ainsi qu'il en fera le récit dans *Le Roman d'un enfant* (*in Gens de Charente et de Poitou*, Omnibus, 1995).

« Sans aucune beauté appréciable », l'île n'en a pas moins exercé une fascination « élémentaire », qu'il décrira notamment dans *Fleurs d'ennui* : *« Des bois de pins où passe le vent de la mer ; des marais salants où, pendant les chaudes journées d'été, le sel soigneusement ramassé en petits tas, d'une blancheur de neige, répand une senteur particulière que les paysans appellent "odeur de violette" (...). De grandes plages de sable, battues souvent et remuées par la houle d'ouest ; sur les dunes, des tapis d'immortelles et d'œillets roses si odorants qu'ils envoient leur parfum jusqu'au large, aux navires qui passent. Des villages de pêcheurs aux maisonnettes toutes basses, toutes basses, comme blotties contre le sol par crainte des rafales qui soufflent de l'Océan ; pauvres villages tout blancs de chaux comme des villages arabes, et nets, et propres, à ravir, avec des giroflées, des roses, des fleurettes poussant partout, parmi les pavés, blancs aussi, de leurs petites rues paisibles... »*

L'écrivain rachètera la Maison des aïeules en 1899, et c'est là qu'il désirera être inhumé, *« sous le lierre et les lauriers »*, au 19 de la rue qui porte désormais son nom. L'endroit ne se visite pas, selon le voeu même de Loti, mais on peut retrouver un peu de ses traces dans la salle qui lui est consacrée au musée municipal et surtout tout au long de cette *« grande île sablonneuse »* cernée par *« l'Océan, cette grande coulée d'argent pâle qui va vers l'infini »*.

Valérie Cadet

★ Maison de Pierre Loti, 141, rue Pierre-Loti, 17300 Rochefort-sur-Mer. Tél. : (05) 46-99-16-88. « Le roman d'enfance de Loti », « Dessins et écriture », du 14 septembre au 4 novembre, Musée d'art et d'histoire de Rochefort, 63, avenue Charles-de-Gaulle, tél. : (05) 46-99-83-99. « Maison des aïeules », 19, rue Pierre-Loti, et Musée oléronais Aliénor-d'Aquitaine, 31, rue Pierre-Loti, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron. Direction des affaires culturelles (DRAC) : (16) 49-36-30-30.

A NE PAS MANQUER

■ **La Rochefoucauld (Charente)**
Berceau de la famille de l'écrivain, les 14 et 15 septembre, 10 h-19 heures.

■ **Angoulême (Charente)**
Balzac et « Les illusions perdues »
Circuit organisé par l'association Art et histoire, partant de l'église Saint-Jacques-de-l'Houmeau le 14 septembre à 15 heures. Tél. : (16) 45-38-70-79.

■ **Cherves-Richemont (Charente)**
Visites des sites de Richemont, les 14 et 15 septembre (14 h 15, 14 h 30, 14 h 45), Logis de Boussac (15 h 45, 16 h, 16 h 15) et Château-Chesnel (17 h, 17 h 15, 17 h 30) coordonnées et animées par les propriétaires.

■ **Rochefort (Charente)**
Scénographie conçue par les Allumeurs d'images. Parcours original qui les promènera dans la ville, son histoire et son architecture. Ville d'art et d'histoire, tél. : (16) 46-84-30-30.

■ **CHÂTEAUX**
Ouverture exceptionnelle du château de Bouteville (visite guidée le 15 septembre), de Chalais (le 15, 11 h-16 h), de Jonzac (14 et 15, 15 h-17 h), de Chiré-en-Montreuil (14 et 15, 14 h 30-18 h). Rens. : DRAC.
DRAC, tél. : (16) 49-36-30-30.

Lyon, quartier libre

Rhône-Alpes. La ville des écrivains et journalistes fuyant l'Occupation

« AUJOURD'HUI, *remontant la vie à contre-courant, je demande à Lyon d'être un refuge, un Hôtel-Dieu où se faire panser, un bivouac dans le siècle en désordre... »*, écrivait Paul Morand. Après la défaite de 1940, Lyon devint, en effet, la ville d'accueil, capitale d'une zone dite libre où, malgré le zèle de la censure vichyste, la presse parisienne repliée put se donner encore un temps l'illusion de l'indépendance. Les journalistes s'installèrent tant bien que mal. André Billy logeait place des Terraux, Alexandre Arnoux près de Saint-Nizier. La société des exilés avait fondé un lieu convivial de rencontres, rue de la Poulaillerie, dans les locaux qui abritent maintenant le Musée de l'imprimerie.

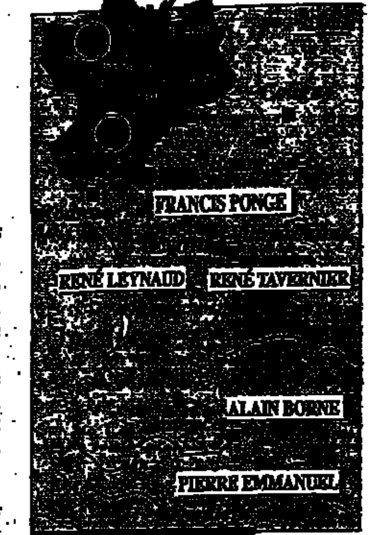
Cette Maison de la presse, où l'on partageait le rutabaga quotidien arrosé de beaujolais, s'organisa très vite en une étrange confraternité. On y croisait des « notoriétés », comme Emile Henriot, Vladimir d'Ormesson, Louis-Gabriel Robinet, des hommes plus jeunes, comme Kléber Haedens ou Michel Déon. Ceux du *Temps*, du *Figaro* voisinaient, non sans tension, avec les servants de *L'Action française*. Henri Béraud, qui descendait de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, lançait d'une voix provocatrice l'anathème contre Londres. Son anglophobie viscérale enflammait les discussions, qui parfois tournaient à l'aigre, la majorité étant plutôt orientée vers ce qui deviendrait l'esprit de Résistance.

Des poètes essaimèrent autour de Lyon selon les possibilités de survie. Pierre Emmanuel, l'insoumis, s'enracina pour quatre ans dans la Drôme, à Dieulefit, *« cet admirable village français dont le nom est à lui seul une promesse et qui fut, dans l'extrême division des consciences, une image de l'unité de la patrie »*. Francis Ponge, après un court séjour à Lyon, se retrouva à Roanne, où il écrivit ses *Souvenirs interrompus*. Grâce à l'intervention de Pascal Pia auprès des Brémond, propriétaires du *Progrès de Lyon*, il fut chargé de revigorer la chronique roannaise par de courts billets.

Le jeune journaliste et poète lyonnais René Leynaud fut l'ami d'Albert Camus, qui le rencontrait dans une petite chambre de la rue Vieille-Monnaie. Leur dernière entrevue eut lieu à Paris, au printemps 1944. Peu après, René Leynaud, chef régional du mouvement Combat, était arrêté par la Milice et fusillé.

Deux aventures littéraires exemplaires naquirent à Lyon dans les temps difficiles : celles des revues *L'Arbalète* et *Confluences*, qui incarnaient toutes deux la liberté de l'esprit. Le numéro d'origine de *L'Arbalète* parut en mai 1940. Marc Barbezat, qui deviendra bientôt l'éditeur de Jean Genet, imprima d'abord sa revue à la presse à bras dans l'appartement de ses parents à Lyon, 8, rue Godefroy, avant de confier cette tâche à l'imprimerie Audin, rue Davout (aujourd'hui rue Audin).

C'est en juillet 1941 que sortit le premier numéro de *Confluences*, la revue à laquelle René Tavernier allait conférer l'éclat d'une résistance intellectuelle sans faille. La censure ne s'y trompa pas, qui suspendit *Confluences* pour deux mois après la publication d'un numéro où figuraient un poème d'Aragon et un texte de Gertrude Stein (celle-ci résidait dans l'Ain). La villa de Tavernier, située dans l'Est lyonnais, à Montchat, rue Chambovet, fut un



foyer d'activité littéraire et d'action clandestine. Louis Aragon et Elsa Triolet y logèrent pendant six mois à partir de janvier 1943. Ils y préparèrent la constitution du Comité national des écrivains, zone sud. René Tavernier, poète et romancier, devait participer les armes à la main à la libération de Villeurbanne. La villa de Montchat a disparu. Son parc a été transformé en espace public. Une plaque rappelle les beaux combats qui y furent menés.

Jean-Jacques Lerrant

★ Pour bâtir un itinéraire, lire Le Voyage singulier, *regards d'écrivains sur le patrimoine de Genève et de Rhône-Alpes, présentés par Corinne Walker et Jean-Jacques Lerrant, avec des textes de Claude Delarue, Michel Butor, Charles Juliet, Jean Starobinski, Patrice Béghain... Éd. Zoé/Paroles d'Aube, 224 p., 60 F. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tél. : 72-00-44-00.*

Brangues, ou le repos de Claudel

Lorsque prend fin la carrière diplomatique de Paul Claudel, en 1935, c'est à Brangues, dans *« cette grande carcasse de château »*, situé aux confins du Dauphiné et de l'Isère qu'il passe une grande partie de l'année. Il fait de cette demeure (exceptionnellement ouverte à la visite) une maison de famille – *« la grosse maison bourgeoise bien chaude et toute pleine de bonne odeur de nourriture »* –, mais aussi un lieu de travail et d'observation de la nature. Il goûte tout autant la vue qui s'offre à lui *« entre le château et le portail, la pelouse forme une espèce d'horizon en miniature (...), l'horizon chez soi »* que les points de vue montagneux plus vastes, découverts au gré de ses déplacements. Sillonnant cette région, le mont Blanc apparaît au poète *« derrière Belley et ces cinq ou six plans de montagnes successifs (...) comme un énorme lion dans l'azur »*. Plus au nord, le Rhône est en majesté : *« A partir d'Ambérieu, splendeur. Toute la magnificence du mois de juin. Au milieu de ce paradis, le Rhône glacé et rapide. Au fond, les montagnes de la Maurienne couvertes de neige. »* Vers le sud, près de Chambéry, il découvre *« l'énorme masse carrée du Granier comme un temple fabuleux »*, ou *« ce site étrange au-dessus de Grenoble que j'ai été l'autre jour visiter et que l'on appelle Saint-Hilaire du-Touvet »*.

F. N. H.

★ Office du tourisme de Morestel, tél. : (16) 74-80-19-59.

A NE PAS MANQUER

■ **Grenoble (Isère)**
Stendhal
Visite de la maison natale de Stendhal, exposition « Stendhal, Grenoble et les Grenoblois », et parcours « La route de Stendhal ». Office de tourisme, tél. : (16) 76-42-41-41.

■ **Annecy (Haute-Savoie)**
Jean-Jacques Rousseau
Circuit « sur les pas de Jean-Jacques Rousseau ». Office du tourisme, tél. : 50-45-00-33.

■ **Vieux-Saint-Etienne (Loire)**
De Jules Vallès à Patrick Drevet
Exposition « Regards d'écrivains sur une ville », de Jules Vallès à Patrick Drevet. Tél. : (16) 77-25-74-32.

■ **Château de Goutelas, à Marcoux (Loire)**
Exposition « Pays d'Astrée » et lectures. Tél. : (16) 77-24-09-73.

■ **Saint-Alban-Auriolles (Ardèche)**
Alphonse Daudet
Musée Alphonse-Daudet, visites et lectures. Tél. : 75-39-65-07.
DRAC, tél. : (16) 72-00-44-00.

Les randonnées inachevées de Giono

Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les hautes terres : de la montagne de Lure au Lubéron

« LA PROVENCE *que je décris est une Provence inventée... »*, déclare Giono lors d'un entretien avec Jean Carrière. Pourtant, ses personnages suivent bien souvent des itinéraires précis que le romancier élaborait de manière quasi scientifique, à grand renfort de cartes.

Globalement, la géographie « gionienne » englobe les hautes terres provençales qui s'étendent du nord au sud de la montagne de Lure, bordées, à l'est, par la Durance et, à l'ouest, par le massif du Luberon. *« De Manosque à Vachères (...), colline après colline, on monte d'un côté, on descend de l'autre, mais, à chaque fois, on descend un peu moins que ce qu'on a monté. Ainsi, peu à peu, la terre vous hausse sans faire semblant. »* Ce trajet dessiné dans l'incipit de *Regain* mène à ces hauts espaces recherchés : *« C'est la Manosque des plateaux que j'aime. »*

Aussi prend-il pour toile de fond une vue de Lure dans *La Présentation de Pan* : *« Sous le lent déploiement du jour, Lure bombe sa maigre échine (...), c'est le désert. Le silence et la pureté des premiers jours enveloppent la montagne. »* Cette sensation de calme et d'apaisement qui se dégage de ces étendues méridionales, Giono, en 1935, décide de la partager avec quelques fidèles.

Le petit groupe part pour effectuer l'ascension de Lure et redescendre, ensuite, vers la vallée du



Jabron. Première étape de cette randonnée : Contadour, à quelques kilomètres au nord de Banon. Là, sous leurs yeux se déploie *« un océan subitement solidifié, avec son écume devenue de l'herbe, ses forêts d'algues noires émergeant des flots et le vent qui siffle dans tous les cordages invisibles des vieux bateaux naufragés »*. Mais, le soir même Giono se luxe le genou, la promenade est annulée et les compagnons séjournent à Contadour une dizaine de jours. De cette expérience découleront *Les Vraies Richesses* et les *Cahiers du Contadour*, publiés jusqu'en 1939.

A Contadour, on peut encore apercevoir le moulin de Giono et la ferme des Graves, bâtisses de pierres sèches qui surplombent ce paysage désertique. Mais le point de départ de tous ses cheminements et le lieu de résidence de Giono, c'est Manosque intra-muros, qui figure dans l'oeuvre du romancier à plusieurs reprises. Les allées et venues d'Angelo (*Le Hussard sur le toit*) pris au piège sur les tuiles ocre de la ville, se déroulent, en partie, dans le quartier de la famille Giono : *« Il eut vite fait le tour des toits sur lesquels il pouvait marcher. A l'ouest, la place l'empêchait d'aller plus loin. A l'est, une rue assez large lui barrait la route. »* Cette rue c'est la grand-rue de Manosque, où l'on trouve successivement au n° 2 la grande demeure des parents de l'auteur de *L'Eau vive* à leur arrivée à Manosque, puis au 18, *« le petit appartement sombre »* que le futur écrivain habita après son mariage.

Enfin, au n° 14, la maison où il passa son enfance, qui abritait au rez-de-chaussée l'atelier de sa mère et l'échoppe se son père au troisième étage. De même, la descente d'Angelo a lieu au 5 de la rue du Mont-d'Or, maison de Céline Rougon, marraine de Giono : *« Angelo était cramponné à la lucarne comme un prisonnier à la lucarne de sa prison. »* Giono restera attaché à cette ville toute sa vie, choisissant, cependant, de toujours s'en évader.

Parcourant les chemins escarpés de la garrigue, il traverse dans sa vie, comme dans son oeuvre, bastides et paysages des Alpes-de-Haute-Provence, de Manosque à Saumane en passant par la bastide des Jourdans, Montjustin, Vachères et Redortiers.

« Il n'y a pas de Provence, qui l'aime aime le monde ou n'aime rien », écrivait Giono dans *Provence*.

F. N. H.

★ Centre Jean-Giono. 1, bd Elémir-Bourges, 04100 Manosque. Tél. : 92-72-76-10. Le Centre organise, le 14 septembre, des visites guidées de Manosque, une balade à Lure accompagnée de lectures ; et, le 15, une balade à Contadour.
A lire : « Le Trièves de Giono », par R. Bourgeois et J. Serroy, Musée dauphinois, 48 p. 48 F. DRAC, tél. : (16) 90-93-74-06.

Mistral boit son soleil

Poète et prophète de l'Occitanie, Mistral a été élevé au mas du Juge, non loin du village de Maillane *« au centre d'une vaste plaine barrée au Midi par les Alpilles bleues »*. On peut encore y voir la maison dite « du lézard », maison maternelle où il fit inscrire au-dessus du cadran solaire : *« Gai lézard, bois ton soleil, l'heure ne passe que trop vite, et demain il pleuvra peut-être... »* C'est là qu'il termina *Mirèo* – Mireille – son grand oeuvre. En face, se trouve la demeure qu'il habita de 1876 à 1914, et où il mourut. Transformée en musée, restaurée en 1995 et décorée d'un mobilier provençal, on peut y découvrir le Félibrige, cette école littéraire à l'origine du renouveau de l'occitan. Une école portée au pinacle puis contestée, mais dont on redécouvre aujourd'hui l'intérêt.

F. N. H.

★ DRAC : (16) 42-99-44-00. Visites au musée commentée.
Tél. : (16) 90-95-74-06. Voir également, à Avignon, la maison du poète Théodore Aubanel, une autre figure du Félibrige. Tél. : (16) 90-80-81-78 (Roland Aujard-Catot).

A NE PAS MANQUER

■ **Velleron (Vaucluse)**
Salon du livre du patrimoine
4e édition à laquelle participent une soixantaine de communes. Tél. : (16) 90-32-18-45 (Henri Bouvet).

■ **Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence)**
Architecture
Patrimoine architectural et naturel à travers les oeuvres de Pierre Magnan. Tél. : 92-75-10-02 (Martine Favras).

■ **Nice ((Alpes-Maritimes)**
Matisse et ses écrivains
Le Musée Matisse propose une table ronde sur ce thème. Tél. : (16) 93-53-40-53.

■ **Roussillon (Vaucluse)**
Usine Mathieu, conservatoire des ocres et pigments appliqués ; visite commentée. Tél. : (16) 90-05-66-69 (Barbara Barrois).
DRAC, tél. : (16) 42-16-19-17.

L'Association française des banques refuse la vente du groupe CIC aux Caisses d'épargne

L'AFB estime que ce rachat « ne serait pas une privatisation, mais une collectivisation »

Les pouvoirs publics sont engagés dans une vaste négociation avec les Caisses d'épargne dont les enjeux sont à la fois une éventuelle reprise du CIC, la modification de leur statut juridique et une possible banalisation du livret A. En contrepartie de l'acquisition à un « bon » prix du CIC, le statut des Caisses d'épargne pourrait devenir celui d'un groupe bancaire mutualiste comme le Crédit agricole, les Banques populaires ou le Crédit mutuel.

SANS SURPRISE, *l'approche de* la date limite du 7 octobre fixée par le gouvernement pour le dépôt des offres de reprise du groupe bancaire CIC provoque une certaine effervescence. Les rumeurs se multiplient sur les différentes candidatures réelles ou supposées de la Société générale, des Caisses d'épargne, de la BNP, du Crédit mutuel, des Banques populaires, mais aussi de la Deutsche Bank, du néerlandais ING et de la Générale de banque belge (*Le Monde* du 20 juillet).

A en croire les pronostics des banquiers, les Caisses d'épargne, fortes de leurs 62 milliards de francs de fonds propres, seraient les mieux placées aujourd'hui pour rafler la mise. Non seulement elles sont riches, mais les deux réseaux seraient très complémentaires. Les PME sont la clientèle de prédilection des banques du groupe CIC et, sur ce marché, les Caisses d'épargne sont inexistantes. Enfin, de nombreux « barons » régionaux du CIC sont très favorables à cette solution, qui leur laisserait, à leurs yeux, une grande autonomie. Mais cette perspective n'est pas du goût de l'Association française des banques (AFB). Son président, Michel Freyche, a mis en garde mercredi 11 septembre les pouvoirs publics contre une cession du groupe CIC aux Caisses d'épargne, qui *« ne serait pas une privatisation mais une collectivisation »*.

« Un tel rachat serait inopportun et impossible » pour trois raisons estime Patrice Cahart, délégué général de l'AFB. D'abord, ce ne serait pas une *« privatisation »*, car les Caisses d'épargne n'appartiennent pas au secteur privé. La Caisse des dépôts contrôle 40 % du Cencep (Centre national des Caisses d'épargne), organisme fédérant les Caisses. Ensuite, les fonds propres des Caisses d'épargne ayant été accumulés *« grâce à la protection et à la garantie gratuite de l'Etat »*, l'AFB estime *« qu'il serait choquant »* que les Caisses d'épargne achètent le CIC à l'Etat *« au moyen de fonds provenant de l'Etat »*. Enfin, l'AFB considère que les Caisses d'épargne ne sont pas faites pour gérer des banques : *« Les Caisses d'épargne ne savent pas ce qu'est le profit. » « Nous pensons que d'une manière plus générale, le secteur public n'est pas un bon cadre pour faire fonctionner un établissement de crédit »*, ajoute M. Cahart, rappelant que les *« principaux sinistres survenus dans la profession ces dernières années provenaient du secteur public »*.

VASTE NÉGOCIATION

Cette offensive s'inscrit dans le cadre d'une négociation plus vaste, aujourd'hui en cours, sur l'avenir des Caisses d'épargne et leur place dans la recomposition du paysage bancaire français. Les pouvoirs publics sont engagés dans un grand marchandage avec les Caisses d'épargne dont les enjeux sont à la fois une éventuelle reprise du CIC, la modification de leur statut juridique très particulier et une possible banalisation du Livret A.

Après avoir échoué dans sa tentative pour faire des Caisses d'épargne le « pompier » de la faillite du Crédit foncier, le gouvernement espère obtenir un prix élevé pour le CIC afin de permettre à son actionnaire, le groupe d'assurances GAN, de se trouver dans une situation financière moins périlleuse et d'être rapidement privatisé. En contrepartie de cet effort, les Caisses d'épargne, qui, juridiquement, n'appartiennent à personne, sauf à la nation, obtiendraient une modification de leur statut. Il deviendrait celui d'un groupe mutualiste et coopératif à l'image du Crédit agricole, des Banques populaires ou du Crédit mutuel. Ce statut serait plus acceptable par les banques AFB, dont les récriminations ont été discrètes quand le Crédit agricole a mis la main sur Indosuez.

Enfin, la banalisation du Livret A, réclamée à cor et à cri et depuis des années par les banques AFB est à l'étude. Mais, compte tenu des conséquences sur le financement du logement social et le devenir de La Poste, une décision ne devrait pas être prise avant de longs mois.

Eric Leser

Mobilisation du personnel du Crédit lyonnais

Pour protester contre le plan social, les syndicats ont appelé les salariés à une journée d'action jeudi 12 septembre

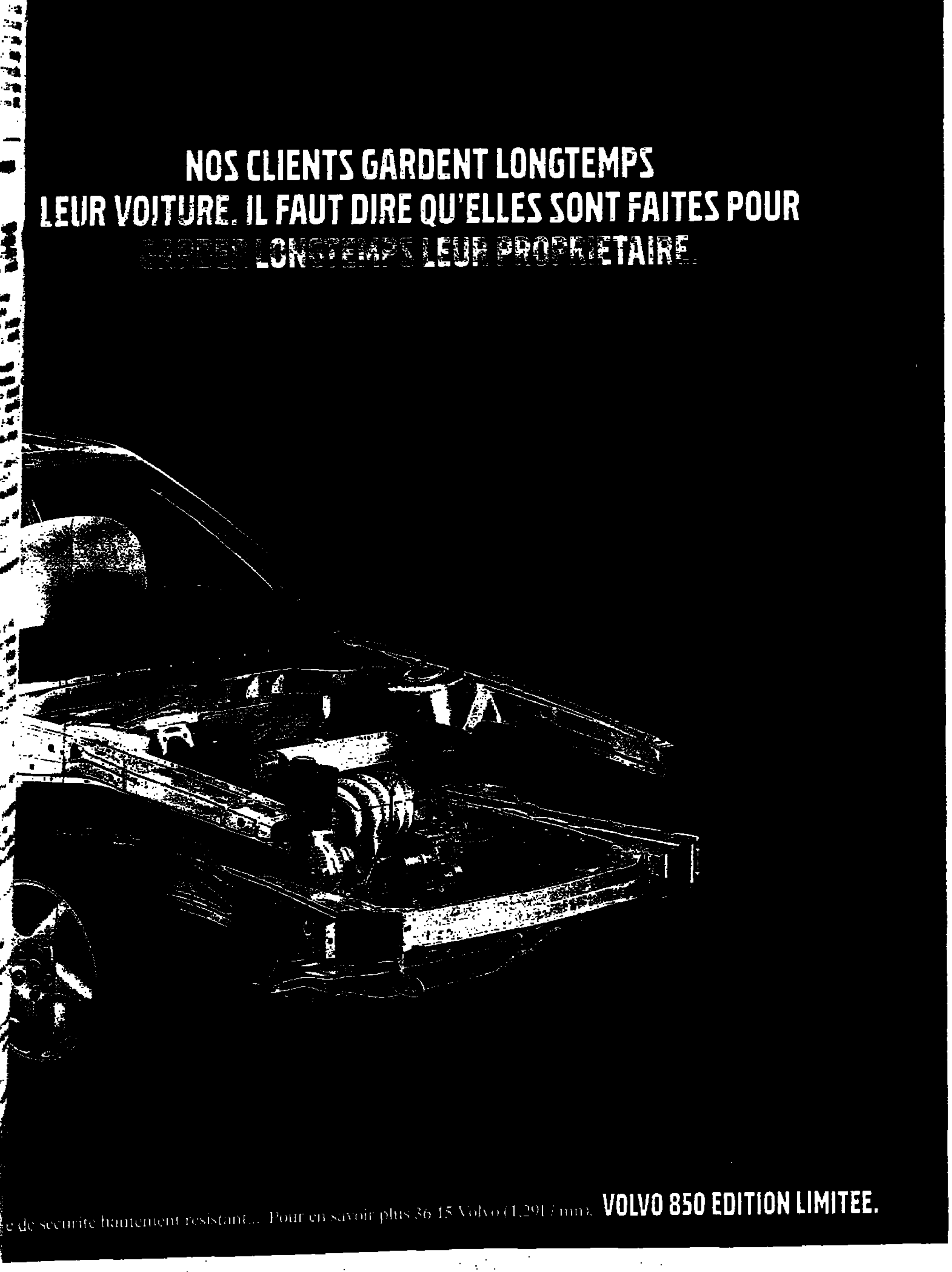
LES SYNDICATS du Crédit lyonnais ont appelé les salariés à une journée d'action jeudi 12 septembre pour protester contre le plan social qui prévoit une réduction d'effectifs de 5 000 postes sur 35 000. Cette manifestation intervient alors que le Crédit lyonnais négocie avec le gouvernement un troisième plan de sauvetage. Le conseil d'administration de la banque est prévu le 26 septembre.

Mercredi 11 septembre, à l'issue d'une rencontre avec la direction, l'intersyndicale a estimé que : *« L'action du personnel s'impose plus que jamais pour défendre la pérennité et l'emploi de l'entreprise. »*

Les cinq organisations syndicales ont en outre dénoncé *« l'absence de réponse »* du président Jean Peyrelevade, auquel elles avaient demandé *« des éclaircissements sur l'état d'avancement des négociations avec l'actionnaire principal »*.

Si la manifestation de jeudi concerne uniquement le Crédit lyonnais, l'ensemble de la profession envisage des mouvements plus larges. Les cinq fédérations syndicales de la banque (FO, CFDT, CFTC, CGT, SNB) ont demandé au ministre de l'économie l'organisation d'*« une table ronde tripartite – Etat, patronat, syndicats –, afin d'éviter les conséquences sociales graves sur l'emploi des nombreuses restructurations prévues dans le secteur bancaire »* (Crédit lyonnais, Crédit foncier, groupe CIC...). C'est la seconde fois que les fédérations sollicitent sans succès Jean Arthuis sur ce thème, a rappelé Pierre Gendre, secrétaire général de la fédération FO. *« S'il devait à nouveau rester silencieux, nous en tirerions les conclusions qui s'imposent »*, notamment en envisageant *« des initiatives d'action avec le personnel »*. Les fédérations se retrouveront le 30 septembre pour faire le point des actions à entreprendre. Pour Pierre Gendre : *« Plusieurs dizaines de milliers d'emplois risquent de disparaître dans un avenir proche. »*

Ba. S.



Le résultat semestriel de la BNP augmente de 80 %

LA BNP A ANNONCÉ JEUDI 12 SEPTEMBRE une forte progression (80 %) de ses bénéfices au cours du premier semestre 1996. Le résultat net part du groupe a atteint 1,735 milliard de francs sur les six premiers mois de l'année, contre 966 millions de francs au premier semestre de 1995. Pour la première fois depuis deux ans, le produit net bancaire (le chiffre d'affaires des banques) s'est redressé : il a augmenté de 4,8 %, à plus de 19,2 milliards de francs. Les frais de gestion n'ayant progressé que de 1 %, le résultat brut d'exploitation s'est accru de 17,2 %, à 5,12 milliards de francs. Les provisions ont continué à diminuer (– 12,7 %, à 2,45 milliards).

Daniel Lebègue a été nommé vice-président de la banque en remplacement de Jacques Henri Wahl, atteint par la limite d'âge. Baudouin Prot succède à M. Lebègue au poste de directeur général.

■ **DGA : le ministre de la défense, Charles Millon,** a assuré, mercredi 11 septembre, que la réforme de la délégation générale pour l'armement, présentée en conseil des ministres (*Le Monde* daté 11 septembre), *« ne comprend aujourd'hui ni plan social, ni fermeture de sites, ni restructurations économiques, ni suppressions d'emplois volontaires »*, en dehors de départs en retraite ou pour condition d'âge. Le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, a expliqué que la réorganisation ne prévoyait pas de réductions des effectifs, mais qu'il ne s'était pas engagé à ce qu'il n'y ait pas de fermetures de sites.

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : l'intersyndicale a présenté mercredi 11 septembre** une solution alternative au plan élaboré par le gouvernement. L'institution étant, selon eux, *« viable et rentable »*, avec un bénéfice de 402 millions de francs au premier semestre, les syndicats demandent à l'Etat d'y injecter 2,7 milliards de francs, correspondant à une prise de participation des pouvoirs publics de 42 %.

■ ***SNCF : les fédérations de cheminots*** **CGT, CFDT, FO et FGAAC** ont estimé, mercredi 11 septembre, que de *« nombreuses incertitudes et ambiguïtés »* subsistent sur le plan de sauvetage de la SNCF. Dénonçant *« le décalage entre les engagements publics pris par l'entreprise pour améliorer le service à la clientèle et les moyens humains et matériels mis en œuvre pour assurer le service public »*, elles *« n'écartent aucune hypothèse quant aux prochaines initiatives »*.

■ **RECRUTEMENT : près de 45 % des entreprises** estiment qu'elles ralentiront leurs recrutements au second semestre 1996 par rapport à la même période de 1995, révèle un sondage publié dans *L'Usine nouvelle* du 12 septembre et réalisé auprès de 600 entreprises françaises de toutes tailles et de tous secteurs. Les PME (74 % d'avis favorables) et le secteur du commercial-vente (76 %) sont les plus susceptibles d'embaucher, selon 200 cabinets de recrutement interrogés.

■ **RENAULT : la CFDT et la CGT du constructeur automobile** ont dénoncé, mercredi 11 septembre, les *« nouvelles réductions d'effectifs »* évoquées par le PDG de Renault, Louis Schweitzer, dans *Le Monde* du 12 septembre, à la suite de l'annonce des mauvais résultats du premier semestre 1996. La CGT propose que le maintien de la *« juppette »* (prime à l'achat de véhicules neufs) *« soit conditionné à la création d'emplois et à la réduction du temps de travail hebdomadaire, favorisant l'embauche »*.

■ **L'ÉPÉE : le tribunal de grande instance de Montbéliard** (Doubs) a ordonné mercredi 11 septembre l'évacuation du siège de l'entreprise de pendulettes, occupée par ses 64 ex-salariés depuis son dépôt de bilan, le 11 avril (*Le Monde* du 4 septembre). Passé un délai de 48 heures, le liquidateur pourra recourir à la force publique pour évacuer les lieux et permettre la vente aux enchères de l'entreprise prévue courant septembre.

■ **ADOLPHE LAFONT : le numéro un français du vêtement de travail,** filiale du groupe André, a présenté mercredi 11 septembre aux 180 salariés du site d'Uxegney (Vosges) un plan social prévoyant le licenciement de 36 personnes et le travail à mi-temps pour le reste du personnel durant un an. A terme, 53 emplois seulement seraient maintenus.

■ **NTT : l'exploitant téléphonique semi-public japonais** a indiqué le 12 septembre qu'il va supprimer 35 000 postes dans sa maison-mère d'ici à la fin mars 2 001, ce qui ramènera les effectifs à 150 000 personnes, contre 230 000 il y a deux ans. Cette restructuration s'effectuera par gel des embauches et transfert d'effectifs vers des filiales.

■ **CRAY : la commission fédérale américaine** du commerce international, estimant qu'il y a suffisamment d'indices montrant que les pratiques du japonais NEC infligent des dommages à l'industrie américaine, a décidé le 11 septembre de poursuivre son enquête sur la plainte en anti-dumping déposée en juillet par Cray, à la suite de la décision du Centre national américain de recherche atmosphérique d'acheter quatre super-ordinateurs à NEC.

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE de Tokyo** a terminé en baisse, jeudi 12 septembre. L'indice Nikkei a perdu 127,11 points, à 20 443,93 points, soit un repli de 0,62 %.

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont fini en nette hausse, mercredi, sur le marché new-yorkais. Le baril de brut a gagné 63 cents, à 24,75 dollars. La veille, il avait gagné 39 cents.

■ **LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF** a terminé en hausse mercredi. L'échéance « septembre » a progressé de 32 centièmes, à 124,22, soit son plus haut niveau de l'année.

■ **LE COURS DE L'ALUMINIUM** : sur le LME, l'aluminium à trois mois a reculé de 25 dollars, à 1 443 dollars la tonne, son niveau le plus bas depuis le 15 juin 1994.

■ **L'ACTIVITÉ SUR LES TITRES d'Etat** s'est établie à 7 187 milliards de francs en août, dont 3 615 milliards de francs sur OAT et 3 572 milliards de francs sur les bons du Trésor.

LES PLACES BOURSIÈRES

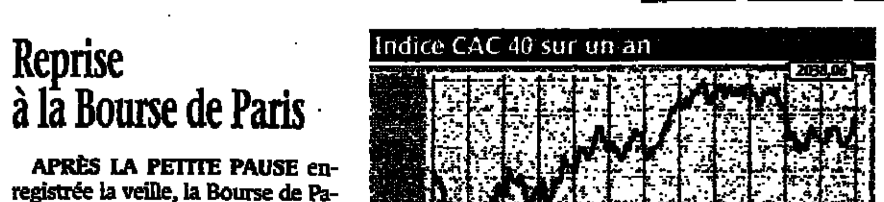
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

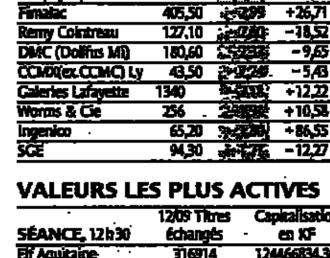
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise à la Bourse de Paris

APRÈS LA PETITE PAUSE enregistrée la veille, la Bourse de Paris reprenait sa marche en avant, jeudi 12 septembre, encouragée par la détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis. En hausse de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard un gain de 0,77 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises progressaient en moyenne de 0,82 %, à 2 054,78 points. Le montant des échanges sur le compartiment à règlement mensuel s'élevait à 1,9 milliard de francs.

Aux Etats-Unis, Wall Street a encore progressé mercredi, de 0,48 %, à la suite d'une détente des taux à long terme. Cette amélioration est intervenue après la publication du livre beige de la FED. Pour la Reserve fédérale, l'économie américaine a montré des signes d'inflation *« variés et généralement non concluants »* alors que l'activité est globalement *« bonne et en croissance modérée »*.

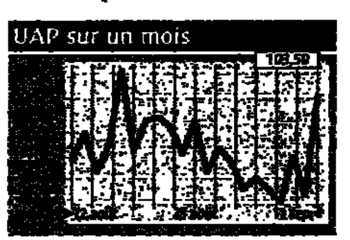




Le marché réagit également aux résultats semestriels que publient actuellement les sociétés. Certains réservent de réelles bonnes surprises, notent les gestionnaires. Gaumont, par exemple, montait de 5,6 % après l'annonce d'une progression de 11 % de son résultat semestriel. Esso, qui renoue avec les bénéfices, progressait de 3 %.

UAP, valeur du jour

LE TITRE de l'assureur privatisé au mois de mai 1994 a vivement progressé mercredi 11 septembre à la Bourse de Paris. L'action a terminé sur un gain de 3,29 %, à 103,50 francs, après avoir touché un plus haut en cours de séance de 106,70 francs. L'UAP a été l'objet d'une nouvelle rumeur – démentie par la suite – selon laquelle AXA projetait de lancer une offre publique d'achat ou d'échange sur le groupe d'assurances. Un opérateur relevait que ce type de rumeur était fréquent compte tenu de la faiblesse du cours de l'action depuis sa privatisation. L'UAP avait été proposée aux actionnaires au prix de 152 francs par titre.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/09	Var. % 11/09	Var. % 31/12
Gaumont #	385	[illegible]	+22,22
Ciments Fr.Priv.B	186	[illegible]	−4,61
Eiffage	392	[illegible]	−40,92
Legris indust.	223	[illegible]	+39,89
Legrand	850	[illegible]	+12,43
Metrologie Inter.	13,70	[illegible]	+2,23
Carbone Lorraine	725	[illegible]	+72,61
Europe 1	1143	[illegible]	+15,45
Bertrand Faure	180,40	[illegible]	+44,32
Castorama Dt (Li)	969	[illegible]	+20,82
BAISSES, 12 h 30			
OLIPAR	70	[illegible]	−78,26
Geophysique	339,50	[illegible]	+116,50
Fimalac	405,50	[illegible]	+26,71
Remy Cointreau	127,10	[illegible]	−18,52
DMC (Dollfus Mi)	180,60	[illegible]	−9,65
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,50	[illegible]	−5,43
Galeries Lafayette	1340	[illegible]	+12,22
Worms & Cie	256	[illegible]	+10,58
Ingenico	65,20	[illegible]	+86,55
SGE	94,30	[illegible]	−12,27

VALEURS LES PLUS ACTIVES

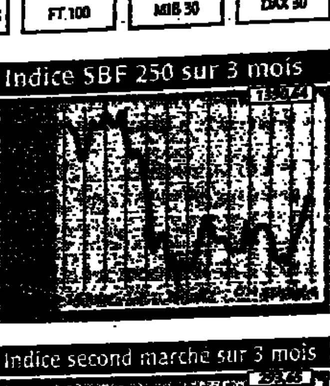
SÉANCE, 12 h 30	12/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	316914	124466834,30
B.N.P.	593877	116053666,40
Total	227579	89588160,50
Societe Generale	127969	74820736
Legrand	79520	67003260
UAP	632543	66872152,10
Canal +	59917	65889418
L'Oreal	34889	58365167
Carrefour	19528	54654691
Eaux (Cie des)	99944	51967663

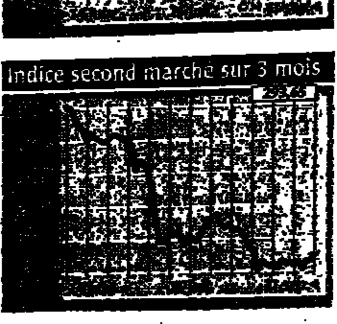
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

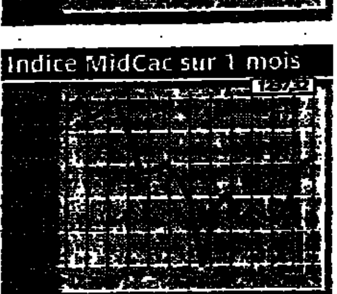
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/09	Var. % 11/09	Var. % 31/12
Assystem #	500	[illegible]	+40,40
Altran Techno. #	1550	[illegible]	+117,39
Monneret Jouet Ly#	76,65	[illegible]	+17,92
Moneyline #	235	[illegible]	—
GEA #	213,90	[illegible]	+53,88
BAISSES, 12 h 30			
Chausseria (Ly)	8,80	[illegible]	−41,33
Nissan France SA	170	[illegible]	−46,87
Gerard Pasquier #	28,50	[illegible]	−48,13
Precia (Ly)	150,10	[illegible]	−23,02
Sofco (Ly)	66,45	[illegible]	−39,08

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/09	10/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1437,66	[illegible]	−0,12
Ind. gén. SBF 250	1390,64	[illegible]	−0,12
Ind. Second Marché	293,65	[illegible]	+0,24
Indice MidCac	1237,32	[illegible]	+0,16
Valeurs Indus.	1577,73	[illegible]	−0,05
1 - Energie	1589,11	[illegible]	−0,20
2 - Produits de base	1534,09	[illegible]	−0,45
3 - Construction	1446,99	[illegible]	−0,16
4 - Biens d'équip.	1055,49	[illegible]	+0,37
5 - Automobile	1666,72	[illegible]	−1,22
6 - Biens consom.	2687,91	[illegible]	+0,50
7 - Indus. agro-alim.	1412,56	[illegible]	−0,03
Services	1581,31	[illegible]	−0,34
8 - Distribution	2965,86	[illegible]	−1,10
9 - Autres services	1042,60	[illegible]	+0,35
Sociétés financières	1012,26	[illegible]	−0,07
10 - Immobilier	676,70	[illegible]	−0,25
11 - Services financ.	993,62	[illegible]	+0,10
12 - Sociétés Invest.	1317,62	[illegible]	−0,48







Repli à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, jeudi 12 septembre, après trois séances gagnantes consécutives. L'indice Nikkei a perdu 127,11 points, à 20 443,93 points, soit un repli de 0,62 %.

La veille, profitant d'une détente du marché obligataire après la publication du livre beige de la Réserve fédérale, Wall Street est repartie à la hausse. Le livre beige, qui couvre une période de six semaines jusqu'au 4 septembre, estime que l'économie américaine a montré des signes d'inflation *« variés et généralement non concluants »*, alors que l'activité est globalement *« bonne et en croissance modérée »*. L'indice Dow Jones a gagné 27,74 points, soit 0,48 %, à 5 754,92 points. La Bourse new-yorkaise a également profité d'un bond des valeurs pétrolières, dans le sillage du cours du brut.

Le recul initial des valeurs américaines a entraîné la Bourse de Londres à la baisse. L'indice Footsie a terminé en baisse de 10,5 points, soit 0,26 %, à 3 905,6 points. La Bourse de Francfort s'est également repliée légèrement, l'indice DAX cédant 0,16 %, à 2 566,80 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/09	Cours au 10/09	Var. en %
Paris CAC 40	2038,06	2042,13	−0,20
New-York/DJ indus.	5737,54	5722,18	+0,18
Tokyo/Nikkei	22348	20659,68	+8
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2566,80	[illegible]	−0,16
Frankfort/Commer.	900,47	900,38	+0,01
Bruxelles/Bel 20	2088,95	[illegible]	−0,13
Bruxelles/Général	1753,31	1755,62	−0,13
Milan/MIB 30	972	963	+0,93
Amsterdam/Gé. Cbs	381,70	381,30	+0,10
Madrid/Ibex 35	351,95	352,14	−0,05
Stockholm/Affarsal	1578,97	[illegible]	—
Londres FT30	2840	2854,80	−0,52
Hong Kong/Hang S.	11236,40	11223,68	+0,11
Singapour/Strait t	2102,96	2111,68	−0,41

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

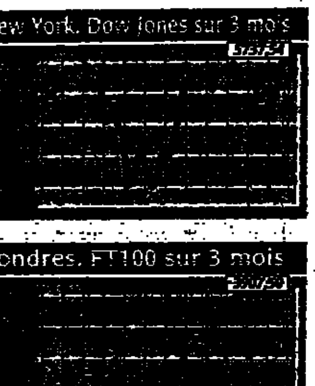
	11/09	10/09
Alcoa	61,62	61,87
American Express	43	43,12
Allied Signal	63,75	63,75
AT & T	54,50	53,62
Bethlehem	10,87	10,87
Boeing Co	90	89,87
Caterpillar Inc.	72,62	72,50
Chevron Corp.	61	60,37
Coca-Cola Co	51,87	52,37
Disney Corp.	58,12	57,87
Du Pont Nemours&Co	85,12	84,25
Eastman Kodak Co	73,12	72,50
Exxon Corp.	84,62	83,37
Gén. Motors Corp.H	47,50	47,87
Gén. Electric Co	85,62	86
Goodyear T & Rubbe	46	46,25
IBM	117,87	118,12
Intl Paper	41,12	41,50
J.P. Morgan Co	89,62	89,25
Mc Don Dougl	51,75	50,37
Merck & Co.Inc.	66,87	67
Minnesota Mng.&Mfg	68	68
Philip Moris	91,25	91,25
Procter & Gamble C	90,37	90,75
Sears Roebuck & Co	44,12	44,25
Texaco	94	92,75
Union Carb.	45,12	45,25
Utd Technol	115,50	115,50
Westingh. Electric	16,87	16,87
Woolworth	21,37	21,25

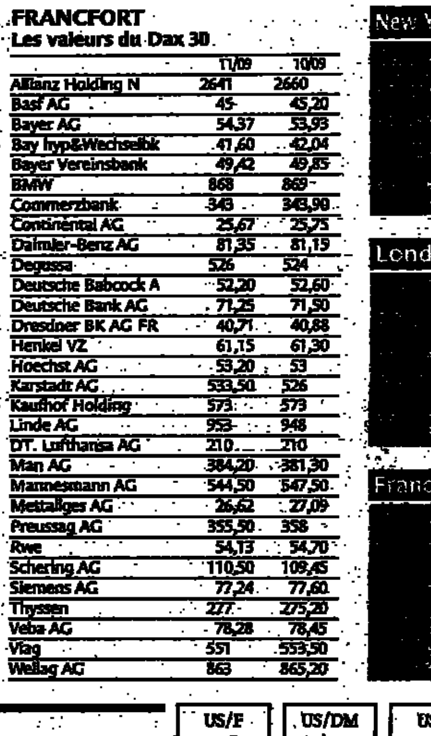
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	11/09	10/09
Allied Lyons	4,60	4,63
Barclays Bank	9,49	9,31
B.A.T. industries	4,33	4,41
British Aerospace	10,12	10,20
British Airways	5,14	5,19
British Gas	1,99	2,01
British Petroleum	6,46	6,37
British Telecom	3,70	3,72
B.T.R.	2,65	2,66
Cadbury Schweppes	5,07	5,15
Eurotunnel	1,02	1,04
Glaxo	9,40	9,47
Grand Metropolitan	4,78	4,91
Guinness	4,64	4,72
Hanson Plc	1,59	1,58
Great Ic	6,45	6,44
H.S.B.C.	11,26	11,24
Impérial Chemical	8,45	8,56
Legal	7,27	7,33
Marks and Spencer	5,01	5,10
National Westminst	6,60	6,62
Peninsular Orienta	5,80	5,84
Reuters	7,64	7,55
Saatchi and Saatch	1,07	1,07
Shell Transport	9,66	9,60
Tate and Lyle	4,74	4,77
Univeler Ltd	13,42	13,51
Zeneca	15,25	15,40

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	11/09	10/09
Allianz Holding N	2641	2660
Basf AG	45	45,20
Bayer AG	54,37	53,93
Bay hyp&Wechselbk	41,60	42,04
Bayer Vereinsbank	49,42	49,85
BMW	868	869
Commerzbank	343	343,90
Continental AG	25,67	25,75
Daimler-Benz AG	81,35	81,15
Degussa	526	524
Deutsche Babcock A	52,20	52,60
Deutsche Bank AG	71,25	71,50
Dresdner BK AG FR	40,71	40,88
Henkel VZ	61,15	61,30
Hoechst AG	53,20	53
Karstadt AG	533,50	526
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	953	948
DT. Lufthansa AG	210	210
Man AG	384,20	381,30
Mannesmann AG	544,50	547,50
Mettallges AG	26,62	27,09
Preussag AG	355,50	358
Rwe	54,13	54,70
Schering AG	110,50	109,45
Siemens AG	77,24	77,60
Thyssen	277	275,20
Veba AG	78,28	78,45
Viag	551	553,50
Wellag AG	863	865,20



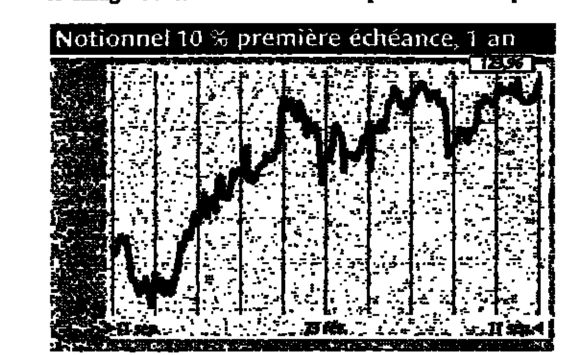


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Bonne orientation du Matif

LE MATIF, était toujours bien orienté jeudi 12 septembre. Dès les premiers échanges, l'échéance septembre du contrat gagnait 6 centièmes, à 124,28, meilleure performance annuelle. La veille, le contrat notionnel du Matif avait terminé à son plus haut niveau de l'année, profitant d'une bonne configuration technique, alors que le court terme se stabilisait dans le sillage du franc. L'échéance septembre avait progressé de 32 centièmes, à 124,22. Le marché français a profité d'une bonne configuration technique et a poursuivi son ascension malgré la tension du marché américain, où le rendement des emprunts d'Etat à trente ans a progressé à 7,14 %, contre 7,12 % la veille, selon des opérateurs. Le court terme est resté stable, dans le sillage du franc. Le contrat Pibor échéance décembre a gagné un centième, à 96.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/09	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	6,48	7,28	[illegible]
Allemagne	3	6,38	7,15	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	7,86	8,20	[illegible]
Italie	8,59	9,57	9,86	[illegible]
Japon	0,50	2,99	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	6,86	7,05	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/09	Taux au 10/09	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	5,32	NC
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	5,94	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 20 à 30 ans	NC	[illegible]	NC
Obligations françaises	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État à TME	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 11/09	Vente 11/09	Achat 10/09	Vente 10/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,87	[illegible]	3,87
3 mois	[illegible]	4,12	[illegible]	4,12
6 mois	[illegible]	4,25	[illegible]	4,25
1 an	[illegible]	4,31	[illegible]	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,8125	—
Pibor Francs 6 mois	3,9375	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3125	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 11/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	134343	[illegible]	124,24	[illegible]	124,22
Déc. 96	66009	[illegible]	122,78	[illegible]	122,74
Mars 97	739	[illegible]	122,66	[illegible]	122,64
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	121,90
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	13554	[illegible]	96,16	[illegible]	96,15
Déc. 96	17577	[illegible]	96,03	[illegible]	96
Mars 97	5171	[illegible]	96,02	[illegible]	96
Juin 97	2496	[illegible]	95,90	[illegible]	95,88
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	829	[illegible]	92,66	[illegible]	92,62
Déc. 96	528	[illegible]	90,72	[illegible]	90,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	14602	[illegible]	2047,50	[illegible]	2045
Oct. 96	143	[illegible]	2050,50	[illegible]	2050
Nov. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
Déc. 96	662	[illegible]	2063	[illegible]	2061,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1505 | US/DM ↘ 1,5082 | US/¥ ↗ 110,2000 | DM/F ↗ 3,4155 | £/F ↗ 8,0000

Légère faiblesse du franc

LE FRANC faisait preuve d'un petit accès de faiblesse, jeudi 12 septembre, dès les premières transactions entre banques. Le franc s'échangeait à 3,4166 francs pour un deutschemark. La veille, la devise française était resté stable. Selon les intervenants, le franc n'a pas profité de la récente remontée du dollar, et sa situation semble *« fragile »* à une semaine de la présentation du projet de budget 1997 et avant les grèves prévues à la mi-octobre. *« Les marchés n'osent pas spéculer franchement contre le franc, car, apparemment, les gains en sont limités, mais ils ne sont pas non plus rassurés sur la force de la monnaie française, dans un contexte d'incertitudes budgétaires et sociales. Résultat, le franc fluctue dans un couloir étroit, entre 3,41 francs et 3,4150 francs »*, indiquait mercredi soir une cambiste d'une banque américaine.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/09	% 10/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,5500	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,4585	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1505	[illegible]	4,8300	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5785	[illegible]	16,0300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	304,7100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3860	[illegible]	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5800	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2870	[illegible]	7,8500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,0100	[illegible]	7,5200	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1455	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,9200	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	418,3000	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	79,5900	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,5350	[illegible]	47,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0430	[illegible]	3,7300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3350	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7543	[illegible]	3,4400	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6785	[illegible]	4,4700	[illegible]
Finlande (mark)	112,7500	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

	12/09	11/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5082	[illegible]	−0,17
TOKYO : USD/Yens	110,2000	[illegible]	+0,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0602	[illegible]	5,0670	[illegible]
Yen (100)	4,6750	[illegible]	4,6774	[illegible]
Deutschemark	3,4292	[illegible]	3,4244	[illegible]
Franc Suisse	4,2423	[illegible]	4,2391	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3439	[illegible]	3,3474	[illegible]
Livre sterling	7,8919	[illegible]	7,8792	[illegible]
Peseta (100)	4,0504	[illegible]	4,0530	[illegible]
Franc Belge	16,648	[illegible]	16,630	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,31	[illegible]	5,62
Eurolivre	5,62	[illegible]	5,75
Eurodeutschemark	3,09	[illegible]	3,16

L'OR

	cours 11/09	cours 10/09
Or fin (k. barre)	63100	63500
Or fin (en lingot)	63450	63750
Once d'Or Londres	383,10	383,50
Pièce française(20f)	363	365
Pièce suisse (20f)	363	365
Pièce Union lat(20f)	363	367
Pièce 20 dollars us	2405	2385
Pièce 10 dollars us	1312,50	1312,50
Pièce 50 pesos mex.	2365	2380

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/09	cours 10/09
Brent (Londres)	23,63	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/09	10/09
Dow-Jones comptant	214,71	[illegible]
Dow-Jones à terme	356,77	[illegible]
CRB	248,27	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1929	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1915	[illegible]
Aluminium comptant	1409,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1445	[illegible]
Plomb comptant	815	[illegible]
Plomb à 3 mois	818,50	[illegible]
Etain comptant	6145	[illegible]
Etain à 3 mois	6205	[illegible]
Zinc comptant	990	[illegible]
Zinc à 3 mois	1016	[illegible]
Nickel comptant	7542	[illegible]
Nickel à 3 mois	7635	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,15	[illegible]
Platine à terme	395,60	[illegible]
Palladium	124,20	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,40	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,27	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	258,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	60	[illegible]
Orge (Londres)	98,65	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1349	[illegible]
Café (Londres)	1595	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,74	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,07	[illegible]

هكذا من الإهمال

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS +0,81 %
CAC 40 : 2054,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	885	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	814	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1618	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1960	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1189	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Accor	682	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	137	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Air Liquide	885	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Alcatel Alsthom	391	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Axa	283,90	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Axime	579	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Bail Investis	765	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	518	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Bazar Hot. Ville	453	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	175	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
BIC	728	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
BIS	535	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	189,50	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
Bollore Techno	531	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Bongrain	2300	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Bouygues	489,80	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Canal +	1095	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Cap Gemini	217,50	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Carbone Lorraine	700	[illegible]	+ 3,57	[illegible]
Carrefour	2781	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Casino Guichard	211,10	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Casino Guich.ADP	138,40	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Castorama Dl (Li)	940	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
C.C.F.	238,10	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,50	[illegible]	- 2,24	[illegible]
Cegid (Ly)	475	[illegible]	- 1,26	[illegible]
CEP Communication	367,40	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Cerus Europ.Reun	127	[illegible]	—	[illegible]
Cetelem	1075	[illegible]	- 0,65	[illegible]
CGIP	1162	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Chargeurs Intl	184,50	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
Christian Dior	655	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	174,70	[illegible]	+ 6,46	[illegible]
Cipe France Ly #	460	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Clarins	714	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Club Mediterranee	377	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Coflexip	211,50	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Colas	775	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,25	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Comptoir Moder.	2220	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
CPR	413	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Cred.Fon.France	69,60	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	441,20	[illegible]	+ 7,81	[illegible]
Credit Lyonnais CI	135	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Credit National	295	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	205	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Damart	3619	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Danone	725	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Dassault-Aviation	880	[illegible]	+ 3,06	[illegible]
Dassault Electro	339,90	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Dassault Systemes	196,50	[illegible]	- 0,40	[illegible]
De Dietrich	186	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Degremont	447,90	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,85	[illegible]	- 1,41	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	185	[illegible]	- 2,37	[illegible]
Docks France	1175	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Dynaction	122,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Eaux (Gle des)	516	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Ecco	1250	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	375	[illegible]	+ 4,53	[illegible]
Elf Aquitaine	390,20	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Eramet	330	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Eridania Beghin	739	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Essilor Intl	1307	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Essilor Intl ADP	970	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Esso	563	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Eurafrance	2050	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Euro Disney	11,85	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1107	[illegible]	+ 3,25	[illegible]
Eurotunnel	8,10	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Filipacchi Medias	939	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Fimalac	418	[illegible]	- 2,99	[illegible]
Finextel	73	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Fives-Lille	461	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Fromageries Bel	4550	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Galeries Lafayette	1370	[illegible]	- 2,18	[illegible]
GAN	112	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Gascogne (B)	436	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Gaumont #	355	[illegible]	+ 8,45	[illegible]
Gaz et Eaux	2164	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Geophysique	353	[illegible]	- 3,82	[illegible]
G.F.C.	401	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Groupe Andre S.A.	383,70	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	86	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
GTM-Entrepose	300	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Guilbert	715	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Guyenne Gascogne	1815	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Havas	327,60	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Havas Advertising	528	[illegible]	—	[illegible]
Imetal	721	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Immeubl.France	325	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Ingenico	66,40	[illegible]	- 1,80	[illegible]
Interbail	197	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Intertechnique 1	603	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Jean Lefebvre	300	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Klepierre	628	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Labinal	712	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Lafarge	292,40	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Lagardere	121	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Lapeyre	273	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Lebon	177,80	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Legrand	819	[illegible]	+ 3,78	[illegible]
Legrand ADP	532	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Legris Indust.	214,50	[illegible]	+ 3,96	[illegible]
Locindus	696	[illegible]	- 1,14	[illegible]
L'Oreal	1661	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1113	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Lyonnaise Eaux	471	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Marine Wendel	447	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Metaleurop	51	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Metrologie Inter.	13,20	[illegible]	+ 3,78	[illegible]
Michelin	249,80	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Moulinex	91,30	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Nord-Est	131	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	345	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
NRJ #	635	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
OLIPAR	76,90	[illegible]	- 8,97	[illegible]
Paribas	322,50	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Pathe	1374	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Pechiney	214	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Pernod-Ricard	291	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Peugeot	559	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1733	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	429	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Poliet	487,10	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Primagaz	565	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	1254	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Publicis	419,90	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Remy Cointreau	130,50	[illegible]	- 2,60	[illegible]
Renault	113	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Rexel	1275	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Rhone Poulenc A	135,20	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Rochette (La)	27,75	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Roussel Uclaf	1239	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4260	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	180	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Sagem SA	2974	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Saint-Gobain	651	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Saint-Louis	1177	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Salomon (Ly)	4450	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Salvepar (Ny)	428	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Sanofi	406,70	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Sat	1580	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Saupiquet (Ns)	775	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Schneider SA	238,90	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
SCOR	205,30	[illegible]	- 0,38	[illegible]
S.E.B.	879	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Sefimeg	360	[illegible]	- 0,97	[illegible]
SEITA	195,10	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Selectibanque	89	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1100	[illegible]	—	[illegible]
SGE	96	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Sidel	326	[illegible]	—	[illegible]
Simco	400	[illegible]	- 0,10	[illegible]
S.I.T.A	1102	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Skis Rossignol	1820	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Sligos	433,50	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Societe Generale	576	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Sodexho	2460	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Sommer-Allibert	140,40	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Sophia	176,50	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Spir Communication	463	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Strafor Facom	389,80	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Suez	188,50	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Synthelabo	443,30	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Technip	459	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Thomson-CSF	148,40	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Total	388,40	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
UAP	103,50	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
UFB Locabail	445	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M)	272	[illegible]	—	[illegible]
UIC	54,50	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
UIF	400	[illegible]	- 0,25	[illegible]
UIS	150	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	523	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	617	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
Usinor Sacilor	80,15	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Valeo	280	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Vallourec	223	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Via Banque	124	[illegible]	- 1,61	[illegible]
Worms & Cie	261	[illegible]	- 1,91	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1276	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Elf Gabon	1096	[illegible]	+ 0,82	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	280	[illegible]	—	[illegible]
Adecco S.A.	1449	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Adidas AG #	444,90	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
American Express	222,50	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Anglo American #	313,90	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Amgold #	447,10	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,75	[illegible]	- 0,67	[illegible]
A.T.T. #	279	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Banco Santander #	260,30	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Barrick Gold #	138	[illegible]	- 0,72	[illegible]
B.A.S.F. #	154,50	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Bayer #	185,30	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Blenheim Group	27,70	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Cordiant PLC	8,45	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Crown Corkord	243,70	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	233,10	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	277	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
De Beers #	157,50	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Deutsche Bank #	242,40	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Dresdner Bank #	138,10	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Driefontein #	63,70	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Du Pont Nemours #	435	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Eastman Kodak #	372,40	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
East Rand #	2,90	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	49	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Electrolux #	294,90	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Ericsson #	121,50	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Exxon Corp. #	431	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Ford Motor #	162,50	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Freegold #	55	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Gencor Limited #	18,90	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
General Elect. #	443,40	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
General Motors #	245,30	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Gle Belgique #	408,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Grd Metropolitan	39	[illegible]	- 2,82	[illegible]
Guinness Plc #	36,70	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Hanson Plc	12,70	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Harmony Gold #	49,55	[illegible]	- 1	[illegible]
Hitachi #	46,20	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Hoechst #	183	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
I.B.M #	608	[illegible]	—	[illegible]
I.C.I #	66,95	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Ito Yokado #	270	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Matsushita #	85	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's #	243,60	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Merck and Co #	345,40	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	58,95	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Mobil Corporat.#	604	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Morgan J.P. #	468,20	[illegible]	- 1,75	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5940	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	71,30	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	208,20	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Norsk Hydro #	236,60	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Petrofina #	1634	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Philip Morris #	469,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Philips N.V #	171,20	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Placer Dome Inc #	121,10	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Procter Gamble #	465,40	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Quilmes	269	[illegible]	+ 2,60	[illegible]
Randfontein #	33,20	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	375,10	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Royal Dutch #	793	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
R T Z #	76,95	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Sega Enterprises	221,50	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	33,30	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	450,50	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
SGS Thomson Micro.	222	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Shell Transport #	77	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Siemens #	264	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Sony Corp. #	323	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Sumitomo Bank #	90,85	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
T.D.K #	312,20	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Telefonica #	93	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Toshiba #	32,85	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	774	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
United Technol. #	591	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Vaal Reefs #	452	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Volkswagen A.G #	1919	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	110,20	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Western Deep #	186	[illegible]	- 1,29	[illegible]
Yamanouchi #	106,30	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Zambia Copper	4,40	[illegible]	- 0,45	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,32	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,14	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	115,81	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,46	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,35	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,05	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,50	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,04	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,20	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	113,41	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,77	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,77	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,62	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,51	[illegible]
Financ.8,6%92-02#	113,50	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,73	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,33	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,78	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,77	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,81	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,74	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,12	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,28	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,14	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,37	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	116,65	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,59	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	933	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		153,90	[illegible]
Bains C.Monaco		485	[illegible]
B.N.P.Intercont.		420,50	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		356	[illegible]
Ceragen Holding		45	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17,40	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		380	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1922	[illegible]
Cpt Lyon Alem		339	[illegible]
Concorde-Ass Risq		830	[illegible]
Darblay	◆	475	[illegible]
Didot Bottin	◆	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3754	[illegible]
Ecia		675	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1200	[illegible]
Fidel		30	[illegible]
Finalens	◆	360	[illegible]
F.I.P.P.	◆	110	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	501	[illegible]
Fonciere Euris		219,90	[illegible]
Foncina #		401,60	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1370	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim		138	[illegible]
Gevelot	◆	935	[illegible]
G.T.I (Transport)	◆	305	[illegible]
Immobail		98,50	[illegible]
Immobanque		559	[illegible]
Lucia		56	[illegible]
Monoprix	◆	161	[illegible]
Metal Deploye	◆	365,10	[illegible]
Mors #		9,50	[illegible]
Navigation (Nle)		69	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	240	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		1340	[illegible]
Parfinance		198,50	[illegible]
Paris Orleans		253,20	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)	◆	888	[illegible]
PSB Industries Ly.		325	[illegible]
Rougier #		378	[illegible]
Saga	◆	90	[illegible]
Salins du Midi		450	[illegible]
Silic		700	[illegible]
S.I.P.H.	◆	219,70	[illegible]
Sofal	◆	65	[illegible]
Sofragi		3899	[illegible]
Soudure Autogene		1140	[illegible]
Sovabail	◆	346,90	[illegible]
Taittinger		1630	[illegible]
Tour Eiffel	◆	270	[illegible]
Vicat		428	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1162	[illegible]
Fiat Ord	16,65	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145,10	[illegible]
Kubota Corp.	25	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42,20	[illegible]
Octonane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	382,50	[illegible]
Rodamco N.V.	143,20	[illegible]
Rolinco	409,30	[illegible]
Solvay SA	2970	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		54,95	[illegible]
AFE #		450	[illegible]
Aigle #		175	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	125	[illegible]
Altran Techno. #		1450	[illegible]
Montaignes P.Gest.		750	[illegible]
Assystem #		465	[illegible]
Bque Picardie (Li)		560	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		225,20	[illegible]
Bque Vernes	◆	330	[illegible]
Beneteau #		555	[illegible]
B I M P	◆	61	[illegible]
Boiron (Ly) #		600	[illegible]
Boisset (Ly)#		259,90	[illegible]
But S.A.		336	[illegible]
Cardif SA		740	[illegible]
C.E.E #		210	[illegible]
CECEP #	◆	236	[illegible]
Cermex # (Ly)		335	[illegible]
CFPI #		206	[illegible]
Change Bourse (M)		254	[illegible]
Christ.Dalloz #		1415	[illegible]
CNIM CA#		162	[illegible]
Codetour		299	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		364	[illegible]
Conflandey S.A.	■	269,20	[illegible]
C.A.Haute Normand.		349	[illegible]
C.A. Paris IDF		790	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		345	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	263,60	[illegible]
Creeks		41	[illegible]
Devanlay		470	[illegible]
Devernois (Ly)		440	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	74	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		267	[illegible]
Europ Propulsion		485	[illegible]
Expand s.a.	◆	275	[illegible]
Factorem		745	[illegible]
Faiveley #		298	[illegible]
Finacor		91	[illegible]
Fininfo		542	[illegible]
Fructivie		615	[illegible]
Gautier France #		271	[illegible]
Gel 2000		75,55	[illegible]
GFI Industries #		589	[illegible]
Girodet (Ly) #		40,05	[illegible]
GLM S.A.		275	[illegible]
Grandoptic.Photo #		618	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		147	[illegible]
Kindy #		149	[illegible]
Guerbet		301	[illegible]
Hermes Internat.1 #		1205	[illegible]
Hurel Dubois	◆	495	[illegible]
ICBT Groupe #		215	[illegible]
I.C.C.		143	[illegible]
Idianova		74,50	[illegible]
Int. Computer #	◆	114,50	[illegible]
IPBM		75	[illegible]
M6-Metropole TV		535	[illegible]
Manitou #		522	[illegible]
Manutan	◆	401,10	[illegible]
Marie Brizard		1010	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		170	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	76	[illegible]
MGI Coutier		257	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		73	[illegible]
Naf-Naf #		51	[illegible]
NSC Schlum. Ny		642	[illegible]
Onet #		878	[illegible]
Paul Predault #		163,90	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		94,50	[illegible]
Pochet	◆	900	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		234,90	[illegible]
Radiall #		490	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		180	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	992	[illegible]
Robertet #		1220	[illegible]
Rouleau-Guichard	◆	360,20	[illegible]
Securidev #		76	[illegible]
Smoby (Ly)#		590	[illegible]
Sofco (Ly)		69,90	[illegible]
Sofibus	◆	357	[illegible]
Sogepag #	◆	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)		675	[illegible]
Sopra		286,90	[illegible]
Steph.Kelian #		60	[illegible]
Sylea		545	[illegible]
Teisseire-France		175	[illegible]
TFI-1		594	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		259	[illegible]
Trouvay Cauvin #		69,85	[illegible]
Unilog		500	[illegible]
Union Fin.France		535	[illegible]
Viel et Cie #		122,20	[illegible]
Vilmorin et Cie #		470,50	[illegible]
Virbac		580	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		130	[illegible]
Coil		240	[illegible]
Electronique D2		448	[illegible]
FDM Pharma n.		209	[illegible]
Genset		270,90	[illegible]
High Co.		215	[illegible]
Infonie		189,50	[illegible]
Joliez-Regol		98	[illegible]
Mille Amis		104,90	[illegible]
Picogiga		145	[illegible]
Proxidis		55,20	[illegible]
Stelax	◆	4,40	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	691	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1449	[illegible]
Nobel	◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	161,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		119,54	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2437,79	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9520,45	[illegible]
Arbitr. Première		9194,08	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17458,55	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		862663	[illegible]
Natio Court Terme		13858	[illegible]
Natio Court Terme2		376378	[illegible]
Natio Epargne		2196,39	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15848,84	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2328,41	[illegible]
Natio Ep. Obligations		216,92	[illegible]
Natio Epargne Retraite		135,20	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10740,45	[illegible]
Natio Epargne Valeur		552,20	[illegible]
Natio France Index		1103,54	[illegible]
Natio Immobilier		1189,91	[illegible]
Natio Inter		1861,11	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5376,65	[illegible]
Natio Opportunités		155,42	[illegible]
Natio Patrimoine		1502,10	[illegible]
Natio Perspectives		1232,85	[illegible]
Natio Placements C/D		77061,91	[illegible]
Natio Revenus		1085,28	[illegible]
Natio Sécurité		11677,20	[illegible]
Natio Valeurs		1039,79	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90118,22	[illegible]
Oblig. tres caté.		239,35	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		641,39	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		862,37	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D		2203,69	[illegible]
Patrimoine Retraite C		301,02	[illegible]
Sicav Associations C		2378,63	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19166,72	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18526,86	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		210,02	[illegible]
Ecur. Capicourt C		223,17	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		228,74	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D		10359,41	[illegible]
Ecur. Expansion C		80799,84	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2880,28	[illegible]
Ecur. Investis. D		171,93	[illegible]
Ecur. Monépremière		11054,21	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12779,51	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		314,34	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1962,29	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		193,27	[illegible]
Géoptim C		11837,70	[illegible]
Géoptim D		11520,40	[illegible]
Horizon C		1705,54	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		99,12	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11442,67	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11629,66	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12151,04	[illegible]
CNCA (Crédit Agricole)			
Amplia	◇	116890,17	[illegible]
Atout Amérique		138,13	[illegible]
Atout Asie		97,95	[illegible]
Atout Futur C		593,16	[illegible]
Atout Futur D		565,82	[illegible]
Coexis		1846,12	[illegible]
Dieze		1878,51	[illegible]
Elicash	◇	927100,68	[illegible]
Epargne-Unie		167,04	[illegible]
Eurodyn		1847,44	[illegible]
Indicia	◆	1238,89	[illegible]
Moné.JC	◇	11690,43	[illegible]
Moné.JD	◇	11690,43	[illegible]
Oblifutur		503,23	[illegible]
Oraction		1735,85	[illegible]
Proficius		985,51	[illegible]
Revenu-Vert		1200,52	[illegible]
Sévéa	◆	106,03	[illegible]
Synthésis		16327,92	[illegible]
Uni Foncier		1214,06	[illegible]
Uni France		657,99	[illegible]
Uni Garantie C		1741,34	[illegible]
Uni Garantie D		1415,83	[illegible]
Uni-Régions		1574,30	[illegible]
Univar C	◇	302,99	[illegible]
Univar D	◇	297,24	[illegible]
Univers Actions		186,92	[illegible]
Univers-Obligations		219,96	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		534,73	[illegible]
Francic Pierre		115,63	[illegible]
Francic Régions		1620,67	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1283,61	[illegible]
Converticic		351,09	[illegible]
Ecocic		1432,75	[illegible]
Oblicic Mondial		3374,02	[illegible]
Oblicic Régions		1141,69	[illegible]
Rentacic		165,08	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1329,51	[illegible]
Lion 20000		16833,48	[illegible]
Lion Association		11322,55	[illegible]
Lion Plus		1434,53	[illegible]
Lion Trésor		2367,57	[illegible]
Oblifion		1848,73	[illegible]
Sicav 5000		570,53	[illegible]
Slivafrance		957,05	[illegible]
Slivam		477,22	[illegible]
Slivarente		228,13	[illegible]
Slivinter		589,91	[illegible]
Trilion		5283,17	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2077,01	[illegible]
Créd.Mut.Act.France		124,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		874,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		103,23	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22500,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		234,12	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1216,69	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1742,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1107,33	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		691,03	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18254,05	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		625,76	[illegible]
St-Honoré Pacifique		749,23	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1800,14	[illegible]
Stratégie Actions		944,38	[illegible]
Stratégie Rendement		1801,48	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		790,74	[illegible]
Amplitude Monde D		770,31	[illegible]
Amplitude Europe C/D		113,21	[illegible]
Elanciel D		129,63	[illegible]
Emergence Poste D		110,70	[illegible]
Géobilys C		620,14	[illegible]
Géobilys D		591,89	[illegible]
Intensys C		114,82	[illegible]
Intensys D		109,94	[illegible]
Latitude C		145,50	[illegible]
Latitude D		136,88	[illegible]
Oblitys D		589,07	[illegible]
Plénitude D		156,19	[illegible]
Poste Gestion C		49533,10	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5255,45	[illegible]
Solstice D		2361,37	[illegible]
Thésora C		927,59	[illegible]
Thésora D		844,32	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37210,35	[illegible]
Actimonétaire D		31670,44	[illegible]
Cadence 1 D		1068,71	[illegible]
Cadence 2 D		1056,17	[illegible]
Cadence 3 D		1044,08	[illegible]
Capimonétaire C		2014,29	[illegible]
Capimonétaire D		1871,55	[illegible]
Capioblig C		8575,56	[illegible]
Interoblig C		6553,90	[illegible]
Intersélection France D		574,92	[illegible]
S.G. France opport. C		1653,11	[illegible]
S.G. France opport. D		1594,16	[illegible]
Sogenfrance C		1476,33	[illegible]
Sogenfrance D		1362,48	[illegible]
Sogépargne D		315,85	[illegible]
Soginter C		1775,22	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1152,86	[illegible]
Sogelance D		1626,51	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		143,02	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

■ **YVES RÉGIS**, ancien président de la Confédération générale des sociétés coopératives de production, est décédé lundi 9 septembre à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Né le 7 octobre 1920 à Montpellier, docteur en droit, diplômé de l'Ecole des sciences politiques de Paris, Yves Régis crée, au lendemain de la seconde guerre mondiale, une entreprise de menuiserie, Rochebrune, avec l'idée de *« travailler autrement »* et de favoriser l'insertion sociale. Président de la confédération des SCOP de 1974 à 1987, Yves Régis a mis son dévouement au service de la cause coopérative. Président, de 1986 à 1988, du Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA), il a favorisé le rayonnement international du mouvement coopératif en participant à la création du Comité international des coopératives de production et artisanales dont il était, depuis 1986, le président en exercice. La Confédération des SCOP a salué la *« foi en l'homme »* d'Yves Régis, qui, souligne-t-elle, *« l'a mené sur les authentiques chemins de la liberté »*.

■ **EDGARD PILLET**, peintre et sculpteur abstrait qui a compté dans le Paris des années 50, est mort le 9 septembre, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Né à Saint-Christoly-de-Médoc (Gironde) le 29 juillet 1912, il avait fait les beaux-arts à Bordeaux puis à Paris, où il devait obtenir plusieurs prix, dont celui de la Jeune peinture en 1948. C'est autour de cette date que, se référant à Kandinsky, Mondrian ou Delaunay, le peintre élevé dans l'optique cubiste allait évoluer vers une forme d'abstraction construite. Intellectuel actif, Pillet s'occupait alors de la revue *Art d'aujourd'hui* (à partir de 1949). Il fut en 1950 le cofondateur, avec Jean Dewasne, de l'Atelier d'art abstrait de l'académie de La Grande Chaumière, qui eut beaucoup d'influence sur la jeunesse de l'époque. Après un séjour de deux années aux Etats-Unis pour y enseigner, notamment à l'Art Institute de Chicago, Pillet devait quelque peu réorienter son abstraction vers un paysagisme symbolique mêlant signes plastiques et effets de matières. Ainsi de sa série de *Creusets*, des reliefs moulés réalisés dans les années 60, avec figures astrales et configurations géométriques, chargées d'écritures inventées, réminiscences de civilisations anciennes ou de cultures extra-européennes. Pillet, quelque peu oublié, devait continuer à proposer ce syncrétisme jusque dans ses tableaux du début des années 90, qu'il nommait *Ninive, Mikado* ou *Big Bang*.

■ **BILL MONROE**, joueur de mandoline et chanteur américain, est mort, lundi 9 septembre, dans un centre hospitalier de Springfield (Tennessee). Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Personnalité fameuse de la musique populaire américaine, Bill Monroe avait été l'« inventeur » du style blue grass, un des courants de la musique country. Mélange de mandoline, de guitare acoustique, de violon, de banjo et de yodler, inspiré du chant tyrolien, le blue grass, né dans les années 30, est l'une des expressions les plus spécifiques de la culture américaine blanche, dans laquelle une grande partie de la population se retrouve. Bill Monroe avait participé à de nombreux festivals et était l'une des vedettes régulières du Grand Ole Opry, le rendez-vous annuel de la country music à Nashville. En près de soixante ans de carrière, ses enregistrements se sont vendus à cinquante millions d'exemplaires.

■ **LARBI MOHAMMEDI**, champion de France des poids welters, s'est tué dans un accident de moto, dimanche 8 septembre près d'Aix-en-Provence. Le boxeur, âgé de vingt-quatre ans, père d'un garçon de deux ans, était devenu champion de France en dominant Philippe Bafouna en mai 1995. Formé à Aix, il avait été champion de France scolaire et junior chez les amateurs.

NOMINATIONS

VILLE DE PARIS

Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, qui vient d'être nommé préfet hors cadre, prendra prochainement les fonctions de secrétaire général de la Ville de Paris, où il remplacera Jean-Michel Hubert (*Le Monde* du 10 septembre).

[Né le 7 juin 1936 à Virsac (Gironde), diplômé de droit public et de sciences politiques, Jean-Claude Le Taillandier de Gabory est chef de cabinet du préfet de la Vendée en 1962, puis du préfet du Haut-Rhin en 1966. Adjoint au directeur central des renseignements généraux en 1970, chef de cabinet du préfet de police en 1971, directeur du cabinet du directeur général de la police nationale en 1973, il est nommé, en 1974, directeur de cabinet du préfet de la région Alsace. Chargé de la mission régionale Haute-Normandie en 1975, secrétaire général du Calvados en 1979, directeur général des services départementaux de la Seine-Maritime en 1982, directeur du cabinet des préfets de police de Paris Jean Paolini puis Pierre Verbrugghe en 1987, il a été préfet du Val-de-Marne entre 1991 et 1993, avant d'être nommé préfet de la région Bretagne et de l'Ille-et-Vilaine.]

DIPLOMATIE

Gaston Le Paudert a été nommé ambassadeur aux Comores, en remplacement de Didier Ferrand, par décret paru au *Journal officiel* du 10 septembre.

[Né le 15 juin 1934 à Gausson (Côtes-d'Armor), Gaston Le Paudert est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Djakarta (1964-1967), Abidjan (1967-1969), Sao Paulo (1969-1972), Helsinki (1972-1974), Recife (1974-1979), Lagos (1979-1981), Paramaribo (1986-1991). Depuis janvier 1991, Gaston Le Paudert était ambassadeur au Salvador et, depuis mai 1991, au Belize.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 11 septembre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-Claude Le Taillandier de Gabory**, préfet de la région Bretagne, est placé hors cadre. Il doit prendre les fonctions de secrétaire général de la Ville de Paris. **Jean-Pierre Delpont**, préfet de la région Alsace, est nommé préfet hors cadre. **Patrice Magnier**, préfet de la région Auvergne, est nommé préfet de l'Alsace, en remplacement de Patrice Delpont. **Bernard Courtois**, préfet du Pas-de-Calais, est admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial. **Christian Frémont**, préfet du Finistère, est nommé préfet du Pas-de-Calais. **Michel Morin**, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet du Finistère. **Bernard Coquet**, préfet de la Drôme, est nommé préfet de la Haute-Savoie. **Gérard Lambotte**, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, est nommé préfet du Tarn-et-Garonne. **Jean-Claude Fabry**, secrétaire général de la préfecture de Seine-Saint-Denis, est nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence. **Annie Lhéritier**, chef du cabinet du président de la République, actuellement sous-préfet, est nommée préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Né le 18 juillet 1938 à Paris, ancien élève de l'ENA, Patrice Magnier a été directeur du cabinet du préfet de la Corse (1966), puis directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle (1969), sous-préfet de Provins (1974) et secrétaire général de la préfecture de la Réunion (1976), avant d'être nommé, en 1980, sous-directeur des affaires politiques au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM, puis, en juin 1982, sous-directeur des personnels et de la formation à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur. Il a été préfet des Alpes-de-Haute-Provence (1985), de la Dordogne (1987), de l'Aisne (1990), et de la Loire (1992). Depuis mai 1993, il était préfet de la région Auvergne.]

[Né le 23 avril 1942, à Champagnac-de-Belair (Dordogne), Christian Frémont est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, licencié ès lettres. Après avoir été professeur de lettres et inspecteur des PTT, il a fait l'ENA. De 1972 à 1977, il a occupé divers postes au ministère de l'économie et des finances, avant d'être directeur général adjoint puis directeur des stages à l'Ecole nationale d'administration. Le 7 mars 1990, il est nommé préfet de l'Ariège avant d'être placé hors cadre pour devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, d'abord Philippe Marchand, puis Paul Quilès. Depuis novembre 1992, il était préfet du Finistère.]

[Né le 25 juillet 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, Michel Morin est nommé secrétaire général de l'Aude en 1978. Chargé de mission à la Datar en 1979, puis conseiller technique auprès du directeur de celle-ci en 1981, il est nommé sous-préfet de Dunkerque en 1984, préfet du Cantal en 1987, et préfet de l'Aube en 1990. Il devient préfet de la région et du département de Martinique en 1991. Il était préfet de la Haute-Savoie depuis le 23 novembre 1994.]

[Né le 1er mai 1939 à Paris, Bernard Coquet, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière préfectorale en qualité de directeur du cabinet du préfet du Var (1972), avant de devenir chargé de mission auprès du préfet du Val-d'Oise (1976) et d'être nommé chargé de mission au cabinet du ministre des universités, Alice Saunier-Seïté (1978). Il devient sous-préfet de Cholet (1980), secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne en 1982, secrétaire général de la préfecture du Rhône en 1986, puis préfet des Deux-Sèvres, en 1989. Il était préfet de la Drôme depuis le 5 mai 1993.]

[Né le 11 octobre 1936 à Reims, licencié en droit et docteur ès sciences économiques, Gérard Lambotte commence sa carrière comme professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Reims (1963), avant de devenir commissaire de police (1965). Attaché au cabinet de Christian Fouchet, ministre de l'intérieur (1967), il occupe les mêmes fonctions auprès de Raymond Marcellin (1968). Chef du cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture, Bernard Pons (1969), il devient ensuite directeur du cabinet du préfet du Lot (1971), sous-préfet de Figeac (1972), de Brignoles (1974) et de Villeneuve-sur-Lot (1977), avant d'être nommé directeur du cabinet du préfet de la région des Pays-de-la-Loire (1984). Nommé sous-préfet de Pointe-à-Pitre (1986), puis préfet-administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna (1987), il est ensuite chargé de mission au ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale (1988), puis chargé de mission auprès du ministre du travail (Jean-Pierre Soisson puis Martine Aubry), et chargé de la mission pour les initiatives en faveur de l'emploi (1989-1992). Il est directeur général des services régionaux de la Guadeloupe (1992). Depuis décembre 1993, il était préfet des Alpes-de-Haute-Provence.]

[Né le 19 avril 1940 à Lézignan-Corbières (Aude), Jean-Claude Fabry est diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse. Il a occupé divers postes de secrétaire d'ambassade avant d'être nommé conseiller au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (1973). Directeur du cabinet du préfet de Saône-et-Loire (1976), il devient sous-préfet de Thiers deux ans plus tard, puis secrétaire général de la préfecture du Cher (1981). Après un séjour à l'étranger, il retrouve un poste de secrétaire général à la préfecture de l'Ain en 1986, avant de devenir secrétaire général pour les affaires régionales d'Aquitaine (1989). Depuis septembre 1993, il était secrétaire général de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Depuis juin 1995, il était aussi commissaire pour l'emploi de ce département.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 9-mardi 10 septembre est publié :

● **ENA** : un décret portant nomination du directeur des stages de l'Ecole nationale d'administration. Il s'agit de Francis Etienne, administrateur civil.

Au *Journal officiel* du mercredi 11 septembre sont publiés :

● **Outre-mer** : une ordonnance portant statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte.

● **Cuba** : un décret portant publication de l'accord relatif aux transports aériens entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Cuba, signé à La Havane, le 13 octobre 1993.

● **Vote à l'étranger** : un décret portant création de centres de vote à Kampala (Ouganda) et Windhoek (Namibie).

● **Sécurité sociale** : un décret relatif au contrôle médical. Ce texte, qui concerne notamment le contrôle de l'activité des professionnels de santé par les caisses d'assurance-maladie, et prévoit des sanctions à leur encontre, est lié aux trois ordonnances du 24 avril 1996, relatives à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins, à l'hospitalisation publique et privée, et aux mesures relatives à l'organisation de la Sécurité sociale.

● **Saint-Emilion** : un arrêté relatif au règlement concernant le classement des « premiers grands crus classés » et « grands crus classés » de l'appellation d'origine contrôlée « Saint-Emilion grand cru ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Née le 19 août 1996, en Avignon,

Shams

rayonne depuis lors dans ma vie.

Dyala HAMZAH,
22, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Jo FREMONTIER.

Avec tout notre amour.

Camille, Capucine, Clémentine et Patrick.

– Bon anniversaire,

Jacques.

Après ces cinquante ans de vie et ces trente ans de lecture du *Monde*, beaucoup de bonheur t'attend encore.

Catherine, Xavier, Manu, Rémi.

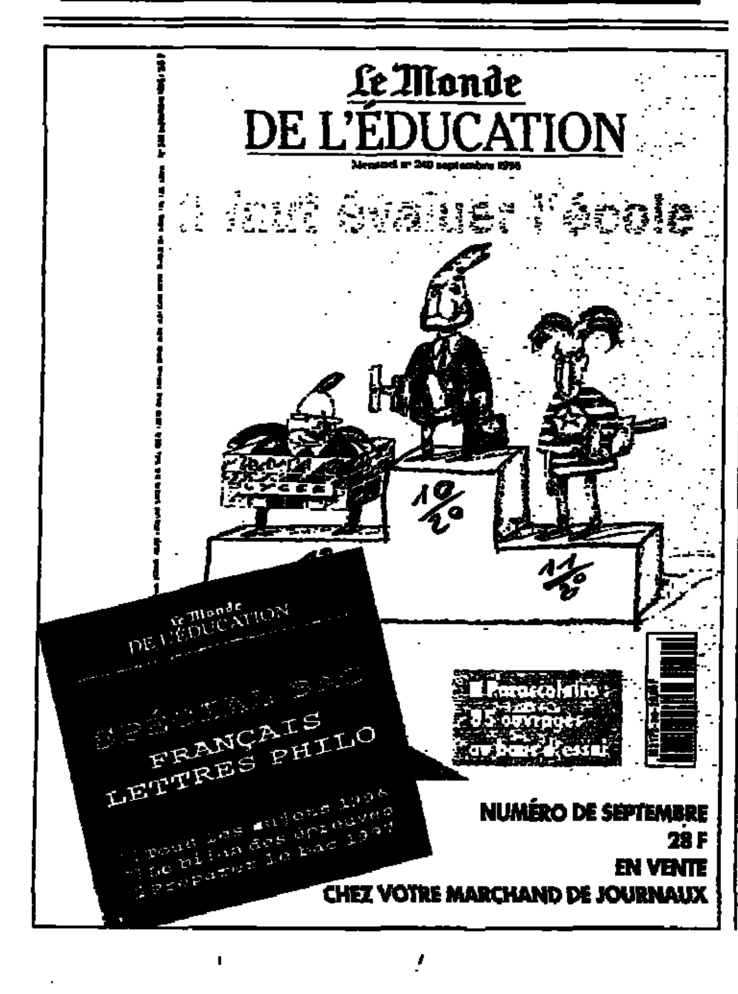
Mariages

M. et Mme Bernard SCEMAMA,
M. et Mme Alexandre ESCAUT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nathalie et Pierre,

qui sera célébré le 14 septembre 1996.

39, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.
11, rue de Silly,
92100 Boulogne.



Décès

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Les enseignants de l'UFR d'études slaves,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de leur éminent collègue,

M. Michel AUBIN,
professeur honoraire de langue et civilisation yougoslaves.

– Paulette Tartour,
sa sœur,
Simone et Claude Quin,
Lucette Valensi et Avram Udovitch,
Monique et Serge Goffard,
ses enfants,
Laurence et Philippe Huet,
Magali, Jérôme et Séverine,
Jeanne, Kurt et Elie Ruderman,
Anne, Pascale, Ilham et Matthieu Goffard,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Sebag et Perichon,
parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très chère

Mme Mouche CHEMLA,
née Suzette TARTOUR,

survenu le 11 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 septembre, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15-17, allée Tissot,
92240 Malakoff.

– M. Olivier Gérin,
Anne Milon de Peillon,
Melinda Milon de Peillon,
Gabriel et David Gérin,
Maria Rociore,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Juliette Jacqueline GÉRIN-BELTRANDO,
dite COBY,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
expert près la Cour de cassation,
expert près la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

survenu à Marseille, le 10 septembre 1996.

Les obsèques seront célébrées en l'église de la Capelette, 7, boulevard Saint-Jean, Marseille-10e, le vendredi 13 septembre, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie de faire part du décès du

docteur Pierre JOUBERT,
psychiatre à Rodez,

survenu le 26 août 1996.

12000 Rodez-Gages.

– Les familles Migdal, Azen et Schuchman
ont le chagrin de faire part du décès de

Gérard MIGDAL,

cinquante-quatre ans,

inhumé au cimetière de Bagneux, le 29 août 1996.

« Arrivée en face de lui, elle souleva [sa voilette
et ainsi... elle apparut plus belle encore [qu'au temps
où il l'entrevoyait dans les espaces [stellaires.
Le fracas de la mer se calma d'un seul [coup. »
Giuseppe Tomasi Di Lampedusa.

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

Hélène NUSSLI,

Notre chère fille,
Notre chère compagne,
Notre chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente, amie,
enlevée à notre tendre affection, le 7 septembre 1996, à l'âge de quarante-quatre ans.

Le service religieux aura lieu le jeudi 12 septembre, à 14 h 30, au temple protestant de Wasselonne (Bas-Rhin). L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.
La famille remercie, par avance, toutes les personnes qui s'associent à son deuil.

2, rue de la Lampe,
67310 Wasselonne.

4, villa de Grenelle,
75015 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrice PEILLON,

survenu le 17 août 1996, dans sa trente-sixième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Bernard-Guy Peyret,
son épouse,
M. et Mme Jean-Luc Peyret,
M. et Mme François Peyret,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

colonel Bernard-Guy PEYRET,
polytechnicien,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

décédé le 8 septembre 1996, à Saint-Raphaël, dans sa quatre-vingt-unième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

123, rue d'Antibes,
06400 Cannes.

Edgard PILLET,
peintre,
sculpteur,
dessinateur,
architecte,
écrivain,
secrétaire général de la revue *Art d'aujourd'hui*,
cofondateur de l'Atelier d'art abstrait,

est mort le 9 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'exposition qu'il préparait pour cet automne se déroulera comme il le souhaitait.

Il sera inciné au Père-Lachaise, vendredi 13 septembre, à 12 h 30.

Il ne souhaitait pas de fleurs.

Sylvie Nordmann,
7, rue Ricaut,
75013 Paris.
(Lire ci-dessus.)

Remerciements

– Sheruaya Levy et ses enfants,
très touchés par vos témoignages de sympathie et d'amitié,
remercient de vous être associés à leur peine lors du décès de leur épouse et mère,

Susanne LEVY,
née GERTNER.

Anniversaires de décès

– le 12 septembre 1995,

Mme Pauline CRESTINU

nous a quittés.

Elle est restée présente dans nos mémoires.

Jacques et Dominique Crestinu,
Les enfants, et toute la famille.

Messes anniversaires

– Il y a cinq ans,

Anne-Maylis BROCAS

nous quittait à l'âge de vingt-deux ans.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e, le samedi 14 septembre 1996, à 19 heures.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle et la gardent vivante dans leur mémoire.

Services religieux

Mouvement Juif Libéral de France

Offices de ROSH-HASHANA

dirigés par les rabbins Daniel et Gabriel Farhi

● Vendredi 13 septembre 1996, à 18 heures.
● Samedi 14 septembre 1996, à 10 heures.
● Dimanche 15 septembre 1996, à 10 heures (uniquement à la synagogue)*

auront lieu
à la MUTUALITÉ, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris,
à la SYNAGOGUE, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris.

Réservation au secrétariat : 45-75-38-01.
(*) Office partiellement en anglais par le rabbin Stephen Berkowitz.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : stages individuels du professeur Jacques Benaudis pour une maîtrise express parfaite du langage moderne et biblique : 02-43-45-78, 47-97-38-22.

Soutenances de thèse

– Simone Korff-Sausse soutiendra sa thèse de psychopathologie fondamentale et psychanalyse, intitulée « Figures et devenir de l'étrangeté. Approche psychanalytique du handicap ».
Le mercredi 18 septembre, à 13 heures, salle des thèses de l'université Denis-Diderot-Paris-VII, tour centrale, septième étage, salle 716, 2, place Jussieu, 75005 Paris.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL L'AJ Auxerre a *mal* débuté son parcours en Ligue des champions en s'inclinant sur son terrain (1-0), mercredi 11 septembre, face à l'Ajax d'Amsterdam *pour la première journée du* groupe A. Les Bourguignons se rendront le 25 septembre à Glasgow pour rencontrer les Rangers, qui se sont inclinés (3-0) face au *Grasshopper Zurich.* ● *JUVENTUS*-MANCHESTER UNITED, dans le groupe C, était le match au sommet de la soirée. L'équipe de Didier Deschamps a dominé celle d'Eric *Cantona (1-0). Dans le groupe D, la* surprise a été causée par la défaite à domicile du Milan AC face à Porto. ● L'AS MONACO est le seul club français à avoir gagné en 32e de fi*nale aller de la Coupe de l'UEFA.* Mercredi 11 septembre, les Monégasques se sont imposés en Pologne face à Hutnik Cracovie (1-0) grâce à un but de Victor Ikpeba.

L'AJ Auxerre a subi son bizutage dans la Ligue des champions

Dans le groupe A, le match au sommet entre deux équipes en reconstruction a tourné à l'avantage de l'Ajax d'Amsterdam, dont le style de jeu a paru moins handicapé par les nombreux départs de l'intersaison que celui des Bourguignons

AUXERRE
de notre envoyé spécial

COUPE D'EUROPE

« En Coupe de l'UEFA ou en Coupe des coupes, on nous donnait, au premier tour, un petit club, un Albanais, un Finlandais, pour se faire la main. Là, on s'est retrouvé d'entrée avec le finaliste de l'année passée. Vous parlez d'une mise en condition. » Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre, avait, mercredi 11 septembre, l'humour aussi amer que le verre de bière qu'il lampait. Son équipe venait de s'incliner sur son terrain (0-1) devant l'Ajax d'Amsterdam lors de son premier match dans le groupe A de la Ligue des champions.

Le seul bizut des seize équipes en lice dans la principale compétition européenne a succombé à l'une des plus prestigieuses formations du continent. Le but de Jari Litmanen, à la quatrième minute, d'une opportuniste pichenette en extension, ressemblerait donc à un acte de préséance. La hiérarchie était respectée. Les prévisions du tirage au sort également, qui cantonnaient l'AJ Auxerre, les Glasgow Rangers et le Grasshopper de Zurich à se chamailler pour la seconde place qualificative de la poule, derrière l'intouchable club néerlandais.

Mais la rencontre de mercredi laissera cependant une once de regret. L'affiche arrive avec trois mois d'avance ou trois mois de retard. Ce sont deux équipes en reconstruction qui se sont affrontées sur la pelouse du stade Abbé-Deschamps. Pour l'Ajax d'Amsterdam comme pour l'AJ Auxerre, l'intersaison est le moment le plus pénible de l'année. Les deux formations y sont régulièrement pillées par plus riches qu'elles. Il faut ensuite à Louis Van Gaal et à Guy Roux couler une nouvelle génération dans le moule tactique du club. Cela nécessite quelques répétitions.

L'Ajax d'Amsterdam a perdu cinq joueurs aux beaux jours, achetés au prix fort par des clubs italiens, allemand et espagnol (Nwankwo Kanu, George Finidi, Michael Reiziger, Sonny Silooy, Edgar Davids). Patrick Kluivert blessé, Jari Litmanen, Marc Overmars, Franck et Ronald De Boer sont devenus les derniers dépositaires du jeu. Eux seuls sont déjà aptes à dresser le complexe canevas de passes, alternativement courtes et longues, qui déstabilise l'organisation défensive adverse.

En face, Auxerre a dû laisser émigrer Laurent Blanc et Corentin Martins vers l'eldorado de la *Liga*. L'Algérien Moussa Saïb et l'Australien d'origine croate Nedijeljko Zelic ne sont pas encore parvenus à reprendre toutes leurs attributions.

DÉMONSTRATION TRONQUÉE

L'organisation du jeu s'en ressent. En se séparant de Christophe Cocard, l'équipe s'est également coupé une aile. Les débordements de Bernard Diomède, à gauche, n'ont plus leurs pendants sur le côté opposé.

Les deux formations n'ont donc offert qu'une démonstration tronquée de leur jeu. Les adversaires partageaient de mêmes louables valeurs. Mais leur volonté offensive s'est diluée dans un jeu un peu brouillon. Le sens des grands espaces, le goût de faire explorer à la balle les moindres recoins du terrain a souffert d'approximations. Auxerre a également péché par une absence de pressing en première mi-temps qui laissa l'entière maîtrise du ballon à Amsterdam.

Les deux entraîneurs tentaient de se rassurer après la rencontre en jugeant leurs équipes en progrès. *« Notre jeu n'est pas encore réglé mais on se remplume de match en match »*, estimait ainsi Guy Roux. Mais un club, aussi rodés que soient son système de jeu et son centre de formation, peut-il survivre indéfiniment à l'hémorragie des joueurs ? Louis Van Gaal avait été interrogé, en 1995, après la victoire de son équipe contre le Milan AC en finale de la Ligue des champions, sur la possibilité d'un nouveau long règne de l'Ajax, après celui des années 70. *« Il y a trop d'équipes ambitieuses en Europe pour que cela soit possible »*, avait-il alors répondu. Quelques mois plus tard, l'arrêt Bosman, en libéralisant les transferts, allait hâter l'exil d'une génération talentueuse vers des clubs plus riches et confirmer son intuition.

Guy Roux a également de mauvais pressentiments ces temps-ci. Après l'embellie de la saison passée, les déconvenues des clubs français lors de ce premier tour européen l'inclinent au pessimisme. *« Si notre football ne trouve pas rapidement de l'argent, nous allons devenir les Bulgares de l'Europe de l'Ouest »*, prévient-il. Et de raconter comment il tenta naguère de s'attacher les services de l'ailier Tijani Babangida, celui-là même qui fit souffrir sa défense ce mercredi : *« Que voulez-vous faire, il faut trois francs pour un florin. »*

S'imposer en France est une chose. Dominer l'Europe en est une autre. Quarante-deux matches de Coupe d'Europe, avant cette nouvelle campagne, font toujours d'Auxerre un novice. Une ville de 40 000 habitants pourra-t-elle encore à l'avenir rivaliser avec les riches métropoles lorsque même Amsterdam peine à garder son rang ? *« On ne va pas se coucher,* s'insurge Guy Roux. *Si on ne voulait pas nous voir en Ligue des champions, il ne fallait pas nous laisser gagner le championnat. »*

Le 25 septembre, Auxerre se déplacera en Ecosse pour affronter les Glasgow Rangers. Ce club détient, parmi les seize équipes engagées dans les quatres poules, le record de participation (17) à la Coupe d'Europe des clubs champions, à égalité avec l'Ajax. Ce sera une nouvelle référence. *« Dans cette compétition, une fois de plus, nous sommes les petits,* constate Guy Roux. *Mais on va essayer de grandir. »*

Benoît Hopquin

Monaco se sort du bourbier polonais

L'AS Monaco est le seul club français à n'avoir pas sombré dans les 32es de finale aller de la Coupe de l'UEFA. Le terrain boueux du modeste club polonais d'Hutnik Cracovie aurait pourtant pu se transformer en piège, mercredi 11 septembre, pour les joueurs de Jean Tigana. *Difficile de pratiquer le jeu technique et brillant* qu'affectionnent Enzo Scifo et Sonny Anderson dans de telles conditions, face à des Polonais qui jouent un football direct et physique.

Malgré l'expulsion de Philippe Léonard après une heure de jeu, les Monégasques ont réussi à se sortir d'un bourbier qui menaçait de les étouffer. Le Nigerian Victor Ikpeba, entré en fin de partie, reprenait, à la 86e minute, une frappe d'Enzo Scifo, repoussée par le gardien polonais, et plaçait le ballon dans la lucarne. Grâce à cette victoire (1-0), le club de la principauté est le seul à pouvoir attendre sans trop de crainte le match retour d'une Coupe de l'UEFA meutrière.

La Juventus de Deschamps domine le Manchester de Cantona

CELA S'EST TERMINÉ par une franche poignée de main. Comme dans les bonnes histoires, visibles par tous publics, de 7 à 77 ans. Malgré l'air hautain qui l'habite comme un second visage, Eric Cantona n'a pas hésité. Son bras s'est tendu vers Didier Deschamps. Et le geste voulait dire la paix, la réconciliation.

Non, l'enfant terrible du foot français n'est pas si méchant homme. Oui, le trop sage Didier Deschamps mérite tout de même son respect. Le *capitaine de l'équipe de France est un* peu plus que le *« porteur d'eau »* stigmatisé par l'idole de Manchester dans la *Gazzetta dello Sport* du 10 septembre. Vu de l'Hexagone, c'était toute une affaire. Le match entre les champions d'Europe en titre et les champions d'Angleterre tournait au duel franco-français. Une fois encore, « Canto » s'était lâché, disant de Deschamps : *« Des joueurs comme ça, on en trouve à tous les coins de rue. »*

L'obscur, à force d'activisme, s'est mis en lumière

Après quatre-vingt-dix minutes de jeu, par la grâce d'une poignée de main, l'attaquant de Manchester United a démenti cette rancune incongrue entre deux expatriés. Car il y *avait eu le match, le sommet* annoncé de cette première journée de la Ligue des champions, le choc entre deux ambitions. Et la Juventus, tenante du titre, s'était imposée sur son terrain.

Le « porteur d'eau » turinois en avait remontré au « dieu vivant » mancunien. Le bon garçon avait maté la brute. La morale était sauve. Comme les règles élémentaires du football.

Dans sa diatribe, Eric Cantona avait oublié les chiffres, et leur froideur. La « Juve » de Didier Deschamps est un monstre en exercice du football européen qui collectionne les victoires : dernier vainqueur de la Ligue des champions, redoutable en ces joutes parfois si difficiles à apprivoiser. « United » n'est qu'un lointain souvenir rangé au coin d'un poussiéreux palmarès, un morceau du foot d'antan, victime de l'agression du modernisme. Son dernier succès dans l'épreuve date de 1968.

Sur le terrain du Stade des Alpes, c'est du côté de Deschamps qu'étaient l'assurance et la confiance en soi. Cantonné dans son rôle de travailleur infatigable, le milieu défensif de la Juventus s'est déjà offert deux fois le suprême trophée, avec Marseille en 1993, avec Turin en 1996. Marcello Lippi, l'entraîneur, en fait une pièce essentielle de son dispositif, indispensable au rayonnement de Zinedine Zidane et d'Alen Boksic, metteur en scène et réalisateur du but victorieux de la Juventus.

Eric Cantona, comme son club, ne *comprend pas grand-chose* à l'Europe. Il s'est englué dans un trop long apprentissage. Habitué de la récente Ligue des champions, Manchester United n'est jamais parvenu à pousser son football jusqu'au printemps des quarts de finale. Mercredi soir encore, les Anglais ont trébuché, comme si le simplisme de leur style était voué à s'empêtrer dans la maîtrise tactique des Italiens. Deschamps l'obscur, à force d'activisme, s'est mis en lumière. Cantona, le génie des samedis après-midi du Royaume-Uni, s'est évanoui dans l'anonymat de ballons trop rares. La leçon était soudain rude, comme un cinglant retour à la réalité. Elle valait bien une poignée de main.

Pascal Ceaux

■ **Milan AC a perdu son premier match à domicile en Coupe d'Europe** depuis 1985. Les Italiens ont été battus (3-2), mercredi 11 septembre, par le FC Porto, dans le groupe D de la Ligue des champions. Les Milanais, qui menaient à la mi-temps sur la marque de 1-0, ont craqué défensivement dans le dernier quart d'heure, en encaissant deux buts de Jardel, le remplaçant brésilien du FC Porto. – (*AFP.*)

Pour le Trophée Lancôme, le golf français durcit le parcours

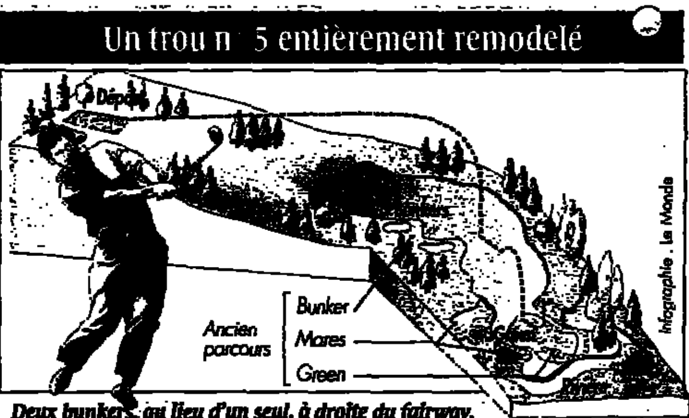
A Saint-Nom-la-Bretèche, on souhaite fidéliser tous les meilleurs joueurs du monde

LA PETITE PHRASE, assassine, colle au Trophée Lancôme comme un parfum bon marché sur une jolie femme. *« C'était une belle garden-party ! »*, a lâché, il y a quatre ans, un Nick Faldo en colère après une partie ratée à Saint-Nom-la-Bretèche.

La remarque du joueur anglais, vainqueur du Masters 1996 sur le parcours illustre d'Augusta, a fait d'autant plus mal qu'elle pouvait taper juste. Presque aussi précisément que la balle du seul « trou en un » réussi depuis la création du Trophée en 1970 : celui réalisé par le Français Emmanuel Dussart en 1986, sur le trois, un par 3. Dans un pays où le golf reste un sport élitiste, le tournoi le plus prestigieux n'arrive pas à se débarrasser de sa réputation mondaine.

Cette année, les organisateurs ont mis tous les moyens en œuvre pour améliorer la valeur sportive de l'épreuve. *« C'est l'unique façon d'atteindre notre objectif, c'est-à-dire de faire reconnaître un jour le Trophée Lancôme comme le deuxième tournoi européen après le mythique British Open »*, affirme Gaëtan Mourgue d'Algue, son fondateur.

Au terme de quatre journées qui *auront mis aux prises d'abord* 123 participants pour deux tours, puis une moitié environ de rescapés à l'issue du *cut* de vendredi, le tournoi devrait s'achever dimanche 15 septembre. Comme l'an dernier, avec le final entre les Ecossais Colin Montgomerie et Sam Torrance, *les spécialistes* souhaitent une empoignade entre quelques-uns des meilleurs joueurs du monde, devant le superbe club-house de Saint-Nom-la-Bretèche, vestige du parc royal de Versailles.



Deux bunkers, au lieu d'un seul, à droite du fairway, obligent les joueurs à donner encore plus d'effet à leur drive de départ. La rivière creusée autour du green rend les approches périlleuses. "Ce par 4 est devenu beaucoup plus difficile. Il faudra jouer très long et être prudent dans l'approche", estime le numéro un français Jean Van de Velde.

Ils aimeraient voir la quatrième et *dernière partie* opposer les héros de l'an dernier à Nick Faldo, au Gallois Ian Woosnam, vainqueur à Saint-Nom en *1987 et 1993*, à l'Espagnol Severiano Ballesteros, quatre fois détenteur du Trophée, et à l'Allemand Bernhard Langer, qui n'a plus gagné le Lancôme depuis dix ans.

L'OBSESSION DES ORGANISATEURS

Une fois de plus, le parcours a été modifié, durci, pour mieux « se défendre » contre les joueurs. Ils vont retrouver un par 70, au tracé allongé de 75 mètres et porté à 6 254 mètres : plusieurs départs ont donc été reculés. De nouveaux bunkers ont été creusés pour que le sable attire les balles lors des drives maladroits. Les greens ont été rendus plus roulants pour laisser filer les approches et les putts approximatifs, alors que l'herbe des roughs est laissée encore plus haute pour mieux cacher les balles égarées. De nombreux arbres ont également été plantés pour rendre plus techniques les trajectoires des swings qui devront les contourner. Le trou numéro 5 a été entièrement remodelé par l'architecte Jean-Manuel Rossi.

« Il faut que le parcours de Saint-Nom soit suffisamment difficile pour intéresser les meilleurs joueurs du monde, explique M. Mourgue d'Algue. *Les 650 000 livres* (environ 5 millions de francs) *de dotation ne nous permettent pas de concurrencer le Volvo Masters ou l'Open Suisse. Tant qu'ils seront mieux dotés, ces tournois compteront plus pour les classements mondiaux et européens, et donc pour la sélection dans la Ryder Cup, la rencontre entre les meilleurs joueurs d'Europe et des Etats-Unis. »*

Jean Van de Velde, le numéro 1 français, ne partage pas ce qu'il appelle *« l'obsession des organisateurs »*. *« Il n'était pas nécessaire d'allonger ainsi de nombreux trous qui nécessitent déjà de très longs drives*, estime-t-il. *Le parcours de Saint-Nom n'a rien à envier en difficulté à celui du British Open, qui était cette année relativement facile à jouer en l'absence du vent. C'est vrai que le parcours met en valeur les frappeurs, mais je ne suis pas certain que le public puisse se passionner pour un spectacle où les grands joueurs n'arriveraient pas à descendre beaucoup en dessous du par. »* Nick Faldo a-t-il voulu se rattraper, en saluant au contraire l'initiative des organisateurs ? *« Plusieurs changements intéressants ont été faits sur le parcours*, a-t-il dit. *Cela devrait être la règle partout. »*

De l'Américain Arnold Palmer à Colin Montgomerie, actuellement considéré comme le 2e joueur mondial derrière l'Australien Greg Norman, en passant par Severiano Ballesteros, Sandy Lyle ou José-Maria Olazabal, le Trophée Lancôme n'a consacré que les plus grands joueurs du monde. Rares sont les seconds couteaux à avoir inscrit leur nom au palmarès en profitant des défaillances des favoris dans les conditions souvent difficiles de l'automne venteux des Yvelines. Malgré l'intégration du tournoi au calendrier professionnel dès son dixième anniversaire, le Trophée Lancôme n'a cependant pas encore réussi à attirer simultanément les meilleurs joueurs du monde.

Il manquera cette année quelques grands noms pour donner à l'épreuve un intérêt sportif se rapprochant de celui des quatre tournois du Grand Chelem (Masters, British Open, US Open, US PGA). Ses dates correspondent en effet à celles de la Presidence Cup, qui voit actuellement aux Etats-Unis les douze meilleurs joueurs américains affronter les douze meilleurs golfeurs non européens. L'an prochain, en revanche, le Trophée Lancôme devrait être la dernière confrontation avant la Ryder Cup. Il pourrait ainsi permettre aux Américains et aux Européens d'effectuer leurs derniers réglages.

Christophe de Chenay

DÉPÊCHES

■ **NATATION : *des résultats manipulés ont permis à neuf nageurs hongrois*** de participer aux Jeux olympiques d'Atlanta. Ils n'avaient pas réussi au préalable les minima de qualification, mais avaient été inscrits aux J. O. comme les treize autres membres de l'équipe de Hongrie sur la base de résultats d'une *compétition qui n'a jamais eu lieu*. A la suite de ces révélations de la presse de Budapest, le président de la Fédération hongroise, Tamas Gyarfas, a dû démissionner. L'équipe hongroise a remporté trois médailles d'or, une d'argent et deux de bronze en natation à Atlanta, mais aucun des neuf concurrents concernés n'est *monté sur le podium.* – (*AFP.*)

■ **RALLYE-RAID : la deuxième étape du Paris-Pékin a été annulée** en raison du mauvais temps. Elle devait relier, mercredi 11 septembre, Totskoye à Orsk, en Russie, sur 648,5 km, dont 261,7 km de spéciales. Les Français Lartigue-Périn (Citroën ZX), *dans la catégorie auto, et Thierry* Magnaldi (KTM), pour les motards, restent donc en tête dans leur catégorie respective. – (*AFP.*)

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour d'Espagne
5e étape : Murcie-Almeria (208,4 km)
1. J. Blijlevens (P-B, TVM) ; 2. N. Minali (Ita.) ; 3. T. Steels (Bel.) ; 4. G. Lombardi (Ita.) ; 5. A. Edo (Esp.), m.t.
Classement général : 1. L. Jalabert (Fra, ONCE) ; 2. F. Baldato (Ita.), à 3 s ; 3. G. Lombardi (Ita.), à 9 s ; 4. J. Werner (All.), à 20 s ; 5. S. Wesemann (All.), à 26 s ; 6. S. Faustini (Ita.), à 28 s.

FOOTBALL

Ligue des champions
Première journée

Groupe A

Auxerre (Fra.) - Ajax Amsterdam (P-B)	0-1
Grasshoppers Zurich (Sui.) - Glasgow Rangers (Eco)	3-0

Classement : 1. Grasshoppers Zurich, 3 pts ; 2. Ajax Amsterdam, 3 ; 3. Auxerre, 0 ; 4. Glasgow Rangers, 0.

Groupe B

Atletico Madrid (Esp.) - Steaua Bucarest (Rou.)	4-0
Borussia Dortmund (All.) - Widzew Lodz (Pol.)	2-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 3 pts ; 2. Borussia Dortmund, 3 ; 3. Widzew Lodz, 0 ; 4. Steaua Bucarest, 0.

Groupe C

Rapid Vienne (Aut.) - Fen. Istanbul (Turq.)	1-1
Juventus Turin (It.) - Manchester United (Ang.)	1-0

Classement : 1. Juventus Turin, 3 pts ; 2. Fenerbahce Istanbul, 1 ; 3. Rapid Vienne, 1 ; 4. Manchester United, 0.

Groupe D

Göteborg (Suè) - Rosenborg (Norv.)	2-3
Milan AC (It.) - FC Porto (Port.)	2-3

Classement : 1. FC Porto, Rosenborg, 3 ; 3. Göteborg, Milan AC, 0.

Coupe de l'UEFA
Premier tour aller

Panath. Athènes (Grè.) - Legia Varsovie (Pol.)	4-2
Rapid Bucarest (Rou.) - Karlsruhe (All.)	1-0
Spartak Moscou (Rus.) - Silkeborg (Dan.)	3-2
Hutnik Cracovie (Pol.) - AS Monaco (Fra.)	0-1

Une centrale électrique alimentée par la chaleur du granite alsacien pourrait fonctionner vers l'an 2000

Les premiers forages ont déjà produit une eau à 168 degrés, à 3 900 mètres de profondeur

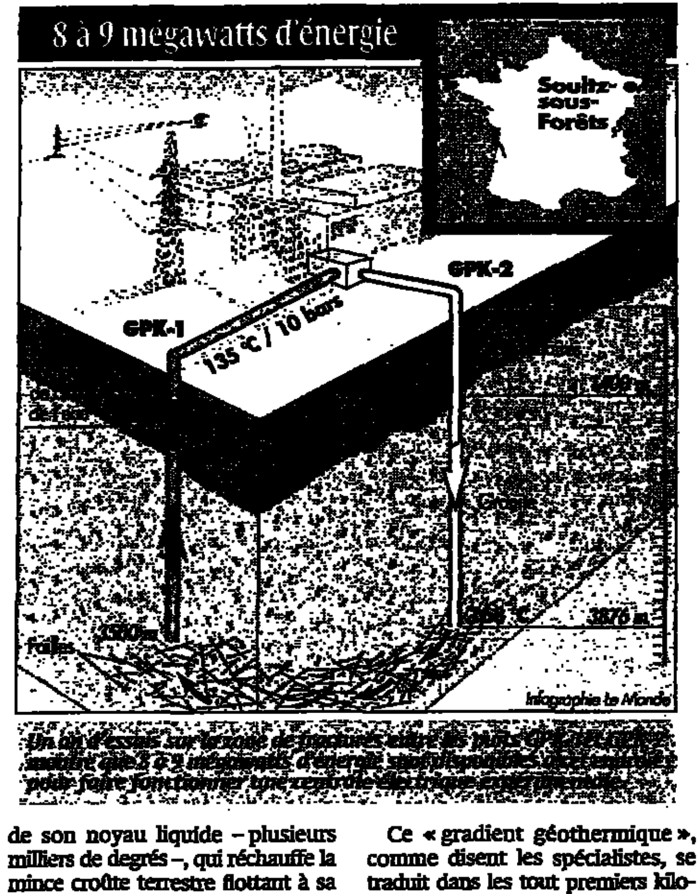
Après de nombreux pays, les Européens misent sur l'électricité géothermique. Depuis 1987, ils financent dans la région de Strasbourg un projet qui pourrait servir de base à l'exploitation d'un important gisement géothermique qui s'étend sur trois mille kilomètres carrés, à cheval sur la frontière franco-allemande. Si les capacités de production de vapeur de ce site se confirment, un « pilote » de 5 mégawatts pourrait être construit à partir de 1998, pour un coût de 250 à 300 millions de francs.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
(Bas-Rhin)
de notre envoyé spécial

Un derrick surgit des maïs. Quatre cent cinquante mètres plus loin, un autre, plus petit, de couleur verdâtre, joue les mâts de cocagne à la sortie du village. A Soultz-sous-Forêts, entre Vosges et Forêt-Noire, on n'a plus de pétrole, mais on a de la vapeur. Suffisamment peut-être pour faire tourner après l'an 2000 une petite centrale électrique de 10 à 20 mégawatts et même, si le sous-sol de ce petit coin d'Alsace se montre généreux, une dizaine ou une vingtaine d'autres.

« En France, la capacité de production d'électricité géothermique pourrait être un jour équivalente à celle offerte par les barrages hydrauliques. » André Gérard, détaché par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) auprès de la société Somine, qui coordonne ce projet soutenu par la France, l'Allemagne et la Commission européenne depuis 1987, est fier de montrer les deux petits panaches de vapeur arrachés à la Terre qui sortent des cheminées. Mais il confesse que *« l'électricité d'origine géothermique n'aura de sens que si elle est économiquement compétitive et offre demain un kilowattheure à un prix d'environ 25 centimes »*. Un prix tout à fait « raisonnable » à en juger par les résultats obtenus en Toscane, à Larderello, par les Italiens de l'ENEL avec une vingtaine de mini-centrales. Le jeu en vaut la chandelle, car l'énergie géothermique est presque inépuisable, à la condition qu'on sache l'apprivoiser.

La Terre est une gigantesque réserve de chaleur. Une bouillotte alimentée en permanence par les feux de son noyau liquide – plusieurs milliers de degrés –, qui réchauffe la mince croûte terrestre flottant à sa surface. Parfois, cette marmite manifeste sa présence de façon spectaculaire en provoquant l'éruption de volcans ou le jaillissement d'eau très chaude dans les geysers. Le plus souvent, cette activité est discrète, révélée seulement par l'augmentation régulière de température des roches au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans le sol.



Ce « gradient géothermique », comme disent les spécialistes, se traduit dans les tout premiers kilomètres de l'écorce terrestre par une augmentation de la température moyenne des roches de 3 degrés tous les cent mètres. Mais, dans certaines régions tectoniquement actives, ce paramètre peut atteindre 8, voire même 10 degrés par tranche de cent mètres. Les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et même les Antilles – où, à Bouillante (Guadeloupe), fonctionne une centrale électrique de 4 mégawatts alimentée par de l'eau à plus de 200 degrés chauffée par les roches chaudes du sous-sol – sont riches de tels sites.

D'autres, moins chaudement privilégiés, offrent cependant des gradients géothermiques également intéressants. Le nord de l'Alsace est de ceux-là (*Le Monde* du 11 janvier 1995). A Soultz-sous-Forêts et à Kutzenhausen, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Strasbourg, le fameux gradient géothermique atteint les 6 degrés par tranche de cent mètres. Le calcul est simple. Si le sous-sol tient ses promesses, on doit dépasser les 120 degrés au-delà de 2 000 mètres de profondeur.

Les géologues ont proposé de mener des recherches dans cette région du fossé rhénan. Sous l'égide de la European Hot Dry Rock Association (EHDRA), un premier puits foré dans le granite, et baptisé GPK2, a permis en 1987 d'enregistrer une température d'eau de 141 degrés, à – 2 000 mètres. Prolongé jusqu'à une profondeur de près de 3 900 mètres, il a révélé depuis une température de 168 degrés !

Ce résultat encourageant a conduit les promoteurs du projet à forer, en 1994, un deuxième puits, GPK1, situé à 450 mètres du premier. Une fois la cote de – 3 900 mètres atteinte, les géologues ont injecté de l'eau sous forte pression (de 100 à 130 bars) pour fracturer la roche environnante, *élargir le réseau de failles* existant et provoquer ainsi la création de *« véritables boulevards »* où l'eau circulerait plus librement et *« arracherait »* ses calories à la roche chaude. Après, il suffisait d'injecter de l'eau froide dans le premier puits et de pomper l'eau *chaude issue de* la Terre dans le second.

L'expérience a réussi. L'an dernier, le puits GPK1 s'est montré capable de produire 20 litres d'eau par seconde à 135 degrés. Pas de quoi pavoiser, mais ce petit panache de vapeur bien modeste de 8 à 9 mégawatts semble plein de promesses. Encore faut-il pour démontrer la faisabilité du concept et la pérennité thermique du gisement pour engager rapidement de nouvelles expériences avec des débits d'eau plus importants.

Puis il faudra monter en température pour atteindre les 200 degrés, disponibles à plus grande profondeur (– 4 500/– 5 000 m), faute de quoi la construction, en 1998, d'un petit pilote de 250 à 300 millions de francs capable de produire 5 mégawatts d'électricité ne pourra être lancée. Plus tard, vers 2004, pourrait être alors engagée la réalisation d'une centrale électrique prototype de deux à quatre fois plus puissante que l'Allemagne, et la France pourrait « décliner » dans le fossé rhénan.

Jean-François Augereau

Cocote-minute souterraine

Le fossé rhénan, cette vaste plaine coincée entre les Vosges et la forêt Noire, est connu depuis longtemps pour ses capacités géothermiques. Dans son sous-sol, s'est créé, il y a vingt à soixante millions d'années, une sorte de cocote-minute, alimentée en énergie par la chaleur interne de la Terre, et, pour une moindre part, par la radioactivité des roches environnantes. Cette zone étant fortement fracturée, les eaux souterraines, riches en sel, y circulent assez librement et s'échauffent au contact des roches. Tout cela a été mis en évidence à l'occasion des recherches, en Alsace, de gisements d'hydrocarbures, qui ont conduit, notamment, à la mise en production des puits de pétrole de Pechelbronn, aujourd'hui fermés. D'autres grands fossés tectoniques de ce type existent en France. Si l'expérience actuellement conduite à Soultz-sous-Forêts était couronnée de succès, les ressources géothermiques de la Limagne et du couloir rhodanien pourraient être à leur tour exploitées.



Les fleurs de tabac envahissent le Jardin des plantes

LE TABAC fleurira-t-il bientôt sur nos balcons et nos fenêtres ? Prenant les devants, les botanistes du Muséum d'histoire naturelle, de l'Institut du tabac de Bergerac, de la Seita et de la société Floranova ont décidé de réhabiliter le tabac et sa fleur en l'exposant dans les parterres du Jardin des plantes à Paris où elle s'épanouira jusqu'aux première gelées d'automne.

Si le tabac est célèbre pour sa feuille séchée fort prisée des fumeurs, ses fleurs, elles, sont méconnues. Seuls quelques érudits et ceux qui les cultivent savent en décrire la délicate corolle en tube, la couleur aux teintes cramoisies ou vert tilleul. Cette plante robuste renouvelle ses fleurs de la mi-juin à la mi-septembre, et s'apprête, grâce à la génétique, à s'enrichir de nouvelles couleurs et de parfums plus marqués. *« Le tabac est très prisé par les chercheurs, car il se prête facilement aux manipulations génétiques*, explique Pierre Schiltz, directeur de recherche à la Seita. *C'est la souris de laboratoire des botanistes qui n'excluent pas l'arrivée demain de fleurs étonnantes et notamment de spécimens bifaces dont l'intérieur et l'extérieur de la corolle présenteraient des couleurs différentes. »*

En attendant, les tabacs présentés au Jardin des plantes sont des trésors de la recherche botanique. Nées de la rencontre entre des spécimens de couleurs, de parfums et de tailles variés, les fleurs de tabac hybride sont cultivées pour présenter tantôt des couleurs chaudes et vives, tantôt des dégradés légers et délicats capables de charmer l'œil des promeneurs. La sélection sévère des espèces et les progrès de la génétique ont permis de rendre plus éclatants les contrastes qui colorent les pétales.

Dès lors, on comprend l'étonnement des visiteurs surpris par l'étrangeté de certains dégradés, peu fréquents dans la nature. Sur les pelouses du carré central réservé à cette exposition florale, des nuées de fleurs en forme d'étoile à cinq branches arborent des tons rosâtres. D'autres sont d'une blancheur immaculée et certaines affichent un vert tendre tirant sur le jaune. A côté, des tons pourpres ou rouges vifs tranchent avec le vert clair qui domine le massif voisin.

L'espace d'un massif, le règne animal rattrape le végétal pour donner une fleur baptisée Merlin rose saumoné, dont la couleur rappelle celle du poisson. Des Merlin aux Nicky, des Nicky aux Starship naines, le regard du promeneur rebondit sur des parterres aux couleurs variées. Au fil des pas, il découvre des spécimens issus de la reproduction, guidée par l'homme, de quelques-unes des soixante-sept espèces du genre *Nicotiana*, pour la plupart originaires d'Amérique et d'Australie.

Entre les parcelles fleuries, d'autres plants laissent indolemment retomber l'extrémité de leurs feuilles vertes, disposées tout autour d'une tige épaisse comme le pouce. L'un d'eux, qui répond au doux nom de W3, met son hypersensibilité à l'ozone au service de la prévention contre la pollution et les fumées industrielles.

Le guichetier d'Internet tente de réguler le chaos du cyberespace

LIEU D'ANARCHIE et de chaos, Internet est souvent présenté comme un espace de non-droit où chacun fait ce qui lui plaît. Cette légende, issue de l'âge de pierre du cyberespace, subit ses premiers accrocs. Une entreprise américaine, Network Solutions, se trouve même en position d'exercer un contrôle de la création de nouvelles adresses électroniques. Elle a obtenu cette fonction de guichetier d'Internet un peu par hasard.

À l'origine, cette petite société n'était qu'un sous-traitant du gouvernement fédéral américain. C'est ce dernier qui, jusqu'au 13 septembre 1995, rémunérait Network Solutions, à travers la National Science Foundation (NFS), pour la gestion du registre des adresses Internet. Depuis, l'Etat a réduit son financement aux seules adresses concernant l'éducation et les organismes gouvernementaux. Pour les autres, le service InterNIC de Network Solutions facture 100 dollars (500 francs) de frais d'enregistrement et perçoit, à partir de la troisième année, un loyer de « maintenance » de 50 dollars (250 francs) par an.

Récemment, sa décision de retirer d'Internet les mauvais payeurs a entraîné la grogne des ceux qui croyaient pouvoir se faire une place au soleil du cyberespace sans bourse délier. Sans parler des sociétés qui envient la position privilégiée de Network Solutions, encaisseur des droits d'entrée dans le plus grand réseau télématique du monde. Les effectifs de l'entreprise ont bondi de 20 personnes il y a un an, à 150 salariés aujourd'hui. *« Nous voulons devenir la première société de service public sur Internet »*, déclare Donald Telage, le président de Network Solutions.

PREMIERS CONFLITS

Entre août 1993 et juillet 1996, l'entreprise a enregistré 500 000 adresses, essentiellement américaines. Au mois de mars, InterNIC a traité 52 500 nouveaux immigrants sur Internet. Mais ce chiffre est tombé à 6 171 en juin pour cause de *« pannes »*, ce qui révèle la fragilité de la structure actuelle de la société. Son activité reste concentrée sur les Etats-Unis. Seules 200 adresses concernant des pays étrangers ont été délivrées par InterNIC. Ce qui laisse une certaine marge de manœuvre à la génération spontanée sur le réseau.

Mais les premiers conflits apparaissent. L'entreprise Roadrunner Computer Systems, qui avait créé l'adresse *« roadrunner. com »*, a été attaquée par Warner Bros., qui possède la marque déposée Road Runner de son célèbre dessin animé. *« Le changement d'adresse électronique entraîne les mêmes problèmes que celui d'une adresse postale »*, explique Jane Hill, présidente de Roadrunner Computer Systems. L'entreprise a attaqué Network Solutions en justice pour *éviter que cette dernière ne mette* son adresse *« en attente »*. Entre-temps, des discusions entre Warner et Roadrunner ont abouti à un accord.

De telles situations devraient se multiplier. D'autant que la politique de Network Solutions ne *semble pas très figée. Elle affiche* le principe du *« premier arrivé, premier servi »*, qui laisse entendre qu'une adresse est automatiquement délivrée à celui qui en fait la demande avant les autres. Mais l'agence de presse Associated Press indique que Network Solutions donnerait la priorité aux marques commerciales déposées, en cas de conflit. Ainsi, la National Basketball Association pourrait subtiliser à un particulier ou à une entreprise l'adresse *nba. com*. Par ailleurs, InterNIC déclare *« ne pas agir en tant qu'arbitre en cas de conflit »*.

Le chaos affleure encore sous cette apparence d'organisation. Donald Telage ne le cache pas lorsqu'il déclare : *« Les tribunaux devront décider comment une marque déposée fait valoir ses droits dans le cyberespace où il n'existe aujourd'hui pas de lois. »*

Michel Alberganti

هكذا من الأصل

Chausey : l'archipel des métamorphoses

Cette île de poche au large de Granville, engloutie et ressuscitée deux fois par jour, invite à la promenade sur les roches granitiques



DESSINS NATALI FORTIER

CHAUSEY
de notre envoyée spéciale

Inutile Inutile de le nier : autrefois, Chausey avait très mauvaise réputation. Les messieurs allaient y « faire la vie » avec des *« créatures »*, chuchotaient les épouses de la bonne société granvillaise. Aussi, quand le grand-père de l'actuel propriétaire de l'Hôtel du Fort et des Iles prétendit acheter, en 1928, ce qui était un hôtel *depuis* 1890, ces dames se récrièrent. Il s'associa alors à Louis Renault, l'ancêtre de la dynastie, qui ne voulait pas recevoir chez lui certains artistes bruyants que fréquentait sa femme, notamment Drieu La Rochelle. Les deux hommes firent remettre l'établissement en état. Sa cuisine avait bonne réputation. Celle-ci demeure.

« Pour entrer à Chausey, il faut épouser », avertit Bernard Pichard, son petit-fils. Il tient l'unique établissement hôtelier de l'île microscopique. Chausey se couche tôt, se lève tard et l'Hôtel du Fort précède *le* mouvement général. On est prié de prendre son petit déjeuner à 8 h 30 et de préparer ses toasts soi-même en prenant son tour devant un antique *grille-pain. Bernard Pichard fait* partie d'une race en voie d'extinction : c'est un original. Téléphoner pour réserver est téméraire. Ecrivez plutôt. La maison vit sous répondeur : *« Nous sommes à la pêche. Rappelez plus tard. »*

L'époque glorieuse où l'île vivait dans l'ombre du monastère du Mont-Saint-Michel n'est plus depuis longtemps. L'école a fermé en 1972, l'église en 1990, puis la ferme. Quant au phare, il a été électrifié. La vie s'est retirée de l'île. Ne restent plus, l'hiver, que quelques pêcheurs accrochés au granit comme la bernique à la roche. Dans le vide laissé, l'Etat a mis en œuvre sa *« philosophie de protection »*. Adieu les vaches, voici le Conservatoire du littoral. Dépouillée des structures qui maintenaient les familles de pêcheurs, Chausey est de plus en plus assujettie à Granville, *sans représentant parmi* les élus de la municipalité.

Le sentier littoral fait le tour de cette île de poche. Auparavant, il était tracé par les vaches. De vraies pionnières, ces normandes, qui prenaient des bains de mer et tondaient consciencieusement les pâtures, préparant beurre et crème fraîche pour le voisinage. Elles ont été rapatriées sur le continent.

Reste la ligne de crête et ses points de repère comme autant d'amers : le *phare, l'église, le château, la maison* du sémaphore. Alors que l'île a, sur sa plus grande largeur, à peine 600 mètres et que, de tout point élevé, on peut contempler le miroitement des eaux, voici que l'on s'enfonce dans un champ odorant, foulant les plumeaux de l'herbe haute, écoutant les gazouillis d'oiseaux, le vrombissement d'une mouche. On *se croyait* en plein bocage, et le chemin creux bordé d'antiques lavoirs débouche en trouée sur la mer.

COULEUR D'EAU ET DE CIEL

Passé le château que Louis Renault fit construire sur les ruines d'une ancienne forteresse, s'ouvrent deux échancrures telles que, d'ouest en est, de la Grand'Grève à l'anse à la Truelle, il n'y a pas plus de cent pas. Une morphologie à donner le tournis. Sur une rive, le battement des vagues ; sur l'autre, le flot étale. Sans répit, la mer rince la grève et pousse des lignes sinueuses de varech. Ile couleur d'eau et de ciel, quotidiennement *faite*, défaite, refaite, *lavée* et délavée par la marée. Une marée aux mouvements puissants qui, alternativement et en 14 mètres d'amplitude, découvrent et submergent *quelque 5 000 hectares de granit*. Ce sont les secondes plus fortes marées au monde, assure-t-on ici, et les premières d'Europe. Reste hors d'eau, à marée haute, une poignée de terre déchiquetée de 65 hectares. Ajoutez à ce brassage incessant les variations perpétuelles de la lumière, et vous comprendrez que Chausey est le plus changeant, le plus insaisissable des îlots. La marée évolue à son rythme, et la lumière au sien.

Certains en parlent au masculin. Mais cette île est une femme. Ophélie *noyée et toujours renaissante. Les* algues fuyantes lui font la plus naturelle des parures, chevelure et voiles tout à la fois. Un camaïeu de vert, de jaune et de brun. Pour bijoux, les *coquillages : bigorneaux* entortillés, patelles pointues, praires annelées, coquilles moussues en éventail, couteaux incrustés de nacre, huîtres « pied de cheval ». Le tout pris dans un mouvement imperceptible, comme suspendu. En attente de flot.

Il est parti dans un ruissellement, il revient dans un murmure. Emplissant les rigoles, les sillons sinueux. Sur cette île primitive, de granit et de vent, tout ruisselle, la lumière et l'eau. Tout s'embrasse et se confond. Les pas font craquer les algues violettes. Le sable fuit sous la plante des pieds. Et l'on écoute, dans le silence, le jacassement des mouettes et des *goélands*.

Ile effilochée, effritée, engloutie et ressuscitée deux fois par jour. Six heures plus tard, le mouvement du balancier aura tout fait basculer. Là où régnait la vase, des îles surgiront dans un monde lavé. Disparues les traînées colorées laissées sur l'assise brune par la jaune xanthorie, la pelvétie, la sargasse, le fucus et autres laminaires. N'émergeront plus alors de l'eau bleue, où un artiste insouciant a jeté son encrier pourpre et *violet, que les vertes collines de* Chausey.

Danielle Tramard

Pratique

● *Accès. L'archipel est composé* d'une « grande île » et d'une poussière d'îlots, à 16 km de Granville. Une vedette (tél. : 33-50-31-81) assure la liaison en une heure.

● Séjour. L'Hôtel du Fort et des Iles offre huit chambres (50400 Chausey, tél. : 33-50-25-02) au confort spartiate, la table est poissonneuse et les prix *raisonnables (280 F par* personne en demi-pension). Gîtes à la ferme et au presbytère.

● Livres. Trois albums rendent justice à la lumière locale, prisée des peintres : *Chausey, Imago mundi*, texte d'Alain Hervé, aquarelles d'Yves de Saint-Front (éditions Octavo, 1996) ; *Iles Chausey, ciels, rochers, eau, sable*, aquarelles de Jean-Loup Eve (à se procurer sur place) ; *Chausey*, photos de Christopher Torday, texte de Gilbert *Hurel (éditions Formats, 1995)*.

● Renseignements. Office de tourisme de Granville, tél. : 33-91-30-03.

Un décor d'opérette

Au fin fond du XIII[e], partant de la poterne des Peupliers, la rue du même nom monte vers Tolbiac. Arrêtez-vous un instant à mi-chemin, sur la place de l'Abbé-Georges-Hénocque dite parfois, elle aussi, « des Peupliers », bien qu'y règne le platane. Avouez que l'endroit fait très province, avec son air bonhomme et son calme sans âge.

Il y a là, à un angle, la brique de la Mutuelle *générale des cheminots*, et à un *autre* angle l'hôpital de la Croix-Rouge, où l'on aperçoit le mot « Entrée », une vieille inscription au-dessus d'une porte qui semble condamnée. Au milieu de la place, le petit square est maintenant ceinturé par une grille. *« Il est grillé »*, comme dirait Raymonde, une ancienne du quartier, amie des bêtes de tout poil et de toute *plume*.

En dehors de l'abbé Georges Hénocque, *« aumônier et résistant »*, l'endroit se maintient sous le signe de la médecine. Beaucoup de rues donnent dans le docteur : *Docteur-Landouzy*, Docteur-Lucas-Championnière, Docteur-Leray, *« radiologue et victime du devoir »*. On trouve même la rue de l'Interne-Loëb !

La proximité de l'hôpital de la Croix-Rouge, sans doute, est à l'origine de cette fièvre doctorale. La rue Henri-Pape fait exception, qui porte le nom d'un facteur de pianos. *Mais* juste à côté de ce Pape s'étire, sur 118 mètres, la rue du Docteur-Dieulafoy. Pour le coup, voilà qui conjoint médecine et religion. Attardons-nous un peu dans cette rue très *dormante, ouverte* en 1912. Car s'y aligne la fine fleur des maisons d'un étage qui peuplent le quartier. Des petits toits d'ardoise très pentus coiffent des façades miniatures aux tons pastel, jaune, rose ou bleu. Avec ses minces courettes et sa flore délicate, on dirait un décor d'opérette. *On attend juste, avant le premier air, que* passe Henri Pape pour accorder le piano…

Quand on pense qu'autrefois la Bièvre passait pas loin ! Toute cette pente, au reste, n'est qu'un vulgaire remblai pas très stable. Dame ! Valait mieux construire pas trop haut ! Regardez, d'ailleurs, comme ça se lézarde par endroits. Avez-vous vu ces fenêtres de *guingois ? Et ces marquises qui* tanguent ? Non, non, pas celles qui sortent à 5 heures, mais celles qui paradent au-dessus des portes.

L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

VENTES

Mobilier populaire

CINQ CENTS MEUBLES et objets d'art populaire collectés par un hôtelier *grenoblois pendant* quarante ans passeront aux enchères samedi 14 et dimanche 15 septembre à Chamonix.

Isolées *et* difficiles d'accès, enneigées pendant la moitié de l'année, les hautes vallées alpines sont une des terres d'élection du mobilier populaire. *Réalisés* par les paysans eux-mêmes, à la différence de *la production régionale* classique sortant des mains de menuisiers ou d'ébénistes, ces meubles robustes sont façonnés pour un lieu et un individu précis. Ils utilisent des bois locaux, *les résineux* (mélèze, épicéa), mais le bois noble de la montagne est le pin d'arole, qui prend en vieillissant une belle patine.

Les paysans, habiles à manier l'outil mais peu au fait des règles de l'art, *travaillent sans gabarit ni souci* de symétrie. Le système de fermeture courant consiste en un gros taquet de bois maintenu par un clou et une cheville. A la mesure de l'emplacement auquel on les destine, armoires et buffets peuvent être bas, biscornus ou en biais lorsqu'ils comblent un dessous d'escalier ou une soupente. Ainsi trouve-t-on dans la vente un vaisselier dit de soupente, dont la partie haute, en forme de demi-arche pointue, s'encastrait sous une *voûte. Estimé* 15 000 à 18 000 francs, ce vaisselier XIX[e] en épicéa provient du village de Champagny-le-Haut, en Tarentaise.

Lorsque le meuble est terminé, le paysan le décore de motifs simples *et ancestraux* : rosaces, rouelles, croisillons, étoiles, etc. tracés au compas puis sculptés au couteau, et ajoute parfois ses initiales et l'année en cours. On attend 30 000 francs d'une petite armoire du Queyras (1,41 mètre de hauteur) en pin d'arole. La façade est soulignée de motifs curvilignes en forme de cœur et de rosace.

Un coffre de mariage XVII[e] de Saint-Véran, orné d'étoiles, rosaces, etc. disposées de manière asymétrique, est proposé de 30 000 *à 35 000 francs. Même prix pour* un coffre de Termignon du début du XVIII[e] élégamment sculpté de panneaux en forme de losange rehaussés de moulures. Ce petit village de *Maurienne* a vu éclore au XVII[e] des ateliers où l'on sculptait, peignait et dorait des retables, et ce savoir-faire a inspiré les paysans.

A l'opposé, un fauteuil du Chablais (*au-dessus de Morzine*) illustre un montage archaïque, avec une assise très épaisse à laquelle on fixe les pieds et le dossier (4 000 à 6 000 francs). Un rare fauteuil-table, travail savoyard du XIX[e] présente un plateau circulaire adapté au dossier qu'il auréole en position haute (10 000 francs). Du bois dont il fait ses meubles, le montagnard fabrique aussi l'essentiel de son équipement domestique : boîtes à sel, moules à beurre, louches, écuelles, cuillers, etc., qui se négocient de 500 à 5 000 francs selon les décors.

Catherine Bedel

★ Chamonix-Mont-Blanc, salle Michel-Croz, samedi 14 et dimanche 15 *septembre*, 14 h 30. *Exposition* le 13, de 14 à 20 heures, le 14, de 10 à 12 heures. Etude Loiseau-Lafaury, 140, avenue de Margériaz 73000 Chambéry, tél. : 79-69-54-81. Expert : *Jacques Chatelain, col* de la Forclaz, 74210 Montmin, tél. : 50-60-76-83.

ESCAPADES

■ **GRAINES ET BOUTURES.** Les journées du patrimoine des 14 et *15 septembre, donnent le coup d'envoi des animations d'automne* au château de Mongenan, à Portets (Gironde). Les week-ends des 14, 21 et 28 septembre y seront respectivement consacrés à la distribution de graines, boutures et vivaces du jardin botanique local. L'occasion de se procurer des végétaux introuvables en jardineries, comme des boutures de rosiers anciens. Le thème exploré cette année, *jusqu'au* 7 décembre : « le pain, le vin, le jardin » à travers l'histoire de la nourriture. Chaque animation (les samedis et dimanches de 14 à 19 heures) permettra la dé*gustation des soupes et des pains évoqués par les conférenciers et dont* les recettes seront offertes. Gratuite pour les enfants, l'entrée du musée du XVIII[e] siècle, du Temple maçonnique et du jardin est de 30 F.
★ Château de Mongenan, 33640 Portets, tél. : 56-67-18-11.

■ **FESTIVAL D'ILE-DE-FRANCE.** Jusqu'au 20 octobre, une trentaine de concerts dans des lieux illustrant le patrimoine architectural francilien : châteaux, églises, collégiales, entrepôts, théâtres et salons, moulin à *aubes, maisons d'écrivains. En vedette, la découverte d'instruments et* de répertoires rares ainsi que plusieurs salons de musique. Parmi les temps forts : un drame liturgique du Moyen Age dans la collégiale de Champeaux, *Les Chansons de Bilitis*, de Debussy, à l'Hôtel de Ville de Paris, les poèmes de Lorca et d'Apollinaire (mis en musique par Chostakovitch) dans une manufacture, Les Lettres de M[me] de Sévigné à la Bergerie nationale de Rambouillet et un hommage à de Falla dans l'enceinte de la ferme du Grand Chemin. Sans oublier des promenades comme *une remontée de la Seine des impressionnistes en bateau et une balade* en forêt de Chevreuse à la découverte de John Cage et des champignons.
★ Renseignements et réservations au 44-94-28-50.

■ **VAPEURS D'AUTOMNE.** A l'occasion des journées du patrimoine, l'association Ajecta propose, le dimanche 15 septembre, de 10 heures à 19 h 30, une visite gratuite du dépôt de Longueville (Seine-et-Marne) dans lequel elle conserve sa collection de matériel ancien. Circulera également une navette à vapeur entre Longueville et Provins. Les samedi 5 et dimanche 6 octobre l'association organise un voyage en train spécial Paris-Tours-Chinon-Paris, composé de voitures de voyageurs des années 30 et remorqué par sa locomotive vedette, la 140-C-231 (Ajecta, dé*pôt des machines, BP 1 77650 Longueville. Tél. : (1) 64-60-26-26)*.

■ **LE TOURISME DES GROUPES.** Pour sa neuvième édition, Loisirexpo'96, le Salon du tourisme, des voyages et des loisirs de groupe se tient du 18 au 20 septembre au Palais des Congrès, porte Maillot, à Paris. 200 *exposants, professionnels du tourisme pour les groupes*, rencontreront plus de 4 500 visiteurs, élus de comités d'entreprise, responsables de clubs, d'associations, organisateurs de voyages de stimulation et de congrès. Outre trois conférences et six ateliers pour s'informer sur les problèmes quotidiens d'organisation de loisirs, une bourse d'échanges de prestations est prévue. Un guide des fournisseurs et institutions proposant des produits ou services adaptés aux groupes sera remis gratuitement à chaque visiteur.
★ *Palais des Congrès, porte Maillot, Paris. De 9 heures à 18 h 30 les 18 et* 19 septembre, de 9 heures à 18 heures le 20 septembre. Entrée gratuite.

■ **MARSEILLE DANS LE VENT.** Chaque année, depuis 1986, cervolistes français et étrangers conjuguent leurs talents pour permettre au public *d'admirer, au-dessus des plages Gaston-Defferre, des centaines* de cerfs-volants et, aux enfants, de s'initier à leur fabrication, dans le cadre d'ateliers gratuits. Au programme de la Fête du vent 96, les samedi 21 et dimanche 22 septembre, vols libres, démonstrations par des lauréats de compétitions internationales, vols de nuit, concert et spectacle son et lumière.
★ Renseignements au comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône, tél. : 91-13-84-13.

■ **LA CHASSE AUX CHAMPIGNONS.** Fin septembre, courant octobre, quand les feuilles s'enflamment, sonne l'heure des chasseurs de champignons. Nichées au cœur des 7 000 hectares de la forêt d'Andaine, Bagnoles-de-l'Orne et sa voisine Tessé-la-Madeleine ont mitonné à leur intention des forfaits spécifiques. Avec, pour mise en bouche, la découverte des vertus médicales de l'eau locale (200 F par personne pour trois soins au choix). Mais aussi une sortie en forêt sous la conduite d'un mycologue pour cueillir cèpes de Bordeaux, bolets à pied rouge, girolles, trompettes-de-la-mort, coulemelles et autres langues-de-*bœuf. Au retour, certains hôtels proposent aux chasseurs d'apprendre* à cuisiner leur récolte. Suivant la catégorie de l'hôtel choisi (2 ou 3 étoiles) un week-end champignon, du vendredi soir au dimanche après-midi, coûte de 1 800 à 3 050 F pour deux personnes en pension complète. A noter, pour ceux que les champignons indiffèrent, de séduisants forfaits week-ends d'automne.
★ Renseignements auprès de l'office de tourisme, au 33-37-85-66.

■ ***GITES D'ARRIÈRE-SAISON.*** L'été est passé et avec lui les canicules, les coups de soleil, la cohue, les flots d'automobiles et les moustiques. La nature se pare de couleurs automnales et les gens du pays sont plus disponibles et plus chaleureux. Pour en profiter, une sélection de 80 bonnes adresses, en Bretagne, en Auvergne, dans les Alpes, en Provence, *dans le Morvan, les Pyrénées*, en Roussillon et ailleurs : les Rando'Plume, des gîtes d'étape nouvelles normes, chambres d'hôtes et auberges respectant une charte nationale de qualité, regroupés dans un catalogue qui propose également des promenades à pied, à vélo, à cheval et aussi des balades en mer. De 60 F à 120 F par personne et par nuit, selon le niveau de confort.
★ Rando'Plume, BP 24, 65421 Ibos Cedex, tél. : 62-90-09-90.

ANTIQUITÉS

● **Parc floral de Paris**, 280 exposants, entrée 35 francs, jusqu'au 15 septembre. De 12 à 19 heures en semaine, de 10 à 19 heures les week-ends, nocturne le jeudi 12 jusqu'à 22 heures.
● **Colomiers** (Gers), hall Comminges, 70 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 13 au lundi 16 septembre, de 10 à 19 heures.
● ***Sète*** *(Hérault), salle Georges-Brassens, 30 exposants, entrée* 10 francs, du vendredi 13 au dimanche 15 septembre, de 10 à 19 heures.
● **Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), Hippodrome, 50 exposants, entrée 30 francs, du vendredi 13 au dimanche 15 septembre, de 10 à 19 heures, vendredi de 16 à 22 heures.
● **La Riche** (Indre-et-Loire), La Pléiade, 28 exposants, entrée 20 francs, samedi 14 et dimanche 15 septembre, de 9 à 19 heures.
● **Vienne** (Isère), manège Saint-Germain, 70 exposants, entrée 15 francs, samedi 14 et dimanche 15 septembre, de 9 à 19 heures.
● **Vallan** (Yonne), salle polyvalente, 20 exposants, entrée 10 francs, samedi 14 et dimanche 15 septembre, de 10 à 19 heures.

BROCANTES

● **Lac d'Aiguille** (Drôme), 80 exposants, du vendredi 13 au dimanche 15 septembre.
● **Le Havre** (Seine-Maritime), Palais des expositions, 50 exposants, du vendredi 13 au dimanche 15 septembre.
● **Castelnaudary** (Aude), quai du Port, 40 exposants, samedi 14 et dimanche 15 septembre.
● **Mallemort** (Bouches-du-Rhône), 40 exposants, samedi 14 et dimanche 15 septembre.
● **Bray-sur-Seine** (Seine-et-Marne), centre-ville, 150 exposants, samedi 14 et dimanche 15 septembre.
● **Chartres** (Eure-et-Loir), Parc expo, samedi 14 et dimanche 15 septembre.

Un temps automnal

UNE DÉPRESSION située sur le Danemark dirige sur notre pays un *flux de nord humide et de plus en plus frais*, qui affectera surtout la moitié est. La moitié ouest bénéficiera au contraire de l'influence bénéfique de l'anticyclone centré depuis plusieurs jours à l'ouest de l'Irlande.

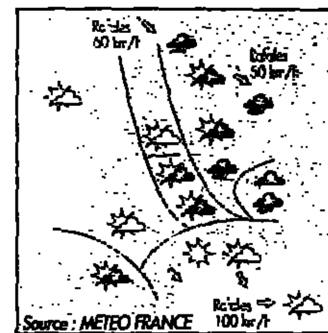
Dans les régions de l'Ouest – Bretagne, Normandie, pays de Loire, Centre, Poitou, Charentes, Limousin et le nord de l'Aquitaine –, ainsi que dans le sud des Alpes, la *journée de vendredi* sera tout à fait correcte. Dans le sud de *l'Aquitaine*, la *région Midi-Pyrénées*, ainsi que l'Auvergne, les nuages seront assez abondants au lever du jour, mais une lente amélioration se produira.

Depuis le Nord - Pas-de-Calais jusqu'à la région lyonnaise, en passant par l'Ile-de-France et la Bourgogne, le temps sera très frais, et le ciel encombré de nuages ; ceux-ci donneront parfois des averses, plus fréquentes en Lorraine et Alsace. Un vent de nord-ouest sensible (jusqu'à 60 km/h en pointes) renforcera la sensation de froid. Dans le Jura et les Alpes du Nord, la journée sera très automnale, avec un ciel couvert, et des précipitations qui tomberont sous forme de neige à partir de 1 300 m à 1500 m d'altitude.

Dans les régions méditerranéennes, le ciel sera bien dégagé, au prix d'une assez forte tramontane et d'un violent mistral : les rafales pourront atteindre de 60 km/h à 70 km/h pour la tramontane, de 80 km/h à 100 km/h pour le mistral, surtout sur la côte varoise ; le sud de la Corse subira également un fort vent de nord-ouest, avec là aussi des rafales atteignant de 80 km/h à 100 km/h.

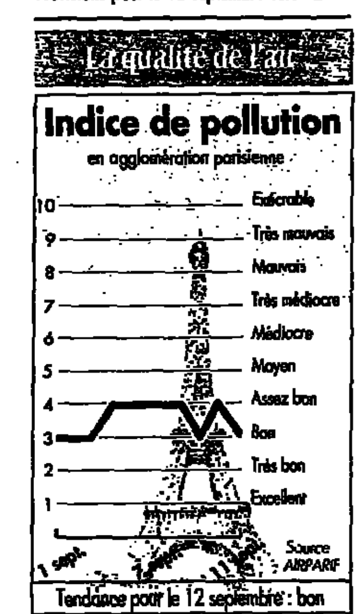
Les températures accuseront une nouvelle baisse quasi générale : les minimales seront comprises entre 6 et 8 degrés dans un quart nord-est du pays, entre 8 et 10 en général ailleurs, jusqu'à 12 degrés sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, ainsi qu'au sud de la Garonne, et de 14 à 17 sur les rives de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles se cantonneront entre 14 et 16 degrés du Pas-de-Calais aux Alpes et au nord-est, entre 17 et 19 degrés en Bretagne, en Normandie, dans le Bassin parisien, le Centre et le Massif Central, entre 20 et 22 degrés des pays de Loire au Sud-Ouest, entre 22 et 24 sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique sépcial de Météo-France.)

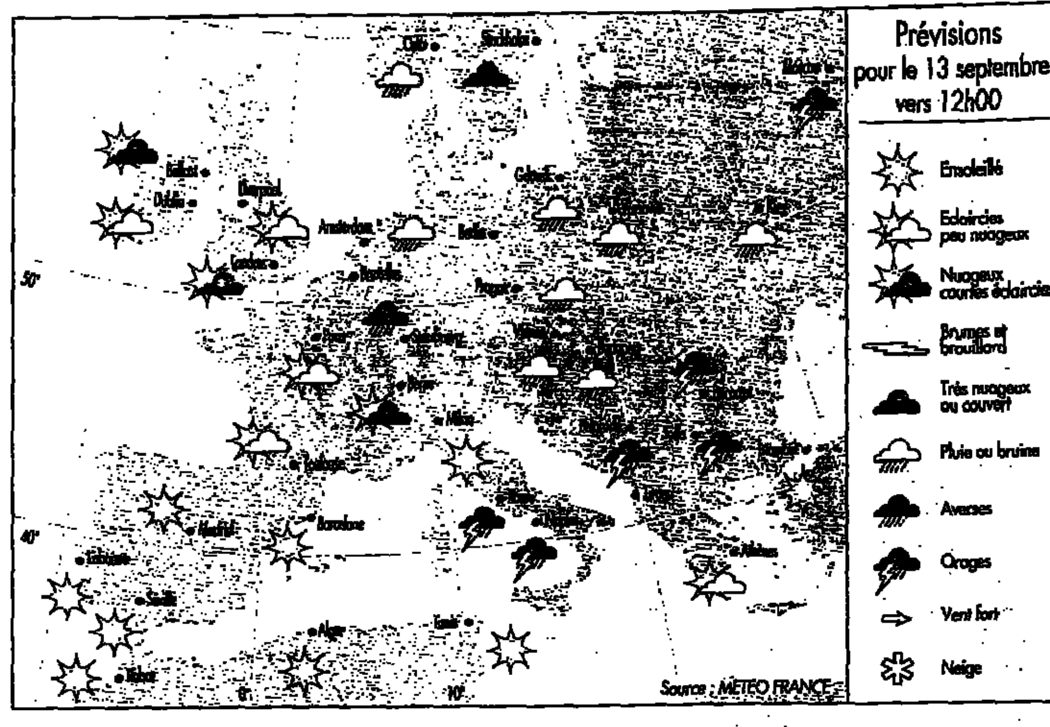


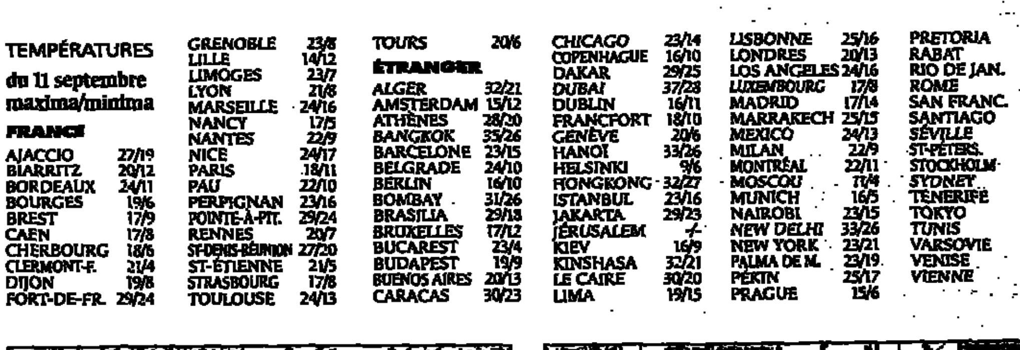
Prévisions pour le 13 septembre vers 12h00

La qualité de l'air



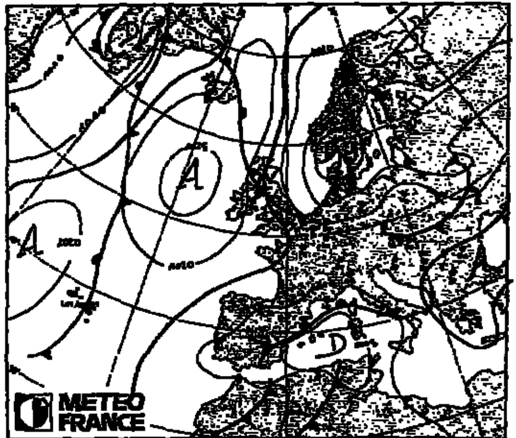
Tendance pour le 12 septembre : bon





TEMPÉRATURES du 11 septembre maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	27/19
BIARRITZ	20/12
BORDEAUX	24/11
BOURGES	19/6
BREST	17/9
CAEN	17/8
CHERBOURG	18/6
CLERMONT-F.	21/4
DIJON	19/8
FORT-DE-FR.	29/24
GRENOBLE	23/8
LILLE	14/12
LIMOGES	23/7
LYON	21/8
MARSEILLE	24/16
NANCY	17/5
NANTES	22/9
NICE	24/17
PARIS	18/11
PAU	22/10
PERPIGNAN	23/16
POINTE-À-PIT.	29/24
RENNES	20/7
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	21/5
STRASBOURG	17/8
TOULOUSE	24/13
TOURS	20/6
ÉTRANGER	
ALGER	32/21
AMSTERDAM	15/12
ATHÈNES	28/20
BANGKOK	35/26
BARCELONE	23/15
BELGRADE	24/10
BERLIN	16/10
BOMBAY	31/26
BRASILIA	29/18
BRUXELLES	17/12
BUCAREST	23/4
BUDAPEST	19/9
BUENOS AIRES	20/13
CARACAS	30/23
CHICAGO	23/14
COPENHAGUE	16/10
DAKAR	29/25
DUBAI	37/28
DUBLIN	16/11
FRANCFORT	18/10
GENÈVE	20/6
HANOI	33/26
HELSINKI	9/6
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	23/16
JAKARTA	29/23
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	16/9
KINSHASA	32/21
LE CAIRE	30/20
LIMA	19/15
LISBONNE	25/16
LONDRES	20/13
LOS ANGELES	24/16
LUXEMBOURG	17/8
MADRID	17/14
MARRAKECH	25/15
MEXICO	24/13
MILAN	22/9
MONTRÉAL	22/11
MOSCOU	11/4
MUNICH	16/5
NAIROBI	23/15
NEW DELHI	33/26
NEW YORK	23/21
PALMA DE M.	23/19
PÉKIN	25/17
PRAGUE	15/6
PRETORIA	30/15
RABAT	23/17
RIO DE JAN.	18/16
ROME	25/17
SAN FRANC.	21/13
SANTIAGO	19/6
SÉVILLE	24/17
ST-PÉTERS.	10/7
STOCKHOLM	13/1
SYDNEY	19/13
TENERIFE	28/20
TOKYO	28/19
TUNIS	33/26
VARSOVIE	13/1
VENISE	23/14
VIENNE	18/10



Situation le 12 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le statut de l'Algérie

LE DÉBAT sur l'Algérie s'est terminé par un ordre du jour faisant confiance au gouvernement « *pour déposer dans le plus bref délai un projet de loi organisant le statut de l'Algérie* ». Il paraît impossible pourtant que ce statut puisse être discuté et voté par l'actuelle Assemblée ; il n'est pas souhaitable d'ailleurs qu'un travail de cette gravité soit effectué dans la hâte.

Dans l'attente des réformes, qui motiveront peut-être une modification fondamentale de la représentation algérienne, il est naturel de conserver à Constantine, Oran et Alger le bénéfice d'envoyer leurs députés à l'Assemblée nationale.

Les électeurs en Algérie sont répartis en deux collèges : celui des citoyens et celui des non-citoyens. Le premier de ces collèges, 500 000 électeurs environ, compte tout d'abord 420 000 électeurs de statut civil français, Européens de nationalité française ou indigènes, au nombre de 4 000 à 5 000 au plus, ayant accédé par acte volontaire à la citoyenneté intégrale, et d'autre part 60 000 à 80 000 indigènes ayant reçu sur titres la qualité de *citoyens sans l'avoir demandée*, en application de l'ordonnance du *7 mars 1944, et sans avoir eu à renoncer à leur statut personnel, coranique ou coutumier.*

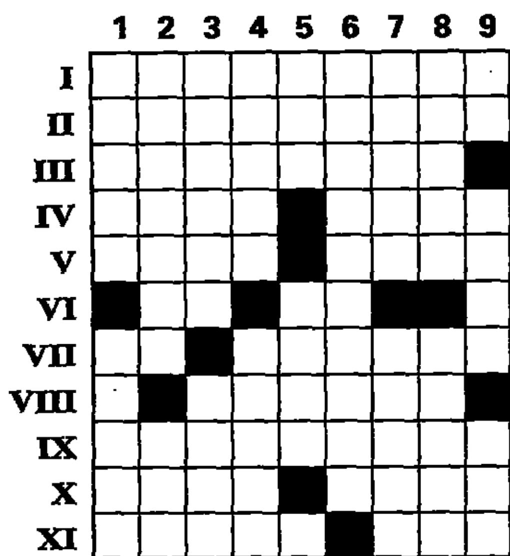
Le deuxième collège, celui des non-citoyens, comprend les autres indigènes remplissant les conditions légales pour être électeurs. Ces derniers sont au nombre de 1 500 000 environ ; les femmes n'ont pas le droit de vote dans ce collège. Chacun des deux collèges élit 13 députés.

Si l'Assemblée constituante n'a pas le temps d'aborder au fond le problème algérien, elle doit se refuser à toute modification de la loi électorale.

G. Messud
(13 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6908



HORIZONTALEMENT

I. Un homme souvent dans le brouillard. – II. Ne demande aucun effort au Saint-Esprit. – III. Des gens qui n'osent pas frapper fort. – IV. Fleur. De grosses tranches. – V. Sur la Méditerranée. Il en faut pour faire la guerre. – VI. Spectacle étranger. Dans le groupe des halogènes. – VII. En France. Est vraiment volubile. – VIII. Etre comme sur des œufs. – IX. Femmes qui prêtent à la critique. – X. Fournit un abri à des vauriens. Souci des musiciens modernes. – XI. Fournit de l'huile. Utile au laboratoire.

VERTICALEMENT

1. Tampon pour celui qui s'en moque. Quand elle est pleine, on peut dire qu'il y en as ras le bol. – 2. Chimiste soviétique. On peut y faire des exercices. – 3. Capitale. Bien nettoyé. – 4. Agit comme un commissaire. Comme le bon numéro. – 5. Amas. Qui n'est plus prononcé. – 6. Qui veillent à ne rien perdre. – 7. Dernière bouche. Petit rongeur. – 8. N'est pas un gagnant. Lieu de combats. – 9. Pronom. Port de Tunisie. Est mal éclairé.

SOLUTION DU N° 6907

HORIZONTALEMENT

I. Geôlières. – II. Ambassade. – III. Mous. Smet. – IV. Mus. Bée.– V. Evidents. – VI. Œil. Tic. – VII. Hirsute. – VIII. Or. Ego. Fi ! – IX. Frangés. – X. Etat. Glas. – XI. Lit. Gaule.

VERTICALEMENT

1. Gamme. Hôtel. – 2. Emouvoir. Ti. – 3. Obusier. Fat. – 4. Las. Disert. – 5. Is. Beluga. – 6. Essen. Tonga. – 7. Ramette. Glu. – 8. Ede. Si. Féal. – 9. Seth. Caisse.

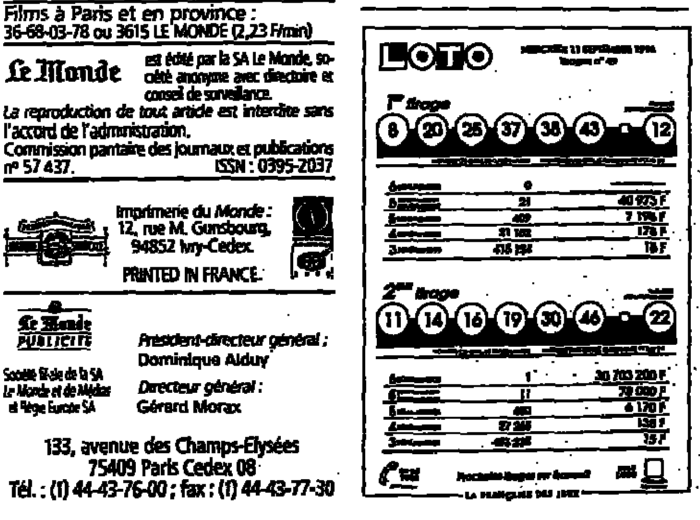
Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 14 septembre

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris passé, présent).
■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les Thermes de *Lutèce* et les *galeries souterraines*, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 11 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités égyptiennes, 11 h 30 ; la peinture vénitienne, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ**, 14 h 30 (50 F), Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Elisabeth Romann) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Cité (La Parisienne).
■ **MARAIS** : sept des plus vieilles maisons de Paris (50 F), 14 h 30, place Baudoyer, devant la mairie du 4e (Paris autrefois).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, images de la paysannerie (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, devant les grilles du Palais (Europ explo).
■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).
■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (35 F) : exposition sur les épices (35 F), 14 h 30 ; le jardin d'ombre et le jardin en mouvement (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).
■ **LA PROMENADE PLANTÉE** et le nouveau quartier Daumesnil (55 F), 14 h 30, place Félix-Eboué, devant la Société générale (Europ explo).
■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Cité universitaire (Paris pittoresque et insolite).
■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).
■ **LA RUE DE LA ROQUETTE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).
■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 15 h 10, porte Dorée, devant le café Les Cascades (Christine Merle).

JEUX



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISRAËL.** La compagnie israélienne El Al va équiper ses terminaux de l'aéroport J.-F.-Kennedy, à New York, d'un nouveau système de détection des explosifs. Le système, qui devrait entrer en service d'ici deux semaines, est capable, d'après son fabricant, de détecter tout type d'explosifs, même ceux cachés dans des bagages. – *(Reuter.)*
■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les derniers autobus à plate-forme arrière disparaîtront des rues de Londres d'ici cinq ans. Les célèbres bus à impériale de couleur rouge étaient en circulation depuis février 1956. Ils seront remplacés par des véhicules avec entrée à l'avant équipés de portes automatiques. – *(AFP.)*
■ **NANTES.** Pour fêter son millionième passager, la compagnie aérienne nantaise Régional Airlines a commandé un roman policier à Andrea H. Japp. Intitulé *Le Millionième Passager*, l'ouvrage est distribué gratuitement à tous les passagers des 170 vols quotidiens de la compagnie depuis le 9 septembre jusqu'au 9 octobre.
■ **CANADA.** D'après une étude réalisée par la société Canarail dont les résultats viennent d'être publiés par le quotidien québécois *Le Devoir*, la rentabilité d'une ligne de train à grande vitesse entre Québec et Montréal serait très fragile. Le projet de TGV entre les villes de Québec et Windsor, *via* Montréal et Toronto, au point mort depuis plusieurs années, a été relancé en mars dernier par le premier ministre du Québec, qui a commandé une nouvelle étude de pré-faisabilité. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	*3615 code LE MONDE*
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA *Le Monde* et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

DANSE Le Brésil est l'invité de la 7e Biennale de Lyon. C'est la majestueuse école de samba Imperatriz Leopoldinense de Rio de Janeiro qui ouvre les festivités, vendredi 12 septembre. Guy Darmet, créateur de la manifestation, n'a pas lésiné : plus de 500 danseurs arrivent par vagues successives à Lyon jusqu'au 29 septembre. Toutes les danses sont représentées. Des rituels de la macumba à la danse contemporaine, de Recife à Sao Paulo. ● DES CURIOSITÉS sont très attendues : le frevo, le maracatu, qui convie le Roi et la Reine du Congo. ● SAMBA, lambada, mambo-samba, Carlinhos de Jesus, grand professeur de danses de salon latines, est là. Le public pourra danser comme dans les torrides *gafieria* de Rio, ou les « pagodes » de Bahia. La danse brésilienne est encore une des rares à rassembler, toutes générations de public confondues.

L'école de samba Imperatriz Leopoldinense ouvre le bal à Lyon

Du 12 au 29 septembre, la septième Biennale vivra à l'heure du Brésil. Des rituels de la macumba à l'avant-garde contemporaine. Au total plus de 500 danseurs

RIO DE JANEIRO
de notre envoyée spéciale

Les soixante-dix malles de costumes sont déjà en route pour Lyon. Quand on arrive, pour l'ultime répétition, à la « quadra » de l'école Imperatriz Leopoldinense, il fait nuit noire. La « quadra », c'est son fief, situé au cœur de Ramos, quartier pauvre de Rio. C'est l'hiver au Brésil, mais il fait doux. Dans cette cour d'école, il y a aussi un cabinet de soins médicaux et dentaires gratuits pour la population de Ramos. Car être pauvre au Brésil, c'est ne jamais avoir le droit de tomber malade.

Serge Faria, médecin et costumier, selon les heures de la journée, dirige les répétitions. Il a figuré au sol, avec des chaises, la surface de la scène de l'Auditorium de Lyon où les sambistes doivent se produire : les danseurs ont l'habitude de défiler, de marcher, d'avancer en dansant, pas d'entrer, de sortir, de reculer, de marcher en crabe. La mise en place ressemble à une partie d'autos tamponneuses.

L'Imperatriz Leopoldinense de Rio, une des plus célèbres écoles de samba brésiliennes, ouvrira, vendredi soir 13 septembre, les festivités de la septième Biennale de Lyon, tout entière consacrée au Brésil, sous le nom générique d'« Aquarela do Brasil », titre d'une samba-scie, écrite en 1939 par Ary Barroso. La *bateria*, légendaire orchestre de percussions de l'Imperatriz, mènera une danse qui dévalera la rue de la République, assiégera le très comme-il-faut auditorium Maurice-Ravel.

LE CARNET

LA PETITE NOUVELLE

L'Imperatriz Leopoldinense a été classée première aux carnavals de Rio de Janeiro en 1994 et en 1995. En 1996, elle n'a fini que deuxième à cause d'un membre du jury dont tous, ici, préfèrent taire le nom. Ses couleurs sont le vert et le blanc, et elle doit son nom à Dona Carolina Josefa Leopoldina, partisane de l'indépendance du Brésil au début du XIXe siècle et favorite de l'empereur Don Pedro Ier. Créée en 1954, l'Imperatriz fait figure de petite nouvelle face à sa rivale de Mangueira, vétéran des écoles de samba, qui a vu le jour en 1928.

Rosa Magalhès explique le rôle de la quadra. « *Quand on est arrivé deuxième au dernier carnaval, on a gagné une ambulance-Samu. C'est comme si on recevait un éléphant. Tout aussi encombrant. On a décidé de le vendre et d'ouvrir un centre médical gratuit. La quadra, c'est la maison de tous les membres de l'Imperatriz. On s'y soigne, on s'y marie, on y fait la fête. On y répète chaque samedi soir le futur carnaval.* »

Rosa Magalhès est une des rares femmes à avoir pénétré le milieu des carnavalesques. Elle est *carnavalesca*. Elle conçoit de A à Z le défilé, son thème, sa déclinaison à travers la scénographie des chars, à travers l'invention des costumes. C'est quelqu'un, Rosa Magalhès, avec son air très vieille famille, désabusé, sa drôlerie jamais prise en défaut. Ex-professeur aux Beaux-Arts de Rio, son coup de crayon ressemble à un conte de fées.

En réalité, cette femme-là, c'est une bombe. Elle se lève pour un grand coup de gueule. Personne ne bronche. Pas même les garçons baraqués choisis pour danser en portant les ombrelles. Quelqu'un apporte des *capirinha*, mélange d'alcool de canne à sucre et de citron vert, des cacahuètes chaudes enveloppées dans des paquets-flûtes de papier jaune. Les filles se mettent toutes à danser à fond. Araujo Wagner, un nom qui ne s'invente pas, président de l'Imperatriz, homme corpulent, vient d'arriver. Il a les pleins pouvoirs. On ne rit pas avec la hiérarchie dans une école de samba. Les danseuses ont chaussé des talons argentés ou dorés. Noires, métissées, l'air indios, l'air asiatique, l'air altier, l'air diable. Une, qui a du sang japonais (Sao Paulo est la plus grande ville nipponne hors du Japon), danse la samba avec de larges mouvements de hanches, qui la poussent à présenter son corps de profil dans une position proche de la danse orientale.

Une autre danseuse, plus africaine, avide de scène, tricote de ses jambes puissantes une samba à rayer le Groenland de la carte du monde. La *bateria*, stridente, ou voluptueuse, propulse les danseurs. Elle enivre plus sûrement que l'alcool qu'on boit. Ce soir-là, le public est formé d'amis, d'habitants du quartier venus encourager ceux qui partent à Lyon. Car l'Imperatriz s'en va en France en formation réduite. Environ cent cinquante personnes au lieu des deux mille, trois mille, qui défilent derrière sa bannière pendant le carnaval. Les principales séquences de la tradition carnavalesque seront cependant présentées à Lyon. A commencer par celle des *bahiana*. « *Ce sont nos jolies filles qui ont vieilli*, explique Gilda Almeida, productrice déléguée de la Biennale, ficelée à son téléphone portable. *La plus âgée a soixante-treize ans. Elles ne sont plus à moitié nues, mais portent de lourdes robes dont l'ampleur accentue leur tournoiement dans un sens, puis dans l'autre.* » Au carnaval, elles doivent obligatoirement être plus de cent à virevolter. A tourner ainsi, on les croirait plus volontiers Mères de Saints de la tradition religieuse, issue de la culture africaine de Bahia : le candomblé. Mais elles ont aussi cette gaieté du corps de ceux qui, toute leur vie, ont aimé danser.

Il y aura encore la figure emblématique du porte-drapeau. Maria Helena danse avec Chiquinho, son propre fils. La bannière fichée à la taille dans un encerclement métallique, elle danse à grandes enjambées. Son autorité est totale. Elle incarne l'école. A Lyon, ce sont essentiellement les costumes du carnaval 1996 qui habilleront les danseurs. Il racontait comment le chameau fut introduit dans le Nordeste pour y résoudre le problème des transports : le surréalisme à la carioca.

Deux jours auparavant, Rosa Magalhès nous avait conduit au centre-ville de Rio à la *barracao*, entrepôt vide que l'Imperatriz a squatté avec les écoles de Viradoro et de Beija Flor. Elles y ont installé des ateliers de couture et des espaces pour réaliser les chars. On est étonné du luxe des brochés, des soies. Chien et gardien surveillent les entrées, « *pour que l'ennemi ne copie pas, ou pire ne vienne mettre le feu avant le carnaval* », dit Rosa en démarrant en trombe sa Volkswagen. Le plus difficile reste pourtant à faire : choisir la samba qui guidera le prochain carnaval, en février 1997, lui donnera son âme. Sur trente-sept chansons déjà testées, il en reste encore huit en compétition. « *Petro Joia, qui est notre chanteur, reprend la samba en boucle pendant les quatre-vingts minutes du défilé. Il ne doit jamais changer de ton. Le genre d'exercice qui demande une parfaite maîtrise de la voix, et du corps.* » A raison d'une minute et demie la samba, durée moyenne, la chanson est martelée environ une cinquantaine de fois. Une samba de carnaval est vendue à un million d'exemplaires. Un joli paquet d'argent.

Un carnaval coûte 500 millions de francs. D'où vient le nerf de cette guerre artistique ? Voilà la question, souvent évincée. « *Au tournant des années 70, quand le régime dictatorial a commencé à se desserrer, le carnaval a repris du poil de la bête. Aujourd'hui, chaque école de samba présente une superproduction. Elles étaient jusqu'à l'an dernier financées par la loterie clandestine, le* jogo de bichos. *On parie sur vingt-cinq animaux. Le tirage a lieu matin et soir. Le circuit draine beaucoup d'argent. Les "banquiers" de ces loteries, que tout le monde connaissait, ont tous été mis en prison. On dit que les présidents des écoles de samba continuent à prendre leurs ordres auprès d'eux* », explique Bertrand Rigot-Müller, en poste au consulat de France depuis plus de vingt-cinq ans. Les propos sur les financements illicites des écoles de samba nous ont été confirmés dans l'entourage même de l'Imperatriz. L'école de samba fonctionne selon le même modèle socio-économique autonome, financé par l'argent du milieu, que celui de la *favela* dont elle est souvent issue.

Quand un real vaut un dollar, que le salaire moyen est estimé à 112 reals, les pauvres sont forcément hors course. Des circuits parallèles monétaires se mettent alors en place. Combien demande Luiza Brunet, mannequin vedette, aux pommettes de biche, pour être la marraine de l'Imperatriz, attirer par son corps superbe toutes les caméras ? « *On lui offre sa robe, c'est tout*, affirme Rosa Magalhès, avec un haussement d'épaules. *Les très belles filles, les écoles vont les chercher à Ipanema, à Leblon, quand elles portent des bas de bikini si petits qu'on les appelle des fils dentaires.* » Luiza Brunet ne vient pas à Lyon.

Dominique Frétard


PHOTO MARCELO REGUA

Luiza Brunet est la marraine de l'Imperatriz Leopoldinense. Top model, c'est une célébrité au Brésil. Sa seule obligation : participer aux répétitions un mois avant le carnaval, afin d'apprendre la samba qui rythmera le défilé de l'école devant les 80 000 personnes réunies dans le sambodrome mythique de Rio, horrible construction étroite, toute en béton.

Chiquinha Gonzaga, héroïne du carnaval 1997

Le prochain carnaval aura pour thème la vie exemplaire de Chiquinha Gonzaga (1847-1934). Mariée à treize ans, virtuose de piano, son mari lui demande de choisir entre lui et le piano. Elle achète alors un violon. Son mari la somme à nouveau de choisir. Elle le quitte, prend son violon sous le bras, sans oublier ses enfants. Sa famille la rejette, elle quitte Rio, va vivre dans une région très pauvre. Elle se libère en tant que femme, en même temps que les Noirs commencent à échapper à leur condition d'esclaves. Les Français ouvrent des cabarets. Elle joue à l'Alcazar, accompagnée à la flûte par un Noir.

Elle se trouve exactement là où la musique brésilienne va prendre son essor. On lui doit la première musique de carnaval. A cinquante ans, la musicienne convolait avec un garçon de seize ans. Une vie qui excite la fantaisie de Rosa Magalhès, la *carnavalesca*. Ses croquis d'hommes-musiques, ses costumes-pianos, ses costumes-violons sont du grand art.

Le programme de la Biennale

● Revues et divertissements
Antonio Nobrega, Théâtre du Point du Jour, 18 h 30 le 12 septembre ; 20 h 30 les 13 et 14. ***Aquarela do Brasil***, grande revue d'ouverture, Auditorium, 20 h 30 les 12, 13 et 14. **Grand Bal spectacle du Carnaval de Rio**, avec Carlinhos de Jesus, Théâtre Romain de Fourvière, 22 h 30, le 14. **Le Défilé**, de la place des Terreaux à la place Bellecour, de 15 heures à 18 heures.

● Danse contemporaine
Grupo Corpo, Maison de la danse, 20 h 30 les 13, 14, 17, 19, 20, 21 ; 17 heures le 15 ; 19 h 30 le 18. **Lia Rodrigues Cia de Dançàs**, Le Radiant, 20 h 30 les 14, 17, 18. **Cia de Dança Deborah Colker**, TNP, 20 h 30 les 16 et 17 ; 19 h 30, le 18. **Balé Folclorico da Bahia**, Auditorium, 20 h 30 les 17, 20 et 21 ; 15 heures le 18 ; 17 heures le 22. **Compagnie Terceira Dança**, Théâtre de la Croix-Rousse, 20 h 30 les 17 et 19 ; 19 h 30 le 18. **Candoco Dance Company**, Transbordeur, 20 h 30 les 18 et 19. **Rubens Barbot Cia de Dança**, Amphithéâtre de l'Opéra, 18 h 30 les 19, 20 et 21. **Compagnie Quat'Zarts-Catherine Berbessou**, Théâtre de la Renaissance, 20 h 30 les 19, 20 et 21. **Balé da Cidade de Sao Paulo**, Opéra de Lyon, 20 h 30 les 20 et 21 ; 17 heures le 22. **Compagnie Azanie-Fred Bendongué**, TNP, 20 h 30 les 21, 22 et 24. **Compagnie A Fleur de Peau**, Le Radiant, 20 h 30 les 21 et 24 ; 17 heures, le 22. **Cia Sera Que ?**, Maison de la Danse, 20 h 30 les 22 et 23. Helena Bastos-Angélica Chaves, Salle Gérard-Philipe, 20 h 30 les 23, 24 et 26 ; 19 h 30 le 25.

● Danses latines
Tangokinesis, Théâtre des Célestins, 20 h 30 les 13, 14 et 16 ; 17 heures, le 15.

● Messe des artistes à la Cathédrale Saint-Jean, 10 h 30 le 15.

★ Réservations : 72 41 00 00 et 72 78 18 18.

Les chorégraphes contemporains gagnés par la fièvre lyonnaise

DANS LA DANSE contemporaine à Rio, à Bahia, mais on sait que le phénomème s'est propagé à Sao Paulo, jusqu'à Belo Horizonte, Recife : les compagnies ont la fièvre d'avoir été choisies par la Biennale. Depuis deux ans que Guy Darmet, directeur de la manifestation lyonnaise, va au Brésil, regarde, cherche, passe régulièrement à la télévision, il a créé, malgré lui, un « label Biennale », et les Brésiliens considèrent soudain leurs chorégraphes d'un tout autre œil.

A Rio, plusieurs compagnies viennent d'être subventionnées pour la première fois : il s'agit de Deborah Colker, Régine Miranda, Rubens Barbot, Carlota Portela, Marcia Milhazes. En juillet a eu lieu le premier festival de danse contemporaine à Sao Paulo. Et Lia Rodrigues organise depuis deux ans un festival d'hiver à Rio, aidé par la municipalité, notamment par Helena Severo, secrétaire à la culture.

Politique électorale ? En octobre prochain auront lieu les municipales. Luis Edouardo Condé, *poulain de Cesar Maia, maire actuel, devrait être élu.* « *C'est plutôt l'effet Lyon* », nous assure Lia Rodrigues qui, au Théâtre Villa-Lobos de Copacabana, remet en chantier pour l'occasion une pièce de 1993, *Ma* : la violence féminine à l'état pur, la femme-ogre, impudique, prise entre la maison et l'amour/haine de ses enfants. *Folia*, d'après les répétitions, met en scène une femme-sorcière, magique, créature des forêts. Son mari, Zecca Assunçao, musicien chez Caetano Veloso, lui compose de très belles musiques, inspirées par les chants religieux des Indiens.

« CE CORPS MÉTIS »

Marcia Milhazes, dans *Santa Cruz*, évoque les déchirements d'un homme pris entre la religion et l'amour. La chorégraphie est inspirée d'un roman de Machado de Assis. Là aussi, la gestuelle s'impose par sa force. Ces deux chorégraphes femmes se posent la question de leur « brésilianité ». Leur sens de la religiosité imprègne leurs œuvres. « *Une de mes plus grandes hontes est d'avoir accepté d'être membre d'un jury dans la région Para*, raconte Marcia Milhazes. *Je n'avois pas été si loin à l'intérieur du pays. Ma mère, ravie, décide de m'accompagner. Jamais je ne me suis sentie aussi étrangère. J'ai compris que ce pays ne nous appartenait pas, qu'il était celui des Indiens.* »

Comment être Brésilien ? Rubens Barbot, d'origine noire, travaille sur « *ce corps métis, ce corps brésilien* ». Il vient de faire l'acquisition d'un bâtiment, dans l'ancien quartier bohème du centre-ville, situé entre deux hôtels de passe. « *C'est Guy Darmet qui m'a découvert. J'attends cette école depuis vingt-deux ans : je suis heureux. Cette école servira aussi de lieu de répétitions à d'autres compagnies. Il y aura une petite salle, Le Café de Barbot, une librairie.* » Rubens Barbot porte fièrement un béret, fabrique des chapeaux pour survivre, dessine et coud des vêtements. « *Je n'aime pas, quand on apprend que je suis Brésilienne, qu'on m'accuse tout de suite de ne rien faire pour les favelas, les enfants des rues, la destruction des Indiens*, s'indigne Marcia Milhazes. *Les touristes demandent à visiter les favelas comme on va au zoo. Beaucoup de gens habitent les favelas, il n'y a pas que les truands. Ils sont nombreux ceux qui essaient de changer cet état de choses.* »

A la Central de Oportunidades, organisation non gouvernementale, César Marques rassemble tous les projets sociaux, notamment ceux menés dans les favelas qui s'appuient sur la danse, le théâtre, au sein d'un mouvement nommé Viva Rio : « *Nous avons environ 60 % de succès dans nos tentatives de réinsertion* », dit-il.

A Bahia, on a vu les dernières répétitions du Ballet folclorico qui n'a rien de folklorique. Il est dirigé par le Noir José Carlos Arandiba. Il lutte encore dans sa propre ville pour avoir accès au Théâtre municipal. Pourtant son carnet de tournées est plein jusqu'en 1999 : « *D'être venu à la Biennale de Lyon en 1994 pour* Mama Africa *a tout déclenché* », dit Walson Botelho, son administrateur, survolté.

D. F.

هكذا من الأصل

L'espèce humaine selon le peintre Yan-Pei Ming

Des portraits, très grands, très violents : exercice de style ou esquisse d'une nouvelle anthropométrie ? Le jeune artiste chinois expose à Issoire

Yan-Pei Ming, centre culturel Pomel, salle Jean Hélion, 8, place Saint-Paul, 63500 Issoire ; tél. : 73-55-12-00. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; jusqu'au 15 octobre.

La vie et l'œuvre de Yan-Pei Ming sont, en apparence du moins, très faciles à résumer. Sa vie ? Il naît en 1960 à Shanghaï, il quitte la Chine en 1980, il est élève aux Beaux-Arts de Dijon de 1981 à 1986. Sa première exposition personnelle a lieu l'année suivante. Depuis, elles se multiplient à un rythme régulier, à mesure que grandit la réputation d'excentrique de l'artiste.

Son œuvre ? Ming peint des têtes, presque rien que des têtes, quoiqu'il ait esquissé récemment des recherches de paysagiste dont rien n'est montré à Issoire. Il peint ces têtes d'après modèle ou d'après photographie, ou d'imagination. Ces portraits sont exécutés dans un format plus grand que nature, quelquefois à échelle monumentale. Ils le sont selon un style fondé sur de larges touches entrecroisées et superposées, une manière qui sous-entend un travail violent et rapide, avec ce que la précipitation suppose d'éclaboussures et de coulures que le peintre efface ou conserve.

Pour la couleur, c'est aussi simple. A l'exception de rares toiles rouges, le blanc et le noir dominent, mêlés en d'innombrables nuances de gris. Les volumes de la face sont construits à larges coups de brosse en suggérant des différences de lumière grâce aux gris sombres et à ceux, plus fluides et légers, que Ming réserve aux arêtes. Le visage cadré de face et de très près recouvre l'essentiel de la surface, en avant d'un fond gris clair ou blanc. Tout cela est extrêmement simple.

Tout cela est aussi assez étrange. Dans les salles plutôt étroites d'Issoire, les peintures de Ming imposent brutalement leur intensité. Les dimensions, la répétition du motif jusqu'à l'obsession, les effets de matière et de touche très accentués, l'épuration chromatique non moins provocante contribuent à accroître le côté spectaculaire de l'œuvre. Autrement dit : les toiles sautent aux yeux, elles paraissent se jeter en avant du mur.

CHAOS DE BALAFRES

Il ne fait en effet aucun doute que Ming tire des moyens qu'il s'est donnés le parti le plus brillant. Il contrôle déformations et approximations, si bien que, regardés de trop près, ses portraits semblent un chaos de balafres et de raclures accumulées au hasard – une abstraction décousue et pâteuse –, alors qu'à bonne distance ils se recomposent et affirment la présence d'une physionomie. L'image affecte de s'émietter et de se perdre, mais c'est afin de sortir de l'épreuve plus cohérente et plus impressionnante.

Elle y réussit. Elle impressionne assurément. Ces hommes figés inquiètent d'autant plus qu'ils ne sourient pas, les traits crispés dans des expressions sans naturel, le regard furibond ou hagard. L'espèce humaine telle que Ming la figure n'a rien de plaisant, rien de séducteur. Elle se trouve réduite à l'état d'un catalogue anthropométrique, classé selon l'âge, la physionomie et, sans doute, les caractères. L'œuvre se développe ainsi sur le modèle des recueils de Bertillon et de Lombroso, substituant la peinture en noir et blanc à la photographie en noir et blanc. Moins que la singularité, moins que les détails d'un modèle particulier, elle dresse un catalogue de types, évidemment interminable.

« Je m'intéresse à l'homme en général, dit le peintre, *et mon travail peut être considéré comme une sorte de portrait universel. Ce que je peins dans la permanence est au fond une idée de cette humanité. »* Il est donc permis de reconnaître dans ces toiles des produits de synthèse plutôt que des portraits. Il y a là l'assassin au regard inquiétant, la petite fille faussement innocente, le nain malheureux, le vieillard colérique et même l'impénétrable président Mao, auquel Ming a consacré de nombreuses suites et variations.

Ce désir d'universalité et cette volonté affirmée de s'écarter d'une ressemblance trop contraignante pour aller vers ce qui serait moins accidentel, une permanence, des figures à demi allégoriques donnent au travail sa structure et organisent son développement. Ils le placent cependant sous la menace d'une simplification trop visible et appauvrissante du motif. Quand le portrait tourne au stéréotype anonyme immédiatement interprétable – ce qui arrive dans l'exposition –, il ne reste plus à observer que le détail de l'exécution, une affaire de métier et de tour de main. Or cette affaire-là, strictement picturale, ne peut retenir longtemps l'attention.

Philippe Dagen

Trois comédiens singuliers font fonctionner « La Panne »

Darry Cowl, André Falcon et André Chaumeau jouent Dürrenmatt à l'Atelier

Les assises imaginaires reconstituées par trois retraités de la justice et leur complice se saisissent du destin d'un voyageur, victime du hasard – d'une panne –, et bientôt du destin. Le metteur en scène Pierre Franck et d'exceptionnels acteurs font sortir une étrange émotion d'une pièce plus habile qu'émouvante.

LA PANNE, de Friedrich Dürrenmatt. Adaptation et mise en scène de Pierre Franck. Avec Darry Cowl, André Falcon, André Chaumeau, Claude Evrard, Stéphane Hillel, Nathalie Niel. THÉÂTRE DE L'ATELIER, 1, place Charles-Dullin, 75018 Paris, Mº Anvers. Tél. : 46-06-49-24. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées le samedi à 18 heures et le dimanche à 15 h 30. 50 F à 250 F.

Un juge, un procureur et un avocat, trois lions de justice devenus vieux, supportent mal leur retraite. Ils se retrouvent, à date fixe, pour « jouer » à la cour d'assises. Un de leurs amis, hôtelier, complète la distribution : il est, au choix, l'accusé, le public ou l'exécuteur des basses œuvres. Comme ils ne peuvent fabuler dans le vide, l'accusé fictif est tantôt Jeanne d'Arc ou quelque autre acteur d'un procès célèbre, tantôt un criminel réel d'actualité, qui fait la « une » des journaux.

Au moment où ils prennent place, dans le salon du juge, pour de nouvelles assises imaginaires, se présente un inconnu : un voyageur tombé en panne. Aubaine inattendue : cet homme va « être », ce soir, l'accusé. Sous le feu croisé des questions d'un policier ou d'un juge, qui ne se découvre coupable ? En moins d'une heure, l'accusé est condamné à la peine capitale. Le jeu est fini, nos nostalgiques du palais se mettent à sabler le champagne. Le voyageur monte dans sa chambre. Il se tue.

Envisagé dans sa tâche d'auteur dramatique, Friedrich Dürrenmatt, en écrivant *La Panne*, met toutes les chances de son côté. Les assises sont un théâtre. Les comédiens de *La Panne* jouent le théâtre d'un théâtre. La dynamique et les suspenses de tout procès ont été toujours éminemment dramatiques. Cette pièce est conçue pour subjuguer l'assistance. Elle ne peut subjuguer vraiment que les membres les plus fatigués, les moins armés de l'assistance, parce qu'il lui manque l'essentiel : l'indéfinissable dimension de l'esprit. Son très habile synopsis, Dürrenmatt l'a nourri de propos plats et d'une écriture rebattue. Mais les grands dramaturges ne mettent jamais toutes les chances de leur côté.

POÈTE DE LA GAITÉ PURE

Trois acteurs de premier plan interprètent *La Panne* : Darry Cowl, André Falcon, André Chaumeau. Trois acteurs très rares, d'une présence et d'un art des plus singuliers. Darry Cowl, pierrot lunaire en fascinante apesanteur, touchant les mots sans y toucher, poète de la gaieté pure, qui fait beaucoup penser à un phénomène des tropiques : l'oiseau-mouche, petite merveille de lumière qui tremble et jamais ne se pose. Darry Cowl joue ici l'avocat. André Chaumeau – dont la présence ici est émouvante car c'est sur cette scène de l'Atelier qu'il fit ses débuts, avant de jouer chez Vitez, chez Serreau –, seul de son art, n'emploie pas les voies d'expression habituelles. Visage et voix sont impassibles. Il est comme une météorite, noir, sauvage, buté, mais, dans sa brusquerie, d'une infinie finesse, qui exprime les moindres nuances du rôle comme par une magie de radioactivité. Il joue l'aubergiste.

André Falcon, lui, est un virtuose du « ténébreux ». Il a l'élégance, le mystère du suicidaire qui cache son jeu. Il impose un malaise délicieux. Jamais peut-être le rôle d'Alceste n'a été mieux joué que par André Falcon. Il joue ici le juge.

Voici donc trois acteurs d'une exceptionnelle singularité, d'une très particulière saveur. Or c'est comme s'ils n'étaient, dans cette *Panne*, plus rien d'eux-mêmes. Ce qui les faisait irremplaçables a entièrement disparu. Ils jouent à la perfection, ils sont sobres, précis, lumineux. Ils ne sont ni Darry Cowl, ni André Chaumeau, ni André Falcon, ils sont trois grands comédiens sans le moindre *signe* distinctif. Si bien que la question est là : lorsqu'ils ont été, tout l'espace de leur carrière, les artistes si rares que l'on sait, inventaient-ils, seconde par seconde, sans faillir, leur jeu ? Ou bien, ce soir seulement, inventent-ils, à la perfection, leur absence de jeu, leur absence d'eux-mêmes, peut-être à la demande du metteur en scène Pierre Franck, qui aurait voulu, par là, ne pas troubler le propos de l'auteur ?

La surprise la plus frappante est chez Darry Cowl. Parce qu'il est vraiment superbe dans son rôle d'avocat. Le texte de Dürrenmatt qui lui échoit est pourtant on ne peut plus faible. Darry Cowl, par une délicatesse de tenue, une énergie spirituelle, un ensoleillement de ce qui l'entoure, surclasse, en un sens, l'admirable funambule chaplinesque qui opérait malgré tout dans une gamme d'ondes plus restreinte. Voilà : cette *Panne* pas géniale finit, pour d'étranges raisons, par nous toucher beaucoup.

Michel Cournot

Alix vit sa vingtième aventure

Le jeune Gallo-Romain, personnage fétiche de la BD franco-belge, réapparaît dans le nouvel album de Jacques Martin, « Ô Alexandrie »

EN COURS d'histoire, l'écolier Jacques Martin était dispensé d'interrogations : il était trop calé dans cette matière. De ce tropisme pour l'histoire et d'un don inné pour le dessin, le jeune homme, embarqué contre son gré dans des études techniques par pure volonté parentale, a fait son métier, et un art.

Ce créateur prolifique fut l'ami d'Hergé (*Tintin*), d'Edgar P. Jacobs (*Blake et Mortimer*) et de Tibet (*Chick Bill*). Il collabora donc naturellement au journal *Tintin*, dans les pages duquel il fit naître, en 1948, le premier de ses héros, Alix, dans sa première aventure, *Alix l'intrépide*.

Le jeune Gallo-Romain, rapidement flanqué d'un jeune compagnon nommé Enak, n'était que le premier de la nombreuse lignée conçue par Jacques Martin. Elle comprend aujourd'hui, en plus d'Alix, le journaliste Guy Lefranc, les héros médiévaux Jhen et Xan, le Vénitien Arno et enfin deux derniers nés, évoluant aussi dans le monde gréco-romain, Orion et Keos. Le tout, si on y ajoute les rééditions des albums de jeunesse, représente une soixantaine d'albums...

Personnage culte de la BD franco-belge, exemple parfait de la ligne claire, Alix a déjà fait le tour de la Méditerranée, un périple raconté dans dix-neuf albums. Le vingtième, *Ô Alexandrie*, est en librairie jeudi 12 septembre (Ed. Casterman, 48 p., 52 F). Huit ans séparent le précédent tome des aventures d'Alix – *Le Cheval de Troie*, publié en 1988 – de celui-ci.

C'est que Jacques Martin a souffert d'une maladie oculaire qui lui rendait la tâche difficile. Pour dessiner et conter *Ô Alexandrie*, Jacques Martin, qui prise par ailleurs le travail en duo (il a fait appel à André Juillard, Gilles Chaillet ou Jean Pleyers, etc., pour dessiner les albums d'Arno, de Lefranc ou de Jhen), a collaboré avec un jeune dessinateur, Rafael Moralès. C'est à lui qu'on doit les décors et une partie des personnages de cet album.

CINQ MILLIONS D'EXEMPLAIRES

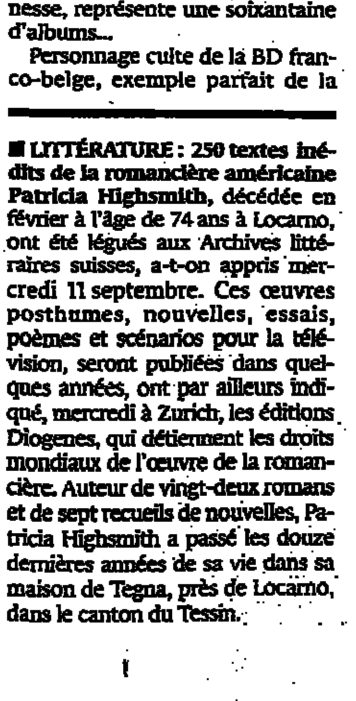
Comme toujours dans les récits de Jacques Martin, *Ô Alexandrie* fascine par sa richesse documentaire et sa précision des détails : qu'il s'agisse de la reconstitution de monuments, de costumes, de couleurs ou de hiéroglyphes, il est difficile, voire impossible, de repérer le moindre défaut ou le plus minime oubli.

Les admirateurs d'Alix sont légion, la série s'étant vendue à plus de cinq millions d'exemplaires, selon Casterman. Ils retrouveront donc avec bonheur un scénario solidement bâti, des dessins parfois cruellement réalistes et des personnages récurrents, qu'ils soient amis (Sénoris), ennemis (Arbacès) ou figures emblématiques (Quâa).

Mais le personnage central de cette nouvelle aventure d'Alix, qui a lieu à nouveau en Egypte, c'est Cléopâtre.

Alix et Enak sont mêlés à une histoire de trésor caché. Leur ami Sénoris en connaîtrait l'emplacement, ce qui les obligera à remonter par les eaux souterraines du Nil jusqu'au tombeau de Ramsès III. C'est grâce à la future reine d'Egypte que les deux héros échapperont aux tortures et aux exactions du pharaon Ptolémée XIII, frère sadique de Cléopâtre. Alix succombera même aux charmes de la future maîtresse de César et d'Antoine. Comme quoi les rares et souvent diaphanes héroïnes qui apparaissent dans l'œuvre de Jacques Martin sont parfois douées de mansuétude, et de sentiments.

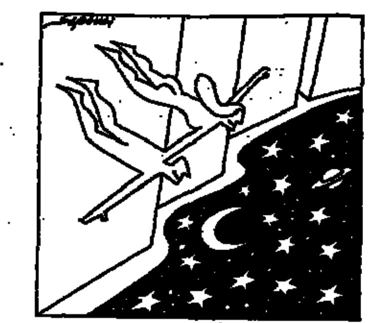
Yves-Marie Labé



■ **LITTÉRATURE : 250 textes inédits de la romancière américaine Patricia Highsmith,** décédée en février à l'âge de 74 ans à Locarno, ont été légués aux Archives littéraires suisses, a-t-on appris mercredi 11 septembre. Ces œuvres posthumes, nouvelles, essais, poèmes et scénarios pour la télévision, seront publiées dans quelques années, ont par ailleurs indiqué, mercredi à Zurich, les éditions Diogenes, qui détiennent les droits mondiaux de l'œuvre de la romancière. Auteur de vingt-deux romans et de sept recueils de nouvelles, Patricia Highsmith a passé les douze dernières années de sa vie dans sa maison de Tegna, près de Locarno, dans le canton du Tessin.

Musiques du Sud

Lluis Llach, I Muvrini, Cheb Mami et les autres au festival de Céret



POUR AVOIR vu passer Picasso ou Juan Gris, le joli bourg de Céret possède un Musée d'art moderne, dont les collections restent à faire. Grâce à une situation géographique enviable, à proximité de Perpignan, à 200 kilomètres de Barcelone, la ville s'est aujourd'hui dotée d'un festival de musique, l'un des derniers de l'été. Les Musicales de Céret, consacrées aux musiques méditerranéennes, sont parrainées par Paco Ibanez. Pour sa première édition, le Catalan Lluis Llach vient y présenter son dernier spectacle *Porrera* (créé cet hiver en France au Théâtre de la Ville de Paris). Le plus célèbre des groupes corses, I Muvrini, y côtoie le jeune prince du raï, Cheb Mami, tandis que le groupe espagnol Radio Tarifa, perché quelque part entre flamenco, musique arabo-andalouse et musique médiévale, vient y livrer des extraits de son nouvel album. Le rap (de Blois) se joue avec les jeunes de cultures mélangées de Sawt-el-Atlas, la guitare espagnole avec Juan Carmona. L'Occitanie fait des fantaisies avec Une anche passe (tubas, hautbois, *tible, saxophones, saxhorn ténor,* euphonium...), et la Catalogne danse avec le chanteur Gérard Jacquet, complice de Pascal Comelade et adepte de l'oud, de l'accordéon, de la guitare flamenca ou de la mandoline.

★ **Les 13, 14 et 15 septembre. Tél. : 68-87-00-53. De 90 F à 150 F. Passeport pour les Méditerranéennes : 220 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Bonbon acidulé,
de Ricardo Sued
Le metteur en scène argentin Ricardo Sued entreprend ici une proposition théâtrale novatrice qui fait abstraction de la lumière. *Bonbon acidulé* se joue en effet dans le noir le plus total et le public est invité à prendre place, guidé par les acteurs. L'obscurité est alors tramée par des sons, des sensations tactiles, corporelles. C'est une histoire d'amour racontée à cinq personnages et qui aborde des thèmes comme la mort, la sexualité, les peurs, l'amour en soi...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. 20 h 30, du mardi au samedi ; 12 h 30, mercredi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 15. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 27 octobre.

Sophie Forte
De l'épouse du professeur maniaco-dépressif à la vieille dame perfide, Sophie Forte révise ses classiques et tente d'inventer des personnages tout droit sortis d'une réalité pas toujours avouable. L'humour adapté au goût du jour, proposé par une fausse ingénue sur la scène du Point Virgule.
Le Point Virgule, 7, rue, Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Mo Hôtel-de-Ville. 20 heures, du mercredi au samedi. Tél. : 42-78-67-03. 80 F.

Aldo Romano-Hein Van de Geyn Quartet
Contacté à Bruxelles, le batteur Aldo Romano dévoile les noms des musiciens qui forment ce quartette dirigé en commun avec le contrebassiste Hein van de Geyn : Eric Vloeimans est à la trompette (auteur d'un bel enregistrement pour Challenge) et Rob van den Broek au piano. Une rencontre franco-hollandaise dont on peut attendre beaucoup de musicalité et de subtilité.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Avant-première d'un musée : le Musée d'art contemporain à Gand
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 12 septembre au 27 octobre. 20 F.

Etienne Bossut
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 14 septembre au 19 octobre.

Joan Hernandez Pijuan
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 14 septembre au 19 octobre.

Dough Koch
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 12 septembre au 26 octobre.

Paris-Sarajevo, Underground
Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. Tél. : 46-27-82-82. Samedi 14 et dimanche 15 septembre de 14 heures à 19 heures.

Les petits salons
Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 42-97-27-00. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 12 septembre au 13 octobre. Entrée libre.

Lise Sarfati, prix Niepce 96
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 18 septembre au 21 octobre. 30 F.

Pierre Tal-Coat
Galerie Bernard Bouche, 123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-60-03. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 septembre au 30 novembre.

Terres du Zaïre, courants rive gauche
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau, Châtelet-Les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 13 septembre au 27 octobre. Entrée libre.

Umbo : du Bauhaus au photojournalisme
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 18 septembre au 21 octobre. 30 F.

EXPOSITIONS-PARIS

Georg Aerni : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, 4-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.

Arnaud Claass
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

James Coleman
Centre Georges-Pompidou, musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre. 35 F.

Comme un oiseau
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 17 F.

De Beuys à Trockel, dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 25 F.

Arno Fischer : années berlinoises
Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, grande galerie, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 44-76-62-00. De 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.

Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 octobre.

Antoine Grumbach, Charlotte Perriand
Centre Georges-Pompidou, musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 septembre. 35 F.

Axel Hütte
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 octobre.

Frederick Kiesler
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 27 F.

Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.

Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Nus féminins de Bouchard, dans l'atelier du sculpteur
Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette, Paris 16e. Mo Jasmin. Tél. : 46-47-63-46. Mercredi et samedi de 14 heures à 19 heures (le musée sera fermé du 16 au 30 septembre 1996). Jusqu'au 14 décembre. 25 F.

Les Péchés capitaux : la paresse
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 novembre. 35 F.

Yan Pei-Ming
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

Prague II : photographes tchèques
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

René Rimbert, 1896-1991
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 octobre.

Pravoslav Sovak
Pavillon des Arts-Les Halles, terrasse Lautréamont, porte Rambuteau, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.

Un visage pour les sans-abri
Centre Georges-Pompidou, Grand Foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. Entrée libre.

EXPOSITIONS ÎLE-DE-FRANCE

Breton, Masson, Tzara dans le fonds Paul-Eluard
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. 20 F.

Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt (91), direction de l'exposition fléchée. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.

Bernard Lallemand
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 novembre. Entrée libre.

Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 34-78-81-00. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 22 septembre. 30 F.

Symbolistes et Nabis, Maurice Denis et son temps
Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche après-midi ; groupes scolaires jeudi. Jusqu'au 27 octobre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
Film américain de Todd Solondz, avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, Dolby, 6e ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DIABLES, LES DIABLES
Film polonais de Dorota Kedziezarwska, avec Justyna Cierrny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
Film français d'Olivier Schatzky, avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
Film suisse d'Alain Tanner, avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier (1 h 54).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Dolby, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI
Film américain de Harold Ramis, avec Michael Keaton, Andie MacDowell, Zach Duhame, Katie Schlossberg, Harris Yulin, Richard Masur (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, Dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TIN CUP
Film américain de Ron Shelton, avec Kevin Costner, Rene Russo, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Danton, Dolby, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, Dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e ; UGC Gobelins, Dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES VICTIMES
Film français de Patrick Grandperret, avec Vincent Lindon, Jacques Dutronc, Karin Viard, Florence Thomassin, Gérard Darmon, Cathy Capvert (1 h 34).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ÉTÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
de Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanual Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
de Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

COUPÉ COURT
de Joaquim Sapinho,
avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio.
Portugais (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CRI DE LA SOIE
de Yvon Marciano,
avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, Dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William h. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle Georges de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES HOMMES DE L'OMBRE
de Lee Tamahori,
avec Nick Nolte, Melanie Griffith, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, Treat Williams.
Américain (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo.
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10). VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68).

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein et Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; George-V, Dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
de André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CERTAINS L'AIMENT CHAUD
de Billy Wilder,
avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon, George Raft.
Américain, 1959, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

(*) *Films interdits aux moins* de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **PRODUCTION : les salariés de la Société française de production (SFP)** ont organisé un débrayage, jeudi 12 septembre au matin, pour réunir une assemblée générale avant le comité d'entreprise qui devait avoir lieu en fin de matinée. Les syndicats demandent une *« réponse claire »* au gouvernement, après leur rencontre le 6 septembre avec le ministère de l'économie et des finances, sur les conditions de la privatisation de leur entreprise.

■ **RADIO : le Syndicat indépendant des régies des radios privées (Sirrp)**, qui rassemble les régies publicitaires GEM, Europe Régies, IP France et NRJ Régies, lance vendredi 13 septembre *« la première campagne de promotion du média radio »*. Selon le Sirrp, 78,8 % des Français écoutent au moins un instant la radio sur un jour moyen de la semaine. Une campagne, de 2 100 messages, sera lancée sur quinze des radios et réseaux que regroupent les quatre régies du syndicat.

■ **NUMÉRIQUE : Télévision par satellite (TPS)**, futur bouquet numérique contrôlé par TF 1, France Télévision alliée à France Télécom, la CLT, M 6 et la Lyonnaise des eaux, a choisi Téléciel, premier réseau de distribution de matériels satellite et d'abonnements en France (4 700 points de vente) pour commercialiser son offre de programmes. La location des boîtiers numériques devrait être réservée à la grande distribution. Fort de ce mandat, Téléciel a conclu, mercredi 11 septembre, un accord avec l'allemand Grundig pour *« distribuer des décodeurs satellites numériques avec le contrôle d'accès Viacess »*. Ces décodeurs seront disponibles en décembre au prix public de 2 990 francs, TPS ayant décidé de subventionner la vente des boîtiers numériques pour baisser les tarifs.

M. Bourges présente l'action du CSA en 1995

Pour le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le paysage radiophonique figé favorise l'existence d'un marché noir des fréquences

LE PREMIER BILAN présenté par Hervé Bourges en juin 1995, peu après sa nomination à la tête du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'avait surtout amené à défendre et illustrer l'action de son prédécesseur, Jacques Boutet. Le septième rapport d'activité du CSA, rendu public jeudi 12 septembre, rend mieux compte de l'action du conseil pendant son mandat. Malgré quelques changements de forme – le rapport est plus ramassé et les documents de référence renvoyés en annexe –, le discours du président a une structure équivalente : il fait le point sur l'année écoulée et profite de l'occasion pour évoquer quelques questions d'actualité.

Au plan du bilan, outre les nominations de Michel Boyon à la tête de Radio France et de Jean-Paul Cluzel à la présidence de Radio France Internationale, sept grands dossiers ont été au centre des préoccupations du Conseil l'an passé : le changement de statut juridique de Canal Plus ; l'instauration des quotas de chanson francophones à la radio ; le pluralisme à la télévision, du fait de l'élection présidentielle ; la violence sur le petit écran ; quelques dérives importantes en matière d'éthique et de qualité des programmes ; la mise en œuvre de la procédure de reconduction des autorisations hors appel à candidatures ; et un travail de réflexion et d'information du gouvernement pour accroître les pouvoirs du Conseil sur un secteur en perpétuelle évolution.

Concernant l'actualité, Hervé Bourges a cherché à attirer l'attention des médias – et par conséquent des pouvoirs publics – sur deux sujets importants : le renouvellement des autorisations d'émettre hors appel à candidature, et l'indépendance menacée des producteurs de cinéma.

Dans le premier cas, c'est surtout en matière de radio que la loi Carignon du 1er février 1994 pose problème. La reconduction quasi-automatique des autorisations d'émettre pour deux fois cinq ans et le flou des textes autorisant le CSA à organiser des appels d'offres pour des fréquences déjà attribuées aboutissent *« à rendre quelque 1 300 titulaires d'autorisations usufruitiers de ces dernières jusqu'en l'an 2005 »*. Le paysage radiophonique est donc figé, ce qui a favorisé l'existence d'un marché noir des fréquences radiophoniques : nombre de titulaires de petites fréquences se vendent en sous-main à des réseaux.

INDÉPENDANCE ET CINÉMA

Le deuxième point d'actualité a émergé cet été lors de la signature des conventions (cahiers des charges) de TF 1 et de M 6 : il s'agit de la préservation de l'indépendance des producteurs de cinéma. Lors du changement de statut de Canal Plus, en 1995, – sa concession arrivant à expiration, la chaîne cryptée est entrée dans le régime banalisé de l'autorisation d'émettre –, les producteurs s'étaient peu mobilisés pour réclamer des protections équivalentes à celles des producteurs audiovisuels, à savoir l'obligation pour une chaîne de commander deux tiers de ses films (comme les téléfilms) à des producteurs indépendants.

Aujourd'hui, alors que Canal Plus et TF 1 pénètrent le secteur de la production – TF 1 vient ainsi de prendre une participation significative dans Film par Film, de Jean-Louis Livi ; Canal Plus s'impose dans le capital de Lazennec –, les indépendants prennent peur et craignent de disparaître dans le giron d'une chaîne, ou pire selon eux, d'être évincés du marché.

Apparemment conscient du problème, le CSA a choisi de ne pas intervenir en juillet 1996, lors de la signature des conventions de TF 1 et de M 6, pour deux raisons. D'abord parce qu'engager TF 1 et M 6 seulement aboutirait à des *« distortions de concurrence »* avec les autres chaînes. Et ensuite, parce qu'une disposition réglementant les relations économiques entre chaînes et producteurs de cinéma relève du pouvoir du gouvernement. Néanmoins, Hervé Bourges s'est engagé à étayer l'action des producteurs auprès du gouvernement en faisant étudier la question par ses services.

Le président du CSA s'est par ailleurs déclaré favorable au regroupement de la télévision publique autour de France Télévision et a souhaité que malgré leur fusion, Arte et La Cinquième conservent leur mission spécifique.

Yves Mamou

Le groupe Publicis poursuit son internationalisation en s'implantant au Canada

PUBLICIS, deuxième groupe publicitaire français, a racheté 70 % du capital de l'agence canadienne Berceau de la culture publicitaire (BCP), mercredi 11 septembre. Le montant de la transaction portant sur cette agence, qui s'appellera BCP-Publicis, n'a pas été révélé. Installée à Montréal et à Toronto, BCP a été créé en 1963 par Jacques Bouchard, après que celui-ci eut effectué un stage à Publicis. Il adopta d'ailleurs l'emblème du Lion du fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, pour son agence baptisée Bouchard-Champagne-Pelletier.

Jacques Bouchard et BCP ont donné son essor à la publicité francophone au Canada, inventé la publicité « sociétale » (prenant en compte le budget mais aussi l'image interne et externe d'une entreprise) et imposé le concept de « twin bed » (« lit à deux places ») consistant à créer une publicité pour les annonceurs canadiens de langues anglaise et française.

Président de BCP depuis 1984, son successeur Yves Gougoux, forte personnalité des médias canadiens, a continué dans cette voie – l'agence s'est vu décerner quinze fois le titre d'« agence de l'année » au Canada – et a presque décuplé le chiffre d'affaires de BCP, versé non seulement dans la publicité mais aussi dans le marketing direct, la promotion et l'achat d'espaces.

Première agence de publicité au Québec et septième au Canada, BCP a réalisé un chiffre d'affaires 1995 de 925 millions de francs. Elle gère les budgets de la bière Molson, de la Commission canadienne du tourisme, du quotidien *La Presse*, de Procter and Gamble, etc.

L'acquisition de BCP est dans la lignée de l'internationalisation de Publicis hors du continent européen, attestée cet été par des prises de participation dans des agences au Brésil et au Mexique (*Le Monde* du 20 août). Considéré comme une *« opportunité »*, le partenariat avec BCP, outre qu'il favorise le traitement de budgets de Publicis (L'Oréal, Nestlé, etc.) au Canada, est également pour Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, *« une pièce maîtresse dans l'implantation nord-américaine du groupe »*. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre des *« négociations pour compléter sa présence en Amérique latine »*.

CAVALIER SEUL

Cette internationalisation témoigne de la volonté de Publicis de jouer cavalier seul sur le plan mondial. Une décision prise après la rupture de son alliance, il y a dix-huit mois, avec son partenaire américain True North (ex-FCB), auquel il reste seulement associé sur le Vieux Continent via Publicis-FCB. L'incursion au Canada, pays où True North contrôle deux agences, consomme la rupture. Maurice Lévy a indiqué son intention de réaliser bientôt un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars sur le continent nord-américain, contre 300 millions actuellement par le biais de ses filiales Publicis-Bloom.

Yves-Marie Labé

JEUDI 12 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Quelle surprise.
15.30 Hôtel. Série.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.50 Football. En direct d'Eschen : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : FC Vaduz-PSG. 17.00, Coup d'envoi (130 min). 64503676
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

[illegible]

LE JUGE EST UNE FEMME
Série. La fille aînée, de Pierre Boutron (100 min). 148638
Une jeune femme est inculpée d'homicide pour la mort d'un buraliste. Le juge, qui ne croit pas à sa culpabilité, découvre qu'elle protège quelqu'un...

[illegible]

FAMILLE JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Denise Fabre (100 min). 3037367
0.10 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. L'histoire de Jessica. *Une ancienne diva qui débarque à Wildbach prend un guide pour une randonnée en montagne.*
1.05 Journal, Météo.

1.15 et 2.25, 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 2.55, 3.30, 4.05 TF 1 nuit. 3.05 Nul ne revient sur ses pas. 4.15 Elle et lui. 4.55 Musique.

France 2

12.57 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série. Le doute et la peur.
15.55 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.10 et 5.00 La Chance aux chansons. La fête à Neu-Neu.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong. Série. Le retour de Screech.
18.10 Code Lisa. Série. Les montres magiques.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nounours fait le fou.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invitée : Faye Dunaway.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

[illegible]

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La vache folle ; La nuit du lamparo ; Post-scriptum : la guerre perdue ? (130 min). 6973893
23.05 Expression directe. UPA.

[illegible]

LA CORDE RAIDE ■ ■
Film de Richard Tuggle (1984, 115 min). 1246034
Des prostituées sont assassinées dans le quartier français de La Nouvelle-Orléans.
1.05 Journal, Bourse, Météo.
1.25 Le Cercle de minuit. Magazine. Ecrivains et cinéastes dévoilent un pan de leurs secrets. Invités : Mike Leigh ; Geneviève Brisac ; Philippe Balland ; Alain Tanner (75 min). 36896923

3.30 Rio Loco. 3.40 24 heures d'info. 3.45 Météo. 4.25 Urti. L'art dans les capitales : Budapest la jeune.

France 3

12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. Tiens, mon frère.
14.30 Simon et Simon. Série. Tel père, tel fils.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Les Petits Soldats*, de Yannick Haenel.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

GARDE À VUE ■ ■
Film de Claude Miller (1981, 90 min). 340164
Duel serré entre un policier et un notaire dans le bureau d'un commissariat, pendant une nuit de Saint-Sylvestre.
22.20 Journal, Météo.

23.00

OBSESSION INFERNALE
Téléfilm de Boris Sagal, avec David McCallum, Susan Strasberg (95 min). 8598928
Le docteur Kramer, biochimiste et Prix Nobel, est contacté par le gouvernement pour tenter une expérience bien particulière : il s'agit de transférer le contenu du cerveau d'un savant russe mourant sur un receveur sain.

0.35 Espace francophone. Tranches de villes : Abidjan. 1.05 Hondo. Série. Le traité de paix. 1.55 Musique Graffiti (25 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. 13.00 Missions extrêmes. 13.30 Nouveaux Horizons. 14.00 Le Peuple Jaguar. 15.00 Que deviendront-ils ? 3 ans après, de Michel Fresnel [2/2]. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. Ave Locuste : Olivier Riff. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [8/26] Le Pony Express, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 1893
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Bosnie : parole aux armes (30 min). 1544
20.00 Max Liebermann. Documentaire. Rendre visible l'invisible, de Heidemarie Leopold (30 min). 8855
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! QUEL TRAVAIL POUR DEMAIN ?
proposée par Hannelore Gadatsch, présentée et animée par Eberhard Piltz en direct de Berlin.
20.46 L'Europe malade de l'emploi ? Documentaire (29 min). 100275152
21.15 et 23.00, 0.00 Débat.
21.35 Reinhard Mohn, un trublion visionnaire. Documentaire (35 min). 4838831 *Reinhard Mohn règne sur l'empire Bertelsmann. Ses deux principes de base sont la délégation des responsabilités et la motivation des employés.*
22.10 Un patron pour la crise, Lothar Späth. Documentaire. Le modèle de Jena, de Hannelore Gadatsch (20 min). 6138102 *Lothar Späth prône les bas salaires pour sauvegarder des emplois.*
22.30 Où sont les emplois de demain ? Documentaire (30 min). 9812
23.30 Le Temps retrouvé - le travail libéré. Documentaire (30 min). 9218
0.20 Ces mains. Documentaire (50 min). 6334394 *En Tanzanie, des femmes travaillent dans les carrières de pierre pour un salaire de misère.*

1.10 Jeunesse sans dieu Téléfilm de Catherine Corsini (rediff., 80 min). 5926348 2.30 L'Homme invisible. Série. [22/25] L'homme aux pouvoirs, de Pennington Richards (rediff., 26 min). 3165464

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [1/2] Une grande soif.
13.25 La Revanche de Jennifer Téléfilm de Guy Green (94 min). 7759015
14.50 Drôles de dames. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. *Un monde sans hommes.* Série.
19.00 Highlander. Le combattant. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. La société de consommation.

20.45

LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN ■
Film de Philippe Gallant avec Gérard Jugnot, Anémone (1982, 86 min). 440812
Des sketches à la manière du café-théâtre. Anémone fait des étincelles.

22.30

CABAL ■
Film de Clive Barker (1990, 97 min). 2894522
L'univers terrifiant de Clive Barker, auteur britannique d'ouvrages fantastiques, traduit par lui-même en images d'un lyrisme démesuré, pour prendre la défense des parias de la société.
0.20 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 19. Série.
1.10 Best of Trash.

2.40 Turbo. Magazine. 3.05 Culture pub. Magazine. 3.55 La Saga de la chanson française. Documentaire. Yves Montand. 4.40 Paris top models. Documentaire.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Île aux élans Film de Stuart Margolin (1995, 93 min). 6738367
15.10 Le Bêtisier des animaux. (45 min). 4910367
15.55 La Surprise Film de Richard Benjamin (1994, 106 min). 5738928
17.40 Insektors. Dessin animé.
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 20 30
18.35 Nulle part ailleurs. Invité Jean-Louis Murat (100 min). 9991893

20.15

FOOTBALL
Match du premier tour de la Coupe des coupes : Nîmes-Kispest Honved (135 min). 8955980
Les Nîmois ont une occasion inespérée d'oublier la grisaille du championnat de National 1 grâce à l'Europe.
22.30 Flash d'information.

22.35

THE MASK ■
Film de Charles Russell (1994, v.o., 98 min). 3156229
Un employé de banque tombe amoureux d'une espionne. Un masque ancien dont le pouvoir magique lui permet de se transformer en héros. Film construit et réalisé à la manière des dessins animés les plus frénétiques et les plus hilarants. Les effets spéciaux sont réussis.
0.10 Le Retour d'Ivanohé Film de Roberto Mauri (1971, 97 min). 7190077
1.50 Police Story 2 Film de Jackie Chan (1988, 87 min). 9574690

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Brahms et le concerto (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le certificat d'études (2).
21.32 Fiction. Avignon 96. Texte ou (1). Gérard Desarthe lit Témoignage sur le théâtre de Louis Jouvet.
22.40 Nuits magnétiques. Il était une fois notre Amérique (3).

0.05 Du jour au lendemain. René De Ceccaty (Aimer). 0.50 Coda. La musique des Ballets suédois (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Au milieu de nulle part, petite histoire du positionnement ; 2.02, Chemins obscurs vers la sagesse : Cioran ; 4.59, Il Sanguineti.

France-Musique

20.00 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Donné le 17 août, au Royal Albert Hall, à Londres, par le Chœur symphonique de la BBC : Te Deum, de Dvorák, Judith Howarth, soprano, Ivan Kusnjer, baryton ; Concerto pour piano et orchestre nº 27, de Mozart, Richard Goode, piano ; Messe militaire, de Martinu, Ivan Kusnjer, baryton ; Sinfonietta, de Janacek, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Jiri Belohlavek.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Perroni, Ligeti.
23.07 Histoires de disques. Symphonie nº 4 (4e mouvement), de R. Schumann, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Bruno Walter (enregistré en 1938) ; Œuvres de Beethoven, Tchaïkovski, Leipzig, Paganini.

0.00 Tapage nocturne. D'où vient l'eau des puits ? (extraits), de Dallio, Michel Besson, accordéon, Patricia Dallio, claviers, Fabienne Ringenbach, violoncelle, Lorenzo Sanchez, guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 21 février, à la salle Gaveau. Repin, violon, Berezovsky, piano. Sonate nº 1, de Hindemith, Sonate nº 3, de Brahms, Sonate nº 2, de Grieg, Sonate nº 2, de Prokoviev.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mozart, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Triche ■ Film de Yannick Bellon (1984, 100 min) 49374396
21.40 Le Métro.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute.
0.00 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Un Touareg, prince du désert.
21.25 Zoo : état des lieux. [6/6] Suites et conséquences.
22.15 Ya Basta ! Chiapas, été 1996.
23.15 Première leçon.
23.30 La Part du rêve. Monsieur Tendre.
23.50 1914-1918 : Vols de guerre. [2/4].
0.40 Françoise Dolto. [1/3] Tu as choisi de naître (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Inès de la Fressange.
21.00 Règlement de comptes ■ ■ ■ Film de Fritz Lang (1953, N., v.o., 90 min) 3330034
22.30 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. De Brigitte Thévenot et Daniel Peressini.
23.00 Concert en la cathédrale d'Aix-en-Provence. Enregistré en 1994 (80 min). 3686638

France Supervision

20.30 Cléopâtre, une reine pour César ■ ■ Film de Victor Tourjanski (1962, 100 min) 11940386
22.10 Sous le signe de Rome Film de Guido Brignone (1959, 100 min) 37219763

Ciné Cinéfil

20.30 Trois vieilles filles en folie Film d'Emile Couzinet (1951, N., 80 min) 85786744
21.50 L'Amour Madame ■ Film de Gilles Grangier (1951, N., 90 min) 3363980
23.20 Le Club.
0.40 Jules César ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1953, N., v.o., 115 min) 29029955

Ciné Cinémas

20.30 Le Shérif ■ Film de Robert Webb (1956, 90 min) 9538589
22.00 Cris et chuchotements ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1972, v.o., 90 min) 9208086
23.30 Deux ■ ■ Film de Claude Zidi (1989, 95 min) 13742347

Série Club

20.45 Edouard et ses filles.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Flambant neuf.
22.30 ▶ Colonel March. Erreur à l'aube.
23.00 Flash. Tina, c'est vous ?
23.50 Quincy. Attention, radiations !
1.30 Les Anges de la nuit. Les démons de la nuit (60 min).

Canal Jimmy

20.35 Touche pas la femme blanche ■ Film de Marco Ferreri (1973, 105 min) 88502164
22.20 This Is Spinal Tap ■ Film de Rob Reiner (1984, v.o., 85 min) 42144522
23.45 Souvenir - On ne manque pas d'air.
1.00 Destination séries (35 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (6e étape) : Almeria - Malaga (210 km, 90 min). 948638
19.00 Boxe.
20.00 Sumo.
22.00 Football (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Monsieur Quigley, l'Australien. Film de Simon Wincer (1990, 120 min). Avec Tom Selleck. *Western.*
22.35 The Snapper. Film de Stephen Frears (1993, v.o., 95 min). Avec Tina Kellegher. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Grand Canyon. Film de Lawrence Kasdan (1991, 145 min). Avec Danny Glover. *Comédie dramatique.*
22.55 Police, puissance 7. Film de Philip D'Antoni (1973, 105 min). Avec Roy Scheider. *Policier.*
0.55 Vincent, François, Paul et les autres. Film de Claude Sautet (1973, 115 min). Avec Yves Montand. *Drame.*

TMC

20.35 La Fontaine des amours. Film de Jean Negulesco (1954, 105 min). Avec Clifton Webb.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الإمل

Défense et illustration de la francophonie

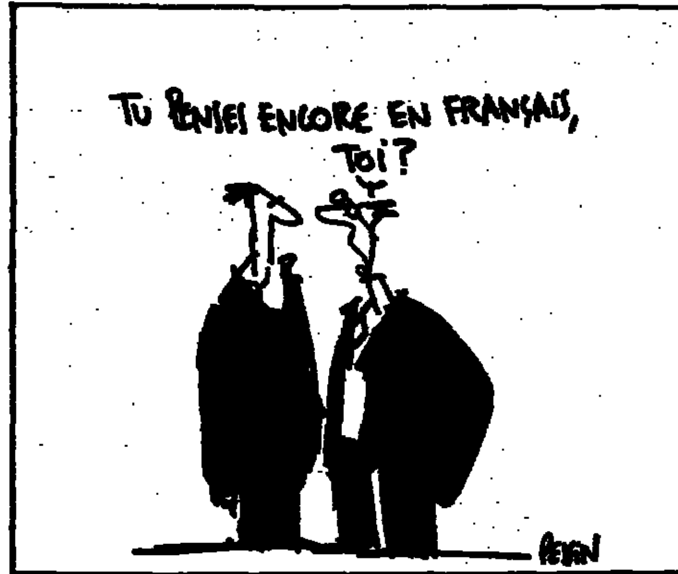
Dans la série « Le Français, histoire d'un combat », présentée sur La Cinquième, le linguiste Claude Hagège raconte le passé, le présent et l'avenir de la lutte pour la langue française

SELON DE GAULLE, *« la France s'est faite à coups d'épée ! »* Faut-il inclure dans cette martiale – et sanglante – remarque la formation du français ? A voir le générique sur fond de tumulte guerrier, à entendre les paroles de Claude Hagège sur *« les luttes violentes, les victoires remportées dans le sang »*, on pourrait prendre à la lettre le titre de la série « Le Français, histoire d'un combat », réalisée par Patrick Cabouat. Heureusement, le jeu se calme vite et le rôle de l'esprit, les pacifiques évolutions, reçoivent ensuite le tribut qui leur est dû.

Il n'empêche, le maître d'œuvre Hagège *donne l'impression de privilégier* le politique par rapport au socioculturel et au rôle de la littérature. A ses yeux, les trois forgerons *marquants de notre langage* sont François Ier (le français avant le latin), Robespierre (le français avant le patois), Jacques Toubon (*le français avant l'anglo-américain*).

A propos de la loi Toubon, Hagège ramène le débat à de justes *proportions : il s'agit d'obtenir* qu'en France le consommateur uniquement francophone soit toujours servi en français, en particulier *dans le domaine* professionnel et commercial. Au-delà de cet important aspect, l'homme de l'art manifeste de l'inquiétude devant les attaques contre ses structures grammaticales dont le français est à présent victime de la part de l'anglo-américain. On est loin du *Parlez-vous franglais ?* d'Etiemble.

C'était une gageure de vouloir porter au petit écran *l'histoire* plus que millénaire du français. Question image, on ne pouvait montrer indéfiniment des manuscrits et des *bibliothèques, ou bien, à l'autre* extrémité de la chaîne, des rappeurs banlieusards. A coups d'images diversifiées, malheureusement trop *souvent balancées* à la vitesse d'un clip, de Versailles à Etretat, de Malraux chez les Africains à de Gaulle chez les Québécois, la réalisation a su éviter l'ennui.



Claude Hagège, en revanche, n'a pas su contourner l'écueil de sa trop fréquente présence physique. On a beau être le linguiste favori des *médias*, connaître à fond la longue aventure du français et enseigner au Collège de France, on n'en est pas pour autant téléaste. *Si les intéressants mais* interminables développements sur les affrontements dynastiques, les étymologies rares ou le rôle *diplomatique du français avaient* été dits par Michel Bouquet ou Michaël Lonsdale, par exemple, le travail considérable du duo Hagège-Cabouat aurait été mieux mis en valeur et, surtout, plus séduisant.

S'il s'agissait d'une question budgétaire, pourquoi n'avoir pas réduit la durée de l'émission (la série se compose de dix volets de vingt-six minutes, soit près de dix heures d'antenne) ? Cela aurait évité une certaine impression d'amateurisme. On s'irrite du débit à la mitraillette du linguiste, de ses *« euh »*, de ses trébuchements sur les mots, voire de ses changements de chemise, de gants ou d'anorak. Cela tourne à *« la langue française et moi »*. On en vient à retenir les erreurs – ce n'est pas Bugeaud qui a conquis l'Algérie en 1830 car il n'y vint qu'en 1836 –, les affirmations hasardeuses – il y aurait actuellement 8 millions de Français parlant l'occitan – ou les aveuglements – ne pas voir que le moindre renom international des auteurs de l'Hexagone est, de nos jours, compensé par l'existence d'une vaste littérature en français hors de France (comme *le* démontre *le* magazine *Espace francophone*, sur France 3 et l'*Atlas de la langue française*, aux éditions Bordas).

A la décharge du linguiste, notons qu'il a, non sans audace, remis en cause le lamento sur le déclin du français, montrant bien *que la francophonie* (quarante-neuf pays) est l'un des rares groupes humains organisés qui refuse un monde à la seule sauce nord-américaine. *En ce sens*, les vrais combats pour le français sont probablement devant nous.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ « Le Français, histoire d'un combat », La Cinquième, vendredi 13 septembre à 16 heures, dimanche 15 à 9 heures.

Un meurtre *par Agathe Logeart*

UN ADOLESCENT est mort à *Marseille, tué dans* la rue, alors qu'il mangeait un sandwich avec un copain. Un coup, deux coups de couteau, c'est allé très vite. Personne n'a rien compris, quand Nicolas a glissé sur le pavé, devant tout le monde. Son agresseur s'est enfui, et Nicolas est mort, noyé dans son sang. Témoignages, portrait-robot, interpellation de l'adolescent qui accompagnait le meurtrier et devait bien vite conduire la police sur sa piste : c'était affreux. Un adolescent qui en tue un autre, sans mobile apparent. Voilà : il n'y a pas grand-chose d'autre à faire qu'à en pleurer.

On a vu des amis du jeune homme déposer des fleurs là où il est mort, des riverains bouleversés venir dire qu'ils partageaient la peine, que c'était là le sens de leur présence pour ceux qui l'avaient chéri. De leur douleur, *ils étaient* venus ici prendre un tout petit morceau, et le porter à leur tour, juste au cas où cela soulagerait, ne serait-ce qu'un peu, ceux qui avaient aimé Nicolas. Des jeunes filles en larmes, des parents d'autres enfants qui se disaient que la victime aurait *tout aussi bien pu être leur fils*, et que la vie est si fragile, que l'on peut ainsi pulvériser en quelques secondes sous le soleil *de la ville, avaient réuni leur chagrin*, leur incompréhension... Bien sûr, il faudrait retrouver le meurtrier et le punir. Mais la police, *puis la justice* sont là pour cela. La solidarité n'est pas l'appel à la vengeance. On en était au temps du choc, des larmes. *Pas de la haine.*

De la foule réunie, on entendit alors partir le refrain de la Marseillaise : *« Aux armes citoyens, formez vos bataillons... »* On devina *« le sang impur »* qui devrait *« abreuver nos sillons »*. La rumeur ne courait-elle pas déjà que le meurtrier était un Maghrébin ? L'occasion a dû paraître belle à certains, qui s'y sont engouffrés à pleine bouche pour hurler leur habituelle affirmation de la haine de l'autre. Déjà, le Front national annonce qu'il veut organiser une manifestation pour dénoncer ce crime de *« l'anti-France »*. Déjà, on fourbit les slogans, on déplie les banderoles. On se frotte les mains devant l'aubaine... Il s'en fout, de tout cela, le père de Nicolas, ce fils qui vient de mourir. Il est venu dire devant les caméras que son problème à lui est *« tout simple »*. Il veut que l'on retrouve le meurtrier de son fils, et qu'on *le* punisse. Et son origine lui est bien égale. C'est cela qu'il veut, rien de moins, rien de plus. De droite, de gauche, du centre, les récupérations politiques ne sont pas son affaire.

Mais il y a des gens, de ceux qui considèrent sûrement que *les races ne sont pas égales entre* elles, qui pensent qu'il y a des meurtres plus égaux que d'autres. De bons et de mauvais *meurtres. Des meurtres inférieurs* et des meurtres supérieurs. Ils font leur petit tri mesquin entre ceux qui mériteraient *qu'on les exploite et ceux qui* n'ont pas d'intérêt. Pour eux, la mort de Nicolas est assurément un bien beau meurtre, de ceux *dont on se repaît, sans vergogne.*

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Un fils tombé du ciel.
15.30 Hôtel. Série. Joyeux Noël.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Sacré animal.
18.05 Le Rebelle. Série. Otage.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LA FUREUR DE L'ÉTÉ
Divertissement présenté par Arthur. Avec Johnny Hallyday, les Pow Wow, Chico et les Gypsies, les Négresses vertes, Maurane, Dany Brillant, Zouk Machine, Jean-Luc Lahaye, Pascal Obispo... (175 min). 36924684

23.45

LES DESSOUS DE PALM BEACH
Série. Recherche femme désespérément, de Ralph Hemecker, avec Mitzi Kapture, Rob Estes (50 min). 521110
Les deux détectives de Palm Beach enquêtent sur une série de crimes ne visant que des femmes. Le meurtrier choisit ses victimes dans les petites annonces. Rita décide d'en passer une pour servir d'appât...
0.35 Journal, Météo.
1.45 et 1.55, 3.30, 5.10 Histoires naturelles. 1.45 et 2.45, 3.20, 4.00, 4.50 TF 1 nuit. 2.55 Nul ne revient sur ses pas. 4.10 Elle et lui. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.52 Derrick. Série. Un cadavre sur les bras.
15.00 Le Renard. Série. Le parasite.
16.05 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong. Série. Le prix du sang.
18.10 Code Lisa. Série. Monsieur le président.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours branché.
19.20 et 1.30 Studio Gabriel. Invités : Vincent Lindon et Coline Serreau.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Le paletot sans manches, de Daniel Losset (98 min). 2898400
Nestor Burma est engagé par un pilote de rallye pour protéger sa femme victime d'un maître-chanteur.
22.33 Flash info, Bourse, Météo.

22.50

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Eric Emmanuel Schmitt, ses écrivains et ses stars. Invité : Eric Emmanuel Schmitt, Alain Delon, Francis Huster, à propos de la pièce (*Variations énigmatiques*), d'Eric Emmanuel Schmitt au Théâtre Marigny à partir du 24 septembre (65 min). 489981
23.55 ▶ Niagara ■ ■ Film de Henry Hathaway avec Marilyn Monroe, Joseph Cotten (1952, v.o., 110 min). 3768416
2.05 Envoyé spécial (rediff.). 4.05 Ingres.

France 3

12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
16.10 Les deux font la loi. Série. Plume blanche.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Longs Cours sur les rivières et canaux*, de Georges Simenon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Des poissons dans les arbres (60 min). 9855481
Ibo, une petite île isolée au large du Mozambique. Lubassi, une femme qu'on dit un peu sorcière, utilise toutes les ressources existantes.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Manu Dibango. Irlande : chevaux de mer, de Roberto Lugones et Daniel Brosset ; France : la plage aux ptérosaures, de Nina Beliaeva, Laurent Desvaux et Serge Brouzes ; Portugal : duel dans l'arène, de Sandrine Leonardelli et Georges Pinol (65 min). 7588619
22.55 Journal, Météo.
23.20 Pégase. Les moulins de Ballester ; L'air des îles. 0.15 When the Lion Roars. Documentaire. de Franck Martin. v.o. (50 min). 6149849 1.05 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Missions extrêmes [5/12]. 13.30 Nouveaux Horizons. Nouvelle-Zélande. 14.00 Nomades. 15.00 Onassis, le nabab grec. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Les serments de Strasbourg. ● Lire ci-dessus. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Leeds. *17.00 Le Tour du monde en 80 jours. 17.30 Alf.* 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Miracle de la vie. Documentaire. [1/3] Origine et commencement, de Mikael Agaton et Lars Rengfelt (60 min). 6435
20.00 Reportage. *Un monde miné, un inventeur allemand à l'assaut des mines*, de Malte Rauch.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

BELLA BLOCK, AMOURS MORTELLES
Téléfilm de Max Färberböck, avec Hannelore Hoger, Peter Lohmeyer (108 min). 326232
En visite chez un ancien collègue, le commissaire de police Bella Block est troublée par une affaire qui l'amène à remettre en question une arrestation qu'elle a effectuée trois ans plus tôt.

22.35

▶ GRAND FORMAT : L'OMBRE BLANCHE AU PAYS DES PAPOUS
Documentaire (80 min). 3398981
Ce documentaire nous entraîne au cœur d'une jungle encore inconnue des Occidentaux. Le mode de la vie de la population papoue y est resté tel qu'à l'aube de l'humanité, mais il est menacé par l'immense chantier que représente la route transirianaise, symbole de la pénétration du monde moderne dans la forêt vierge.
23.55 Le Dessous des cartes. Magazine.
0.05 Les Mémorables : Jean Piaget va son chemin. Documentaire (60 min). 7028801
1.05 Music Planet. Magazine. Pop Galerie. Bryan Adams (rediff., 55 min). 2.00 Court-circuit. La Vie parisienne, court métrage d'Hélène Angel (1994, rediff., 36 min). 1475627

M 6

12.25 Les Routes du paradis. *[2/2] Une grande soif.*
13.25 Officier et top model. Téléfilm de Reza Badiyi (92 min). 7728787
14.50 Drôles de dames. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans technologie. Série.
19.00 Highlander. Au nom de la loi. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série (105 min). 213400
Avant la diffusion des épisodes inédits de la troisième saison, M 6 rediffuse Parole de singe, *ainsi que le dernier épisode de la deuxième saison,* Anasazi.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. La princesse (60 min). 8428865
Jim Phelps est chargé de la protection d'une princesse menacée par des terroristes
23.35 Trafics à Miami. Téléfilm de Nick Barwood (80 min). 7469955
0.55 Lady Blue. Série. *Bête de proie.*
1.45 Best of Groove.
2.50 Jazz 6. Magazine. 3.50 Culture pub. Magazine. 4.20 Fréquenstar. Magazine. 5.10 Turbo. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Le Caméléon (True Lies) ■ Film de James Cameron avec A. Schwarzenegger (1994, 135 min). 7358042
15.50 Les Muppets. Divertissement.
16.15 Prince Noir ■ Film de C. Thompson avec Sean Bean, (1994, 85 min). 9143868
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Marie Darrieusecq, Sneaker Pimps.
20.30 *Le Journal* du cinéma.

20.35

RENDEZ-VOUS AVEC LES MANCHOTS
Documentaire de L. S. Davis (50 min). 7403139
Des millions de manchots de diverses espèces se regroupent et vivent en colonie dans l'Antarctique.

21.25

FLAIRS ENNEMIS
Téléfilm de Robin Davis, avec Samuel Labarthe, Nadia Farès (90 min). 7024923
22.50 Flash d'information.
23.00 Gazon maudit ■ ■ Film de Josiane Balasko (1994, 103 min). 8567058
0.45 Hercule et la reine de Lydie ■ Film de P. Francisci (1958, 93 min). 3132199
2.20 Bye-bye ■ ■ Film de Karim Dridi (1995, 102 min). 62442202
4.15 On Tour Groove. Musique.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Brahms et le concerto (5).
20.30 Radio archives.
21.32 Black and Blue. Jean-Louis Chautemps : Carte de visite et carte blanche.
22.40 Nuits magnétiques. Il était une fois notre Amérique (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.50 Coda. La musique des Ballets suédois (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

20.00 Festival Bach. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du château de Köthen, par la Stagione, dir. Michael Schneider, *Karl Kaiser, flûte*, Sabine Bauer, pianoforte : Alessandro nell'Indie (ouverture), de J.C. Bach ; Œuvres d'Abel : Concerto pour flûte, cordes et basse *continue ; Symphonie n° 3* ; Concerto pour piano et cordes n° 3 ; Sinfonia op. 6 n° 6, de J.C. Bach.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tisné, Costello.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Dutilleux, Duparc.
0.00 Jazz-club. Concert donné en direct du Petit Opportun, à Paris, par Michel Graillier, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le vieux *Bach* à *Leipzig*. Œuvres de Bach : Cantate BWV 78, par La Chapelle Royale, dir. Herreweghe ; Variations canoniques sur le choral Von Himmel Hoch, *Koïto, orgue ; Sonate en trio*, de Graun, Standage, violon, Comberti, alto, Moretensen, clavier ; L'Offrande musicale, 1re partie, de Bach, B. Kuijken, flûte, S. Kuijken, violon, W. Kuijken, viole de gambe, Kohnen, clavier ; Adagio et fugue n° 1, de Mozart, par l'Archibudelli ; Œuvres de Suite n° 3, de Reger, Wiespelwey, violoncelle ; Œuvres de Bach, Gould, piano.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Benda, Haydn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 7/9/96).
21.30 Les Carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata.
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.30 Ça se discute (90 min).

Planète

20.35 *L'Histoire de la classification des éléments.*
21.25 D'un pôle à l'autre. [7/8] Ombre maléfique.
22.15 F. D. Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2].
23.15 Les Mammifères.
23.45 Meyrin, la cité aux mille cultures.
0.30 Portrait d'Alain Cavalier : La Roulotteuse.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Mylène Farmer.
21.00 Rita Hayworth. De Donatella Baglivo. Rita versus Rita.
22.05 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra en trois actes d'Ambroise Thomas. Enregistré au Théâtre impérial de Compiègne, en 1994 (196 min). 22229956

France Supervision

20.00 ▶ Don Carlos. Opéra en cinq actes de Giuseppe Verdi. Enregistré au Théâtre du Châtelet, à Paris, en mars 1996. 81824348
23.30 Superglisse.
0.00 Les parures.

Ciné Cinéfil

20.30 Act One ■ Film de Dore Schary (1964, N., v.o., 105 min) 7841400
22.15 Enlevez-moi Monsieur ■ Film de Henry Koster (1951, N., v.o., 85 min) 7130288
23.40 Le Fil à la patte ■ Film de Guy Lefranc (1954, N., 85 min) 90110987

Ciné Cinémas

21.00 Passager 57 ■ Film de Kevin Hooks (1992, 80 min) 85841481
22.20 Le Prince de Jutland ■ Film de Gabriel Axel (1993, v.o., 110 min) 37718690

Série Club

20.45 Commando Garrison. Sous les balles.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Carré de vilain.
22.30 ▶ Colonel March. Le rideau d'argent.
23.00 Les Anges de la ville. Enlèvements.
23.50 Quincy. Un jour pas comme les autres.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. *Charlie X.*
21.20 The New Statesman. Le sexe est péché.
21.50 Sessions.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Ton petit chien aussi.
22.50 Seinfeld. Les lettres.
23.15 Top bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (7e étape) : Almeria - Malaga (210 km, 90 min). 741771
19.55 Football. En direct. Championnat de D2 (8e journée) : Saint-Brieuc - Sochaux (125 min). 2179232
22.00 Sumo.
23.00 Golf.
0.00 Cyclisme (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Hot Shots 2. Film de Jim Abrahams (1993, 105 min). Avec Charlie Sheen. *Comédie.*

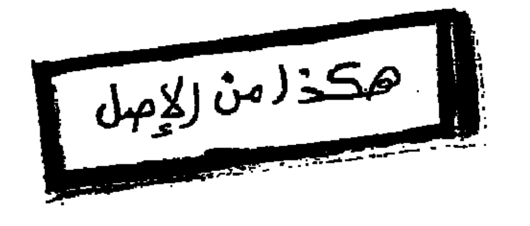
RTL 9

22.30 Vendredi 13. Film de Sean Cunningham (1979, 100 min). Avec Adrienne King. *Horreur.*
0.55 Mon père avait raison. Film de Sacha Guitry (1936, N., 90 min).

TSR

20.05 Hot Shots 2. Film de Jim Abrahams (1993, 95 min). Avec Charlie Sheen. *Comédie.*
23.25 Une nuit sur Terre. Film de Jim Jarmusch (1991, v.o., 125 min). Avec Winona Ryder. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1996

Un lien incontestable

par Pierre Georges

IL Y A PEU, quelques semaines, un tribunal correctionnel obligeait *Le Monde* à publier un droit de réponse de Jean-Marie Le Pen. Au motif qu'une chronique avait, citons le tribunal, *« pour thème le racisme et pour illustration le Front national »*. Les magistrats avaient estimé que *Le Monde* devait publier ce droit de réponse puisque *« la réponse proposée* (par Jean-Marie Le Pen) *expose la philosophie de ce parti en la matière qui proteste n'être ni raciste, ni xénophobe, ni fasciste. Sans avoir à porter d'appréciation sur la validité de ces affirmations, le tribunal doit constater qu'il existe un lien incontestable avec le contenu de la mise en cause et que la réponse y est adaptée »*.

Bref, passons sur ces péripéties pour constater, ici, que si « lien incontestable » il y a désormais, c'est entre Jean-Marie Le Pen et Jean-Marie Le Pen. Le patron du FN n'est donc pas raciste qui affirme publiquement *« l'inégalité des races »*. Cela, théoriquement, devrait intéresser les mêmes magistrats puisque, aussi bien, il y a des lois pour controuver cela. Notamment celle du 13 juillet 1990 qui précise que *« toute discrimination fondée sur l'appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite »*.

Il dira, ce non-raciste de l'inégalité des races, que pour illustrer son propos il fit référence aux Jeux olympiques et à la supériorité évidente des sprinteurs noirs. Une preuve manifeste et sans doute positive à ses yeux du bon sens de sa théorie. Il est curieux que nul n'ait relevé la similitude du constat. En son temps aussi, Hitler, un maître à penser de l'inégalité des races, avait, toujours aux Jeux olympiques, enragé de faire le même constat : le Noir Jesse Owens courait plus vite que le plus véloce des aryens.

On ne prend certes pas Jean-Marie Le Pen pour Hitler. Mais on doit admettre qu'il a de la suite dans les idées. En juin, toujours à propos de sport, de football cette fois, Jean-Marie Le Pen avait mis en doute l'identité française des joueurs de l'équipe nationale tant il était *« artificiel que l'on fasse venir des joueurs de l'étranger en les baptisant équipe de France »*. Les propos – équipe de France pas française ! – outre qu'ils étaient complètement faux, participaient, au fond, du même raisonnement. Les deux bouts d'un même discours !

Donc, et faute de voir la justice décider de l'opportunité – politique ? – de poursuites sur de telles énormités, il faudra désormais se faire une raison. Le responsable d'un parti, un homme politique français, peut, à la fin du vingtième siècle, délirer sur l'inégalité des races. Il peut affirmer, c'est un fait nouveau, que les hommes, du fait racial, naissent inégaux et libres dans la République française comme ailleurs ! C'est consternant. Pis, effrayant.

Depuis quelques jours, le débat gonfle et enfle – interdire le FN, attaquer, ne pas attaquer... Les considérations usuelles se multiplient : à qui profite l'outrance, dénoncer Le Pen c'est entrer dans son jeu, etc. Les choses sont pourtant simples. La loi, simplement la loi. L'Histoire ne nous aurait-elle rien appris que l'actualité nous rafraîchirait la mémoire. Demain, Jacques Chirac, justement par devoir de mémoire, participe à une cérémonie à Auschwitz-Birkenau. Ces lieux où les théories folles sur l'inégalité des races trouvèrent leur épouvantable aboutissement.

Le père de l'adolescent tué à Marseille regrette la politisation du drame par le Front national

Jean-Marie Le Pen maintient l'organisation d'une manifestation samedi

MARSEILLE
de notre correspondant

Trois jours après le meurtre d'un adolescent de quatorze ans tué d'un coup de couteau en pleine poitrine, les policiers marseillais ont interpellé, jeudi 12 septembre, le meurtrier présumé. Il s'agit d'un garçon de quinze ans dont le portrait robot avait été diffusé dans la presse.

Le garçon qui accompagnait le suspect a lui été interpellé, mercredi 11 septembre, près des lieux du drame au cours d'un des nombreux contrôles de police opérés dans la ville après la mort de Nicolas. Agé de dix-sept ans, ce complice passif aurait confirmé le scénario évoqué par les témoins et reconnu avoir prononcé la phrase entendue par l'ami de Nicolas : *« Pourquoi tu l'as piqué ? »*

Les autorités espèrent que l'arrestation du meurtrier présumé, présentée comme imminente, permettra de *« faire retomber la pression »* à Marseille. Mercredi soir, près de 1 500 personnes se sont regroupées rue Consolat, à l'endroit où le jeune garçon a été tué, pour déposer des fleurs et se recueillir. Le comité d'intérêt de quartier souhaitait que ce rassemblement, auquel ont pris part les amis de Nicolas, les élèves de son collège et quelques figures politiques de la ville, soit silencieux mais la cérémonie a été troublée par des sympathisants du Front national qui ont distribué des tracts et entonné *La Marseillaise*.

Les injonctions des jeunes amis de Nicolas – *« Vous n'avez pas le droit, Nicolas n'aurait pas voulu ça »* – sont demeurées sans effet jusqu'au départ d'un certain nombre de manifestants en direction de l'hôtel de ville. Dans cette ambiance tendue, les échanges étaient vifs entre ceux qui souhaitaient conserver le caractère silencieux de ce regroupement et les plus extrémistes.

« COMME DES FAUVES »

Ainsi un homme promettait-il de *« rendre coup pour coup à celui qui viendrait toucher son enfant »* et les appels à la vengeance se mêlaient aux propos de haine. Des slogans racistes ont fusé et un jeune passant d'origine maghrébine a été violemment apostrophé. Le directeur de la police judiciaire à Marseille, Gérard Guilpain, mesure les risques de dérapage dans une ville qu'il jugeait jusqu'à présent *« très calme »* : *« Ce type de criminalité est un phénomène de banlieue qui se propage dans le centre des villes. »*

Confronté à l'exploitation politique de ce meurtre, le père de Nicolas, le docteur Michel Bourgat, a déploré que le président du Front national *« vienne manifester à Marseille le jour des obsèques »* et que *« ce drame soit politisé »*. Il a appelé *« les hommes politiques de tous bords à se demander pourquoi notre société est capable de générer des monstres comme celui qui a tué mon fils. (...) Je voudrais que tout le monde se mobilise pour tenter d'arrêter les fabriques d'assassins. Il ne faut plus que des jeunes vivent dans des conditions intolérables et soient laissés à l'abandon comme des fauves. »*

Informé de la volonté de Michel Bourgat qu'aucune manifestation ne se déroule le jour des obsèques de Nicolas, Jean-Marie Le Pen a répliqué mercredi, à Toulon : *« Cela n'a pas d'importance. »* Le président du Front national, qui devrait prononcer une allocution, samedi, à l'issue de la manifestation, présente l'initiative de son parti comme *« une mise en accusation des responsabilités politiques »* et non pas *« une manifestation de compassion à l'égard de la famille »*.

Mardi, Bruno Megret, délégué général du parti d'extrême droite, avait, dans un communiqué, condamné ce meurtre commis *« par deux voyous immigrés d'origine maghrébine »*.

ÉVITER LES DÉBORDEMENTS

De nombreuses voix se sont élevées pour demander l'interdiction du cortège du Front national. *« Peu soucieux de la souffrance des parents et de la tristesse d'une population, M. Le Pen veut crier sa haine »*, déplore Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

D'ores et déjà, Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, ministre de l'aménagement, du territoire, de la ville et de l'intégration, a fait savoir qu'il n'avait *« pas les moyens d'empêcher M. Le Pen »* d'organiser une réunion ou de prendre la parole. M. Gaudin critique cependant *« le caractère politicien »* de cette manifestation et appelle au calme.

Sollicité par plusieurs associations qui lui ont demandé d'interdire la manifestation du parti d'extrême droite, Michel Sappin, préfet de police, estime *« qu'aucune manifestation ne justifie cette interdiction de manifester »* et ajoute que *« tout sera fait pour éviter les débordements »*.

Luc Leroux

(Lire aussi page 27 la chronique d'Agathe Logeart)

Déjà, en 1990, le Front national...

En 1990, le Front national avait déjà tenté de *« récupérer »* l'émotion suscitée par le viol et le meurtre d'une fillette de onze ans par un ressortissant marocain en organisant un mouvement de protestation. Le Front national avait alors appelé à une manifestation, le 24 mars, à Montpellier, contre ce *« crime raciste »*.

Dans une lettre adressée le 23 mars 1990 à l'Agence France Presse, puis lue devant les caméras de télévision, les parents de Cécile avaient tenu à *« se désolidariser très fermement de toutes initiatives tendant à utiliser l'immense émotion suscitée par le meurtre de* [leur] *fille à des fins racistes et xénophobes »*. *« L'assassin présumé de Cécile se prénomme Mahmoud, mais, pour d'autres enfants, le bourreau se prénommait Pierre, Paul ou Jean*, avaient-ils ajouté. *Nous dénions à quiconque le droit de mêler le nom de Cécile à d'odieuses tentatives de récupération. »*

Les économies de l'assurance-maladie : le « ras-le-bol » des médecins

LE NOUVEAU président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth, a annoncé, mercredi 11 septembre, qu'il engagera début octobre une négociation avec les syndicats de médecins pour adapter la convention médicale à l'ordonnance du 24 avril sur la maîtrise des dépenses de santé.

Après l'adoption par la CNAMTS d'un plan d'économie de 4,2 milliards de francs, le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Claude Maffioli, a déclaré, mercredi, que les praticiens en ont *« ras-le-bol qu'on leur tape dessus continuellement »*. Il a menacé de rompre son partenariat avec les caisses si le gouvernement ne soumet pas les économies décidées à la commission de la nomenclature, où sont représentés les médecins libéraux.

Des militants nationalistes occupent l'Assemblée de Corse

LES PARLEMENTAIRES corses ont rencontré le premier ministre, mercredi 11 septembre, à l'hôtel Matignon. Alain Juppé, après avoir *rappelé les « grandes orientations » mises en œuvre avec l'appui de* ces élus – priorité à l'ordre public, refus d'une réforme institutionnelle et relance économique –, a pu constater qu'il a toujours le soutien des parlementaires, à quelques nuances près. José Rossi (UDF-PR), président du conseil général de Corse-du-Sud, et Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), président de l'Assemblée de Corse, auraient insisté sur la nécessité d'opérer des ouvertures à l'égard des nationalistes. A Ajaccio, plusieurs dizaines de militants nationalistes occupent depuis mercredi soir l'Assemblée de Corse en attendant le retour des élus. Une charge de faible puissance a partiellement détruit, jeudi, les services administratifs de Ville-di-Pietrabugno, commune dont Jean Baggioni, président RPR du conseil exécutif de Corse, est le maire.

■ **AMIANTE : le juge d'instruction parisien Edith Boizette a été** chargée, mercredi 11 septembre, de l'information judiciaire pour blessures involontaires ouverte le 5 septembre dans l'affaire de l'amiante. Le parquet de Paris s'appuie sur la plainte d'un ancien électricien atteint d'un mésothéliome reconnu comme une maladie professionnelle.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 12 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20571	+0,06	+2,89
Honk Kong index	11236,40	+0,11	+12,38

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/09	Var. en % 10/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2038,06	− 0,20	+ 8,87
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 15,25
Milan MIB 30	—	—	+ 8,37
Francfort Dax 30	2570,27	− 0,03	+ 14,03
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	− 3,25
Madrid Ibex 35	—	—	+ 10,01
Amsterdam CBS	—	—	+ 18,60

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 septembre 1996 : 473 520 exemplaires I · 3

Le trafic d'Air France Europe paralysé jeudi 12 septembre

UNE GRÈVE surprise, déclenchée par l'ensemble des syndicats de pilotes d'Air France Europe, a cloué au sol la plupart des vols de la compagnie intérieure jeudi 12 septembre au départ et à destination de l'aéroport de Paris-Orly. Seuls quelques décollages ont pu avoir lieu pour la province aux premières heures de la journée. La plate-forme de correspondance, le *« hub »*, du groupe Air France à Charles-de-Gaulle était encore épargné à 10 h 30.

L'appel à la grève, de 5 heures à 23 heures locales jeudi, lancé mercredi soir par les quatre syndicats du personnel navigant technique (SNPL, USPNT, SPIT et SNPNAC) vise à protester contre *« une tentative d'intimidation et de provocation »* à l'encontre d'un commandant de bord qui a refusé de décoller, mercredi matin, de Biarritz, estimant insuffisant le contrôle des bagages placés dans les soutes. Le vol Biarritz-Paris avait alors été annulé et le commandant relevé de sa mission. Les soixante passagers avaient dû attendre le vol suivant. Le pilote est rentré sur Paris à ses frais, et non aux conditions tarifaires accordées au personnel.

Les syndicats de pilotes affirmaient, jeudi matin, vouloir *« attirer l'attention des voyageurs et de la direction sur l'absence de contrôle des bagages de soute sur les vols intérieurs »*. René Philippeau, président de l'USPNT, dénonce *« une provocation de la direction à la veille de la disparition de l'identité d'Air Inter dans le cadre de la fusion avec Air France »*.

La direction générale d'Air France Europe dénonce pour sa part *« un faux prétexte »*. Elle met en cause la responsabilité particulière du pilote qui a *« à 35 reprises depuis le début de l'année, ainsi immobilisé les avions dont il avait la responsabilité »*. En ce qui concerne les mesures de sécurité, elle s'abrite derrière une décision du tribunal de grande instance d'Evry, susceptible d'appel. Le tribunal a estimé, le 20 juin, que *« les commandants de bord ne sont pas fondés à obtenir l'élargissement, ou une meilleure adaptation des normes de sécurité, sauf à démontrer l'existence d'un danger imminent pour le vol considéré »*.

Ce nouvel épisode de la guerre frontale qui oppose les pilotes de l'ex-Air Inter à la direction du groupe Air France (Christian Blanc, son président, a nommément désigné les pilotes d'Air Inter comme étant responsables de l'abandon, fin juin, du projet de constituer une compagnie aérienne européenne autonome par rapport à Air France) devait profiter, une fois de plus, aux compagnies intérieures concurrentes. Alors qu'Air France Europe invitait, jeudi matin, ses clients *« à reporter leurs départs »*, Air Liberté rappelait *« qu'il restait des places disponibles »* sur ses vols.

Christophe Jakubyszyn